



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

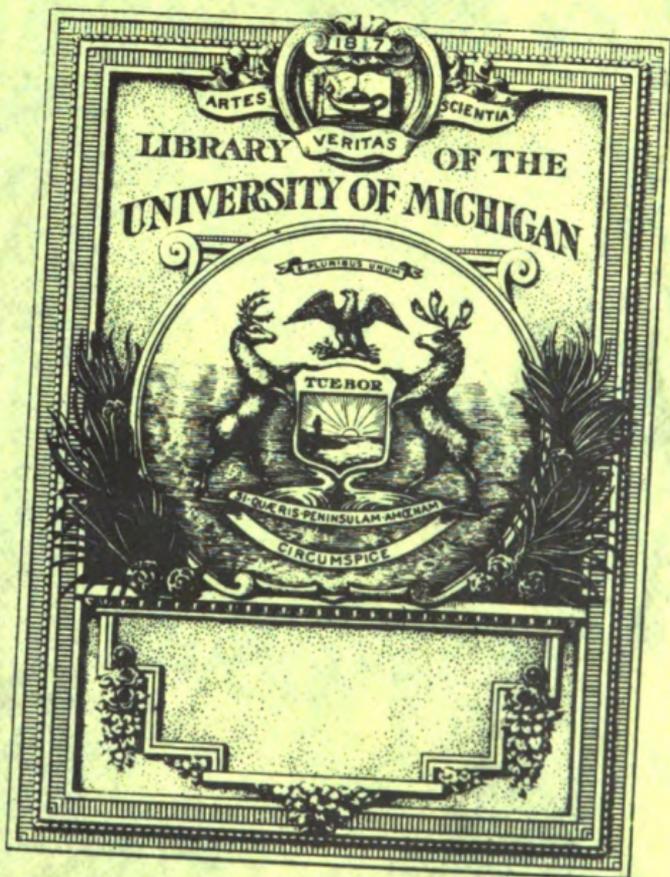
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

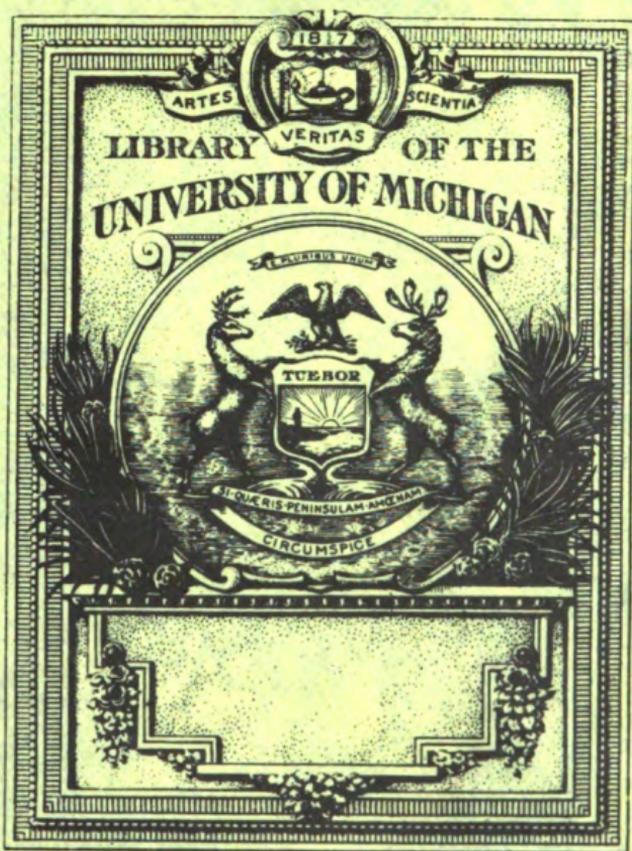
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

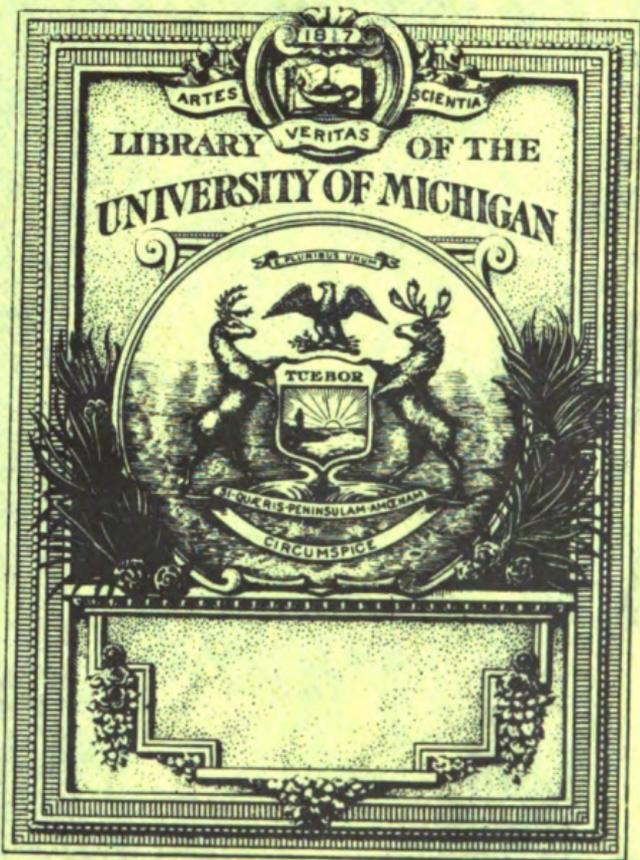














G Pericay 100

c/101



Courtin, Antoine de

NOUVEAU TRAITÉ
DE LA
CIVILITÉ,
QUI SE PRATIQUE
EN FRANCE
PARMI LES HONNÊTES GENS.

*Nouvelle Edition, revue, corrigée, & de
beaucoup augmentée par l'Auteur.*



A PARIS, RUE SAINT JACQUES.

Chez DURAND, vis-à-vis la rue des Ma-
thurins, au Griffon & à S. Landry.

M. D C C. L.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

BJ

1881

.C86

1750



A MONSEIGNEUR
LE DUC
DE CHEVREUSE.

MONSEIGNEUR,

On s'étonnera avec raison de voir que je mette ici sous votre illustre nom des Ouvrages qui y sont si peu proportionnés, & à vos grandes qualités. Je suis confus moi-même de les présenter à un Seigneur, que la sagesse a perfectionné avant l'âge ; que la nature a partagé d'une élévation d'ame, & d'une force d'esprit capables de pé-

à ij

E P I T R E.

*m*êtrer les choses les plus sublimes ;
*qu'*une éducation digne de ces
beaux talens a rempli des plus bel-
les lumieres ; & qu'un génie sin-
gulier pour des occupations sérieu-
ses , & particulièrement pour la
guerre , dérobe dès long-tems à
toutes ces petites productions.

Mais comme pour satisfaire aux
instances que l'on m'a faites de
travailler à recueillir les regles
des mœurs des gens du monde , je
m'y suis appliqué le plus qu'il m'a
été possible ; & comme cependant
j'ai vû que plus je remplissois mon
sujet , plus il y avoit de vuide ; que
plus je disois de choses , plus il en
restoit à dire : je me suis enfin avi-
sé d'un heureux expédient , pour
suppléer tout ce qui se pouvoit re-
marquer sur cette matiere , sans

EPI T R E.

que je fusse obligé de m'étendre davantage. Et tout ce secret, **MONSEIGNEUR**, est de vous proposer vous-même pour modele. Je suis assuré qu'en vous voyant, & qu'en imitant la civilité, la sagesse, la douceur & l'honnêteté qui vous sont naturelles, on n'a plus besoin de Livre ni d'étude. C'est avoir appris toutes les regles pour bien vivre, que de vous avoir bien observé: Et c'est de ma part avoir mis la dernière main à un sujet d'une étendue infinie, que de proposer en votre illustre personne, comme je fais, un exemplaire achevé, un Livre vivant & parfait.

A votre égard, **MONSEIGNEUR**, je ne suis pas en peine de vous faire approuver la liberté

EPI T R E.

que je prens. Toutes ces belles qualités n'ont garde de se démentir en cette rencontre. Vous avez trop de bonté pour refuser d'obliger qui vous pourrez : vous avez trop d'honnêteté pour ne pas prendre mon intention en bonne part : Vous aimez trop la justice pour ne pas accepter ces effets de ma reconnaissance, puisque de plus grands surpassent mon pouvoir ; & vous avez enfin trop de complaisance pour ne pas agréer le zèle d'une personne, quoi qu'indigne, qui est, & même plus qu'elle ne peut exprimer .

MONSEIGNEUR ;

Votre très-humble & très-obéissant serviteur, I. M.

P R E M I E R

meilleure forme à ce Traité, que l'on pourroit presque appeller maintenant l'Ouvrage de tout le monde ; il retrancha ce qui étoit superflu : il étendit plusieurs préceptes, qui paroissoient trop concis pour leur importance : il inséra fidèlement les observations qui lui avoient été communiquées : Et il n'oublia rien lui-même de ce qui lui vint dans l'esprit pour accommoder cette instruction à toutes sortes de personnes.

Ce fut dans cette vûë qu'il toucha quelque chose de la civilité des Dames, sachant bien que comme elles sont naturellement modestes, c'étoit assez que de leur marquer en général quelques principes, pour leur donner lieu de suppléer elles-mêmes au reste. Outre que la plupart des préceptes que l'on donne aux hommes, peuvent servir pour les femmes.

Au reste, il seroit fort inutile de dire ici combien la Civilité est nécessaire à un honnête-homme ; puisque l'expérience nous montre qu'elle est même tellement le propre de l'esprit humain, comme la raison est le propre de l'homme, que de même que la raison marque qu'il n'est point brute, la Civilité prouve de même invinciblement que les bê-

AVERTISSEMENT.

tes n'ont point de raison. Car nous faisant voir par tous leurs mouvemens qu'elles ne connoissent ni la bienséance, ni l'honnêteté, ni l'ordre, ni la modestie, ni la propreté, ni la convenance des choses & des actions; qu'elles ne le connoissent, dis-je; ni ne le peuvent pas connoître; il ne faut point d'autres preuves pour en conclure, qu'elles n'ont point d'ame raisonnable.

Or on laisse à juger sur ce principe, quel nom on peut donner aux hommes qui n'ont point de civilité, ni d'honnêteté: & combien peu les personnes grossières & mal élevées different de l'espece qui n'a point de raison. Mais il vaut mieux guérir les défauts de notre prochain que leur insulter.

Et c'est pour cela que l'on donne ici les regles de l'honnêteté, afin que les personnes de bon naturel qui n'ont pas la commodité ni le moyen de venir à Paris ou à la Cour; (a) puissent les apprendre sans peine & en peu de tems.

Mais aussi afin que cela se pût faire avec encore plus de succès, il seroit à souhaiter que l'on voulût veiller sur les enfans, & leur rendre par de bons principes de morale, l'esprit docile & susceptible des préceptes de la vie du mon-

(a) Non cui-
vis homini
contingit ad-
ire Corinthum.
Hor. Epist.
Lib. 1. Epist.
27.

P R E M I E R

de : autrement c'est jeter de bon grain dans les ronces ; c'est semer des terres incultes. Il y a un Livre qui traite de *l'Education des Enfans*, imprimé depuis quelque tems, qui peut être d'un très-grand secours à ceux qui en ont à élever.

Et pour ceux qui ont le jugement plus mûr, il est bon de les avertir de lire toujours conjointement avec cette instruction, un Traité imprimé depuis quelques années, intitulé *l'Education d'un Prince*. Il est composé de divers Ouvrages de deux des plus grands génies de ce siècle ; & il est absolument nécessaire que les personnes dont nous parlons, le lisent pour se former l'esprit avec ces belles connoissances. Il faut qu'ils tâchent de pratiquer les vertus qu'ils y apprendront, autant qu'elles auront de rapport à leur condition : afin que la Civilité soit soutenuë de principes solides, & qu'elle serve d'ornement à leur sagesse ; au lieu que sans cela elle ne serviroit que de couverture à leur peu de mérite.

Mais sur tout il est important qu'ils lisent, & qu'ils étudient soigneusement le *Traité de la Civilité Chrétienne*, lequel se trouve si à propos inséré dans le même Livre, pour établir plus solidement les principes de la Civilité commune, qu'on

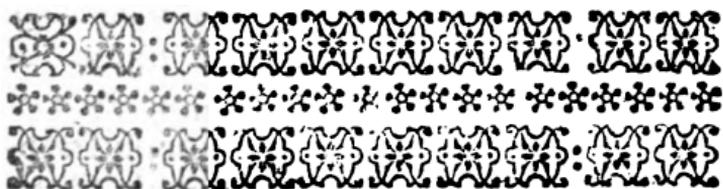
AVERTISSEMENT.

peut dire que ces excellens Maîtres sont comme venus d'eux-mêmes à notre secours.

Car leur Traité servant pour la théorie & les principes généraux de la Civilité, & le nôtre pour la pratique & le détail particulier de la bienséance, ces deux pieces sont ensemble comme un ouvrage complet sur cette matiere ; si toutefois le nôtre, qui n'est fait que de matériaux simples, peut former une piece d'Architecture dans le corps de cet édifice, & avoir du rapport avec un ouvrage qui est enrichi & rehaussé de pierres exquises & précieuses.

Quoiqu'il en soit, comme c'est en quelque façon exceller que de les suivre, nous avons nous-mêmes inséré dans un des Traités qui accompagnent celui ci, sous le titre de *l'Art de bien employer le tems en toutes sortes de conditions*, toutes les maximes qui servent à l'éducation des enfans, depuis la mammelle jusqu'à ce qu'ils soient maîtres d'eux-mêmes.





II. AVERTISSEMENT.

LEs mêmes personnes qui avoient engagé l'Auteur à mettre au jour ce *Traité de la Civilité*, lui ayant demandé un second *Traité*, qui fût comme l'accomplissement de celui-ci, il n'a pû les refuser ; sçachant lui-même qu'il n'y a point de travail mieux employé que celui qui peut contribuer à former l'esprit, & à regler les mœurs de ceux qui en ont besoin. Vous donnez, ont ils dit, des maximes pour vivre avec les honnêtes gens ; mais quelles mesures gardera-t-on avec les gens incommodes, brusques, querelleux, violens.

En effet, le monde est composé de bons & de mauvais : & il semble que quiconque entreprend de proposer des regles pour bien vivre avec le monde, n'a executé que la moitié de son dessein, de n'en avoir donné que pour vivre avec les bons & les raisonnables ; il semble, dis-je, que pour s'en acquitter parfaitement, il doit en donner aussi pour

71. A V E R T I S S E M E N T.

bien vivre avec les gens fâcheux & déraisonnables,

Cette raison si convainquante ayant donc persuadé l'Auteur, il a fait une suite à ce Traité de la Civilité, sous le titre de *Traité du point d'honneur*, pour achever de donner les moyens de se conduire honnêtement avec toutes sortes de personnes.

Ainsi on a maintenant un corps entier de morale, que l'Auteur a divisé en trois parties, pour répondre à autant de différens états de la vie des personnes séculières.

Le premier devoir étant de bien vivre les uns avec les autres; on en verra les moyens dans ces deux Traités; j'entens celui de la *Civilité*, & celui du *Point-d'honneur*, ou des *Regles pour converser & se conduire sagement avec les incivils & les fâcheux*.

Le second devoir qui est de se bien acquitter de sa profession, est contenu dans le *Traité de l'Art de bien employer le tems dans toutes sortes de conditions*.

Et le troisième devoir étant de bien vivre dans le Mariage, l'Auteur en donne les regles dans le Traité qui porte pour titre, *Moyens d'entretenir la Paix dans le Mariage*; ensorte que ces qua-

VI. AVERTISSEMENT.

tre Traités, qui regardent en général, & comprennent ensemble toutes les actions de la vie civile, seroient imparfaits l'un sans l'autre, puisqu'il ne suffit pas d'être honnête homme en une partie de nos mœurs, mais qu'il faut l'être aussi dans toutes les autres, pour l'être véritablement.





NOUVEAU TRAITÉ
D E
LA CIVILITÉ
QUI SE PRATIQUE
EN FRANCE
PARMI LES HONNÊTES GENS.

CHAPITRE PREMIER.

*De quoi il s'agit dans ce Traité, & en quoi
consiste la Civilisé.*

LA Civilité, dont nous préten-
dons donner ici des regles, n'est
que la modestie & l'honnê-
teté que chacun doit garder
dans ses paroles & dans ses actions : car il
n'est pas question, ce me semble, de la bon-
ne grace ou d'un certain air & attrait, qui
est comme naturel dans les actions de cer-
taines personnes, lesquelles ont un ta-

ent particulier de la nature pour plaire en tout ce qu'elles font, & pour ne déplaire jamais quoi quelles fassent. On ne sçauroit donner de préceptes certains pour s'acquérir cet heureux agrément; puisque c'est une pure libéralité de la nature (a).

(a) Gau-
deant bene
nati.

La Civilité
doit venir de
l'intérieur.

Mais comme c'est fort peu de chose de plaire seulement aux yeux du corps, si nous n'avons en même tems le bonheur de plaire aux yeux de l'ame; ce n'est pas non plus ce charme extérieur que nous devons seulement rechercher, comme le principe de la véritable politesse: nous devons aspirer à quelque chose de plus solide, qui marque la bonne disposition du dedans, plutôt que la belle disposition du dehors.

En effet, si nous nous attachions seulement à cette bonne grace extérieure, il se rencontreroit que ceux (b) qui ont quelque remarquable incommodité corporelle passeroient pour des monstres dans la vie civile; au lieu que s'ils ont l'ame belle & bien cultivée, leurs actions peuvent être aussi agréables, que celles des personnes les mieux faites.

(b) Neque enim solum corporis qui ad naturam apti sunt, sed multò etiam magis animi motus probandi, qui item ad naturam accommodati sunt. Cic lib. 1. Off. Ce qui fait la Civilité.

Je trouve donc que pour établir les règles de la véritable politesse, il ne faudroit que bien déduire celles de la bien-
séance

féance. Or cette bienséance n'étant autre chose qu'une certaine modestie ou pudeur honnête, qui doit accompagner toutes nos actions : c'est proprement de cette vertu qu'il seroit à propos de parler, si nous en étions capables ; puisque ce seroit enseigner tout d'un tems le moyen d'acquérir cette politesse & cet agrément qui sçait si bien nous concilier l'affection & l'applaudissement du monde (a).

(a) Modestia est per quam pudor honestatis clarum & est bilem comparat. autem cori-tatem.

Cic. *Reb.*

CHAPITRE II.

La définition, les circonstances & les différentes especes de la Civilité.

LES Anciens l'ont définie : (b) une science qui enseigne à placer en son véritable lieu ce que nous avons à faire ou à dire. Or nous ne sçaurions pratiquer cette science, si nous n'observons exactement les quatre circonstances qui suivent. La première est, de se conduire chacun selon son âge & sa condition. La seconde, de prendre toujours garde à la qualité de la personne avec laquelle on traite. La troisième, de bien observer le tems. Et la quatrième, de regarder le lieu où l'on se rencontre. Ces regles qui vont à se connoître soi-même, à connoître les autres, à observer

(b) Scientia eorum rerum quæ agentur aut dicuntur loco suo collocandatum.

Cicellib. *1. D. 1.*

B.

les lieux & le tems sont si nécessaires, que si l'une des quatre manque, toutes nos actions de quelque bonne intention qu'elle partent, paroissent inciviles & difformes.

*De quelle
Civilisé on
entend traiter
ici.*

Mais il seroit bien difficile de donner des regles si exactes de la modestie, qu'elles pussent se rapporter à tous les hommes: en général, à tous les lieux du monde, & à tous les tems de la vie. On sçait que ce qui est bienséant chez quelques nations, est ridicule chez d'autres: que ce qui est agréable, & quelquefois même édifiant en un pays, est offensant & scandaleux dans un autre: enfin que ce qui est à propos en un certain tems, déplaît & importune bien souvent un moment après.

A cause donc de cette variété, nous nous terminerons à traiter seulement de la bienséance qui peut être en usage parmi des Chrétiens, & particulièrement en France: & nous tâcherons ensuite par quelques divisions & par quelques exemples, d'en faire voir plus distinctement la pratique.

Au reste, pour ce qui regarde les ambassades ou autres cérémonies publiques, soit en France, soit dans les pays étrangers, on en peut consulter les cérémoniaux, & ceux qui ont voyagé, ou qui en sçavent la pratique & l'usage, pour ap-

prendre d'eux à se conduire en ces occasions.

Qui pourroit en effet marquer ici les mœurs de toutes les différentes nations, vers lesquelles les jeunes gens que nous prétendons instruire peuvent faire voyage ? & quelles regles de civilité en peut-on donner, puisque les unes n'en ont point du tout, si on les compare à la Civilité Françoisé ; que les autres en ont de toutes différentes, & dont l'idée corromproit plutôt l'esprit de cette jeunesse, qu'elle ne l'édifieroit ; & que les autres enfin en ont, pour ainsi dire, trop. Toutes leurs manieres sont si compassées, si étudiées & si réglées, que c'est comme se mettre en métier, que de vouloir les apprendre : outre que de les sçavoir, ce n'est nullement sçavoir la Civilité : elle doit être naturelle, puisqu'elle n'est autre chose que la modestie, qui ne prescrit pas le nombre des pas, ni certaines paroles affectées comme l'hypocrisie, mais qui remplit l'esprit d'un mépris chrétien de soi-même, & d'une estime pour tous les autres.

Il ne faut donc pas se mettre en peine de ce que nos jeunes gens n'apprendront point toutes ces différentes cérémonies dans ce Livre ; on est assuré que pourvu qu'ils puissent bien apprendre cette mo-

deffie , dont nous voulons traiter, qui est la véritable civilité, ils ne passeront point pour incivils en quelques lieux du monde qu'ils aillent ; & qu'ils seront au contraire civils en tout pays , s'ils le sont à la mode de France.

Premiere source ou cause éloignée de la Civilité, qui est l'humilité.

Pour le dire en peu de mots, cette modestie, dont nous entendons parler , n'est autre chose , à le bien prendre , que l'humilité. Je sçai bien, & nous en avons l'expérience tous les jours , qu'il y a quantité de personnes qui passent dans le monde pour fort civiles & fort honnêtes , & qui toutefois ne sont pas humbles , couvrant sous cette modestie apparente beaucoup de vaine gloire & d'amour propre :

(a) L'Humilité n'est souvent qu'une feinte soumission , dont on se sert pour soumettre les autres : c'est un artifice de l'orgueil, qui s'abaisse pour s'élever : Et bien qu'il se transforme en mille manieres, il n'est jamais mieux déguisé & plus capable de tromper, que lorsqu'il se cache sous la

(a) mais toujours s'ils n'ont pas d'humilité, ils font semblant d'en avoir ; & cela même sert de preuve aux principes que nous établissons , & fait voir que l'on ne peut être modeste si on n'est humble ; ou que la modestie n'est autre chose que l'humilité : Dieu ensuite juge de la sincérité ou de la fausseté du cœur. Et il en juge en sorte que nous voyons qu'il confond ces âmes doubles, en ce que , quelque étude qu'elles apportent à se cacher sous cette humilité feinte , on les découvre toujours , & on les suit & tous leurs pièges. C'est donc la véritable humilité qui

doit être le fondement de nos actions.

Si cette vertu est bien pratiquée, je dis même par les personnes de la première qualité, le rang que l'on tient, ou de la naissance, ou de la fortune, n'en exemptant personne: & les grands n'étant véritablement grands au yeux des Sages, qu'autant qu'ils sont humbles & vertueux; si, dis-je, cette humilité est bien pratiquée, on pratiquera bien ces règles; parce qu'elle n'est autre chose que l'honnêteté & la modestie dont il s'agit.

Cette vertu consiste non seulement à ne présumer rien d'avantageux de soi-même, mais aussi à préférer sur toutes choses la satisfaction & la commodité des autres à la sienne propre; jusqu'à avoir de l'horreur pour tout ce qui peut fâcher ou désobliger quelqu'un; c'est être véritablement modeste que d'être dans cette disposition. Et comme ce dernier sentiment vient de la charité qui nous porte à regarder en toutes choses les autres comme nous-mêmes; c'est-à-dire, à leur faire & à leur vouloir du bien, & à ne faire ni ne vouloir du mal à personne: il s'ensuit que la Civilité d'un Chrétien est cet air charitable & honnête, qui exhale, pour ainsi dire, de l'humilité fondée sur la charité chrétienne.

figure de l'humilité.

Reflux. mor.
284

Ce que c'est
que l'humilité.

(a) Modestia provenit ex quadam dulcedine affectus, quæ quis horret omne quod potest alium contristari.

S. Th. 2. 2.
quæst. 157.
art. 1.

Justitiz partes sunt non violare hominum; verum etiam non cõcedere.
C. de. 1. off.

Les effets le montrent visiblement : comme il n'y a rien qui rebute davantage, & qui soit plus insupportable que l'orgueil & la vanité qui vient de l'amour propre, lequel n'aime personne, il n'y a rien au contraire qui soit plus agréable, plus touchant & qui gagne plus le cœur, que l'affabilité & la soumission, ou ces sentimens & ces démonstrations humbles & charitables, de bonne volonté. C'est un caractère que Dieu a imprimé dans toutes les vertus, qui émanent de lui, de frapper les yeux & d'attendrir le cœur de ceux qui les voyent pratiquer : mais sur-tout il a revêtu de cette gloire l'humilité & la charité.

De-là vient même, que quelque défaut d'adresse qui se rencontre dans les actions des personnes humbles, modestes & charitables ; elles ont néanmoins l'avantage, que bien loin que l'on s'en choque, on le prend en bonne part, & on l'excuse ; au lieu que de quelque politesse qu'un homme fier, superbe & dédaigneux accompagne ce qu'il fait, tout déplaît, tout offense.

La modestie est donc l'effet de l'humilité fondée sur la charité, comme la bienséance de nos actions est l'effet de notre modestie.

C H A P I T R E I I I

De la fausse confiance, qui est directement opposée à la Civilité.

NOUS venons de voir dans le Chapitre précédent, que parmi les orgueilleux il y en a quelques uns qui sont civils, & d'autres qui ne le sont point. C'est ce que nous allons éclaircir dans celui-ci ; de peur que l'on ne croie, que nous nous soyons contredits, & afin tout d'un tems d'ôter de notre chemin un mauvais principe, qui empêcheroit que les regles que nous allons nous prescrire, ne fissent d'impression sur notre esprit.

L'orgueil, qui est une idée que l'amour propre fait naître en nous, de notre mérite, & qui nous porte à croire, que nous sommes au dessus des autres hommes, est l'ennemi naturel de la civilité, ainsi qu'on peut le juger des principes incontestables que nous venons d'établir. Il est impossible, proprement parlant, qu'un orgueilleux soit civil ; puisque de dire qu'il est civil, c'est la même chose que de dire qu'il est humble, ce qui est une contradiction manifeste.

Que l'orgueil est la cause de cette confiance, & ce que c'est.

Cependant, comme nous venons de di-

*D'où vient
que des or-
gueilleux sont
humbles.*

re, nous voyons ce paradoxe en la per-
sonne de plusieurs ; ils sont humbles ,
quoiqu'ils soient orgueilleux ; mais ils
ne sont humbles , que parce qu'ils ne sont
simplement qu'orgueilleux. L'orgueil
tout seul, ou réduit à ses propres forces,
se sent trop foible pour donner la loi ; il
est contraint de se faire violence , mais
aussi-tôt qu'il est secondé , il leve le
masque , il redevient lui-même. Il en est
ici comme des autres passions ; elles sont
foibles toutes seules ; mais d'abord que
l'une vient au secours de l'autre , la force
se redouble , & elles entreprennent. L'a-
mour de la gloire , par exemple , vou-
droit bien gagner des batailles , mais il
demeure sans effet s'il est tout seul : est-il
soutenu par le courage ou la hardiesse , il
ne considère plus le danger.

Il en est de même de l'orgueil quand
il est seul : il est comme un ennemi désar-
mé qui s'humilie , qui donne de bonnes
paroles , qui demande quartier : & c'est
le caractère de tous les orgueilleux , qui
sont dans l'indigence , ou qui ambition-
nent quelque avancement. Il n'y a sorte
de soumission qu'ils ne fassent pour par-
venir à leurs fins ; y sont-ils parvenus ,
ils deviennent fiers , arrogans , insolens ,
méprisans. C'est cet avantage qui leur en-
fle

fle le cœur, ou qui leur donne la confiance de tout entreprendre : & par conséquent, c'est, si nous y prenons garde, cette confiance, qui se joignant à l'orgueil, rend les personnes orgueilleuses, inciviles.

Cette confiance vient de la possession de certaines choses qui donnent naturellement de la présomption : c'est pourquoi elle n'est que l'orgueil même ; mais c'est un orgueil qui augmente ses forces par l'idée de ces choses, qui viennent de dehors ; de la même manière que nous voyons arriver à un feu dans lequel on jette de l'huile. C'est bien le même feu, mais cette huile redoublant les forces de ce feu, il semble que ce soit un nouveau feu, qui vient se joindre à celui-là.

Une personne orgueilleuse qui aura de la naissance, s'imagine que la civilité le dégrade, & on la voit se faire une extrême violence, quand il faut qu'elle ploie devant une personne éminente ; elle ne se soumet qu'en colère, & c'est l'avantage de cette naissance qui donne à son orgueil la confiance d'être incivile.

Une personne qui croit avoir de la doctrine, croit en même-temps, si elle s'aime dans son talent, que c'est se faire injure, que d'être civile : tant son orgueil prend de confiance de cette littérature.

Ce qui nourrit l'orgueil dans plusieurs personnes.

C

Un homme qui sçaura qu'il passe dans le monde pour avoir une vertu singuliere, croira, s'il applaudit dans cette réputation, que c'est à lui-même, à qui on doit du respect, bien loin d'en devoir rendre à personne; & c'est son orgüeil, qui se sentant si puissamment armé lui remplit l'esprit de cette confiance.

Une personne qui se croira belle & bien faite sera fiere & dédaigneuse, s'imaginant de même que c'est à elle à recevoir des adorations, & non pas à en rendre; & c'est son amour propre, qui se voitant secondé par la beauté, qui se croit elle-même toute puissante, s'anime de cette confiance.

Un homme qui se sent beaucoup de bien, ou qui a quelque Charge qui lui donne du crédit, rendra, à la vérité, des devoirs à une personne élevée: mais ce seront des devoirs qu'il rendra froidement, dédaigneusement, à sa commodité, ou enfin parce qu'il ne pourra pas éviter de les rendre; & cela viendra de ce que cette ame naturellement orgueilleuse se fortifie de l'assurance que lui donne le grand bien qu'elle possède, & le poste qu'elle occupe.

Un homme orgueilleux qui se sentira appuyé de la faveur de quelque Puissance &

s'enfle de tant de confiance, que bien loin de rendre aucunes honnêtetez à personne, il se croit obligé pour répondre à sa fortune, d'insulter indifféremment tout le monde.

Et c'est de la même source que vient la confiance de ceux qui sont dans le manie- ment des affaires. Ils se confient au be- soin qu'ils croient que l'on a de leurs personnes; & faisant de cet empressement un point de vanité, ils en prennent occa- sion, ou de ne pas regarder les gens, ou de reconnoître leurs soumissions avec tant de négligence, que personne ne se sépare d'eux qu'en se croiant offensé.

Enfin l'amour propre qui n'inspire pas cette confiance de même maniere en tous les hommes, se sert même du naturel seul d'un homme, pour le détourner des de- voirs de la société. Par exemple, une per- sonne paresseuse, ou qui n'aime que son plaisir, se tient contente de sa maniere; & la confiance qu'elle a en ce qu'elle se croit capable de se satisfaire elle-même, lui fait regarder le reste du monde avec noncha- lance, & toutes les assiduites & les té- moignages d'honnêteté comme de veri- tables croix.

Or ces personnes-là ne s'arment toutes que d'une fausse confiance. Déjà c'est une

Faux principes des orgueilleux.

faute palpable de dire, qu'un honnête homme, ou un Chrétien puisse prendre de telles confiances, qui l'exemptent de s'humilier. C'est-là le naturel des démons : avec cela il est faux que l'on puisse prendre confiance, ou sujet de s'élever en toutes ces choses-là : puisque la plûpart nous viennent, sans que nous y contribuions. Nous n'avons aucune part à notre naissance & à notre beauté ; je veux dire que nous ne nous faisons point naître tels qu'il nous plaît ; & ainsi il est ridicule d'en tirer vanité.

Véritablement nous contribuons à notre doctrine & à notre vertu ; & nous pouvons avoir contribué à acquérir les biens, les charges & la faveur que nous possédons : mais c'est en vain que nous estimons cette doctrine, cette vertu, ces biens, ces charges & cette faveur capables de nous élever, puisque tout cela n'est rien moins qu'un sujet de nous élever. Être savant & être orgueilleux, c'est être ignorant ; être vertueux & être superbe, c'est être scelerat ; être riche & être arrogant, c'est ne voir pas plus loin que son nez ; & ainsi du reste. La confiance la plus légitime que l'on pourroit prendre, doit venir du véritable mérite. Toutes ces choses concûës dans le sens que les çonçoi-

vent ces personnes-là , ne font point le véritable mérite ; elles ne peuvent donc pas être capables de donner de la confiance.

Qu'est-ce donc , me direz-vous , qui fait le mérite ? C'est la vertu , & c'est celle même qui doit obliger ces personnes-là à être civiles. Si la vertu fait le mérite : si la vertu est la même chose que l'humilité & que la charité ; & si la Civilité n'est qu'un rejetton de l'humilité & de la charité , il est visible que ces personnes-là doivent nécessairement être civiles , quand même dans le fond elles ne seroient point vertueuses. Elles le doivent , dis-je , si elles prétendent se faire de leurs avantages un mérite.

Mauvais effets de la confiance orgueilleuse.

La chose parle d'elle-même : un homme de qualité incivil , passe pour toute autre chose dans le monde , & semble par-là désavouer ses titres.

Un sçavant mal élevé & suffisant , tourne lui-même sa doctrine en ridicule.

Un vertueux arrogant est haï de Dieu & des hommes.

Une belle personne , mais méprisante & glorieuse , est le rebut du monde , elle qui croit voir le monde à ses pieds.

Un homme riche & superbe , est un animal insociable , & une statuë d'or , que personne n'encense qu'à regret.

Un Officier d'une gravité immobile & dédaigneuse passe pour un spectacle.

Un homme de faveur qui en abuse , est regardé comme le fleau de tous ceux qui ont affaire à lui.

Un homme empressé , incivil , se tourne lui-même en dérision.

Un homme sensuel , qui n'a considération que pour lui-même , passe pour tout autre chose que pour un homme.

*Bons effets
de la Civilité.*

Tout au contraire , ce même homme est-il civil , est-il commode , chacun l'aime , quoiqu'il n'ait aucun véritable talent pour se faire aimer.

On ne cesse pareillement de louer & d'admirer un homme , qui sans s'arrêter à l'embarras des affaires , n'oublie ni la personne , ni les autres , & répond aux devoirs qu'on lui rend ; sinon par de pareils devoirs , ce que ses occupations ne lui permettent pas ; du moins par tout le plus d'honnêteté qu'elles lui permettent.

On s'intéresse de même dans la faveur d'une personne que l'on voit ne s'enorgueillir point. On regarde cette faveur comme un effet de justice : & ce qui excite l'envie à l'égard de ceux qui en prennent sujet de se méconnoître , fait naître ici la joie. On célèbre cette conduite honnête comme un prodige.

C'est la même chose à l'égard d'un Officier, dans lequel on voit de l'humanité, de la douceur, de la charité, des manières civiles & obligeantes; on le revere plus par ce caractère, que par celui de la Charge.

Un homme riche, qui est honnête homme, commode & bien-faisant, est un trésor, qui vaut plus que tous les trésors qu'il possède; chacun le bénit, & voit ces richesses en si bonnes mains, chacun lui en souhaite encore plus qu'il n'en a.

Quels charmes une beauté n'a-t-elle pas lorsqu'elle est humble, qu'elle est honnête & bonne? tout plaît en elle: tous les cœurs sont à elle; tous les vœux ne se font que pour elle.

Un homme qui marque par ses actions avoir de la vertu, & qui se distingue particulièrement par son humilité, par sa bonté, par sa charité, est regardé de tout le monde comme un miracle.

Un homme sçavant, qui par sa modestie croit en lui-même, que tout ce qu'il sçait n'est rien en comparaison de ce qu'il ignore: & qui pour cette raison ne présumant rien de sa personne, est civil, honnête, accommodant envers tout le monde, est chéri & estimé de tout le monde.

Enfin un homme de naissance, qui

ajoute la conduite à ce jeu de hazard, & qui tâche de se rendre illustre par la vertu, & sur tout par l'humilité & la charité est comme une pierre précieuse, qui brille parmi les autres.

Fuir ces fausses confiances, en emportant la véritable Civilité.

Il faut donc fuir ces vaines confiances qui fomentent l'orgueil, & qui étouffent dans l'ame tout le germe qu'il pourroit y avoir d'honnêteté; & il faut même détester les fausses apparences de civilité, qui deshonnorent & couvrent à la fin de confusion la personne qui les pratique. En un mot, il faut se graver dans l'esprit ce précepte; que la Civilité doit, comme nous avons déjà dit, être immuablement fondée sur la vertu; & qu'ainsi l'orgueil, la fausse confiance & l'hypocrisie sont ses ennemis capitaux, mais particulièrement la confiance, qui enfle & anime l'orgueil.

C H A P I T R E I V.

Du respect, qui est la cause immédiate de la Civilité.

Après avoir détruit ce qui détruit en nous la Civilité, & après avoir fait voir la cause éloignée de la Civilité, il est à propos à présent de parler de la cause prochaine: il y a toujours dans toutes les

productions une double cause. La cause éloignée de l'homme, par exemple, est Dieu : la cause prochaine de l'homme, sont les pere & mere. La cause éloignée de la Civilité est la modestie, qui a elle-même, comme nous venons de voir, pour cause, l'humilité & la charité ; & sa cause prochaine est la bien-séance, qui tire son origine du respect. Comme Dieu crée l'homme, qui est la cause & le pere d'un autre homme ; la modestie produit le respect, qui est le pere de la bien-séance, d'où vient la civilité.

Par l'humilité nous connoissons & sentons notre peu de vertu & de valeur, par rapport au mérite des autres. Par la charité nous ne nous aimons que par rapport à l'amour dont nous aimons notre prochain ; & ce sont deux sentimens qui forment en nous la modestie, qui est *un sentiment de l'ame, qui fait que nous nous estimons, & aimons nous-mêmes, & les autres dans la juste mesure que nous devons.*

D'où vient la modestie, qui forme le respect ; & ce que c'est.

Lorsque ce sentiment regarde les autres, nous l'appellons respect, comme qui diroit égard & considération pour quelqu'un.

Il y a deux sortes de respects, le respect que l'on peut appeller commun, parce qu'il se doit par tout à tous, selon dif-

Deux sortes
de respects.

Respect com-
mun, ce que
c'est.

férens degrez. L'autre est particulier, parce qu'il ne se doit qu'à certaines personnes.

Le respect commun est un sentiment naturelle de nous-mêmes à l'égard de ceux que nous croions dignes de notre soumission & de notre amour. Ce sentiment est naturel en nous : & Dieu nous jette les semences dans l'ame , aussi-tôt qu'il nous crée ; parce que nous créant pour vivre en société ensemble , & cette société ne pouvant pas subsister sans ordre , ni cet ordre s'établir entre choses égales , qu'en se soumettant les unes les autres ; la nature toute seule nous montre qu'il est juste , que le plus jeune , par exemple , se soumette au plus vieux , le moins intelligent & le moins excellent , à celui qui l'est plus : de même , parce que cette société ne peut se maintenir , si ceux qui la forment ne s'aiment , sur ce principe que pour s'unir , il faut compatir ensemble , & que pour compatir ensemble il faut s'aimer ; Dieu a pareillement imprimé dans nous des sentimens naturels d'amour les uns pour les autres ; & comme en effet c'est le plus fort lien de la société , parce qu'il est le plus volontaire , Dieu a voulu créer les hommes d'une manière que cet amour pût être perpétuel dans l'homme. Il l'a naturellement fait foible , nud , pauvre , en sorte qu'un

homme est comme obligé par force, d'aimer un autre homme, pour le besoin continuel qu'il en a. Ainsi on aime naturellement ceux qui nous font du bien, ou ceux qui nous en peuvent faire ; & comme la vertu est le témoignage le plus sensible d'une volonté bien-faisante, on aime souverainement la vertu dans les autres, c'est-à-dire, par dessus toutes choses ; & ceux-là même qui n'ont rien à attendre d'un homme vertueux, l'aiment par ce principe naturel : & parce qu'ils sont assurez que s'ils en avoient besoin, ils en recevroient tout le secours dont ils seroient capables, c'est ce qui naturellement produit & maintient la charité parmi les hommes : & c'est en quelque façon ce même intérêt qui cultive la soumission & la déférence parmi eux. Il est comme naturel de déférer à ceux dont on attend quelque bien.

C'est donc ce que la nature nous inspire d'elle-même ; mais comme Jesus-Christ est venu perfectionner en nous ces sentimens naturels, il nous a fait voir que ce respect n'est pas introduit parmi les hommes, pour avoir en vûë l'intérêt, mais pour unir les membres de Jesus-Christ entr'eux ; & qu'ainsi il ne devoit pas se distinguer, selon la différence des personnes

mais qu'il se devoit rendre indifféremment à tous, sur ce fondement que nous sommes tous freres par le Christianisme. C'est cette admirable regle que S. Paul nous donne en commandant à chacun de nous (a) d'avoir pour son prochain une affection & une tendresse de frere, en nous prevenant les uns les autres par des témoignages d'honneur & de déférence. Ce qui fait voir que l'esprit du Christianisme est un esprit de civilité & de respect; car comme l'amour & la soumission forment cette espece de respect, le même Apôtre ne cesse de nous prêcher cet amour & cette soumission: (b) *Ne demeurez, dit-il encore, redevables que de l'amour qu'on se doit toujours les uns aux autres.* (c) *Supportons les foiblesses des infirmes, & ne cherchons point notre propre satisfaction.* (d) *Soumettez-vous aux uns aux autres dans la crainte de Jesus-Christ.* (e) *Que chacun par humilité croie les autres au-dessus de lui.* Ce respect chrétien, qui doit accompagner toutes les paroles & toutes les actions des Chrétiens, est le respect commun.

Le respect particulier est celui que l'on rend aux personnes qui ont quelque caractère de grandeur & d'autorité comme juridique sur nous; car à l'égard de ces sortes de personnes, le respect est mêlé non

*a Rom.
XII. 10.*

*b Ib. XIII.
8.*

c Ib. XV. 1.

*d Ephes. V.
21.*

*e Phil. XI.
1.*

Respect particulier; ce que c'est.

seulement de soumission & d'amour , mais aussi d'admiration & de crainte. Nous regardons avec admiration, c'est-à-dire ici, ravissement d'esprit, leur excellence, leur grandeur; & nous craignons leur autorité & leur pouvoir.

C'est de cette qualité que doit être le respect que nous devons à Dieu : si ce n'est que ce respect doit encore surpasser tous les autres respects; car comme rien au monde, je veux dire, ni dans le ciel, ni sur la terre, ne se peut penser de si grand que Dieu; comme rien ne se peut concevoir de si bon que Dieu, rien s'imaginer de si puissant que Dieu, nous devons avoir pour Dieu tout le respect que l'ame de l'homme est capable de concevoir; puisque Dieu comprend en un degré souverain tous les motifs qui peuvent faire naître du respect en nous. Et ce respect a encore ceci de particulier, que tout le monde y est obligé, grands ou petits, sujets & souverains; enfin toute la nature doit révérer cette souveraine Majesté.

Le respect que nous devons aux personnes souveraines, est pareillement un respect particulier; parce que nous ne considérons pas seulement leur élévation & les grands biens que nous en recevons, mais aussi l'autorité absolue, dont ce ca-

ractere sacré est revêtu ; où il faut com-
prendre tous ceux à qui le Souverain met
son autorité entre les mains.

Il faut dire la même chose du respect
que nous devons à nos peres & meres. La
nature qui leur donne préséance & auto-
rité sur nous , & les grands biens dont
nous leur sommes redevables , ne permet-
tent pas à des ames saintes , d'avoir pour
eux un respect commun : & sous le nom
de peres & meres sont compris tous ceux
qui exercent sous une pareille autorité ,
ou un pareil gouvernement qu'eux.

*Comment
s'exprime le
respect.*

Maintenant tous ces respects se mani-
festent au dehors dans la société civile par
certains devoirs , qui s'expriment par les
paroles & les actions , selon les loix que
la raison de l'homme s'est prescrite. Cette
raison suivant les principes de la nature ,
de l'honnêteté , dont la nature a jetté les
semences dans l'ame de l'homme , & le
rapport que l'usage a introduit dans les
choses , a fait ces regles. Ces regles sont
ce que l'on appelle bien-séance , & la
pratique de ces regles s'appelle Civilité ;
hors que cette même bien-séance nous ap-
prend par une de ses regles , que quand il
s'agit des devoirs qui regardent le respect
particulier , il faut donner à l'effet le
nom de la cause : je veux dire , qu'au

lieu , par exemple , d'appeller les devoirs qu'il faut rendre à des personnes qui ont autorité sur nous , des civilitez ; il faut retenir le nom de la cause , & les appeller des respects.

Ainsi donc , la Civilité vient de la bien-séance. La bien-séance vient du respect : le respect se forme de la modestie ; la modestie est un rejetton de l'humilité & de la charité , & tout ensemble un composé de l'admiration & de la crainte ; ce qui suffira pour donner en général une idée des causes de la Civilité. Nous l'allons maintenant traiter dans le détail.

*D'où vient
régulièrement
la civilité.*

CHAPITRE V.

*Du discernement de ce qui est bien-séant ,
d'avec ce qui ne l'est pas , selon l'usage.*

LA première règle de la bien-séance ; est de savoir faire le discernement de ce qui est honnête & convenable , d'avec ce qui ne l'est pas : car bien qu'un homme eût l'ame humble , charitable , modeste & très-respectueuse , si avec cela il étoit stupide , ou qu'il voulût faire le singulier , il ne passeroit jamais ni pour modeste , ni pour respectueux , ni pour

Pour le second, il faut sçavoir que cet usage est formé tant du consentement général des honnêtes gens, que par la bien-séance même, dont la nature a donné les premières regles. Cet usage se l'est proposé comme son guide & son modèle, pour la suivre dans les choses qu'elle-même nous suggere être bonnes & honnêtes; & pour imiter sa pudeur & sa retenue dans celles qu'elle juge indécentes. (a)

Elle nous a, par exemple, tellement obligés de nous conduire selon les talens qu'elle nous a donnés, (b) que si nous prétendons passer les bornes, en nous contrefaisant, soit dans la parole, soit dans l'action, comme il arrive en plusieurs, qui se font la voix languissante, ou la langue grasse, & qui affectent un certain marcher & des gestes qu'ils n'ont point de la nature, la contrainte & l'irrégularité paroissent aussi tôt, & l'amour que l'on a pour la simplicité y fait trouver une indécence qui rebute, & qui choque.

De même la nature ayant voulu cacher certaines parties de notre corps, & certaines actions; le consentement & l'usage s'accordent tellement à les tenir cachées pour garder l'honnêteté, que celui-là passeroit pour le plus deshonnête du monde.

Que la nature donne les premiers preceptes de la Civilité.

a Quod si sequamur duces naturam, nunquam aberrabimus.

Cic. ib.

b Admodum autem tueda sunt sua cuique non vitiosa, sed tamen propria, quo facilius decorum tuetur. ib.

On n'est jamais si ridicule par les qualitez que l'on a, que par celles que l'on affecte d'avoir.

Res. mer.

c Id maxime quemque decet, quod est eiusque suum maxime. Cic. ib.

In omni genere que sunt recta & simplicia laudantur. *ib.*

L'imitation est toujours malheureuse. Et tout ce qui est contrefait déplaît avec les mêmes choses qui charment, lorsqu'elles sont naturelles.

Res mor.

a Quæ enim natura occultavit eadem omnes qui sane mente sunt, remouent ab oculis, ipsi que necessitati dant operam, ut quam occultissime pas-

scant.
Sic. Ib.

qui découvreroit publiquement ce qui ne se doit point découvrir, ou feroit quelques actions, & profereroit quelques paroles, pour les exprimer contre l'honneur, pour ainsi dire, & la pudeur de la nature (a).

Pour les autres actions dont la nature ne se cache point, & qui nous sont cependant communes avec les animaux, comme cracher, tousser, éternuer, manger, boire, &c. parce que la raison nous dicte naturellement, que plus nous nous éloignons de la maniere des bêtes, plus nous nous approchons de la perfection, où l'homme tend par un principe naturel, pour répondre à la dignité de son être; le consentement de l'honnêteté veut aussi, que puisque l'on ne peut pas se dispenser de ces actions, qui sont naturellement indispensables, on les fasse le plus honnêtement, c'est-à-dire, le moins approchant des bêtes; qu'il est possible.

Il en est de même de certaines choses qui ne dépendent point de la nature, mais que le même consentement a introduites de tout temps parmi nous; comme de se découvrir la tête pour témoigner notre respect, de donner le pas à une porte, le haut bout dans une chambre ou à ta-

Loix volontaires des hommes à l'égard de la civilisi.

ble, la main droite ou le haut du pavé dans une ruë, &c. Car ces choses sont aussi tellement de l'essence de la Civilité, que si un homme n'ôte pas le chapeau pour resaluer, jusqu'aux personnes de la plus petite condition, qui l'auroient salué le premier, il passera pour un homme très incivil & très-mal élevé.

Quant au troisième moyen, que nous avons dit être nécessaire pour faire un bon discernement, il consiste à bien distinguer la familiarité d'avec la bienséance : & il est en effet d'autant plus important de le faire, qu'en certaines rencontres, la familiarité peut être tout-à-fait bien-séante & honnête : là où elle seroit ailleurs extrêmement incivile & choquante.

Qu'il faut distinguer la familiarité d'avec la Civilité.

Pour la connoître, il faut sçavoir premierement, que la familiarité est une liberté honnête, que des personnes, qui parlent ou agissent ensemble prennent entr'elles, laquelle leur fait, par une certaine convention tacite & reciproque, prendre en bonne part ce qui les choqueroit, étant pris à la rigueur.

Ce que c'est que la familiarité & envers qui il en faut user.

De plus, il faut remarquer que toute la conversation des hommes se passe d'égal à égal, ou d'inférieur à supérieur, ou de supérieur à inférieur.

Et enfin que tout ce qui se traite dans le monde arrive, ou entre des personnes qui ont une longue habitude ensemble; ou entre celles qui n'en ont point du tout.

D'égal à égal; si on se connoît beaucoup, la familiarité est une bien-séance; si on se connoît peu, elle est une incivilité; & si on ne se connoît point du tout, elle ne sçauroit être qu'une légéreté d'esprit.

D'inférieur à supérieur; si on se connoît beaucoup, ou si on se connoît peu (à moins d'un commandement exprès) la familiarité est un effronterie; & si on ne se connoît point du tout, c'est une insolence & une brutalité.

De supérieur à inférieur, la familiarité est toujours dans la bien-séance, & elle est même obligeante pour l'inférieur qui la reçoit. Ainsi selon ces remarques, toutes nos actions à l'égard des autres, sont ou absoluës & indépendantes, ou dépendantes, selon la différence des trois sortes de personnes, supérieures, égales, & inférieures. Aux premières tout est permis, parce qu'elles commandent: aux autres beaucoup de choses se souffrent; parce que l'on n'a pas droit de les censurer; & aux dernières rien n'est bien.

féant que ce qui est dans les regles de la modestie. C'est pourquoi la familiarité convient aux deux premieres especes, & non pas à la derniere, sans l'ordre exprès de la personne de qui nous dépendons ; encore y faut-il garder de grandes mesures.

Mais comme ces principes généraux pourroient beaucoup servir à une personne qui sçauroit les appliquer à toutes ses actions : il est sans doute aussi, que quiconque pourroit réduire ces regles à certains chefs, & les expliquer dans le détail, elles seroient bien plus intelligibles, & d'une bien plus grande utilité.

Quel exemple on se choisit dans ce Traité, pour appliquer ces principes.

Nous en pouvons faire ici la tentative, en commençant toujours par l'exemple de la conversation d'un inférieur avec un supérieur, qui se connoissent peu l'un & l'autre, comme de l'espece qui a le plus de besoin par tout de bons préceptes. Représentons-nous donc un jeune homme qui desire d'être instruit ; & conduisons-le chez un Grand, par tous les lieux & dans tous les tems, qu'il peut converser avec lui.



CHAPITRE VI.

L'entrée dans la maison d'un Grand, & ce qu'il faut observer à la porte, dans les anti-chambres, &c.

La porte.

Pour commencer par la porte de la maison d'un Prince, ou d'un grand Seigneur, ce seroit incivilité, en cas qu'elle fût fermée, de heurter fort & plus d'un coup : & ce seroit encore une malhonnêteté d'entrer dans la cour en carosse, à cheval ou en chaise. Il faut mettre pied à terre, à moins que par ordre du maître de la maison, on n'obligeât de faire entrer votre carosse ou votre chaise.

La cour.

L'anti-chambre.

A la porte des chambres ou du cabinet, c'est ne sçavoir pas le monde que de heurter ; il faut grater.

Et quand on grate à la porte chez le Roi & chez les Princes, & que l'Huissier vous demande votre nom, il le faut dire, & jamais ne se qualifier de Monsieur.

Il n'est pas de la bien-séance de s'envelopper dans son manteau, quand on entre, ou dans la maison, ou dans les chambres : chez le Roi entrant ainsi,

on s'exposeroit à quelque correction.

C'est effronterie d'entrer de soi-même sans être introduit, si on est tout-à-fait étranger dans la maison.

Que s'il n'y a personne pour nous introduire, & que l'on s'en rapporte à nous pour entrer, il faut voir doucement si la porte est fermée par derrière : si elle l'est, il ne faut pas la pousser, ni rien faire à l'étourdie ; mais il faut attendre patiemment qu'on l'ouvre, ou grater doucement. Que si personne ne vient, il faut s'en éloigner, de peur que l'on ne soit trouvé comme écoutant, & faisant l'espion ; ce qui choque extrêmement ceux qui sçavent vivre.

Il est de la civilité d'avoir la tête nue dans les sales & dans les antichambres ; & avec cela il faut remarquer que celui qui entre, est toujours obligé de saluer le premier ceux qui sont dans la chambre.

Le chapitre

Il y en a même qui ayant appris le raffinement de la civilité dans quelque pays étranger, n'osent en compagnie ni se couvrir, ni s'asseoir le dos tourné au portrait de quelque personne de qualité éminente.

Il est contre la civilité de dire à une personne au-dessus de vous, de se cou-

vrir : mais c'est aussi une incivilité, si vous vous couvrez vous-même, lorsque vous le pouvez faire à l'égard d'un égal ou inférieur, de ne point faire couvrir la personne avec laquelle vous parlez, quand elle seroit de beaucoup votre inférieure, si elle n'est pas dans votre dépendance.

Et c'est ce qu'il faut observer particulièrement si ces personnes ont en elles quelque qualité qui mérite qu'on les ménage; comme si ce sont des Ecclésiastiques ou des personnes âgées : & alors si on ne veut pas user de paroles de commandement, comme : *Couvrez-vous, Monsieur, soyez couvert, &c.* on pourra prendre la circonlocution : *Il fait froid ici, &c.* ou la familiarité, en disant, par exemple : *Voulez-vous m'en croire ? laissons-là les façons, couvrons-nous.*

A votre égard si vous êtes inférieur, il faut bien se donner de garde, comme nous venons de marquer, de dire à une personne supérieure de se couvrir, ou de vous couvrir vous-même, qu'après qu'il vous l'aura dit : & il faut même résister honnêtement à ce commandement, si cette personne est de très-grande qualité; mais aussi il ne faut pas le
lui

lui faire dire importunément trois ou quatre fois.

Quē si vous étiez de beaucoup supérieur , il ne faut pas presser de se couvrir une personne si inférieure , qu'elle ne pourroit le faire sans manquer à son devoir.

C'est s'exposer à un affront que d'avoir son chapeau sur la tête , dans la chambre où on a mis le couvert du Roy, ou de la Reine ; & même il faut se découvrir lorsque les Officiers portent la nef & le couvert, & passent devant vous.

Dans la chambre où est le lit, on demeure aussi découvert : & même chez la Reine , les Dames en entrant saluent le lit , & personne n'en doit approcher , quand il n'y a point de balustre.

A l'égard des Dames , il est bon de savoir qu'outre la reverence qu'elles font pour saluer , il y a le masque , les coëffes & la robe , avec quoi elles peuvent témoigner leur respect. Car c'est , par exemple, incivilité aux Dames , d'entrer dans la chambre d'une personne à qui elles doivent du respect , la robe troussée , le masque au visage , & les coëffes sur la tête , si ce n'est une coëffe claire ; & il est aussi à remarquer que la réverence de doit jamais être , ni courte ni

Les coëffes.

Le masque.

E

trop précipitée, mais basse & grave ; & pourtant succinte , où il y a lieu de la faire , ou au moins en s'inclinant un peu du corps , quand on ne fait que passer.

C'est incivilité aussi d'avoir son masque sur le visage , en un endroit où se trouve une personne d'éminente qualité , & où on en peut être aperçû , si ce n'est que l'on fût en carosse avec elle.

C'en est une autre , d'avoir le masque au visage en saluant quelqu'un , si ce n'étoit de loin ; encore l'ôte-t-on pour les Personnes Royales.

En la chambre d'une personne de grande qualité où le lit est clos , c'est incivilité de s'asseoir sur le balustre.

*S'asseoir, se
promener.*

C'en est aussi une , de s'appuyer où s'asseoir sur les bras ou sur le dossier de la chaise du Roy , qui est d'ordinaire tournée contre la muraille.

Il n'est aussi nullement de la politesse ; de se promener dans l'anti-chambre en attendant : cela est défendu chez le Roi : & si on le fait , les Huissiers ont droit de vous le dire , & de vous faire sortir.

Il n'est pas de la bien-séance non plus de chanter , ou de siffler en attendant , comme on dit , pour se des-ennuyer : ce qu'il faut aussi se garder de faire dans les ruës , ou autres lieux , où il y a concours de monde.

CHAPITRE VII.

*Ce qui regarde la conversation en
compagnie.*

Comme c'est une marque de légèreté d'esprit, ou de vanité, d'entrer effrontément en un lieu, où il y a des personnes occupées ensemble, je dis, quand il seroit permis d'y entrer, à moins que l'on n'y ait quelque grande affaire, ou qu'on ne le puisse sans se faire regarder : c'est aussi le propre d'une personne éventée, en s'approchant de quelque compagnie, de crier de loin à ceux que nous connoissons le plus, comme quelques-uns font de toute leur force : *Monsieur, ou Madame, votre serviteur, je vous souhaite le bon jour, &c.* Mais il faut s'approcher doucement, & quand on est tour contre; faire son compliment d'un ton de voix qui soit modeste.

*Entrée dans
une chambre.*

C'est aussi une très-grande incivilité de tirer par le manteau ou par la robe, une personne qualifiée à qui vous voulez parler.

Il faut attendre qu'elle vous voye; & si elle parloit bas & en particulier à quelqu'un, il faut vous retirer jusqu'à ce

qu'elle ait achevé de parler. Que si vous aviez quelque chose de très-pressé à lui dire, & particulièrement pour ses intérêts, il faut tourner par où elle peut vous voir, s'approcher avec respect à votre tour, & dire, ou haut, ou bas, ce que vous avez à dire, & de la maniere qu'il le faut dire.

Il faut observer aussi d'avoir un marcher modeste, ne frappant point fortement le plancher ou la terre, ne traînant point les pieds, ne marchant point comme si on dansoit, ne marquant point la cadence de la tête ou des mains; mais se retenant en soy-même & marchant doucement, sans tourner la vûë ça & là.

Que si quand vous arrivez dans une compagnie, on vous fait civilité, & que l'on se leve pour l'amour de vous, il faut bien se garder de prendre la place de personne; mais il faut se mettre à une autre place, & même à la dernière: observant néanmoins, que c'est une grande incivilité, de s'asseoir en un lieu où il y a des personnes à qui nous devons du respect qui seroient debout, & de s'asseoir enfin, quand elles seroient assises, si elles ne le commandoient absolument.

Le parler.

Moins encore faut-il demander de quoi on s'entretenoit, ou si on trouvoit là

discours entamé , l'interrompre , en demandant incivilement : *Qui est celui-là qui a fait , ou dit cela ? &c.* Et particulièrement si on remarque , que l'on parle en mots couverts.

Que si on entre en conversation , c'est une incivilité de parler à quelqu'un de la compagnie , ou dans la rencontre à un valet , en une langue que le reste de la compagnie n'entend pas.

Il est incivil aussi de parler à l'oreille de quelqu'un ; & encore plus de rire après avoir parlé : plusieurs s'en offensent.

Il seroit inutile de marquer ici ce que l'on dit tous les jours aux enfans , que quand on doit répondre , *oui* ou *non* , il faut toujours y ajouter , *Monsieur , Madame , Monseigneur , &c. oui , Monsieur , oui , Madame , &c.* On sçait aussi que lorsqu'on doit répondre *non* , pour contredire quelque personne de qualité , il ne le faut jamais faire crûment , mais par circonlocution , en disant , par exemple : *Vous me pardonnerez , Monsieur , &c. je vous demande pardon , Madame , si j'ose dire , que la coqueterie est un mauvais moyen pour plaire , &c.* On n'ignore pas non plus , que c'est une rusticité , ou une plaisanterie villageoise , de joindre le *Monsieur* ou le

Elij

Madame, à quelque mot qui puisse faire équivoque ; comme ce *Livre* est relié en veau, *Monsieur* ; c'est-là une belle cavale, *Madame* ; il étoit monté sur un âne, *Monsieur*.

Col. 4. 6. Enfin, pour le dire en général, il faut, selon le précepte de saint Paul : *Que votre entretien étant toujours accompagné d'une douceur édifiante, soit assaisonné du sel de la discrétion : en sorte que vous sachiez comment vous devez répondre à chaque personne.*

Il est de même très-malhonnête de faire servir de comparaison la personne à qui l'on parle, pour marquer quelque imperfection ou quelque disgrâce en une autre ; comme, par exemple, en disant : *Je connois cet homme-là ; j'y étois quand il s'enivra ; il est de votre taille, Monsieur, il a de grands cheveux, comme vous, &c.* De même à une Dame, en disant : *Cette personne n'a pas trop bonne réputation, je la connois très-particulièrement, C'est une femme pleine, grande & brune, comme vous, Madame, &c.* Comme aussi de parler désavantageusement d'une personne devant une autre qui auroit les mêmes défauts, comme qui diroit devant une camuse : *Cette Dame a bien mauvaise grace de faire la belle, étant*

amuse. comme elle est. Cela est plaisant, qu'une boiteuse veuille trouver à redire à ce passage de Sarabande, parlant devant une boiteuse, &c. Mais pour mieux dire, il ne faut jamais d'une façon, ni d'autre, parler défavantageusement, ou médire de qui que ce soit; car la médifançe n'est pas seulement une action contre l'honnêteté, mais elle est avec cela la marque d'une ame basse. Il faut observer pour regle inviolable de la parole, de ne dire jamais de bien de soi-même, ni jamais de mal de personne.

C'est aussi une incivilité de joindre après le *Monsieur*, ou le *Madame*, le surnom ou la qualité de la personne à qui on parle; comme *oui, Monsf. Cicerville; oui, Monsf. le Marquis*, en parlant à lui-même; au lieu de dire, *oui, Monsieur.*

C'est de même manquer de respect à une personne, que de lui répondre, comme font la plupart, quand elle nous dit quelque chose d'obligeant, ou qu'elle répugne à notre civilité: *Vous vous moquez, Monsieur.* Il ne faut point du tout se servir de cette façon de parler; mais tourner la phrase autrement, & dire: *Vous me donnez de la confusion, Monsieur, c'est mon devoir, &c. je m'oublierois trop moi-même, Monsieur, &c.*

Il est de même offensant, lorsque l'on conte quelque aventure, & particulièrement si elle est odieuse, de la mettre insensiblement sous le nom de celui à qui on parle, au lieu d'user d'un terme indéfini, comme quand pour dire, par exemple: *on s'emporte, on dit quelque chose de désobligeant, & on a sur les oreilles*: on dit au contraire inconsiderément, *vous vous emportez: vous dites quelque chose de désobligeant: & on vous donne sur les oreilles.*

Il faut aussi éviter en faisant une histoire avantageuse, non-seulement de s'y louer, mais même si la chose s'est passée en la compagnie d'un grand Seigneur, de parler en pluriel, comme, *Nous allâmes là, nous fîmes cela, &c.* Il ne faut parler que du grand Seigneur; sans parler de soi-même; & dire: *Monsieur N. y alla; il fit cela: il vit le Roi, &c.*

Tout de même, quand un inférieur parle d'une action d'un Grand à son égard, il ne faut pas qu'il dise crûment: *Monsieur N. me dit cela, m'envoya à la Cour, &c.* mais par circonlocution: *Monsieur N. me fit l'honneur de me dire cela: de m'envoyer à la Cour, &c.* Et si c'est à lui-même: *Vous eûtes la bonté:*

vous me faites la grace de parler pour moi , vous prenez la peine , &c.

Où il est bon d'avertir aussi, qu'il faut que les termes conviennent ensemble : comme : *Vous êtes la bonté de me faire cette grace ; & non pas , ce service ; car service , amitié , ne conviennent qu'à personnes égales , ou de supérieur à inférieur. Monseigneur , je vous supplie d'avoir la bonté de me faire ce service , est très-incivil : de me faire cette grace , cette faveur , &c. est dans l'ordre.*

Comme aussi, il faut éviter d'user de mots de commandement , pour tout ce qu'on veut dire à quelqu'un en s'adressant à lui ; mais s'accoutumer à tourner la phrase par circonlocution , ou par quelque mot indéfini , comme au lieu de dire : *Allez , venez , faites ceci , dites cela &c.* Il faut dire par circonlocution : *Vous ferez bien d'aller ; ne trouveriez-vous pas à propos de venir , &c. il faudroit , ce me semble , faire cela , &c.* Au lieu tout de même de dire : *Vous vous moquez de dire cela ;* parce que ce discours est offensant, il faut tourner par l'indéfini : *Ce seroit se moquer de dire cela.*

C'est une simplicité à un homme qui veut passer pour sçavoir son monde , de parler de sa femme , de ses enfans , & de

ses proches pour les louer devant une compagnie, où il a des personnes de qualité: on peut bien en parler, si cela vient à propos, mais sans rien exagérer. Et il en faut même parler honnêtement si on y est obligé; de peur que de s'en taire tout-à-fait, on ne donnât sujet d'être soupçonné de jalousie, ou de peu d'amitié.

Mais il ne faut pas trop applaudir aux louanges qu'on leur donne, non plus que nommer sa femme par le nom & par la qualité que l'on a, ou par quelque terme badin, comme, par exemple, si c'étoit un Président qui parlât & qu'il dit voulant nommer sa femme, *Madame la Présidente, mon cœur, ma fanfan, est la plus ceci, est la plus cela, &c.* au lieu de dire simplement, *ma femme.*

Pour une femme, parlant de son mari, elle peut l'appeler par le nom qu'il a, devant des gens de médiocre qualité, en y ajoutant, *Monsieur*, s'il n'est lui-même de basse condition; mais devant des personnes éminentes, il faut dire simplement, *mon mari.*

Au reste un mari est tout-à-fait ridicule de caresser sa femme devant le monde.

Une femme se doit bien garder de di-

te, *Monsieur* tout court, quand elle parle de son mari; c'est une faute pourtant qui est assez ordinaire, & sur tout parmi les Bourgeoises.

Il est pareillement incivil de s'informer trop particulièrement d'un mari, sur le sujet de sa femme, à moins que ce ne fût ensuite de quelque longue absence & d'un grand voyage, ou que l'on sçût qu'elle fût malade: encore ne le faudroit-il point faire du tout, à l'égard d'un mari à qui nous devrions du respect.

Et s'il arrive qu'il soit à propos de le demander, il faut parler tout autrement que le mari en parleroit: car au lieu que pour parler sainement, il ne doit dire, que *ma femme* en parlant d'elle; il ne faut point dire parlant à lui de sa femme, *quel âge*, par exemple, *a Madame votre femme?* mais se servir alors du nom, ou de la qualité du mari, pour parler de la femme: *Quel âge auroit bien Madame la Presidente?* je souhaite que la santé de *Madame la Maréchale* soit parfaite: ou par le surnom: *je suis fort aise que Madame de Beau-séjour* soit heureusement accouchée, parlant à *Monsieur de Beau-séjour* son mari.

On passe de même pour ridicule, si en parlant ou écrivant de son pere, ou

de sa mere , on dit : *Monsieur mon pere , Madame ma mere , &c.* Cela n'appartient qu'aux Princes ; il faut dire simplement : *mon pere , ma mere , &c.* Outre que ce sont des termes bien plus propres , & qui conviennent mieux que tous autres au respect & à la pieté naturelle. (a) D'ailleurs de grands enfans n'ont pas de grace à dire *mon papa , maman , &c.* & sur tout aujourd'hui que ces noms sont entierement bannis parmi les gens de condition. Les enfans de haute qualité en parlant de leur pere , peuvent dire , *Monsieur le Duc , ou Monsieur le Comte , &c.*

(a) Mater & filia nomina pietatis.
Hieron,

Il n'est pas aussi de la civilité , quand on parle à un tiers d'une personne de qualité en sa présence , de la nommer , & de continuer par *lui* , comme , par exemple , si voulant parler à Monsieur Alexandre , de Monsieur le Comte d'Harcourt , en sa présence , je disois : *Monsieur a fait des merveilles à Casal ; & que Monsieur Alexandre me demandât : Fut ce Monsieur qui secourut cette Place ?* je répondois , *ce fut lui* , je manquerois au respect envers Monsieur le Comte d'Harcourt , qui entendroit lui-même ce discours ; il faudroit donc dire : *c'est Monsieur qui la secourut.*

Cela est de même offensant de montrer avec le doigt celui dont on parle, ou dont on entend parler, s'il est présent.

C'est pêcher aussi contre la civilité, que de faire des recommandations, ou baise mains à une personne par une autre qui est au-dessus d'elle, & à qui elle doit du respect.

Ce seroit pareillement manquer au respect, que de se mêler dans la conversation, qu'une personne qui est notre supérieure, auroit avec d'autres : il ne nous est pas permis alors de parler, si on ne nous interroge, ou si cette personne ne nous engage d'entrer dans ce qu'elle dit, quand, par exemple, elle nous prend à témoin, ou qu'elle nous veut laisser dire quelque chose qui est à son avantage, & qu'elle auroit confusion de dire elle-même, &c.

Il y a même de l'incivilité de répondre le premier à une personne de qualité, quand elle demande quelque chose en présence d'autres personnes, qui sont au dessus de nous ; je dis même, quand il ne s'agiroit que de choses communes. Comme, par exemple, si elle demandoit : *Quelle heure est-il ? quel jour est-il aujourd'hui ?* il faut laisser répondre les personnes les plus qualifiées avant nous, à

moins que l'on s'en informât directement à nous.

C'est aussi une incivilité de couper le discours à une personne que nous voulons respecter, quand elle hésite en parlant, à trouver ce qu'elle veut dire, sous prétexte de lui soulager la mémoire, comme si elle disoit : *Cesar défist Pompée à la bataille de. de. de. &* que nous ajoutassions de *Pharsale* : il faut attendre qu'elle nous le demande.

Tout de même il n'est pas permis de redresser cette personne, quand même en parlant elle s'abuseroit, car c'est une espèce de démenti : comme si en prenant Alexandre pour Darius, elle disoit, *c'est une marque du bon naturel de Darius d'avoir pleuré en voyant Alexandre mort.* Il faut attendre que cette personne se reprenne, ou vous donne occasion de parler vous-même de cette matière ; & de la détromper : ce qu'il faut faire alors sans aucune affectation de peur de la mortifier.

Comme aussi en parlant, c'est une incivilité de dire à la même personne : *Vous m'entendez bien ; m'entendez-vous ? je ne sçai si je m'explique,* &c. Il faut éviter ces façons de parler, mais poursuivre son discours, &c. Si vous remar-

quez qu'elle ne vous entend point, il faut répéter ou éclaircir, mais en peu de mots ce que vous avez dit.

Il est ridicule en racontant une histoire, de dire presque à chaque parole, *ce dit-il*, *ce dit-elle*, &c.

Il faut s'abstenir aussi de ne rien dire qui puisse faire mal au cœur, & de faire souvenir de certaines rencontres, qui ne sont point avantageuses à ceux à qui on parle, ou qui peuvent donner quelque mortification; comme dire crûment à une personne: *Mon Dieu, que vous avez mauvais visage*; de dire à une Dame qui fait la jeune, qu'il y a long-temps qu'on la connoît, &c.

Que si quelqu'un parloit, & faisoit quelque recit, il ne faut pas l'interrompre pour dire mieux que lui; parce que c'est une marque de vanité, qui est choquante.

Autre chose est, s'il s'agissoit, par exemple, d'un fait que chacun eût besoin de prouver & d'éclaircir, pour l'intérêt de quelqu'un.

C'est aussi une incivilité, quand une personne a parlé, de dire, par exemple:

Si ce que vous dites est vrai, nous sommes mal, &c. Si Monsieur dit vrai, nous n'avons plus sujet de nous étonner que, &c.

C'est un honnête démenti ; il ne faut jamais témoigner que l'on doute de ce que dit un honnête homme. Il faut dire, par exemple : *Selon ce que vous dites, nous sommes mal, &c. Ce que dit Monsieur, fait voir que nous n'avons pas, &c.*

Il faut se donner de garde de dormir, de s'allonger & de bâiller quand les autres parlent ; c'est une chose très deshonnête, parce que c'est un témoignage que l'on s'ennuye, ce qui est désobligeant. Et cela est encore plus incivil, si on fait de grandes exclamations en bâillant ; il faut éviter, si on s'ennuye, que la compagnie s'en apperçoive, & ne pas tomber dans l'absurdité de ceux qui demandent :

Quelle heure est-il ?

*Le trop d'en-
fancement, de
familiarité &
de peu d'at-
tention à ce
que l'on fait.*

Comme donc d'être endormi & stupide en compagnie, est tout-à-fait désagréable ; aussi son contraire, qui est un trop grand enjouement, sent son écolier ; il faut s'abstenir de joüer des mains en donnant des coups, & folâtrant avec l'un & avec l'autre : il en peut même arriver à la fin quelque affaire, si le monde ne se plaît pas à ces sortes de jeux.

Il n'est pas d'un homme de qualité ; s'il se trouve en compagnie de Dames, de patiner & de porter la main tantôt à un endroit, tantôt à un autre ; de bai-
ser

ser par surprise, d'ôter la coëffe, le mouchoir, quelque brasselet, de prendre quelque ruban, de s'en faire une faveur : de se l'attacher pour faire le galant, le passionné ; d'emporter des lettres d'une Dame, ou de ses livres ; de regarder dans ses tablettes, &c. Il faut être extrêmement familier, pour en user de la sorte ; à moins que de cela, ce sont des actions tout-à-fait indécentes & injurieuses, & qui rendent odieuse la personne qui les fait.

C'est aussi contre le respect, de se prendre une dent avec l'ongle du pouce, pour exprimer un dédain : comme quand on dit : *Je ne m'en soucie non plus que de cela*, tirant le bout de la dent avec l'ongle du pouce : la même chose est de faire nargue avec les doigts.

Il est aussi fort indécent dans une compagnie de Dames, & même en toute compagnie sérieuse, de quitter son manteau, d'ôter sa perruque, ou son juste-au-corps, de se couper les ongles, de se les ronger avec les dents, ou de se les nettoyer, de se grater quelque part, de rammoder une jarretière, un soulier qui blesse, de prendre sa robe de chambre & ses pantouffles, pour se mettre, dit-on, à son aise. Ce seroit presque la même

me chose , si un Officier de Cavalerie paroïssoit dans un camp en souliers , & non avec la botte , devant son Général.

Il est pareillement fort incommode & fort déplaisant , d'entendre toujourns en compagnie , une personne se plaindre de quelque mal , ou de quelque indisposition : on attribue cela à manque d'esprit , à quelque feinte , ou à trop d'amour propre , croyant que c'est ou pour couvrir par ce vain & continuel prétexte , le peu de talent que l'on a pour fournir à la conversation , ou pour avoir lieu de prendre impunément ses aises , aux dépens des autres.

Il est de fort mauvaise grace , quand quelqu'un montre à la compagnie quelque bijou , ou autre chose , de mettre d'abord la main dessus pour le regarder des premiers : il faut moderer sa curiosité , & attendre qu'il fasse le tour jusqu'à vous pour le voir. Quand c'est à votre tour , il n'est pas bien-séant de faire de grandes admirations , ni de s'épuiser en louanges , comme font quelques-uns , qui témoignent par ce grand étonnement une vile complaisance , ou de n'avoir jamais rien vû , & de ne s'entendre point à la valeur des choses. D'autre côté aussi il ne faut pas être indifférent , ni

froid à estimer ce qui est estimable, c'est une sottise gloire, ou une marque d'envie malséante à tout le monde, & sur tout à une personne bien née; mais il faut être en cela modeste & équitable

Il est bon d'avertir ici, qu'il faut toujours ôter son gant, & baiser la main, en prenant ce que l'on nous présente; comme aussi en rendant, ou donnant quelque chose à quelqu'un: mais si on nous demande cette chose-là il faut la présenter promptement, de peur de faire attendre, & puis l'ayant présentée, il faut baiser la main. Et quand nous parlons ici de la main, nous entendons que ce doit être la main droite.

Il faut aussi sçavoir que c'est une incivilité d'avancer la main pardevant une personne qualifiée, pour donner à quelqu'un, ou pour prendre soi-même quelque chose; il faut la donner ou prendre par derrière.

Mais pour revenir au bijou, papier, ou autre chose, si on le renfermoit avant qu'il vint jusqu'à nous, il ne faut pas en témoigner d'empressement, mais il faut supprimer tout d'un coup l'envie que nous aurions de le voir; en remarquant toutefois qu'il est incivil à ceux qui le montrent à quelques-uns, de ne le pas

*La main &
le gant.*

Que la curiosité est incivile.

faire voir au reste de la compagnie.

C'est de même une grande indiscretion de regarder par dessus l'épaule de quelqu'un qui lit, ou écrit, ou de jeter curieusement les yeux, ou les mains sur des papiers qui sont sur une table, &c.

Comme aussi de s'approcher trop près de ceux qui comptent de l'argent, ou d'un coffre-fort ouvert, ou bien d'un cabinet dans lequel on cherche des bijoux, ou autre chose; (a) & même si on étoit seul dans un cabinet avec le maître de la maison, & qu'il fût obligé de sortir pour quelque affaire, il faut sortir aussi, & attendre hors du cabinet qu'il revienne.

C'est une incivilité de lire devant des personnes de qualité, quelque papier, ou quelque lettre que l'on nous viendroit de rendre, à moins que ces personnes, y prenant intérêt, ne nous y obligeassent par ordre exprès.

C'est aussi une incivilité de regarder les livres d'une personne que l'on doit respecter, à moins que ce ne fût dans une bibliothèque, où elle prendroit cela à honneur.

Que si quelqu'un arrive de nouveau, ou qu'une personne de la compagnie se leve pour s'en aller, ou pour faire hon-

(a) Ni los
oios à las
cartas; ni
las ramos à
las arcas.

Refrancs.

*Se lever de
on sege.*

neur à celle qui entre, quand même celui qui entre seroit notre inférieur, il faut se lever aussi par civilité.

Et si on est obligé d'aller & de venir devant des personnes de qualité, il faut pour la bien-séance, tâcher d'aller toujours par derrière.

Que s'il arrive quelqu'un qui nous veuille parler, quand même ce ne seroit qu'un laquais de la part d'une personne pour laquelle nous devons avoir du respect, il faut se lever de son siège, & le recevoir debout & découvert.

Et à propos de laquais, il est bon d'avertir que si on parle à une personne qui soit de qualité à avoir des valets-de-pied, c'est une incivilité choquante que de lui dire, par exemple : *Un de vos laquais m'est venu dire, Monsieur, ou Madame, de vous venir voir.* Il faut dire : *un de vos valets-de-pied, &c.* Ce n'est pas pour honorer le laquais ; c'est pour honorer le maître.

Laquais
servantes

Il en est de même des servantes, à l'égard d'une Dame : *Votre Demoiselle, votre fille, votre femme de chambre m'a dit, Madame, &c.* & non pas *votre servante.*

Mais il faut bien se garder d'aller se mêler avec des gens qui seroient dans un

N'interronne
pas personnes

entretien particulier , quand même ils seroient de notre connoissance , ou que nous aurions habitude avec eux : ce qui se reconnoitra , ou parce qu'ils se retirent à part ; ou parce qu'ils parlent tout bas : ou bien parce qu'ils changent de discours, quand nous nous en approchons , ce qu'ayant remarqué , il faut doucement se retirer , de peur de les interrompre.

Comment il faut opiner,

Que si on le rencontroit dans une compagnie où il fut question d'opiner ou de parler sur une affaire , ou autre chose ; il faut, quand c'est notre tour, se découvrir pour saluer la personne la plus qualifiée , & le reste des assistans , & dire alors son sentiment. Que si dans cette assemblée il y a une personne éminente en dignité , & comme en relief par dessus les autres, il faut lui adresser le discours , & se servir du singulier , en disant , par exemple : *Monseigneur , ou Monsieur , après ce que ces Messieurs ont déjà dit , il est inutile d'employer de longs discours pour vous persuader une vérité si constante.* Que si la compagnie est de peu près de personnes égales , il faut se servir du pluriel : ou *Messieurs , ou Messieurs , &c.*

Comment il

Et pour ce qui est des assemblées qui se

font pour quelque cérémonie, il est bon d'avertir qu'il faut avoir égard à deux sortes de personnes dans ces solennitez. La première est, de ceux qui sont les Auteurs de la cérémonie. Et la seconde, de ceux qui en sont seulement les conviez.

en font user à l'égard des personnes dans les cérémonies publiques, & aux spectacles.

Pour les Auteurs, quand il s'agit du sérieux de la cérémonie, il faut toujours leur céder, quand même ils seroient nos inférieurs. Par exemple, si ce sont des personnes qui se marient, l'époux, l'épousée, leurs proches, & les gens d'Eglise doivent être privilégiés, & il est de la civilité de leur faire honneur, fussent-ils beaucoup au-dessous de nous.

Si c'est un Baptême, les Comperes & Commeres, l'enfant & les autres qui sont de l'essence de la cérémonie, doivent précéder. Si c'est un enterrement, les parens du mort doivent avoir la première & la plus honorable place. Si c'est dans une Eglise, une Procession, une Offrande, &c. les Marguilliers & Officiers des Eglises doivent passer les premiers.

Pour les conviez, si on est de ce nombre, il ne faut point prendre soi-même de place, s'il y a un Maître de cérémonie qui en donne; mais s'il n'y en a

point , & que les places soient à liberté d'un chacun , il est de la discretion de laisser les premieres vuides pour des personnes plus qualifiées , à moins que l'on ne fût d'un caractère & d'une dignité qui obligent , suivant l'usage du monde , à se faire honneur soi-même , en se plaçant un peu honnêtement , non pour l'amour de sa propre personne , mais pour le respect de la compagnie dont on seroit membre , ou du Prince dont on seroit Ministre , &c.

A la Comedie , dans les loges , si elles sont tout proches & joignant le théâtre ; les moindres places sont les premieres , & les meilleures sont les plus reculées : si les loges sont éloignées , c'est tout le contraire.

Surquoi il ne faut pas oublier de dire en passant , que c'est pecher contre la civilité , lorsque l'on est proche d'une personne qualifiée , à quelque action ou à quelque spectacle de s'emporter d'admiration , & de faire des exclamations à chaque bel endroit , en présence de cette personne-là , & avant qu'elle en ait jugé : c'est faire mal à propos le bel esprit , & manquer en même-temps de respect. Il faut attendre que la personne qualifiée admire & loue , blâme ou censure , & puis applaudir :

applaudir : à moins que d'abord elle ne demandât notre sentiment ; alors il faut le dire sans attendre & sans exagérer.

En général, à l'égard de toutes sortes de personnes, la civilité concernant la présence, se doit mesurer sur ce que l'on est soi-même, & ensuite sur ce que sont les autres. Communément il est louable & de la civilité de céder aux Ecclésiastiques à cause de leur caractère ; & souvent des personnes qui sçavent vivre, ont trouvé à redire que des Seigneurs & des Juges traitassent des Ecclésiastiques & des Curez en valets. A la vérité, il y en a quelquefois qui par leur peu de mérite & par leur importunité, ne sont pas dignes qu'on leur fasse beaucoup d'honneur ; mais aussi leur caractère, quelque défaut qu'ait leur personne, ne doit point être traité avec mépris.

On doit aussi du respect aux Magistrats, sur lesquels rejailit quelque rayon de la Majesté de la Loi, dont ils sont les dépositaires au nom du Prince ; aux personnes qui ont des dignitez publiques ; à ceux qui sont de qualité par leur naissance ; aux Dames, aux personnes âgées, & à ceux qui ont quelque talent extraordinaire, qui les distinguent & les rend célèbres.

G

CHAPITRE VIII.

L'audience d'un Grand.

*Entrée dans
un cabinet.*

*Incivile est
cum salutare,
qui reddit uri-
nam, aut al-
vum exone-
rat.*

*Erasm. coll.
in Princ.*

A L'égard d'un Grand, lorsque l'on entre dans sa chambre, ou dans son cabinet, il faut marcher doucement, & faire une inclination du corps & une profonde révérence, s'il est présent: que s'il ne paroïssoit personne, il ne faut point fureter çà & là, mais sortir sur le champ, & attendre dans l'anti chambre.

*Si cette per-
sonne est ma-
lade, on occu-
pée.*

Si cette personne est malade & au lit, il faut s'abstenir de la voir, si elle ne le demande: & si nous la voyons, il faut faire la visite courte, parce que les malades sont inquiets & sujets aux remèdes & aux tems. Il faut de plus parler bas, & ne l'obliger que le moins qu'il se peut à parler.

Mais sur tout il faut observer que c'est une très-grande indécence de s'asseoir sur le lit, & particulièrement si c'est d'une femme: & même il est en tout tems très-mal séant & d'une familiarité de gens de peu, lorsque l'on est en compagnie de personnes sur qui on n'a point de supériorité, ou avec qui on

n'est pas tout-à-fait familier, de se jeter sur un lit, & de faire ainsi conversation.

Si cette personne écrivoit, lisoit ou étudioit, il ne faut pas la détourner, mais attendre qu'elle ait achevé, ou qu'elle se détourne elle-même, afin que nous lui parlions.

Si elle nous ordonne de nous asseoir, il faut obéir avec quelque petite démonstration de la violence que souffre notre respect, & observer de se mettre au bas bout, qui est toujours du côté de la porte par laquelle nous sommes entrez, comme le haut bout, qui est toujours où la personne qualifiée se met.

Comment il faut s'asseoir.

De même il faut prendre un siege moins considérable que le sien, s'il y en a; le fauteuil est le plus honorable, la chaise à dos après, & ensuite le tabouret.

C'est une chose tout-à-fait indécente de se présenter devant des personnes au dessus de nous, & particulièrement devant des Dames, & de montrer la peau à travers la chemise & la veste; ou d'avoir quelque chose d'entr'ouvert qui doit être clos par honnêteté, comme nous avons déjà dit.

Quand on s'assied, il ne faut pas se mettre côte à côte de la personne qua-

lisée : mais vis-à-vis, afin qu'elle voye que l'on est tout prêt à l'écouter : il faut avec cela tourner le corps un peu de côté & de profil, parce que cette posture est plus respectueuse que de se tenir de front.

Comment se tenir.

Il ne faut pas se couvrir, si elle ne le commande ; il faut avoir les gants aux mains, & se tenir tranquille sur son siège ; ne point croiser les genoux ; ne point badiner avec les glands, son chapeau, ses gants, &c. ni se fouiller dans le nez, ou se gratter autre part.

Il faut éviter de bailler, de se moucher & de cracher ; & si on est obligé là & en d'autres lieux que l'on tient proprement, il faut le faire proprement dans son mouchoir, en se détournant le visage, & se couvrant de sa main gauche ; ne point regarder après dans son mouchoir.

A propos de mouchoir, on doit dire qu'il n'est pas honnête de l'offrir à quelqu'un pour quelque chose, quand même il seroit tout blanc, si on ne nous y oblige absolument.

Il ne faut point prendre de tabac en poudre, ni en mâcher, ni s'en mettre des feuilles dans le nez, si la personne qualifiée, qui est en droit d'en prendre devant nous, ne nous en présentoit familièrement, auquel cas il faut en pren-

dre, ou en faire le semblant, si on y avoit répugnance.

Si on est assis près du feu, il faut bien se donner de garde de cracher dans le feu, sur les tisons, ni contre la cheminée; moins encore faut-il s'amuser à badiner avec des pincettes, ou à tisonner le feu. Que si cette personne témoignoit de vouloir accommoder le feu, alors il faut se saisir promptement des tenailles ou des pincettes pour la prévenir, à moins qu'elle ne le voulût faire absolument elle-même pour son divertissement. Il ne faut pas aussi se lever de dessus son siège pour se tenir debout le dos au feu; mais si cette personne se levoit, il faudra se lever aussi.

*Comment on
user près du
feu.*

Que si par aventure il ne se trouvoit qu'un écran chez cette personne; & qu'elle vous contraignît de le prendre, après lui avoir témoigné la confusion que vous avez de l'accepter, il ne le faut pas refuser: mais incontinent après, sans qu'elle s'en apperçoive, il le faut mettre doucement de côté, & ne s'en point servir.

De même, si par quelque occasion cette personne se trouvoit chez vous près du feu, il ne faut pas souffrir qu'un laquais lui présente un écran; mais vous devez lui présenter vous-même.

G iij

Et pour ce qui est des Dames, c'est une immodestie très-grande de trousser leurs jupes près du feu, aussi-bien qu'en marchant par les ruës.

Comment

*parler quand
on est seul
avec cette per-
sonne-là.*

Il faut aussi lui laisser commencer le discours, quand elle ne diroit qu'un mot, qui nous donnât lieu de parler; à moins qu'on ne vît cette personne-là en passant, pour l'informer promptement d'une affaire, ou la faire ressouvenir d'une chose qu'elle sçût déjà.

Il ne faut pas quand on parle, faire de grands gestes des mains: cela sent d'ordinaire les diseurs de rien, qui ne sont pathétiques qu'en mouvemens & en contorsions de corps.

Mais il est ridicule en parlant à un homme, de lui prendre & tirer ses boutons, ses glands, ses manchettes, son manteau, ou de lui donner des coups dans l'estomac, &c.

Il s'en fait quelquefois un spectacle des plus divertissans, quand celui qui se sent poussé & tirailé recule, & que l'autre n'appercevant pas son incivilité, le poursuit & le pousse jusqu'à lui faire demander quartier.

Il est mal séant aussi de faire en parlant certaines grimaces d'habitude; comme de rouler la langue dans la bouche.

de se mordre les lèvres, de se relever la moustache, de s'arracher le poil, de cligner les yeux, de se frotter les mains de joye, de se faire craquer les doigts, en se les tirant l'un après l'autre, de se grater, de hauffer les épaules, &c. Il ne faut pas avoir non plus une contenance toute d'une piece, fiere, arrogante, & dédaigneuse.

Il est de même très-malséant, quand on rit, de faire de grands éclats de rire, (a) & encore plus de rire de tout & sans sujet.

Que si par hazard cette personne laissoit tomber quelque chose, il faut en cette rencontre, comme en toute autre, la ramasser promptement; & ne pas souffrir qu'elle ramasse rien de ce qui nous seroit tombé, mais il le faut ramasser vîtement nous-mêmes.

Que si elle étérnuoit, il ne faut pas lui dire tout haut, *Dieu vous assiste*: mais il faut seulement se découvrir si on est couvert, & faire une profonde révérence, faisant ce souhait intérieurement.

Et si la nécessité nous oblige nous même d'éternuer, il faut tâcher de le faire doucement, & non comme certaines gens qui en ébranlent la maison par les fondemens, ce qui est très-importun aux

G iij

Rire.

(a) *Deum in risu vocat suam viri et tam sapiens vir tacite ridere debet.*

Eccl. cap. 1

Laisser tomber quelque chose.

Eternuer.

personnes qui nous entendent.

*Appeller
quelque valet,
contre les
valets mal in-
struits.*

S'il arrivoit qu'elle se mît en peine d'appeller quelqu'un qui ne fût pas proche d'elle, il faut sortir pour l'aller appeler soi-même, ce qu'il ne faut pas faire tout haut sur le degré, ou par la fenêtre, mais envoyer quelqu'un le chercher où il sera pour le faire venir; autrement c'est pécher contre le respect.

De-là vient que généralement parlant, les gens qui sçavent vivre, présument désavantageusement d'un Maître ou d'une Maîtresse, chez qui les domestiques sont si paresseux, qu'ils s'entr'appellent ordinairement, & s'entredisent tout ce qu'ils ont à dire par une fenêtre, ou crient de la court ou du haut de la montée; c'est un témoignage qu'ils n'ont aucun respect, ni aucune discrétion; & par conséquent que le Maître, ni la Maîtresse n'en sont pas dignes, n'ayant pas l'esprit ou l'autorité de se faire respecter, & de tirer leurs domestiques de la paresse & de l'incivilité où ils vivent.

Il faut aussi être fort attentif à ce que dit cette personne de qualité avec laquelle nous sommes, pour ne lui pas donner la peine de repeter la même chose; il ne faut pas non plus l'interrompre,

mais attendre qu'elle ait achevé de parler pour lui répondre. Il ne faut pas non plus la contredire; & si la nécessité nous y obligeoit, pour l'informer de la vérité, il ne le faut faire qu'après lui en avoir *fait excuse* comme nous l'avons remarqué ci-devant; & si elle s'obstinoit, il ne faut plus résister, mais attendre une autre occasion.

S'il y a dans la conversation d'autres gens (a) plus habiles, il les faut laisser parler, les écouter & se taire; ou si on est pressé de dire son sentiment, il le faut faire en peu de paroles, & se bien garder d'imiter l'indiscretion de ceux qui se piquent d'occuper toujours le bureau dans les compagnies.

Comment parler en compagnie d'autres personnes.

(a) Si est tibi intellectus, responde proximo: sin autem, sit manus tua super os tuum ne ca-

piaris in verbo in disciplinato, & confundaris, *Id. Cap. 5. Adolescens loquere in tua causa vix: quum necesse fuerit si bis interrogatus fueris, habeat caput tuum responsum suum. In multis esto quasi inscius & audi tacens, simul & quærens. Eccl. 31.*

(b) Nec verò tanquam in possessionem suam venerit, dit Cicéron d'un grand *parleur*, excludat alios sed cum reliquis juribus, tum in sermone communi vicissitudine non nunquam utendum putet. *Offic. lib. 1.*

Si on est obligé de faire quelques compliments, il les faut faire courts, & répondre plutôt par des révérences, qu'avec de longs discours.

Se couvrir, ou découvrir.

Que si cette personne nous avoit fait couvrir, ce qu'il ne falloit faire qu'a-

près un commandement absolu , il faut se découvrir , quand dans le discours on parle d'elle ou de quelqu'un qui la touche , ou de quelque personne de la premiere dignité , à laquelle cette personne qualifiée prend intérêt : mais si à se découvrir souvent , cela l'importunoit , & qu'elle nous le défendît , alors il faut se tenir couvert.

Ne point ju-
ger.

Il faut en tous nos discours s'abstenir de jurer , qui est un vice , où plusieurs tombent par une méchante habitude , pensant par là donner plus de créance à ce qu'ils disent : & quand on défend de jurer , on entend même exclure ces juremens qui ne signifient rien , comme , *restenon* , *pardy* , *morbleu* , *jarny* , étant certain que ni les uns ni les autres ne sont nullement de personnes bien élevées ; & que quand on jure devant une personne de qualité , & particulièrement devant les Dames , on perd le respect , pour ne rien dire de plus.

Il faut au contraire que notre discours soit simple , & qu'il marque en toutes choses notre retenue & le respect , dont nous voulons persuader la personne à qui nous parlons.

Ne point in-
terroger.

C'est pourquoi il est bon de sçavoir encore , que c'est une très-grande incivilité

de questionner & d'interroger la personne que l'on veut honorer, & même quelque personne que ce soit (a), si ce ne sont gens qui dépendent de nous, ou que l'on soit obligé de faire parler; & en ce cas il en faut user avec beaucoup de civilité & de circonspection: parce que l'on prend ordinairement les gens curieux pour des espions, & que l'on craint & fuit naturellement les espions. (b) C'est pourquoi, si on est obligé de présenter quelque chose de la personne que l'on doit respecter, il faut lui parler en telle sorte que vous l'obligiez civilement à vous répondre, sans pourtant l'interroger. Par exemple, si vous voulez sçavoir si cette personne fera la campagne prochaine, de lui dire: *Irez-vous à la guerre, Monsieur?* cela est choquant; parce que cette demande est trop familière: au-lieu que cette façon de parler, *Sans doute, Monsieur, que vous ferez aussi la campagne*, n'a rien d'offensant que la curiosité que l'on excuse, quand elle est respectueuse.

Nous avons dit que la nature nous a donné des regles pour la pudeur: elles doivent en effet tellement servir pour nos discours même, que c'est manquer de respect, que de proferer une parole

(a) *Arctanum neque tu scrutaberis ullius unquam. Hor. Epist. lib. 84. Ej. st. 18.*

(b) *Percussatorem fugio: nam si garrulus idem est: nec retinet patulæ commissa fideliter aures: Et semel emissum volat irrevocabile: verbum, Lu. Ibid.*

Ne point dire de paroles libres.

sale : & quand c'est une conversation de femme, l'équivoque même n'est pas permise ; elle choque la civilité, aussi-bien que l'honnêteté.

Et non seulement l'équivoque, mais les mots aussi qui laissent ou peuvent laisser la moindre idée ou image de deshonnêteté.

C'est pourquoi il faut observer, lorsqu'il se rencontre quelque licentieux dans une compagnie, qui sort de ces règles, & profère quelque parole libre, de n'en pas rire, mais de faire semblant de ne l'avoir point ouïe.

Comme les juremens & les paroles libres blessent la civilité, il en est de même de la contention, de l'emportement, des grandes hyperboles, des fanfaronades & des menteriès, de la médifance & de son contraire, qui est de parler à son désavantage, & de se louer sans cesse par comparaisons, entassant une infinité de ces façons de parler : *Pour moi je n'en use point ainsi ; pour moi je fais cela ; un Gentil-homme comme moi ; un homme de ma qualité, &c.* qui sont discours aussi importuns & indiscrets, comme ridicules.

Mais si les grands parleurs, qui parlent long-tems, & ne disent que des bagatel-

(a) Deforme est de seipso prædicare, falsa præsertim, & cum irrisione audientium imitari militem gloriosum. Cic. Off. lib. 1.

Ne point être incommode dans ses conversations.

les : si ceux qui ne sçauroient parler de rien , sans auparavant faire un prélude ; si ceux qui contestent sur tout ce qu'on leur peut dire , quand ce ne seroit que des choses très-indifferentes : si ceux qui font les oracles , & assurent hardiment comme véritable tout ce qu'ils disent , quoi qu'eux-mêmes ne sçachent pas si cela est vrai ou faux : si ceux qui ne parlent jamais sans s'échauffer & sans se mettre en colere , quoique personne ne leur en donne sujet , & seulement pour contredire , & vouloir par une présomption & une opiniâreté insupportable , obliger tout le monde à suivre leur avis. Si tous ces gens , dis-je sont incommodés & insociaux : ceux qui ne sçauroient parler sans élever le ton de la voix , jusqu'à donner la migraine à ceux qui les écoutent , le sont encore davantage. C'est pourquoi il faut soigneusement éviter toutes ces imperfections : & pour la dernière il faut prendre garde au ton de la voix que l'on a naturellement , & le hausser ou baisser suivant la distance du lieu , où est la personne à qui nous parlons : cette distance doit être en cela notre regle unique , à moins que cette personne ne fût sourde , & qu'alors nous ne fussions obligés de sortir de mesure.

(a) Alter rixatur de lana sepe caprina Propugnatus natus armatus : scilicet ut non sit mihi prima fides &c. *Hor. Epist.* 18.

Une autre incivilité fort mal plaisante est de ceux qui ne croient pas qu'on les entende, s'ils ne parlent bouche à bouche, crachant au nez des gens, & les infectant bien souvent de leur haleine. Les personnes qui ont de la civilité en usent autrement, & si elles ont quelque rapport à faire, ou quelque chose de secret à dire à quelque personne qualifiée, elles lui parlent à l'oreille.

Comment il faut se congédier d'auprès d'un Grand.

Au reste, il faut avoir grand soin de ne pas faire sa visite trop longue : mais observer, en cas que la personne qualifiée ne vous congédiât point elle-même, de prendre le tems pour sortir, lorsqu'elle demeure dans le silence, lorsqu'elle appelle quelqu'un, ou lorsqu'elle donne quelqu'autre indice qu'elle a affaire ailleurs : & alors il faut se retirer sans grand appareil, & même sans rien dire, s'il arrivoit quelque tiers qui prît votre place : ou si la personne s'appliquoit à autre chose. Que si votre retraite est apperçûe, & que ce grand Seigneur voulût vous faire quelque civilité au sortir de sa chambre, il ne faut pas l'en empêcher, parce que ce ne seroit pas paroître assez persuadé qu'il sçait ce qu'il fait, & que souvent il arriveroit que nous nous défendrions d'une chose, que l'on ne fait pas à

notre sujet. On peut bien seulement témoigner par quelque pēte action, qu'en cas que cet honneur s'adressât à nous, nous ne nous l'attribuons pas : & cela se fait en poursuivant son chemin, sans regarder derriere soi, ou même en se tournant, ou en s'arrētant, comme pour le laisser passer, & montrer par-là, que l'on croit qu'il a affaire autre part.

Que si on ne peut pas éviter que la civilité ne se manifeste ; & que cette personne sorte de sa chambre, il faut s'arrêter tout court, se tirer à côté, & ne point sortir de cette place, qu'après qu'elle sera rentrée dans sa chambre.

De même, si par rencontre cette personne avoit à aller quelque part, & que nous nous trouvassions devant, il faut se tirer à côté, s'arrêter tout court, la saluer & la laisser passer

Et même si c'étoit le Roi, la Reine, Monseigneur le Dauphin, Monseigneur le Duc d'Orleans & autres enfans de France qui dussent passer, il faut s'arrêter d'aussi loin que l'on entend le bruit, pour les laisser passer, soit que l'on fût à pied ou à cheval, en chaise, ou en carrosse.

Que si la personne qualifiée nous mēnoit à une fenētre, ou que même il

eût quelque spectacle à voir de-là, il ne faut point prendre place, ni s'approcher de cette fenêtre, qui nous seroit commune avec elle, pour regarder : il ne faut pas non plus cracher par la fenêtre, ni en cette rencontre - là, ni en aucune autre.

Que si la personne qualifiée nous reconduisoit jusqu'à la porte de la rue, il ne faut point monter ni à cheval, ni en chaise, ni en carrosse en sa présence, mais la prier de rentrer dans la maison avant que d'y monter : que si elle s'obstinoit, il faut s'en aller à pied & laisser suivre le carrosse, &c. jusqu'à ce que cette personne ne paroisse plus.

*Comment
s'il survient
quelqu'un.*

Que si en présence de cette personne qualifiée, il en arrivoit une autre qui fût notre supérieure, mais inférieure à l'autre, il ne faut pas quitter la personne qualifiée, à qui nous faisons la cour, pour aller au nouveau venu ; mais il faut faire simplement quelque signe de civilité muette. Que si ce dernier venu étoit supérieur à la personne à qui nous rendons visite, alors il faut que comme celle-ci se rangera vrai - semblablement à son devoir, nous nous y rangions de même, & que nous quittions le premier, pour honorer le dernier.

Que

Que si avec cela la personne qualifiée parloit à une autre, il ne faut pas se servir de ce tems-là pour faire conversation à part avec quelqu'un qui seroit près de nous : cette familiarité est mal - séante , outre que si on parle bas , cela est suspect & défendu ; & si on parle haut , ce bruit l'interrompt & l'importune.

Que si on est obligé d'accompagner cette personne supérieure dans sa maison , ou même dans la nôtre , il faut , s'il y a lieu de cela , passer devant pour ouvrir les portes , & pour relever les tapisseries , s'il y en a à relever. Même si c'est un homme qui ait de mauvaises jambes & qui marche avec peine , il est de la civilité de lui donner la main pour l'aider à marcher.

Comment il faut marcher avec cette personne-là.

C H A P I T R E I X.

Des paroles indirectement inciviles.

Nous venons d'appliquer à plusieurs rencontres un bon nombre de paroles , ou de façons de parler , qui sortent des termes de la civilité ; mais afin que l'on soit encore mieux instruit sur ce sujet , comme presque le plus important de cette matière , nous l'allons reprendre

H

dans ce chapitre ; & particulièrement , parce que les choses dont nous allons parler , sont différentes de celles que nous venons de toucher.

*Importance
de bien con-
duire sa lan-
gue.*

Les actions sont , à la vérité , les interpretes de l'ame , puisqu'elles font voir au dehors la volonté de l'homme , qui est au dedans : mais les paroles expriment encore bien plus qu'elle est son intérieur , étant , comme elles sont , l'organe naturel de l'ame , par lequel elle parle & se manifeste aux autres hommes. Ainsi rien ne demande plus d'étude , que la conduite de la langue. Tous les défauts qui se trouvent dans les paroles sont les indices , ou les témoins irréprochables des défauts de l'esprit : & on ne peut naturellement rien inférer de paroles inciviles & choquantes , sinon que l'esprit est incivil & outrageux.

*Qu'il y a
des paroles
qui désoffi-
gent quoiqu'el-
les paroissent
bien-séantes.*

Et c'est encore un point si délicat , que ces paroles sont non seulement telles quand elles choquent visiblement & directement les regles , comme nous avons pû voir par les exemples , que nous avons rapporté jusqu'ici : mais que même souvent elles sont telles , toutes bien-séantes qu'elles paroissent être. On se flatte ici d'obliger , & par un contre-coup , on offense : on croit se faire applaudir ,

& par un effet contraire, on se fait mépriser, on s'imagine gagner le cœur des gens, & par un contre-pied on l'aliène : on croit y faire naître la bienveillance, & tout au contraire on y excite la colere. Ce sont de ces incivilités obliques & indiscrettes dont nous allons parler.

Une espece de ces sortes d'incivilités sont toutes les paroles dont on se sert pour surprendre les personnes à qui on doit du respect. Vivre chrétiennement & charitablement dans le monde, ce ne seroit vivre qu'en gens du commun : il faut tromper, il faut tendre des pieges, pour être homme d'esprit. Et cette fausse opinion nous fait croire en même-temps, que comme il n'y a rien de plus facile, que de renoncer à l'honnêteté ; il n'y a rien non plus de plus aisé que d'être spirituel, prudent & habile. On se croit capable de faire donner, comme on dit, dans le panneau les plus avisés & les plus sages.

Il y a même certains ridicules, qui en font un métier ; & qui croient se rendre par-là célèbres dans l'hémisphere de l'intrigue : c'est le premier aveuglement qui leur creve les yeux de l'esprit : le second est, qu'ils croient avoir acquis la plus sublime & la plus fine prudence, quand

H ij

*D'où vient
que l'on tombe
dans ces paroles.*

ils sçavent bien mentir & bien feindre. C'est ce faux principe, qui assaisonne tout ce que ces gens-là disent près des Grands, de dissimulation, ou de fausse prudence, & qui produit le mauvais effet, dont nous entendons parler ici; par cette raison que la finesse offense naturellement celui contre qui on l'emploie. Que peut en effet penser un homme qui s'apperçoit qu'on le veut surprendre, sinon que l'on croit qu'il est une bête? Et sur ce fondement, peut-on lui dire rien, dont il ne soit vivement frappé, quelque image d'honnêteté que cela nous paroisse avoir.

*Premier
exemple de ces
paroles, dans
le mensonge.*

Supposons un inférieur qui ait une grace à demander à une personne élevée en autorité, & que cet inférieur soit du caractère que nous venons de marquer.

Cet homme tout plein de lui-même & de son bel esprit, se garde bien dans l'audience que cette personne lui donne, de commencer par le point principal de l'affaire qui l'amène: il s'étend à de grands préambules sur les louanges, le mérite & les hauts faits de la personne qualifiée; & après avoir poussé sa Rhetorique à bout, il entame sa demande. Or c'est ce préambule qui est désobligeant, parce qu'on voit bien qu'il n'est

fait que pour endormir l'homme , de qui on veut arracher un bien-fait. Il paroît obligé , & il est indirectement une offense.

Aussi il se rencontre souvent , selon les exemples que nous en avons , que comme le Seigneur sent de loin le piège qu'on lui tend , il jette notre rusé si fort hors de son sujet , qu'il faut qu'il fasse sa demande hors de propos ; & que bien loin de s'appuyer des fleurs de son éloquence , il en effuye au contraire tout le mauvais succès. Que si notre inférieur ne loue pas la personne éminente , il s'infinue par ses propres louanges ; & c'est encore pis ; il mentoit avec quelque sorte d'excuse , en louant le grand Seigneur , mais en se louant lui-même , il se rend inexculpable , parcequ'il est sensiblement convaincu de la fausseté de sa menterie. Et c'est pour cette raison , que cet avant propos est encore plus offensant que l'autre. Un Bénéficiaire , qui n'estimoit pas son bénéfice capable de soutenir sa qualité , entra par un prélude de cette nature dans une conversation , qu'il s'étoit ménagée près d'une personne éminente , & tout ensemble plus éclairée que lui ; après avoir beaucoup exagéré , quoi qu'indirectement , ses grandes oc-

cupations, ses sermons, son application aux choses de son métier, il passa au point de la question, qui étoit les grandes dépenses qu'il étoit obligé de faire pour maintenir son rang; & pria ce Seigneur de lui accorder un tel bénéfice: & pour ne rien obmettre des règles de l'art, parla de ce bénéfice avec tant de froideur, qu'il sembloit que ce n'étoit qu'un peu moins que rien. La personne supérieure, qui sçavoit fort bien qu'il valoit dix-huit ou vingt mille livres de rente, lui jetta à son tour l'hameçon: *Et combien vaut ce bénéfice*, lui demanda-t-elle? L'autre hardiment, & selon les maximes de cette belle prudence: *Six mille livres de rente, ou environ*, répondit-il. Ho, reprit la personne, *il n'y faut pas songer; on veut faire quelque chose de plus pour vous*. Il n'est pas nécessaire d'examiner dans le détail la difformité du procédé du Bénéficiaire: cette réponse seche, & qui le couvroit de honte pour toute sa vie, fait voir toute seule que la personne d'autorité s'étoit tenue offensée du piège qu'on lui vouloit tendre par ces belles paroles: & c'est là l'effet de cette fine habileté, soutenue du mensonge: voyons si elle sera plus heureuse à couvert de la feinte.

Il n'y a rien de plus ordinaire parmi les ames doubles, que de louer ou de blâmer près des Grands, les personnes sur lesquelles on veut sçavoir leurs sentimens, & c'est ce qui s'appelle dans ce langage-là, tirer les vers du nez : mais comme il n'y a rien de plus ordinaire, il n'y a aussi rien de plus connu ; c'est pourquoi tant s'en faut que les personnes d'autorité s'y laissent surprendre ; que les plus simples mêmes, s'en défient, & la ruse demeure d'ordinaire infructueuse entre les mains de ces habiles, à leur pure confusion.

Un de ceux-là se fit fort d'obtenir d'une personne supérieure une grace en faveur d'une autre, qui cherchoit du mérite plutôt dans la recommandation, que dans le mérite même. Il alla à l'audience, & au travers de plusieurs épisodes, faisoit sans cesse l'éloge du client, pour qui il parloit. Le Seigneur l'interrompoit sans cesse adroitement, & n'entroit jamais dans les louanges de ce tiers, découvrant bien que c'étoit un panegyrique affecté, & par conséquent un piège ; puisqu'il n'y avoit nul rapport à tous les intermedes, dont on l'entrelissoit. Ainsi l'homme qui attendoit fort impatientement aux avenues, vit sortir son

Second exemple dans la louange & le blâme.

prudent tout confus, & lui ayant demandé le succès de la négociation, eut pour toute réponse, qu'il n'y avoit rien à faire. *Comment*, dit-il, *je l'ai mis plus de quatre fois sur votre chapitre*, répond l'intrigant, *mais il n'a jamais voulu mordre. C'est un homme tout d'une piece... je vous ai loué, je vous ai élevé jusqu'aux nuës : rien.* On voit encore là le grand service que rend cette fine conduite : car tout piège étant une injure, quelque innocent que pût être celui-là, il aliena peut-être pour toujours l'esprit de la personne éminente. Il faut en effet une grande adresse, ou pour mieux dire, ce n'est pas trop de la véritable prudence, pour louer quelqu'un devant une personne supérieure, qui croit bien souvent être en toute maniere au-dessus des autres par le rang qu'elle occupe. Il en est de même du mépris, selon l'exemple que nous en donna un semblable finet. Il parloit fort désavantageusement d'une certaine personne à un homme de qualité, non pour lui rendre mauvais office, mais pour tâter là-dessus les sentimens du grand Seigneur. Celui-ci qui avoit sans doute les oreilles battuës de ces sortes de fades finesses, paya de même monnoie ce rusé, & lui fit une sérieuse réprimande, de ce qu'il

qu'il parloit mal de son prochain ; sans pourtant jamais entrer en matiere , ni justifier celui qu'il blâmoit. Il découvrit le piège , & fit porter à celui qui le lui tendoit , la peine de sa ruse défobligeante.

On pourra peut-être dire pour la défense de cette fine habileté , que nous fabriquons ces exemples à notre avantage , que nous faisons de la personne élevée un génie pénétrant & éclairé , qui lit dans le cœur des hommes ; & que d'autre côté , nous mettons ce sçavoir-faire , ainsi que quelques-uns l'appellent , en mauvaises mains , ou en des mains peu adroites.

Mais on doit sçavoir en premier lieu , que les exemples que nous venons de rapporter sont choses réellement arrivées , comme nous les avons dites. En second lieu , que c'est s'abuser à l'égard de la personne d'autorité , que de croire que telles personnes ne soient point clairvoyantes , puisqu'il est même presque impossible qu'elles n'excellent dans cette perspicacité. Leur personne seule & le rang qu'elles occupent en sont une preuve évidente. Par la personne nous entendons qu'elles ne peuvent que fort bien sçavoir le monde , étant comme nées dans la connoissance des choses : & par

*Nous de
croire que les
personnes d'au-
torité ne sont
point clair-
voyantes.*

cela même nous entendons leurs actions & leur conduite : nous les voyons agir en gens d'esprit , nous devons donc conclure de-là qu'elles en ont. Par le rang , nous voulons dire , qu'étant parvenus à cette élévation , ou par leur naissance , ou par leur mérite , il est aisé d'inférer , que d'être seulement dans un tel poste , cela suppose beaucoup d'adresse & de bon sens. Ainsi c'est se tromper grossièrement , que de s'imaginer que l'on sera capable de surprendre des personnes nécessairement éclairées. Et il est en troisieme lieu encore plus absurde de croire que ces faux prudens puissent le faire. Donnez - moi le plus habile que vous voudrez de ces joüeurs de gibeciere , & mettez cette habileté entre des mains les plus subtiles qu'il vous plaira , jamais vous ne pourrez dire , sans mentir , que ces gens-là sont prudens , ou gens d'esprit. Un homme prudent est un homme qui a une grande lumiere & une grande netteté d'esprit , & qui par cette lumiere discernant les bons moyens d'avec les mauvais , rejette ceux-ci , & prend les autres. Un homme qui met toute là prudence dans la menterie & la feinte , est un homme qui a l'esprit petit , étroit & louche , & qui par conséquent ne peut

naturellement être ni homme d'esprit, ni prudent.

Mais revenons à notre matière, & établissons pour maxime inviolable, qu'il faut très-soigneusement éviter la duplicité, pour éviter ces incivilités indiscrètes. Oui, mais on dira encore : Est-ce donc que quand j'aurai à demander quelque grâce pour quelqu'un, je la demanderai du premier coup, sans préparer l'esprit de la personne éminente par quelque prélude honnête, & sans louer celui pour qui on la demande ?

*Comment il
sans insinuer
quelqu'un
dans l'esprit
d'un Cr.*

On ne veut pas dire que cela soit mal fait ; mais on veut dire qu'il faut éviter tout ce qui n'a point de rapport, ou ce qui n'est point essentiel à la chose : car comme ce qui n'est pas essentiel est suspect, que tout ce qui est suspect sent le piège, & que tout piège est désobligeant, il faut éviter tout ce qui n'est pas essentiel. Par exemple, je ne dirai pas tout crûment, si vous voulez, quoique ce soit le véritable tour : *Je vous supplie, Monseigneur, d'avoir la bonté de m'accorder ce bénéfice.* Je ne dirai pas non plus : *Le bruit, Monseigneur, que répand par tout votre libéralité, est l'aimant qui m'attire à vous, pour vous faire une très-humble prière, en faveur d'une*

personne , qui par son mérite est au dessus de toutes les graces qu'on lui puisse faire. C'est pour vous demander un Bénéfice , qui est même peu de chose , n'étant que de quatre mille livres de rente. Je dis peu de chose à votre égard , Monseigneur , qui ne vous bornez pas à de si petits bienfaits. & à l'égard aussi de M. tel qui en mérite infiniment davantage. Mais je dirai ceci en approchant : Je ne sçai , Monseigneur , si une personne comme moi , a assez de poids pour demander un Bénéfice ; la peine où je sçai qu'est une personne comme vous , qui aimez l'ordre , de trouver des gens dignes de manier le bien de l'Eglise , me fait prendre cette liberté , dans l'assurance que j'ai que M. tel , pour qui je le demande , & qui est un fort homme de bien , en usera comme il doit. Ce Bénéfice est de quatre mille livres , & il vaut quelquefois davantage , selon les années. Tout étant sincere , obligeant & naturel dans cette demande , la personne éminente ne peut pas croire qu'on la veuille surprendre : & ainsi cette demande ne peut pas faire le mauvais effet que produiroit l'autre.

A l'égard du second exemple , on pourra dire : donnez-nous donc un autre moyen , pour découvrir les bonnes intentions d'un grand Seigneur en faveur

d'un tiers , puisque vous n'approuvez pas qu'on loue ce tiers. On ne dit pas qu'il ne faille point louer ce tiers : car c'est en effet le seul moyen pour découvrir les bonnes intentions de la personne éminente, si elle en a , ou même pour lui en donner , si elle n'en a pas. Mais on entend dire que ces louanges ne doivent point être un piège , & que pour n'être point un piège , il faut qu'elles soient véritables & toutes naturelles , j'entens qu'elles viennent si à propos , qu'elles naissent d'elles-mêmes : avec cela , elles doivent être extrêmement sobres ou modérées. Elles ne peuvent pas être véritables qu'elles ne soient modérées : parce que le mérite que peut acquérir un homme , tient toujours de l'infirmité humaine. Pour venir à propos , & sans que la personne qualifiée s'en défie , il faudroit observer le moment qu'elle fut en peine elle-même de gens du talent de la personne que nous voulons lui recommander , ou qu'elle eût inclination d'elle-même pour ces sortes de talens , ou enfin que celui que nous produisons pût être de quelque utilité. Par exemple , au lieu de tirer par les cheveux , & de dire : *Je croyois, Monseigneur , avoir l'honneur de vous voir au*

sermon de ce célèbre Prédicateur : mais vos grandes affaires nous priverent de cette édification. J'y rencontrai M. de l'Eloge : il faut avouer que c'est un divin homme Il a seul autant de belles qualitez , qu'il en faudroit pour faire une douzaine d'hommes tous parfaits . . . Mais il surpasse encore tout ce que l'on peut dire de lui , par le zèle extrême qu'il a pour votre service . . . Je ne crois pas qu'aucun de vos plus passionnez serviteurs puissent le lui disputer. Vous sçavez , Monseigneur , à quel point je suis à vous : il va de pair avec moi. Au lieu , dis-je , de faire un éloge si ridicule & si choquant , je pourrai dire : L'inclination que vous avez , Monseigneur , pour les belles lettres , me donne la liberté de vous proposer un tel ; il est honnête homme , il a de l'esprit & de l'étude ; il a de l'affection pour votre service ; & je ne doute pas qu'il ne puisse vous être utile. Ou bien je dirais : Je suis chargé , Monseigneur , de la part d'un tel , de vous assurer de ses très-humbles respects. Il me réitere souvent le zèle qu'il a pour votre service : & comme vous aimez les honnêtes gens , & les gens de lettres , celui-ci ayant de l'érudition & de la probité , mérite très assurément d'avoir part dans l'honneur de votre bienveillance.

Il reste le troisiéme exemple, dans lequel prenant le contre-pied de celui ci, on blâme quelqu'un devant une personne éminente, pour pénétrer si cette personne-là est mal-intentionnée contre lui. Ce moyen, comme nous avons vû, est ridicule ; & pour le redresser, il faut ici remonter plus haut, & supposer de deux choses l'une : ou que ce tiers a donné sujet par sa conduite à cette personne supérieure d'être peu satisfaite de lui : ou qu'elle ne lui en a point donné sujet. S'il a été si malheureux, que de l'avoir mécontenté, le vrai moyen pour pénétrer si cette faute a fait quelque impression sur son esprit, est que celui qui s'employe pour lui, doit demander pardon de sa part au grand Seigneur, dans des termes les plus soumis & les plus touchans qu'il pourra. Si la personne éminente reçoit honnêtement ce devoir, on pourra croire que son esprit n'est point aliéné ; & si au contraire elle le rejette, ce sera un témoignage infallible qu'il a de l'aigreur. Que si d'autre part, ce tiers n'a jamais désobligé la personne qualifiée, le secret est de n'en point dire de mal par finesse ; de peur qu'elle ne prît pour véritable ce que pourtant on ne prétendroit dire que par feint

Qu'il ne faut jamais blâmer personne pour faire parler un Grand.

Il faut au contraire prendre une route opposée, & insinuer ce tiers dans l'esprit du grand Seigneur, par l'affection qu'il a pour son service; & prendre pour cela un moment si favorable, que cet office ne paroisse point être affecté; selon toujours le même principe, que tout ce qui est affecté est suspect, & que tout ce qui est suspect est choquant.

Enfin, il faut tenir pour maxime, que toutes les paroles qui tendent directement ou indirectement à surprendre, soit de cette façon-là, soit d'une autre, soit que la personne à qui nous devons du respect s'en apperçoive sur le champ, soit qu'elle y fasse réflexion après, l'offensent; & qu'il faut par conséquent s'en abstenir. Il faut ou se taire, ou parler toujours sincèrement; c'est le caractère du langage des honnêtes gens.

Une autre espèce de ces incivilités indiscrettes est, par exemple, lorsque des personnes inférieures contestent & se disputent en présence d'une personne supérieure; toutes les paroles passionnées que ceux-ci se disent, quand même il s'agiroit de soutenir les intérêts de la personne qualifiée, & à plus forte raison lorsqu'elle n'y a point de part, choquent cette personne là, violent le respect qu'on

*Troisième
exemple de
ces paroles
dans les con-
versations.*

qui doit. Tout ce qu'elles disent d'outrageant, même d'un tiers, ou d'une personne absente, injurie la personne qualifiée : comme, par exemple, si l'un d'eux soutenoit à l'autre, qu'un tel lui auroit dit telle & telle chose, & que celui-ci répondît, *il en a menti* ; ce *démenti* attaque la personne de respect, & fait presque le même mauvais effet dans son esprit, que si on le donnoit à elle-même ; & ainsi de pareils discours.

Il faut mettre aussi dans cette catégorie tout ce que l'on dit, où la personne élevée peut prendre part. Par exemple, si quelques-uns s'entretenoient devant cette personne-là, de quelque aventure arrivée à quelqu'un ; comme seroit d'avoir lâché le pied devant les ennemis, & que cette personne-là fût soupçonnée en quelque manière d'avoir fait quelque chose de semblable, c'est sans doute la désobliger indirectement : de même, s'ils parloient devant elle d'un homme, par exemple, qui seroit jaloux, cela est offensant, si elle passe pour être sujette à de semblables défauts ; & ainsi de tous les vices, & de toutes les choses enfin qui peuvent faire quelque contre-coup sur l'esprit de la personne qualifiée.

Il faut, comme on dit, connoître l'

Quatrième
exemple dans
les paroles qui
peuvent re-
jaillir sur la
personne même
du Grand

terrain ; ou pour mieux dire, c'est ici où a lieu cet admirable talent de sçavoir le monde. On ne sçait pas le monde pour sçavoir simplement qu'une personne inférieure doit du respect à un grand Seigneur : mais quand on a sçû étudier les personnes avec lesquelles on a à traiter, que l'on en connoît l'humeur, le tempérament, l'inclination, les passions, les vices, les vertus, les intérêts, les engagements, les liaisons, les bonnes & mauvaises affaires, & que là-dessus on règle sa route & sa conduite ; alors on sçait le monde.

C H A P I T R E X.

De la bonne humeur.

Quelle bonne humeur on entend ici.

COMME rien au monde ne rebute si fort que la mauvaise humeur, il est sans doute que la bonne humeur est au contraire ce qui engage davantage ; car on n'entend pas ici par la bonne humeur, seulement cette gayeté, ou cet enjouement qui paroissent dans la personne & dans ses manieres. On entend bien plus une certaine harmonie, qui se fait de l'humeur de la personne, dont il s'agit, avec l'humeur des autres, & les circonf-

tances qui l'accompagnent. Et c'est en ce sens, que de sçavoir se mettre dans l'humeur que demandent ces choses-là, c'est un point essentiel de la civilité ; & c'est pareillement par ce regard que cette humeur telle qu'elle soit est la bonne humeur ; c'est-à-dire, l'humeur qu'il nous convient d'avoir.

Le corps est si étroitement lié à l'ame, qu'autant qu'il est vrai de dire, que l'ame lui donne tout le mouvement qu'il a ; autant est-il véritable que l'ame elle-même ne se meut presque que par le mouvement du corps. C'est pour cette raison que l'on se sert, pour exprimer ce qui regarde l'ame, des mêmes noms dont on se sert pour donner à entendre ce qui regarde le corps. Comme tous les corps mixtes sont composez des quatre élémens, & que ces élémens ont des qualitez contraires, qui se maintiennent par leur propre répugnance ; les corps animez, & particulièrement le corps de l'homme, ont quatre humeurs qui servent à leur faire produire leurs actions & leurs fonctions, & qui participant des qualitez de ces élémens, ou étant les mêmes, temperent & maintiennent le corps de l'homme par leur contraire. La terre est froide & sèche : l'eau est froide

*D'où vient
la bonne ou la
mauvaise hu-
meur.*

de & humide : l'air est chaud & humide ; & le feu est chaud & sec. Les quatre humeurs sont la mélancolie, qui est terrestre ; la pituite, qui est aqueuse ; le sang, qui tient de l'air ; & la bile, qui tient du feu. Tout cela se combat & s'accorde : c'est comme une voute qui se soutient par l'opposition, ou la guerre continuelle que font les pierres qui la composent : & c'est ce qui fait dans l'homme ce que l'on appelle tempérament.

Lorsque la proportion se trouve dans ce mélange, c'est alors que le composé est parfait. Lorsque l'une ou l'autre de ces humeurs domine plus ou moins, c'est ce qui éloigne plus ou moins de la perfection le composé ; & ce qui fait en même temps, que le tempérament prend le nom de l'humeur dominante.

Or l'ame toute simple qu'elle soit, reçoit les mêmes impressions sur elle, que ces humeurs font sur le corps, & prend le même tempérament que le corps. Elle est dans une assiette uniforme, lorsque ces quatre humeurs sont tellement tempérées, qu'aucune ne l'emporte sur l'autre : mais aussi-tôt que quelqu'une vient à prévaloir, elle lui donne un caractère singulier. La mélancolie qui déconcerte toutes les fonctions du corps, quand elle domi

ne, déconcerte pareillement l'esprit, & lui fait perdre sa justesse. La pituite qui rend le corps paresseux, rend l'esprit lent, froid & tardif. Le sang qui fait le corps vigoureux & léger, rend l'esprit vif & présent. La bile qui allume le corps, allume aussi l'esprit.

Et de même qu'il arrive au corps des effets particuliers de l'action de ces humeurs, il arrive de même dans l'ame des changemens particuliers par l'action de ces mêmes humeurs. Ces changemens sont les diverses passions que ces différentes humeurs y excitent. La mélancolie y fait naître le chagrin, la tristesse, l'ennui. La pituite y forme la paresse, l'indifférence, le dédain. Le sang, la joye, l'amour, la douceur. Et la bile, la colere, la haine, la hardiesse. Et c'est là maintenant ce qui fait ce que nous appellons ordinairement le tempérament, le génie, ou l'humeur d'un homme, par rapport, comme j'ai dit, aux humeurs qui font le tempérament du corps.

Le meilleur tempérament, ou la meilleure humeur où un homme puisse être, est de n'en avoir point du tout : car c'est une marque que son ame est, ou sans passions, ou au-dessus des passions. C'est ce qui arrive, ainsi que nous ve-

nous de voir, lorsque toutes ces humeurs gardant inviolablement l'équilibre, ne troublent point le calme de l'ame; & c'est la qualité des grandes ames, de ces ames fortes & comme divines, qui ne tiennent point au corps, pour ainsi dire; ou qui savent par la force de la raison, tenir toutes leurs passions en bride.

Ainsi l'humeur d'un homme vient de ce que quelque humeur naturelle domine en lui, & de ce que cette humeur excite dans son ame une passion qui le domine, ou laquelle il n'a pas assez de force d'esprit pour modérer. Si c'est la bile, il sera d'humeur colere, inquiet, revêche. Si c'est le sang, il sera d'humeur gaye, agréable, commode. Si c'est la pituite, il sera d'une humeur endormie, pesante & difficile à mouvoir. Si c'est enfin la mélancolie, il sera, comme porte le nom, d'humeur mélancolique, sombre, chagrine, difficile, contredisante.

Quelie humeur nous rend civils.

Selon le langage ordinaire, nous disons qu'une personne est de belle humeur, lorsqu'elle est gaye, enjoiée, agréable; & il est véritable en effet, qu'une personne commode, & qui porte la joye & les ris partout où elle va, a des charmes infailibles pour plaire;

mais il n'est pas question ici de cette belle humeur. Nous cherchons la bonne humeur, ou l'humeur qui nous rend civils; & il est certain que ce n'est pas toujours la belle humeur; si un bel humeur rioit sans cesse devant une personne à qui on doit du respect: s'il rioit d'une mauvaise nouvelle, qui seroit arrivée à cette personne-là: s'il rioit dans une Eglise: s'il rioit enfin, lorsque tous les autres pleurent, ce ne seroit plus sans doute un homme de belle humeur, ce seroit un fou achevé. Il faut donc pour plaire, ou pour faire un homme de bonne humeur, autre chose que la belle humeur, & nous venons insensiblement de trouver ce qui est nécessaire pour cela.

Comme le tempérament du corps dépend, selon ce que nous avons vû, de quatre humeurs: l'humeur que nous demandons ici, dépend de regarder les quatre choses, que nous avons prises pour principes dans ce Traité; sçavoir, la personne, la chose, le lieu & le temps. Il faut que notre humeur se conforme à ces quatre choses, & qu'elles nous tiennent lieu d'autant d'humeurs naturelles: mais il faut bien se garder de prendre ici le change, & de croire que quand nous proposons ces regles, nous prétendions

introduire l'hypocrisie au lieu de la bienséance.

*Qu'il faut
pour être d'un
meur civile
être sincère,
par rapport
aux circon-
stances.*

Nous ne voulons pas dire, par exemple, que quand nous allons rendre nos devoirs à une personne éminente, que nous trouvons dans l'affliction, il faille se contrefaire, feindre des larmes, étudier & affecter de grands soupirs, & rire cependant dans l'âme, de joye de voir cette personne-là dans le deuil. Plûtôt mourir que d'être capable de donner des avis si éloignez du Christianisme. Nous voulons dire qu'un honnête homme doit, par un sentiment de charité, se remplir le cœur d'une sainte compassion, en voyant le malheur d'autrui; ou d'une honnête joye, en les voyant dans la joye, selon l'Écriture qui dit, qu'il faut se réjouir avec ceux qui ont de la joye; & pleurer avec ceux qui pleurent. Et c'est conformer son humeur à l'humeur de la personne.

Nous voulons dire qu'il ne faut pas imiter certaines gens, qui quoi qu'ils aient tout sujet d'avoir l'âme contente, sont toujours les fâchez, & sont comme en colere contre leur bonne fortune: mais qu'il faut dans les termes de la bienséance, faire paroître de la satisfaction; afin qu'elle soit comme un témoignage

gnage public de reconnoissance. En effet, si c'étoit une grace que nous eussions reçûe d'une personne supérieure, cette froideur, ou ce grand sérieux pourroit passer pour un dédain & un mépris. Il faut donc que notre humeur se conforme à la chose qui la doit régler.

Nous voulons dire qu'il ne faut pas faire comme ceux qui portent sur le tribunal de la Justice un esprit chagrin, ou assoupi, ou qui dorment quand il s'agit de s'instruire sur une affaire où bien souvent périclité l'honneur ou la vie de l'innocent : mais qu'il faut en ce lieu-là avoir l'esprit serain & attentif. Et il est même aisé de l'avoir, si on se met à la place de celui pour ou contre lequel on va prononcer jugement : ce qui est se conformer au lieu.

Enfin nous voulons dire qu'il ne faut point suivre l'exemple de certains évaporerz, que l'on a vû quelquefois au scandale de tous les assistans, avec une humeur enjouée & l'esprit indolent, au temps où une personne expiroit. Ce moment qui est un moment terrible, demande tout ce qu'il y a de plus sérieux & de plus recueilli ; & il faut y conformer notre humeur.

L'humeur d'un homme est donc la

K

*Application
de ces prin-
cipes,*

disposition du cœur , par rapport à ces quatre choses ; la personne , la chose , le lieu & le temps. Et il faut que ce qui est le plus considérable dans ces quatre circonstances , donne la loi au reste. Par exemple , je me trouve dans une Eglise avec une personne à qui je dois du respect , cette personne qui aura l'humeur gaye , se laissera peut-être , sans y faire attention , aller à quelques petites libertés , qui , à la vérité , ne sortiront pas des bornes de l'honnêteté ; mais qui toutefois seront peu décentes pour le lieu où elle est. La civilité m'obligeroit ailleurs d'applaudir par une égale disposition de cœur ; mais comme je dois encore plus de respect à Dieu qu'à ce grand Seigneur , je dois non prendre un air de censeur , ce qui est incivil ; mais par une espèce de petit sérieux rappeler son esprit , afin qu'il fasse attention sur lui-même , & qu'il imite un grand Prince , dont toutes les actions sont autant de règles de bienséance. Ce Prince assiégeoit vivement une place , sans toutefois interrompre ses devoirs ordinaires de piété : & il étoit un matin à l'Eglise à entendre la Messe , lorsqu'on lui vint dire avec grand empressement , que les ennemis battoient la chamade , & deman-

doient à capituler. Un autre homme dans une conjoncture si importante , auroit crû avoir une excuse très-légitime de laisser là sa priere , & de courir à la hâte recueillir les fruits glorieux de ses travaux. Cependant cette ame héroïque ne sortit jamais de son assiette , ni de la bienséance que lui imposoit la sainteté du lieu. Il se contenta de dire d'un ton aussi calme : *J'irai aussi-tôt que la Messe sera finie.*

C'est ainsi qu'il faut régler son intérieur ; & comme la bienséance doit pareillement se manifester par le rapport ou la conformité des actions , ou de l'extérieur , ce qui s'appelle ordinairement complaisance ; c'est maintenant de quoi nous allons parler.

C H A P I T R E X I.

De la complaisance.

LA complaisance est d'autant plus nécessaire pour la vie civile , qu'elle est un des plus forts liens de l'amitié ; comme la contradiction ou ce naturel roide & inflexible , qui ne veut jamais rien de ce que les autres veulent , est presque le renversement de toute société.

*En quoi
consiste la
complaisance.*

K ij

La complaisance consiste à régler nos actions sur les actions des personnes qui ont droit de l'exiger de nous : je veux dire, en un mot, pour me servir de la pensée d'un Poëte qui sçavoit le monde, que quand l'un veut aller à la chasse, l'autre ne s'opiniâtre pas à vouloir joier de la flute (a).

(a) Hor.
Epist. lib. 1.
Epist. 18.

*Que les mêmes inclina-
tions & profes-
sions ser-
ment la sym-
pathie.*

Cette conformité d'actions unit étroitement les cœurs ; & nous le voyons même par expérience. Des personnes de même inclination, de même profession, de même métier, s'aimeront plus que d'autres. Ceux, par exemple, qui aiment les Lettres, se fréquenteront, se défendront, se serviront avec plus de zèle & de tendresse, qu'elles ne feroient d'autres personnes. Un homme qui aime les armes, aimera ceux qui sont de même profession. Un Peintre aimera un autre Peintre. Enfin c'est ici où la sympathie se fait remarquer plus qu'en toute autre chose. D'autre part, cette même expérience nous fait voir que rien ne rebute tant les esprits que l'antipathie. On ne sçauroit, par exemple, plus désobliger un homme d'étude, qu'en se moquant de ce qu'il fait : un Peintre, qu'en méprisant son ouvrage, & ainsi des autres.

Mais d'où vient donc, me dites-vous, que deux personnes de même profession ne peuvent se souffrir, ne peuvent jamais dire de bien l'un de l'autre ? C'est pour autre raison qui est, ou l'intérêt, ou le désir de l'honneur ; ils s'aiment par la conformité de leur inclination, mais ils se craignent l'un l'autre, parce qu'ils tendent à une même chose, qui n'est pas de l'essence, ou qui est tout-à-fait différente de cette inclination.

Ainsi nous devons sur-tout être complaisans, si nous voulons nous rendre aimables. Ce qu'il y a seulement à excepter ici, est qu'il ne faut jamais étendre notre complaisance à faire, ou à approuver rien de mauvais, ou d'injuste : tout ceci ne s'entendant que des actions honnêtes d'elles-mêmes, ou indifférentes. Et même il y a quelques mesures à garder dans celle-ci ; il faut y éviter certaines complaisances, qui ne servent qu'à découvrir que l'on a l'esprit badin & servile. On lit qu'Alexandre panchoit un peu la tête, & que tout le monde dans sa Cour se la panchoit de même par complaisance : ce qui marque qu'il y avoit plus de bassesse dans la complaisance de ces Grecs qu'il n'y avoit de déférence. En effet, si cette complai-

*Mesures à
garder dans
la complai-
sance en gé-
néral.*

fance devient dans une Cour, ou près d'un Souverain, un devoir indispensable, non-seulement parce que c'est une marque de respect, qui est ce que nous prétendons ici ; mais aussi parce que bien souvent la prudence ou la politique s'y trouve mêlée, il est certain d'ailleurs, que les vétilles n'étant pas capables de ces effets-là, ne servent uniquement qu'à nous rendre un mauvais office dans l'esprit du Prince.

De la complaisance de la Cour.

On ne peut pas nier que la complaisance ne soit une marque de respect envers le Souverain ; puisqu'elle est un témoignage de la soumission de toutes les autres volontés à cette volonté suprême. Et on ne peut pas dire non plus que cette complaisance ne soit un effet de sagesse ; puisque de se conformer à son Prince, c'est une marque que l'on a de l'esprit. A la vérité, les ignorans disent que la vie des personnes de la Cour est une servitude ; qu'il faut s'y priver de tout désir & de toute liberté ; qu'il n'y est pas permis d'aimer ou de voir même qui il nous plaît : mais toutes ces plaintes sont des paroles vagues, & qui en un sens sont fausses. La personne du Souverain doit être le centre de toutes les amitiés & de tous les désirs de ses sujets ;

car si tout bon sujet doit préférer à toutes choses l'amour de la Patrie, il doit par conséquent aimer son Prince plus que toutes choses ; puisqu'en lui se renferme l'Etat & la Patrie ; ou qu'il est le pilote de ce grand vaisseau. Et si ceux qui sont dans un navire reçoivent uniquement la loi du Pilote, il est sans contredit, selon les regles du bon sens, que la volonté du Prince doit pareillement être la régle de toutes les autres volontés.

Nous ne parlons pas ici de la volonté du Prince, qui s'arme de la loi pour punir les crimes : car c'est alors tout l'Etat qui prononce ces Arrêts : c'est nous-mêmes qui les prononçons ; parce qu'ils ne se prononcent que pour nous, c'est-à-dire, pour notre exemple. Nous parlons de la conduite du Prince, dans laquelle sa prudence seule, comme une intelligence secrète, fait mouvoir la machine, ou le corps de la société civile : il est comme sur un lieu élevé, d'où il découvre plus loin que nous. Il sçait où il faut aller ; nous devons donc le suivre : tout ce qu'il fait est pour notre salut ; nous devons donc y condescendre : & comme ce salut que notre **Souverain** a toujours en vûe, l'oblige souvent à des

choses que nous ne comprenons point ; ce n'est pas à nous à entrer dans le secret de ses conseils , pour les interpréter ; il faut l'imiter : il contractera des amitiés pour nous garantir de quelques pièges , il faudra de même regarder ceux qu'il traite d'amis , comme nos amis , quoique nous sçachions bien qu'ils ne le soient pas. Il lancera des disgraces pour nous procurer quelque bien : il faudra pareillement suspendre tout témoignage d'amitié envers les personnes mêmes que nous aimerions le plus.

Et il ne faut pas croire que ces principes blessent la charité ; les devoirs de la déférence n'empêchent point les devoirs de la Religion. On peut se laisser passer des offices près du Prince en faveur d'un ami malheureux ; on peut même lui rendre service : & ces offices , & ce service ne peuvent que plaire à un Prince sage , qui n'agit point par passion , si en les rendant , on ne fait rien qui s'oppose , ou qui contredise directement à sa volonté. Enfin , cette volonté doit , pour ainsi dire , être la bouffole de toutes les autres volontés : & il en doit être ici de même que de toutes les choses de la nature à l'égard de Dieu. Il ne veut que notre bien , & sur ce principe , il nous conduit

duit nous-mêmes & toutes choses , sans que nous le sçachions , ni qu'elles le sçachent , à la fin qu'il envisage ; & nous suivons , & elles suivent ordinairement sa volonté.

Mais reprenons notre matiere. Nous disons que l'on peut tomber dans de grands inconvéniens lors même que l'on veut le plus paroître complaisans , & cela est vrai. Il faut pour l'éviter , distinguer dans la personne éminente les choses qui se peuvent , d'avec celles qui ne se peuvent pas imiter.

*Inconvéniens
à éviter dans
la complai-
sance,*

Il y en a , par exemple , qui ne se peuvent pas imiter , parce qu'elles pourroient passer pour des dérisions : telles sont , comme nous avons commencé à dire touchant Alexandre , des déformités visibles du corps. Par exemple , s'il manquoit un œil à la personne supérieure , & que l'on voulût par complaisance , en lui parlant , ou en parlant à d'autres en sa présence , fermer toujours un œil , elle pourroit le mal interpréter , & ainsi de tous les autres défauts de la nature.

Il y a pareillement des choses qui ne se peuvent pas imiter , parce qu'elles surpassent nos propres forces & notre qualité. Supposé que la personne élevée soit

L

riche & tienne table ouverte , l'imiterons-nous , nous qui n'avons qu'un bien médiocre ? cela ne se peut pas. Elle a des Pages , habillerons-nous nos laquais comme eux ? cela seroit ridicule.

Il y a de même certaines choses qui ne se peuvent pas imiter , parce qu'elles sont incommunicables. La personne éminente porte , par exemple , des fleurs de lys dans ses armes , en porterons-nous par complaisance ? on nous l'empêcheroit. Sa livrée est du bleu , habillerai-je mes gens de même ? cela m'est défendu. Quoi , toujours ? non à la vérité toujours : car il est quelquefois de l'ordre de prendre la livrée de la personne à qui nous voulons témoigner notre respect ; mais il y a quelques observations à faire là-dessus. Si on est proche parent ; si on est actuellement domestique , & que la personne éminente y consente , on peut prendre sa livrée ; mais si on est étranger , & qu'en même-temps on soit de qualité un peu éloignée , cette complaisance pourroit être prise pour une familiarité ; à moins que la personne supérieure ne l'approuvât. Et si on est étranger , & que l'on soit de qualité en quelque maniere approchante , cette complaisance pourroit passer pour attentat , en ce que l'on

ne ſçauroit plus ſi cette livrée viendroit de l'autre, ou ſi l'autre dériveroit de celle-ci.

Enfin, il y a des choſes qui ne ſe peuvent pas imiter, quoiq'elles ſoient différentes, parce qu'elles ſont comme une ſuite de la grandeur de la perſonne, qui ne ſe communique pas. Par exemple, une perſonne de haute qualité dira, en parlant de ſon pere : *Monsieur mon pere*, Elle dira : *Turenè*; & un inferieur paſſeroit pour ridicule, ſi pour ſe rendre complaiſant, il parloit de même. Et ainſi de toutes ces façons de parler, lesquelles ſont comme un langage particulier, réſervé pour les Grands, qui non-ſeulement ſont en droit de commander, mais qui avec cela ſont civils, ſ'ils ſont familiers & affables.

Mais que faut-il donc imiter pour témoigner ſa complaiſance? On peut pour lui complaire ſ'accommoder à toutes les actions qui ſont de notre portée: veut-elle que l'on chante? il faut chanter: que l'on danſe, il faut danſer. Veut-elle ſe promener, il faut faire comme elle: chaffer? chaffer: dormir? dormir, &c.

Eſt-elle dans la joye? il faut y être: eſt-elle dans l'affliction? il faut être affligé. Et il faut ici que notre extérieu

*Comment
on peut ſans
inconvenient
être complaiſant*

L ij

ou nos habits témoignent le sentiment de notre cœur, aussi-bien que nos paroles & nos actions : n'imitant pas certains ridicules, qui entendent si mal cette conformité, que si une maison est en joye, ils la déconcertent par une mine froide, grave, refrognée; & si elle est dans la douleur, ou même en habit de deuil, ils y viennent dans l'enjouement, & tout couverts de rubans; décontençant les gens avec des contes pour rire, ou ne leur parlant que de divertissement.

(a) Musica
in ludu im-
portuna nar-
ratio, Eccl.
cap. 28.

Oderunt
hilarem tris-
tes tristen-
que jocosu.
Hor, Epist.
lib. 1^{re} Epist.
187

(a) Tout notre extérieur, nos paroles & nos actions doivent donc se rapporter selon nos principes, à la personne, à la chose, au lieu & au temps. Mais puisque nous en sommes sur les habits, & sur ce qui peut regarder la personne au dehors; voyons en deux mots les règles que nous prescrit la propreté.

CHAPITRE XII.

De la Propreté.

LA Propreté fait une grande partie de la bienséance, & sert autant que toute autre chose, à faire connoître la vertu & l'esprit d'une personne; car il est impossible que voyant sur elle des ha-

bits ridicules, on ne conçoit incontinent l'opinion, qu'elle est ridicule elle-même.

Or la propreté est un certain rapport des habits à la personne, comme la bienveillance aux autres choses est la convenance des actions & des paroles à l'égard des autres & de nous-mêmes. Il est nécessaire, si nous voulons être propres, de conformer nos habits à notre taille, à notre condition & à notre âge.

Le contraire de la propreté est la disproportion, qui consiste dans l'excès ou du trop de propreté, qui est le vice dans lequel tombent les personnes qui s'aiment trop; ou du trop de négligence, qui est celui des personnes paresseuses, molles, naturellement sales & mal propres.

Ces deux défauts sont autant blâmables l'un que l'autre; mais celui qui vient de négligence, a cela de plus, qu'outre la mauvaise idée qu'il donne de la personne, il désoblige celle devant qui on se présente, & manque en quelque façon au respect.

La loi que l'on doit indispensablement observer pour la propreté, est la mode: c'est sous cette maîtresse absolue qu'il faut faire ployer la raison, en suivant pour nos habits, ce qu'il lui

d'ordonner , sans raisonner d'avantage , si nous ne voulons sortir de la vie civile. Cette mode a les deux mêmes extrémités vicieuses que celles dont nous venons de parler , l'excès de négligence , l'excès d'affectation ; l'un & l'autre font passer la personne pour ridicule.

En effet ; si une personne , quelque modeste & retirée qu'elle soit , veut se roidir contre cette mode qui est un torrent , en paroissant , par exemple , devant le monde avec un chapeau pointu , à présent qu'ils se portent bas de forme , elle se mettra au hazard d'être couruë & montrée au doigt.

Il en est de même de l'excès d'affectation : lors qu'on portoit des haut-de-chausses larges par en bas , ils y mettoient deux aunes de largeur : si le bas de la robe d'une Dame devoit traîner de demi-aune , on y en mettoit une & demie : si les manches étoient courtes , on ne faisoit que des ailerons : si on portoit du ruban à côté des haut-de-chausses , on en mettoit jusques dans la pochette : & tout le reste à proportion , jusques aux noeuds des souliers , qui étoient d'un pied de long quand on en portoit.

Pour éviter cette bizarrerie incommode , il faut remonter jusqu'à la source

de la mode, qui est la Cour; & de plus il faut faire en ceci ce que l'on fait dans les autres choses qui dépendent du caprice, il faut suivre la plus saine partie.

C'est pourquoi ceux qui ne vont point à la Cour, doivent tâcher de connoître quelqu'un qui y ait commerce, & s'en faire un modele, le prenant à peu près de sa condition, de son âge & de sa taille: & non seulement il faut que cette personne qui nous doit servir de regle ait habitude à la Cour; mais aussi pour venir à mon principe, qu'elle ait elle-même de l'esprit & de la vertu. Ceux qui ont du jugement & de la sagesse, retranchent, autant que cela se peut, le luxe & la fadaise des modes, & les réduisent à quelque utilité, à quelque commodité, & sur tout à la modestie, qui doit être la regle de toute la conduite d'un Chrétien, comme nous l'avons mise pour fondement de ce Traité; & il se fait alors une espece de paradoxe, en ce que la mode qui est capricieuse, bizarre & souvent scandaleuse, devient raisonnable & modeste.

Nous avons dit que les habits doivent avoir rapport à la condition des personnes: & il est aisé de le juger, en s'imaginant, par exemple, un homme desti-

Proportionner les habits à la condition.

né à l'Eglise , s'habiller , ou du moins s'approcher autant qu'il peut , de l'habit d'un homme du monde ; car alors on ne peut pas dire que cet Ecclesiastique soit en son bon sens , mais qu'il est en masque , & qu'il porte un momon , à celui qu'il va visiter , & ainsi du reste.

C'est la même chose pour l'âge ; une vieille femme , par exemple , ou un vieillard vêtu en jeunes gens , font des personnes qui semblent ne se parer , étant proche du tombeau comme ils sont , que pour aller eux-mêmes en pompe à leurs funérailles.

Mais de proportionner les habits à la taille , c'est une chose à laquelle peu de gens prennent garde , & qui est pourtant essentielle à la propreté : il se fait sans cela une disproportion insupportable. C'est pourquoi il faut observer que si la mode fait toutes les choses grandes , elles ne doivent être que médiocres pour les petits hommes : autrement s'ils portent un grand rabat , parce que c'est la mode , on ne voit en eux qu'un rabat ; si c'est un chapeau à grand bord , ce ne sera qu'un chapeau que l'on verra marcher , ainsi du reste. C'est ce qui ne choque pas moins la vûe qu'un Peintre qui pecheroit contre les regles de la portraitu-

Les proportions à la taille

re, donnant de grands bras à une petite figure ; & de petites jambes à une grande.

Cette convenance doit donc être exacte & égale, tant à l'égard de la personne & de la condition, que de l'âge, évitant l'extrémité aussi-bien dans l'excès, que dans le défaut.

Et non seulement c'est la propreté & la bienséance des habits qui donnent bonne impression de la personne : mais ses domestiques ; son train , sa maison , ses meubles & sa table ; si tout cela a pareillement de la proportion & du rapport à la qualité & à l'âge, parce que ce sont autant de signes qui nous marquent, sans que le maître parle, s'il a de l'esprit & de la vertu : outre même que l'on peut par ce moyen plus que par tout autre, manquer de respect envers les personnes à qui nous en devons, nous élevant au-dessus d'elles par le faste & par la vanité. (a)

La seconde partie de la propreté, est la netteté, qui est d'autant plus nécessaire, qu'elle supplée à l'autre, quand elle manque : si les habits sont nets, & sur tout si on a du linge blanc, il n'importe pas que l'on soit richement vêtu, on sentira toujours son bien, même dans la pauvreté.

La proportion se doit trouver dans le reste du train.

(a) Hor.
Epist. lib. 1.
cap. 18.
De la netteté.

Avec cela, il faut avoir soin de se tenir la tête nette, les yeux & les dents, dont la négligence gâte la bouche & infecte ceux à qui nous parlons ; les mains aussi, & même les pieds, particulièrement l'été, pour ne pas faire mal au cœur à ceux avec qui nous conversons, ayant soin de se couper les ongles. Il faut aussi se tenir les cheveux longs ou courts ; la barbe d'une telle ou telle manière, selon la mode ordinaire, tempérant le tout à l'âge, à la condition, &c.

C H A P I T R E X I I I .

Des fausses excuses.

Quo l'on entend parler ici d'une espece de rufficité opposée à la complaisance.

R Eprenons maintenant le chapitre de la complaisance. Autant qu'elle a, comme nous avons vû, de charmes, autant la rudesse a de rebut. Cette rufficité est de plusieurs sortes : celle qui contredit ouvertement, ou qui s'oppose directement à ce que les autres veulent ; & celle qui s'oppose avec détour, ou indirectement, & qui pour cette raison est une espece des paroles indirectement inciviles. La première paroît assez d'elle-même, sans qu'il soit besoin d'y faire prendre garde. L'autre est comme imperceptible ;

& c'est pourquoy, comme elle est également mortelle à la civilité, il est à propos de la faire connoître, afin de la faire détecter.

Elle consiste presque toute en excuses, ou en certaines raisons frivoles, dont on se sert, pour éluder ce que la personne supérieure propose, & elle vient ou d'intérêt, ou de paresse. On tâche de détourner cette personne-là de quelque dessein, parce qu'il est souvent opposé à des intérêts ou à des vûes secrettes que nous avons ; ou parce qu'étant nous-mêmes obligés à y prendre part, notre paresse abhorre par avance la peine qu'elle se figure qu'il y faudra prendre ; & tout cela, qui se sent facilement par des gens qui n'ont pas les narines tout-à-fait bouchées, est une incivilité qui offense, tout indirecte qu'elle soit, autant que celle qui rompt visiblement en visage.

En quoi consiste cette rusticité, & d'où elle vient.

Jamais ces gens à négative ne s'accordent à ce que l'on veut : il faudroit une conjonction miraculeuse de tous les astres ensemble ; pour opérer la conjonction de leur volonté avec celle des autres, gens certes très-incommodes. La personne éminente propose, par exemple, d'aller voir un tel homme : *Ho*, répondra

l'homme à la réponse louche, *c'est peine perdue, il n'est jamais chez lui à l'heure qu'il est, il a des procès; & cent autres fausses excuses de cette nature. Et sçavez-vous pourquoi? c'est que ce répugnant est jaloux de ce que ce grand Seigneur a quelque bonne volonté pour celui qu'il veut aller visiter. Voilà l'intérêt, qui jouë sourdement son jeu. Allons demain à la chasse, dira la personne éminente; Ho, répondra notre Epilogueur, il ne fera pas demain beau: j'ai pris garde que le Soleil se couchoit dans un nuage, il pleuvra demain, contremandez l'équipage. Et toute la raison qu'il a de parler ainsi, est que la paresse lui couvre l'esprit d'un nuage, en lui représentant la peine qu'il faudroit qu'il se donnât à la chasse: & il en est de même de toutes choses. Toutes leurs réponses roulent autour de ces deux pôles, la paresse & l'intérêt.*

Mauvais effets de cette rusticité.

On juge de-là, quel effet elles font dans l'esprit d'une personne clairvoyante & bien née. Par sa lumière elle découvre le leurre, & conçoit très-mauvaise opinion de ce contrôleur: & par son honnêteté elle sent une peine extrême de faire une chose que l'on désapprouve, quoique même elle sçache qu'on la désapprouve mal-à-propos: & tout cela

ensemble se ramassant dans son esprit, lui fait du contredisant un objet désagréable, où une croix qui pese & qui fatigue plus qu'on ne sçauroit dire.

Je me souviens d'un certain homme nourri dans un métier, où on n'admet guere d'excuse, qui battoit son valet, quand il lui disoit, *non*. S'il l'envoyoit querir quelque chose, & qu'il revint lui dire : *M. il n'y en a pas*, il lui donnoit sur les oreilles. On lui vouloit dire : *Est-ce donc que ce valet peut faire des miracles ? Voulez-vous qu'il vous apporte des mûres au mois de Decembre ? Ce n'est pas cela*, répondoit-il, *mais il ne faut jamais accoutumer ses valets à dire ; il n'y en a pas, de peur qu'ils ne le disent quand il y en a*. Il ne disoit jamais non plus à ses gens où il alloit ; mais s'il avoit occasion de sortir, il se contentoit de leur dire, même dans une ville où ils n'avoient jamais été : *Dînez, & quand vous aurez dîné vous me viendrez trouver*. Et si on lui demandoit, comment il vouloit qu'ils le trouvassent, ne sçachant pas où il alloit, ni même les lieux d'une ville inconnüe : *C'est*, répondoit-il, *alors qu'ils me trouvent, car si je leur disois : venez me trouver en un tel endroit, je serois obligé moi-même de les y attendre, & de Maitre je*

deviendrois valet : parce qu'ils ne se pressent point de venir , quand ils sçavent où vous trouver , ni ne se mettent point en peine de chercher , quand ils vous ont manqué , au lieu que vous leur marquez : il vau mieux leur dire en général de vous venir trouver où vous serez , de peur qu'ils ne s'accoustument à des excuses. Il ne leur disoit en effet jamais que cela ; & jamais les valets ne manquoient de le trouver.

Que la civilité repugne absolument à ces fausses excuses.

Il y a, je l'avouë, de l'excès en toutes ces manieres : aussi ne rapporte-t-on ces exemples , que pour faire voir combien ces excuses sont odieuses & inciviles , & combien l'honnête homme , que nous tâchons de former , doit avoir soin de les éviter ; se souvenant toujours que la civilité est au dehors l'expression de la vertu qui est au dedans , & que par cette raison il ne faut point que notre cœur se détourne de la vertu , si nous voulons que nos paroles & nos actions ne se détournent point de la civilité.

Mais poursuivons - en les regles , & changeons la scene ; montrons , après avoir traité des paroles désobligeantes , ce qui peut les rendre civiles.

CHAPITRE XIV.

Des Complimens.

MAIS, demandent quelques-uns ; Ce que c'est que complimens.
 comment parler obligamment à des grands Seigneurs & à des Dames de qualité, quand on les va visiter ? Vous avez à leur dire quelque chose, ou rien du tout. Quelque chose, si vous vous proposez quelque fin dans votre visite : & rien, si vous n'allez les voir que pour vous montrer, & dire sans parler à ce grand Seigneur, que vous n'êtes pas mort ; & alors le conte que l'on fait pour rire d'un Courtisan qui disoit : *Je suis venu, Monseigneur, pour vous faire la révérence* : & du Seigneur qui répondit brusquement, *Faites-la*, est tout-à-fait à propos ; car il ne s'agit que de cela, & ce seroit importuner le grand Seigneur, & sortir des règles de la bienséance, que d'en faire & dire davantage.

Que si c'est pour quelque chose, ou c'est pour affaires & choses préméditées, & alors on n'a pas besoin de règles ; il ne faut que sçavoir bien ce que l'on a à dire, & l'exposer le plus simplement qu'il

est possible , sans ambiguïté ni détours : ou c'est pour s'acquitter de quelque civilité , qui s'exprime par ce que nous appelons *compliment*.

Deux sortes
de compli-
mens.

Compliment
qui roule sur
une passion.

Il y en a de deux especes ; les uns par lesquels nous insinuons quelque passion , comme une conjoüissance , qui est une exposition de la joie que nous avons de quelque prospérité arrivée à la personne qualifiée : une condoléance qui est un témoignage de la douleur que nous ressentons d'une affliction qui lui seroit survenue : un remerciement , qui est un mouvement de reconnoissance de quelque grace que nous aurions reçüe : une protestation de service , de respect , de soumission , d'obéissance , de fidélité : une plainte , un ressentiment , &c. Et alors on n'a pas besoin non plus de préceptes. C'est le langage du cœur , il ne faut que le laisser parler. S'il est sincere , il ne peut rien dire qui ne plaise , & qui ne persuade ; parce que c'est-là l'effet infallible & admirable de la vérité.

Tout ce qui seroit étudié , bien loin de persuader ces passions , les rendroit suspectes : il ne faut qu'exprimer simplement ce que l'on ressent dans l'intérieur , & garder dans le discours , aussi bien que dans le maintien , à l'égard de
soi ,

foi, & de celui à qui on parle, toutes les règles de la bienséance que nous avons marquées jusqu'ici. D'où il s'ensuit que dans cette espece, les bons complimens sont ceux qui se font sans regles. & où le cœur parle sans aucun art, c'est-à-dire, où il se montre à découvert sur la langue.

L'autre sorte de compliment est la louange. Par la premiere espece nous nous insinuons par nous-mêmes dans l'esprit de la personne à qui nous parlons; & par celle-ci nous nous insinuons par elle-même. Mais cette espece est très-difficile à traiter; elle demande beaucoup de circonspection & d'adresse pour persuader que l'on dit la vérité.

*Complimens
qui roule sur
la louange.*

Quelles louanges peuvent en effet être véritables dans cette nature corrompue? Mais il ne s'agit pas ici, de sçavoir si on dit la vérité toutes les fois qu'on loue quelqu'un, c'est assez de croire qu'on la dit; car alors ce n'est pas mentir. C'est pourquoi, si nous pouvons persuader celui à qui nous parlons, que nous sommes nous-mêmes persuadés de son mérite, le compliment devient sincere & obligeant, quand même celui à qui nous le faisons, sçauroit dans son ame qu'il est faux.

M

Ainsi ceux-là se trompent fort, qui mettent tous leurs complimens en hyperboles démesurées & en grandes exagérations, qui se détruisent d'elles-mêmes : qui mettent, par exemple, les Césars & les Alexandres aux pieds du premier qu'ils veulent louer de quelque bravoure ; qui mettent l'éclat de la beauté d'une Dame au-dessus du Soleil & des astres ; qui font honte à la neige & au lys, en parlant de sa blancheur ; qui rendent les roses toutes pâles, & le corail tout jaune, à la vûe des lèvres & des joües vermeilles de ces Venus imaginaires.

Quelles pensées peuvent avoir les personnes qui entendent louer de cette manière, si elles ont l'esprit sain ? Elles ne peuvent penser que l'une de ces deux choses ; ou que ceux qui les louent ainsi ont de l'esprit, & qu'ils croient qu'elles n'en ont point elles-mêmes, s'imaginant qu'elles sont capables de croire des menteries si fades ; ou qu'ils sont hors de leur bon sens, & qu'ils croient eux-mêmes dire vrai, quoi qu'ils mentent. La raison est, que l'appas est trop grossier, & que ces comparaisons sont d'elles-mêmes trop éloignées de la vérité. Aussi ne peuvent-elles point servir

pour le sérieux, mais seulement pour le burlesque & pour les jeux d'esprit. Il est donc à propos d'insinuer à ceux que l'on complimente, que l'on est convaincu soi-même des choses obligeantes que l'on tâche de leur persuader : & afin d'y réussir il faut parler humainement, c'est-à-dire, proportionner les louanges à l'étendue de l'homme.

Pour la matière des complimens, elle est si ample & de tant de sortes, qu'il seroit difficile de lui donner des bornes dans ce Chapitre. Ce que l'on peut faire, est de prescrire les mêmes quatre circonstances que nous prenons ici pour nos principes, & que l'on a coutume de proposer comme les quatre principales sources, d'où la plupart de ces discours peuvent dériver, se servant tantôt de l'une, & tantôt de l'autre, & versant, pour ainsi dire, de celle-ci dans celle-là, & de l'une dans l'autre, pour ne jamais demeurer vuide.

*D'où on peut
puiser les com-
plimens.*

Ces quatre circonstances sont : *le temps, le lieu, la personne & la chose.*

Par le temps, on peut entendre l'âge, les saisons, le passé, le présent, l'avenir, &c.

Par le lieu, les différens endroits du monde, le Royaume particulier où on

est, la ville, la maison, la situation, &c.

Par la personne, celle qui parle, celle à qui on parle, & les autres personnes qui peuvent tomber dans le discours.

Ensuite le corps & l'esprit, ou l'extérieur & l'intérieur; c'est-à-dire, les qualités corporelles, comme la santé, la beauté, la maladie, &c. Et les qualités spirituelles, comme l'esprit, le bon sens, la mémoire, la vertu, le sçavoir, &c.

Et par la chose, généralement tout ce qui peut fournir matière de parler, hors les trois autres lieux.

Cela fait, il faut se souvenir de traiter selon les regles de la bienséance que nous avons données, toutes les choses que l'on tirera de ces sources pour composer le compliment, & faire toujours les mêmes suppositions que nous avons faites au commencement, des personnes supérieures, inférieures & égales; de celles qui s'entre-connoissent beaucoup, peu ou point: & selon ces suppositions, user de respect, & s'abstenir de familiarité, ou passer par-dessus les loix rigides du respect, & traiter familièrement.

*Exemple de
la premiere
espece des
complimens.*

Faisons-en l'expérience pour la premiere espece des complimens, qui est, comme nous avons dit, une expression

du cœur, & supposons que ce soit, par exemple, un inférieur qui parle à une personne supérieure qu'il ne connoît point familièrement, & à qui il doit du respect.

Monsieur, je viens vous remercier de l'amitié que vous m'avez témoignée en recommandant mon procès, & vous assurer que si je puis vous donner aussi des marques de la mienne en quelque occasion, vous reconnaîtrez que je n'ai pas été indigne de votre protection, &c.

Ce compliment est incivil, parce, premièrement, que ces expressions qui sont le langage du cœur, & qui touchent par conséquent plus vivement, donnent lieu de croire que la personne qui parle, a de la présomption & trop bonne opinion d'elle-même. Et en second lieu, parce que les termes étant trop familiers, blessent le respect.

C'est pourquoi, pour le rendre civil, il faut que la pensée & les termes soient plus humbles, & dire, par exemple : *Monsieur, vous m'avez témoigné tant de bonté pendant mon procès, que j'ose croire que vous ne trouverez pas mauvais que j'aie osé venir pour avoir l'honneur de vous en rendre très-humbles graces, & vous témoigner ma reconnaissance, & le zèle que*

j'ai de mériter l'honneur de votre protection, par mon respect & mon très-humble service en toutes les occasions qu'il vous plaira de m'honorer de vos commandemens.

... L'expression & le tour du compliment n'ont rien de présomptueux, & les paroles sont respectueuses; ce qui donne d'abord une idée à la personne à qui on parle, que l'on a en effet le cœur touché de reconnoissance & plein de soumission.

... De même, ce compliment à une Dame: *Madame, je prens trop de part à votre douleur, pour ne pas venir mêler mes larmes avec les vôtres dans cette funeste occasion, &c.* pourroit se souffrir d'égal à égal; mais d'inférieur à supérieur il faut marquer plus de soumission, & dire à peu près: *Madame, l'honneur que vous m'avez toujours fait de me regarder comme un des serviteurs particuliers de votre maison, me donne la liberté de venir vous témoigner, avec le respect que je vous dois, la part que je prens à votre douleur, &c.*

... Tout de même, il n'est pas de la bienséance d'aller demander à une personne supérieure comment elle se porte, parce qu'en général, c'est faire le familier que de vouloir la faire expliquer,

quoique cela paroisse un témoignage d'amitié : outre que c'est une espèce de question, & que cela n'entre pas dans le genre soumis. Ce compliment ne seroit bon que pour un ami d'égale condition.

Pour un supérieur, il faut donner un autre tour ; & si on veut en effet lui témoigner la joye que l'on a de sa santé, il faut s'informer auparavant de quelque domestique, comment cette personne-là se porte, & puis tourner le compliment ainsi : *J'ai beaucoup de joye, Monseigneur, que vous soyez en parfaite santé.*

Mettons aussi un exemple de la seconde espèce des complimens qui sont les loüanges ; & parce qu'il est plus difficile, donnons-lui un peu plus d'étendue, & instruisons, si vous voulez, notre jeune Cavalier près d'une jeune personne à qui il doit du respect par sa qualité ; qu'il connoisse, mais non dans une grande familiarité, & qu'il visite pour lui rendre un simple devoir, sans avoir aucune chose précise à lui dire.

Sur quoi, il faut remarquer deux choses : la première, qu'en général, les hommes doivent du respect aux Dames, jusques-là que d'en sortir tant soit peu,

Exemple de la seconde espèce des complimens.

c'est une marque de brutalité & d'une éducation basse : la seconde est, que comme ce sexe ne sentant pas dans cette jeunesse le chagrin des affaires du monde, a d'ordinaire l'esprit enjoué, & beaucoup de douceur & de naturel, particulièrement s'il est bien élevé ; il faut de même prendre un air beaucoup plus gai ; c'est à-dire, plus serain que l'ordinaire, pour la conversation des Dames, & observer plus qu'en aucun lieu du monde d'être complaisant ; c'est-à-dire, de ne rien faire, ni de ne rien dire qui puisse choquer la personne à qui on parle (a), non-seulement directement, mais même indirectement, ou donner quelque idée désavantageuse de soi-même.

(a) Toute personne qui se fait ou haïr ou mépriser en parlant, parle mal, & cette règle

oblige d'éviter tout ce qui ressent la vanité, la légèreté, la malignité, la bassesse, la brutalité, l'effronterie, & généralement tout ce qui donne l'idée de quelque vice, & de quelque défaut d'esprit. *Éducation d'un Prince*, 2. Edit. p. 62. v. 17.

C'est pourquoi il faut encore observer que cet air soit toujours le milieu entre l'enjoué & le sérieux ; c'est-à-dire, qu'il soit modeste & selon les règles de la bienséance que nous avons marquées ; de même, parce que ces sortes de conversations dégèrent souvent en bagatelles, il faut se proposer de joindre toujours

DE LA CIVILITÉ. Ch. XIV. 145
jours l'utile à l'agréable, j'entens que
quoiqu'on dise, il y ait toujours du so-
lide.

Pour cet effet, il ne faut, par exemple,
jamais louer l'extérieur sans l'accom-
pagner de l'intérieur; jamais applaudir
à aucun vice; jamais donner lieu à
aucune mauvaise disposition d'esprit,
&c.

Ce jeune homme connoît donc cette
personne, & il en connoît par consé-
quent toutes les inclinations & toutes
les belles qualités: supposons en effet
qu'elle soit vertueuse, qu'elle ait lû les
bons livres, & appris les bonnes cho-
ses; qu'elle emploie le tems, & qu'elle
s'occupe alors à peindre, si vous voulez,
en miniature, dans son cabinet, où on
introduit notre Disciple. Faisons-leur
faire une conversation. Il n'a aucun su-
jet d'entretien; il faut qu'il prenne, com-
me on dit, conseil sur le champ. Et il
n'a point de meilleur conseil à prendre,
que d'avoir recours aux lieux communs,
que nous avons marquez, & que nous
désignerons ici à la marge, afin de les re-
connoître.

*Hé quoi, Monsieur (c'est la Demoi-
selle qui commence) attendre que l'on vous
fasse entrer.*

N

Par le lie

On doit, Mademoiselle, dit le Cavalier, ce respect au temple des Muses. J'ai peur de le profaner.

Vous faites, Monsieur, reprend la jeune Dame, bien de l'honneur à ce cabinet.

Idem,

Quoi, Mademoiselle, contiue le Cavalier, vous ne voulez pas que le séjour des Muses soit où regnent les beaux arts?

Mais j'ai entendu dire, répond la Dame, que les Muses étoient neuf, & je suis toute seule.

Par la per.
onne.

Elles étoient neuf, je l'avouë, répond le Cavalier; mais vous seule, Mademoiselle, les valez toutes neuf. L'une ignoroit ce que l'autre sçavoit, & vous en sçavez plus que toutes ensemble.

Mais, Monsieur, dit la Dame, c'est me combler de confusion.

Id., Par l'in-
sieur.

Et c'est en quoi, Mademoiselle, répond le Cavalier, vous valez plus que ces neuf Sçavantes, d'accompagner tant de mérite à une si grande modestie.

Par la chose.

Il y a, Monsieur, répond la Dame, des gens qui sont contraints d'être modestes, & vous me trouvez sur cet ouvrage qui vous répondra pour moi, que je ne mérite pas ces louanges-là.

Et le s. m. s.

Quoi, Mademoiselle, dit le Cavalier, c'est donc aujourd'hui votre jour de pein-

dre? Je vous détourne, je m'en vas.

Non, non, Monsieur, continuë la Dame, ce seroit une fausse bonte de ne pas vouloir peindre devant des connoisseurs; vous me direz mes défauts. Mais je quittois le pinceau comme vous êtes entré.

Par la personne.

De grace, Mademoiselle, reprend le Cavalier, que je ne sois pas cause que vous quittiez l'ouvrage, je m'en irai plutôt.

Par la personne.

Non, Monsieur, insiste la Dame, à vous dire la vérité, il faut de la belle humeur à la peinture, comme à la Poësie. Je commençois de m'ennuyer. Il est presque impossible de rien faire au chaud qu'il fait.

Par la chose.

Il est vrai, répond le Cavalier, qu'il fait une grande chaleur, mais rien ne vous rebute, Mademoiselle; vous allez à la vertu par elle-même, sans qu'aucune incommodité vous en détourne.

La personne.
L'interieur.

Helas! s'écrie la Dame, je suis bienheureuse d'être ici bien à l'ombre, & de m'amuser à des bagatelles, tandis que de pauvres gens souffrent à la campagne cette chaleur excessive dans le travail & la peine: j'y songeois, même en achevant ce méchant Navire. Car je crois que ces pauvres gens qui sont dans les vaisseaux, ont

Par les personnes.

bien à souffrir en pleine mer, & dans un navire où l'odeur n'est pas, comme je crois, bien agréable. Voyez, Monsieur.

Oserois-je ? dit le Cavalier.

Par la chose,

Très-volontiers, Monsieur, reprend la Dame, je ne fais point mystere de mes ouvrages, ils n'en valent pas la peine.

La personne par l'intérieur.

Il n'est pas juste, Mademoiselle, dit le Cavalier, que vous en soiez le Juge, vous êtes trop severe. C'est une tempête, ou un port de mer.

Par la chose,

Oui, Monsieur, répond la Dame.

De la chose à la personne.

Voilà qui est fort beau, s'écrie le Cavalier : ces vagues sont fort bien touchées, & fort tendres : mais quoi, Mademoiselle, avoir vous-même tant de douceur, & peindre si juste un élément si colere.

Idem,

Ha, Monsieur, dit la Dame, vous sçavez que les Peintres veulent être cajolez. Je ne veux pas me défendre, puisque j'en suis du nombre ; j'ai aussi ma petite vanité, je veux pourtant vous dire les choses comme elles sont : & si je suis assez vaine pour avouer que ce n'est point d'imagination que j'ai représenté la colere : je veux être assez de bonne-foi, pour vous dire que j'ai pris tout ce qu'il y a de plus beau dans mon ouvrage, d'un excellent original que voilà,

Par la chose,

Je vous assure, Mademoiselle, reprend

la Cavalier, que l'on ne connoît point quel est l'original.

C'est pour me donner courage, Monsieur; dit la Dame, mais ce n'est pas, comme je crois une tempête.

En effet, continuë le Cavalier, le ciel est trop serein, & le navire ne paroît pas assez agité. C'est apparemment le flux que le Peintre a voulu représenter; car il fait beaucoup de flois & d'écume sur la grève.

Bon Dieu, reprend la Dame, je suis donc bien éloignée de connoître ce grand mystere du flux & reflux, puisque venant de le peindre, je ne le connois pas moi-même!

Mademoiselle, interrompt le Cavalier, il ne faut pas vous étonner si nous ne le connoissons pas: je crois que les plus Sçavans sont de même que nous, ils le peignent sans le connoître, ils le peignent d'imagination.

J'ai, dit la Dame, un peu lû des ouvrages d'un Philosophe moderne: ce qu'il en dit est bien imaginé, aussi-bien que le reste. Vous sçavez sans doute cette Philosophie-là, Monsieur?

J'en ai lû quelque chose, répond le Cavalier, mais-j'admire que rien ne vous puisse échapper.

Par les personnes.

Philosophie de M. Descartes.

De la chose à la personne.

Je l'aime, continuë la Dame, parce qu'on la comprend.

Il est vrai, dit le Cavalier, que les raisons qu'elle rend des choses, sont tout-à-fait sensibles & naturelles.

Je l'aime aussi, reprend la Dame, parce que ces Messieurs ne se piquent pas de développer les secrets de la Toute-puissance de Dieu, mais seulement d'en raisonner autant qu'ils en sont capables : en avouant en même-tems, que si quelqu'un a quelque chose de meilleur à dire, il leur fera grand plaisir. Mais je m'apperçois qu'il ne me sied pas bien de faire la sçavante devant vous, Monsieur.

Par les personnes.

Moi, Mademoiselle, s'écrie le Cavalier, je serois bien sçavant, si j'étois capable d'être votre disciple.

Ah! mon Dieu, répond la Dame, il faudroit que les sciences fussent tombées en quenouilles.

Idem.

Il y a apparence que cela soit, Mademoiselle, dit le Cavalier, puisqu'à la Cour vous êtes toutes sçavantes à l'envi l'une de l'autre.

Cela seroit joli, reprend la Dame, si notre sexe occupoit à présent les Charges de l'Etat.

Pourquoi non? dit ce Cavalier, si le monde n'est comme la mer, qu'un flux &

reflux ; si selon l'opinion des Philosophes , qui sont vos favoris , la terre tourne au lieu du ciel ; pourquoi cette révolution ne se fera-t'elle point dans les personnes , comme dans les choses ?

Ce seroit , je vous avouë , reprend la Dame , une assez plaisante chose à voir ; mais voici un laquais qui vient m'appeller.

Je suis votre très-humble serviteur , Mademoiselle , dit le Cavalier , je vous demande pardon de mon importunité.

Que cela ne vous chasse pas , Monsieur , reprend la Dame , on n'est jamais importuné de personnes faites comme vous.

Vous avez trop de bonté , répond le Cavalier , vous en comblez jusqu'au moindre de vos serviteurs ; j'en suis confus , Mademoiselle : je m'enfuis.

Par les personnes.

Adieu donc , Monsieur , lui crie la Dame , je vous suis bien obligée de votre civilité , &c.

On peut voir dans ce Dialogue un échantillon de la conversation ; & parce qu'elle seroit ennuyeuse & sèche , si elle étoit toute de complimens de part & d'autre , on a voulu y mêler quelques incidens indifferens pour montrer que le compliment ne doit point être tiré , mais naître naturellement du discours.

C H A P I T R E X V.

De ce que l'on doit faire dans l'Eglise.

*En y entrant
& y étant,*

SI on entre dans l'Eglise avec une personne de qualité, il faut, sans empressement prendre les devans, pour présenter de l'Eau-benite en baisant la main, & ensuite se placer derriere, en se composant avec modestie : car si on étoit assez malheureux pour oublier, ou pour négliger de se mettre à genoux devant Dieu par indévotion, mollesse ou paresse, il faut du moins le faire par bien-séance, & à cause des gens de qualité qui peuvent se rencontrer en ce lieu-là : ces immodesties en un lieu saint, donnant très-mauvaise opinion de l'éducation d'une personne, selon ce principe que nous avons établi, qu'il faut conformer nos actions aux lieux où nous sommes.

*Comment il
s'y faut tenir.*

Il faut donc être debout, assis, ou à genoux, selon l'ordre qui s'observe dans l'Eglise ; par exemple, à l'Epître on est assis ; à l'Evangile on se leve, & pendant le reste de la Messe on se tient à genoux : mais particulièrement pendant que Dieu est present sur l'Autel, selon

la pratique qui s'observe même à la Messe du Roi, & par son ordre, digne, certes, de la prudence & de la piété de Sa Majesté.

Il ne faut point grimacer en priant Dieu, ni dire ses prières d'un ton haut, ni parler & s'entretenir avec quelqu'un, de peur de détourner les autres.

Moins encore faut-il saluer dans l'Eglise quelqu'un que l'on n'auroit pas vû de long-tems, ni se faire des embrassades & des complimens, la sainteté du lieu ne le permet point, & ceux qui le voient, s'en scandalisent.

C'est aussi une grande indécence de se peigner dans l'Eglise, ou de s'y racommoder quelque chose, &c. il faut sortir pour cela.

Il faut garder le silence, & être assis au sermon, & si on étoit enrhumé, ou si l'on avoit la toux, il vaut mieux s'abstenir d'y aller, que d'interrompre le Prédicateur, & incommoder ceux qui sont près de nous.

Si on est obligé de mener une Dame à l'Eglise ou ailleurs, il faut la conduire en la soutenant de la main droite, selon la disposition du haut du pavé ou du haut bout, & avoir le gant à la main : c'est une règle générale, qu'il faut tou-

Pour y conduire une Dame, & quelle y doit être sa conduite.

jours avoir le gant, quand on donne la main à une Dame, là & ailleurs.

Il faut aussi entrer le premier par tout, pour lui faire faire place, ouvrir les portes, lui présenter de l'Eau-benite en entrant seulement, comme nous avons dit, &c. Que si dans la rencontre il s'offroit des personnes plus qualifiées que vous, pour la mener, il faut leur ceder la main, & ne l'ôter jamais à personne, si la Dame ne l'ordonne elle-même, ou que l'on ne soit assuré que celui qui la tenoit, ne s'en formalisera pas.

Elle doit observer de sa part, que c'est une vanité qui tient de l'insolence, de se faire mener, & porter la robe dans l'Eglise, & à la vûe de Dieu. Comme c'est une incivilité de se servir du carreau en presence de personnes éminentes.

Pour le Pain-beni.

Il faut aussi avertir que quand on vous presente le Pain-beni, si vous n'êtes qu'un particulier, il n'en faut prendre qu'un morceau.

Que si vous étiez le Seigneur de la Paroisse, & qu'il y eût près de vous des personnes que vous voulussiez honorer, vous devez, la corbeille vous étant présentée le premier, ou les obliger d'en prendre les premiers, ou en prendre vous-même plusieurs parts, & les distribuer.

à ces personnes-là , avant que d'en retenir pour vous.

Au reste, les lieux d'honneur sont d'ordinaire marquez dans les Eglises ; c'est pourquoi il est inutile d'en faire ici des remarques. On peut seulement dire en passant , que, par exemple, dans une Procession ; ou, si on veut, en accompagnant le saint Sacrement chez un malade, &c. on n'observe pas le haut du pavé entre personnes qui se veulent faire honneur, mais seulement la main droite, qu'on laisse à la personne la plus qualifiée : car ce seroit une chose trop incommode & trop indécente en la présence de notre Seigneur, qui doit avoir toute notre attention, de tournoyer avec un cierge à la main, autour de la personne qualifiée, toutes les fois qu'elle passeroit le ruisseau.

Lieu d'honneur, & respect pour l'Eglise.

Il seroit bon aussi & tout-à-fait de la bienséance, que tout le monde s'accoutumât dans l'Eglise à cracher dans son mouchoir, comme nous avons dit qu'il falloit faire chez les Grands : ordinairement il n'y a point de pavé d'écurie si sale & si dégoûtant, que celui de la maison de Dieu.

C H A P I T R E X V I .

Pour marcher avec un Grand , & pour le salut.

Dans la Ville.

Que si nous sommes obligez d'aller dans les ruës à côté de ces personnes qualifiées, il faut leur laisser le haut du pavé, & observer de ne pas se tenir directement côte à côte, mais un peu sur le derriere, si ce n'est quand elles nous parlent, & qu'il faut répondre, & alors il faut avoir la tête nuë.

Sur quoi il est bon d'avertir ceux qui ont droit de souffrir qu'on leur cede toujours le haut du pavé, d'avoir un peu de consideration pour ceux qui leur rendent cet honneur, & de se dispenser le plus qu'ils peuvent de passer & de repasser le ruisseau, pour ne pas les incommoder, en les obligeant de faire une espece de manège autour d'eux pour leur laisser le lieu d'honneur.

Que si quand nous sommes dans la ruë avec une personne qualifiée, il passoit, ou s'il se rencontroit quelqu'un de connoissance, ou un laquais de quelque ami, il faut bien se garder de les appeler tout haut : *Hola hé ? comment se por-*

se ton Maître ? mes baise-mains à Madame , &c. Il n'y a rien de si impoli ; aussi-bien que de quitter la compagnie de cette personne pour aller à eux : mais si on a affaire à ces personnes-là , & que l'on ne soit pas engagé à l'entretien de la personne qualifiée , on peut faire signe secrètement , & leur dire à l'écart & promtement ce qu'on a à leur dire , ou les saluer de loin simplement , sans que la personne qualifiée l'apperçoive trop.

De même , c'est une grande incivilité , rencontrant dans les ruës une personne avec qui on n'est pas familier , de lui demander où elle va , ou d'où elle vient.

Que si on se promene avec cette personne supérieure dans une chambre , ou dans une allée , il faut observer de se mettre toujours au dessous. Dans une chambre , la place où est le lit marque le dessus , si la disposition de la chambre le permet , sinon il faut se regler sur la porte.

Dans une chambre.

Que si c'est dans un jardin , il faut se mettre à main gauche de la personne , & avoir soin sans affectation , de regagner cette place à tous les tournans.

Dans un jardin pour s'y promener.

Que si on est trois à se promener , le milieu est le lieu d'honneur , & partant celui de la personne qualifiée : la droite

est le second : & la gauche est le troisième. De-là vient que le haut bout dans un jardin & ailleurs, où l'usage n'a rien déterminé, est la droite de la personne qualifiée.

Que si, par exemple, deux grands Seigneurs faisoient mettre un inférieur au milieu d'eux pour pouvoir mieux écouter quelque récit qu'il auroit à leur faire, il faut à chaque retour d'allée que l'inférieur se tourne du côté du plus qualifié de ces Seigneurs; que s'ils sont tous deux égaux, il faut qu'il se tourne à un bout d'allée du côté de l'un, & à l'autre bout du côté de l'autre, observant de quitter lui-même le milieu, quand il aura achevé son récit.

Que si la personne qualifiée garde la place qui est le milieu, & que les deux autres personnes qui y sont à ses côtes, soient d'une assez égale condition, il sera de son honnêteté de se tourner à chaque retour d'allée, tantôt vers l'un, & tantôt vers l'autre.

En general, quand on se promene deux à deux, il faut observer qu'au bout de chaque longueur de promenade, on doit tourner en dedans du côté de la personne avec laquelle on se promene, & non en dehors, de peur de lui tourner le dos.

Que si on se promene trois ensemble , & que l'on soit égaux , on peut se quitter le milieu alternativement à chaque retour d'allée , celui qui étoit au milieu , se reculant à côté , pour laisser entrer au milieu un de ceux qui étoient à côté.

Que si la personne qualifiée s'asseioit pour se reposer , il ne faudroit point s'asseoir près d'elle qu'elle ne nous y conviât , & en ce cas-là on doit prendre le bas bout , c'est-à-dire , la gauche , en laissant une espace raisonnable entre deux , mais si nous nous trouvions avec d'autres gens , ce seroit une grande incivilité de se promener en la présence & à la vûe de la personne qualifiée , pour laquelle on doit avoir du respect ; comme aussi de se tenir assis devant elle , si elle s'y promenoit.

*Pour s'y as-
seoir.*

De même , c'est une grande incivilité , quand on est dans le jardin d'une personne que l'on doit respecter , d'y cueillir ou des fruits ou des fleurs , ou autre chose : si on en présente , on peut les accepter ; sinon il ne faut toucher à rien que des yeux.

*Cueillir des
fruits.*

Que si on rencontre dans les ruës , tête à tête , une personne de qualité , il faut prendre le bas où est le ruisseau : s'il n'y a point de haut , ni de bas dans le che-

*Pour le salut
des gens qui
se rencontrent.*

min, il faut se poster en sorte que nous passions sous sa main gauche, pour lui laisser la main droite libre : & cela se doit aussi observer dans la rencontre des carrosses.

Que s'il s'agit de la saluer, comme venant de la campagne, il faut le faire en se courbant humblement, ôtant son gant & portant la main jusqu'à terre ; mais sur tout il faut faire ce salut sans précipitation ni embarras, ne se relevant que doucement, de peur que la personne que l'on saluë venant aussi à s'incliner ; & peut-être par honnêteté à embrasser celui qui le saluë, on lui donne quelque coup de tête.

Que si c'est une Dame de haute qualité, il faut par respect ne la pas baiser, si elle-même par honnêteté ne tend la joue ; & alors même il faut seulement faire semblant de la baiser, & approcher le visage de ses coëffes : & de quelque façon qu'on la salue, soit qu'on la baise ou non, il faut que toutes les révérences se fassent avec de très-profondes inclinations de corps.

Que si en la compagnie de cette Dame il s'en rencontre quelqu'autres qui soient d'égal condition, ou indépendantes d'elle, alors il les faut saluer de même :

Que

Que si elles lui sont inférieures ou dépendantes, c'est une incivilité de les saluer, parce que c'est faire quelque injure à la personne supérieure, que de les traiter de ses égales.

CHAPITRE XVII.

Ce qu'il faut observer à table.

SIL arrive qu'une personne de qualité vous retienne à manger, c'est une incivilité de laver avec elle, sans un commandement exprès ; auquel cas il faut observer que s'il n'y a point d'Officier pour prendre la serviette dont on s'est essuyé, il faut la retenir, & ne pas souffrir qu'elle demeure entre les mains d'une personne plus qualifiée.

Lever.

Il faut aussi se tenir découvert & debout quand on dit *Benedicite*.

Te Benedicite.

Il faut ensuite attendre que l'on vous place, ou se placer au bas bout, selon le précepte de l'Évangile ; & en se plaçant avoir la tête nue, & ne se couvrir qu'après que l'on est tout-à-fait assis, & que les personnes plus qualifiées sont couvertes.

Se placer.

Il ne faut point quitter son manteau ou son épée pour se mettre à table, parce

○

qu'il est de la bienséance de les garder.

S'assoir.

Etant assis, il faut se tenir le corps droit sur son siege, & ne mettre jamais les coudes sur la table.

*Modérer son
appétit.*

De même, il ne faut point témoigner par aucun geste que l'on ait faim, ni regarder les viandes avec une espee d'avidité; comme si on devoit tout dévorer.

Il ne faut point mettre la main au plat le premier, si on ne l'ordonne pour servir les autres, après quoi on peut se servir soi-même.

*Servir &
couper.*

Si on sert, il faut toujours donner le meilleur morceau & garder le moindre; & ne rien toucher que de la fourchette: c'est pourquoi si la personne qualifiée vous demande de quelque chose qui soit devant vous, il est important de sçavoir couper les viandes proprement & avec méthode, & d'en connoître aussi les meilleurs morceaux, afin de les pouvoir servir avec bienséance.

Par exemple, si c'est un potage de santé, & qu'elle vous demande du chapon bouilli qui est ordinairement dessus, la poitrine passe pour le meilleur endroit, les cuisses & les ailes vont après.

L'opinion commune est, que la cuisse vaut mieux que l'aile de toute la volaille bouillie; c'est pourquoi je la nomme la première.

Les pigeons rôtis ou en ragoût se servent tout entiers, ou se coupent en travers par la moitié.

Pour ce qui est des viandes que nous appellons volatilles, & qui se servent rôties, la maxime la plus constante des gens qui se connoissent en bons morceaux, & qui raffinent sur la délicatesse des mets, est que de tous les oiseaux qui gratent la terre avec les pieds, les aîles sont toujours les plus délicates; comme au contraire, les cuisses sont les meilleures de tous ceux qui volent en l'air: & comme la perdrix est au nombre de ceux qui gratent, l'aîle en est par conséquent le meilleur morceau.

Quant à la maniere de couper adroitement les viandes rôties, il est presque général, au moins à l'égard de la volaille, de lever d'abord les quatre membres, en commençant toujours par la cuisse.

Que s'il arrive que la volaille soit grosse, comme peuvent être les Chapons du Mans, les Cocqs-d'Inde, les Oyes & les Canards, ce qui en peut être servi de meilleure grace, c'est le blanc de la poitrine, que l'on coupe en long par tranches ou filets.

Les oranges qui se servent avec le rôti se doivent couper en travers, & non

pas en long comme les pommes.

A l'égard de la grosse viande, il y a peu de gens qui n'en connoissent les bons endroits : c'est pourquoi il seroit comme inutile d'en parler dans ce Livre, où on s'est proposé, autant que l'on a pû, de ne traiter que des choses que l'on a crû être les plus ignorées. Nous dirons seulement par occasion.

Que de la piece de bœuf tremblante, l'endroit le plus entre-lardé de gras & de maigre, est toujours le meilleur; & comme le petit côté de l'aloyau est toujours le plus tendre, il passe aussi pour le plus recherché.

Pour la longe de Veau, elle se coupe ordinairement par le milieu, à l'endroit le plus charnu, & le rognon s'en présente par honneur.

Dans un cochon de lait, ce que les plus friands y trouvent de meilleur, est la peau & les oreilles; & dans le Lievre, le Levraut & le Lapin, les morceaux les plus estimez, & que l'on appelle par rareté morceaux du Chasseur, se prennent aux côtez de la queue; le rable, les cuisses & les épaules vont après.

Pour ce qui est du poisson, les plus habiles Traiteurs maintiennent que la tête, & ce qui en approche le plus, est en

la plus grande partie toujours le meilleur : ce qui fait qu'au haut bout d'une table bien ordonnée, on sert ordinairement la tête du poisson, qui se coupe en deux, ainsi que peut être le Marsouin, le Saumon frais, le Brochet ou la Carpe, & de ce dernier la langue en est le plus délicat morceau.

Quant aux poissons qui n'ont point d'arêtes qu'une épine qui va tout du long, comme, par exemple, la Vive & la Sole, on en sert toujours le milieu, parce qu'il est sans contredit le meilleur.

Il faut observer qu'il est mal-séant de toucher le poisson avec le couteau, à moins qu'il ne soit en pâte; on le prend ordinairement avec la fourchette, & on le présente sur une assiette.

Il est de la bien-séance & de l'honnêteté de peler quasi toutes sortes de fruits cruds avant que les présenter, & de les offrir recouverts bien proprement de leur pelure, quoi qu'à présent en beaucoup d'endroits on les présente sans peler.

Les Cernaux se prennent dans le plat avec la main sans autre cérémonie, ainsi que les autres fruits cruds & confitures seches.

Il faut aussi se souvenir de ne pas prendre les Olives avec la fourchette, mais avec la cuillère : car il s'en fait quelquefois un sujet de risée quand cela arrive.

Toutes sortes de tartes de confiture & gâteaux, après avoir été coupez sur le plat ou le bassin où on les a servis, se prennent avec le plat du couteau, & se présentent sur une assiette.

Il est bon pourtant d'observer que c'est une incivilité de s'ingérer de couper & de servir à la table d'une personne supérieure, quelque habile que l'on fût, si elle ne le commande. Et comme il est aisé d'apprendre à couper & à servir quand on a mangé trois ou quatre fois à quelque bonne table ; il n'est pas honteux non plus de s'en excuser, & de s'en remettre à un autre, si on ne le sçait pas.

On remarquera donc que c'est ou au Maître, ou à la Maîtresse de la maison de couper & de servir, ou à ceux de la table qu'ils prient ou commandent de le faire. Et alors il y en a qui observent, après avoir coupé ce qu'on leur a ordonné, de le faire passer devant le Maître ou la Maîtresse, afin qu'ils le distribuent à leur volonté.

Qui que ce soit qui distribuë les viandes coupées, vous ne devez pas tendre précipitamment votre assiette pour être servi des premiers ; mais il faut attendre que celui qui sert vous en présente à votre tour, & même s'excuser de prendre s'il passoit quelqu'un plus qualifié ; ou enfin le prendre, s'il le faut, mais le présenter incontinent soi-même aux personnes que l'on veut honorer, à moins que ce ne fût le Maître ou la Maîtresse de la maison, j'entens la personne qualifiée qui vous présentât elle-même la viande, auquel cas il faut retenir ce qu'elle vous donne.

N'Être point avide.

C'est aussi au Maître, ou à la Maîtresse de la maison, & non à d'autres, d'inviter à manger, mais civilement & de loin à loin, sans avoir toujours l'œil sur une personne, de peur que celui qu'ils pressent de manger, ne crût au contraire qu'on l'observât, & que l'on se scandalisât peut-être de ce qu'il mangeroit trop, la table étant un lieu où il faut donner une entière liberté. C'est pourquoi, généralement parlant, il ne faut jamais être attentif à voir manger & boire les autres ; il vaut mieux les animer par le bon visage, & une certaine gayeté, qui les persuade que c'est de leur cœur

Le Maître de la maison, doit laisser la liberté à sa table.

qu'on les traite , & qu'ils ne ſçauroient faire de plus grand plaisir que de se bien traiter eux-mêmes.

Il ne faut pas non plus presser personne de boire : car souvent il s'en rencontre à qui l'excès du vin fait mal ; d'autres qui ne le peuvent pas porter , & qui étant en quelque façon plus obligés que les autres à la sobriété , par leur caractère , comme les Ecclésiastiques , les Magistrats , &c. font un étrange spectacle dans l'intempérance.

Comment il faut présenter.

Il faut observer que quand on vous demande quelque chose que vous devez prendre avec une cuillère , il ne faut pas le faire avec la vôtre , si elle vous a servi : que si elle ne vous a pas servi , il la faut laisser sur l'assiette que vous présentez , & en demander une autre , si ce n'est que celui qui vous a prié de le servir , n'eût mis la sienne sur son assiette , en vous l'envoyant , ou vous la présentant : observant que tout ce que vous servirez , vous le devez toujours présenter sur une assiette blanche , & jamais avec le couteau , la fourchette ou la cuillère toute seule.

Si la personne à qui vous présentez cette assiette , est proche , & que vous la lui présentiez à elle-même , & qu'elle soit
d'une

d'une qualité fort relevée, vous pouvez vous découvrir pour la première fois en la lui présentant, & ne le faire plus, de peur de l'embarrasser.

Si on vous sert, il faut accepter tout ce que l'on vous donne, & vous découvrir en le prenant, quand il vous est offert par une personne supérieure.

Si vous serviez quelque chose où il y eût de la cendre, comme quelquefois sur des truffes, il ne faut jamais souffler dessus, mais il faut les nettoier avec le couteau; le souffle de la bouche dégoûtant quelquefois les personnes: outre que cela jette la cendre sur la table.

Il est incivil de demander soi-même de quelque chose qui est sur la table, particulièrement si c'est quelque friandise; & pareillement il est d'une personne sujette à la bouche, quand on demande le choix de quelque chose, de demander le meilleur morceau; on répond d'ordinaire: *Ce qu'il vous plaira.*

*Delicatezses
indécentes.*

C'est une foiblesse très-mal-séante de dire hautement: *Je ne mange pas de ceci; je ne mange pas de cela, je ne mange jamais de rôti, je ne mange jamais de lapin, je ne sçaurois rien manger où il y a du poivre, de la muscade, de l'oignon, &c.* Comme ce ne sont qu'aversions imagi-

P.

naires, que l'on pouvoit corriger facilement, si on eût eu dans sa jeunesse quelque bon ami, & que l'on peut encore vaincre tous les jours, si on veut souffrir un peu la faim, ou n'aimer pas tant la personne & les appetits : aussi ne faut-il jamais que telles répugnances soient connues : il faut prendre civilement tout ce que l'on vous présente; & si le dégoût en est naturellement invincible, comme il s'en rencontre en effet, il faut sans faire semblant de rien, laisser le morceau sur l'assiette, & manger d'autre chose; & quand on n'y prend pas garde, se faire desservir ce que l'on a aversion de manger.

Mettre la main au plat.

Si chacun prend au plat, il faut bien se garder d'y mettre la main, que les plus qualifiez ne l'y aient mise les premiers, ni de prendre ailleurs qu'à l'endroit du plat qui est vis-à-vis de nous : moins encore doit-on prendre, comme nous avons dit, les meilleurs morceaux, quand même on seroit le dernier à prendre.

Il faut prendre en une fois ce que l'on a à prendre : c'est une incivilité de mettre deux fois la main au plat, & plus encore de l'y mettre pour prendre morceau à morceau, ou bien tirer la vian-

de par lambeaux avec sa fourchette.

Il faut bien se garder d'étendre le bras par dessus le plat que vous avez devant vous, pour atteindre à quelque autre.

Il est nécessaire aussi d'observer qu'il faut toujours essuyer votre cuillière, quand après vous en être servi, vous voulez prendre quelque chose dans un autre plat, y ayant des gens si délicats, qu'ils ne voudroient pas manger de potage où vous l'aurez mise, après l'avoir portée à la bouche.

Et même si on est à la table de gens propres, il ne suffit pas d'essuyer sa cuillière, il ne faut plus s'en servir, mais en demander une autre. Aussi sert-on à présent en bien des lieux des cuillières dans des plats, qui ne servent que pour prendre du potage & de la sauce.

Quand on mange, il ne faut pas manger vite ni goulument, quelque faim que l'on ait, de peur de s'engouier; il faut en mangeant joindre les lèvres pour ne pas lappér comme les bêtes.

Moins encore faut-il en se servant, faire du bruit & racler les plats, ou ratisser son assiette en la dessechant jusqu'à la dernière goutte. Ce sont cliquetis d'armes, qui découvrent comme par un signal notre gourmandise à ceux, qui sans

*Faire tout
posément.*

cela n'y prendroient peut-être pas garde

Il ne faut pas manger le potage au plat, mais en mettre proprement sur son assiette ; & s'il étoit trop chaud, il est indécent de souffler à chaque cuillerée, il faut attendre qu'il soit refroidi.

Que si par malheur on s'étoit brûlé, il faut le souffrir, si on peut, patiemment, & sans le faire paroître ; mais si la brûlure étoit insupportable, comme il arrive quelquefois, il faut promptement & avant que les autres s'en apperçoivent, prendre son assiette d'une main, & la porter contre sa bouche ; & se couvrant de l'autre main, remettre sur l'assiette ce que l'on a dans la bouche, & le donner vite-ment par derrière à un laquais. La Civilité veut que l'on ait de la politesse, mais elle ne prétend pas que l'on soit homicide de soi-même.

Il ne faut pas mordre dans son pain, mais en couper ce que nous avons à porter à la bouche, sans retenir le couteau à la main, non plus que quand on mange ou une pomme, ou une poire, &c.

Il faut tailler les morceaux petits, pour ne se point faire de poches aux jouës, comme les singes.

Il ne faut pas non plus ronger les os, ni les casser ou secoüer pour en avoir la

Potage trop chaud.

Manger proprement.

moëlle , il faut en couper la viande sur son assiette , & puis la porter à la bouche avec la fourchette.

Je dis avec la fourchette ; car il est (pour dire encore une fois) très-indécent de toucher à quelque chose de gras , à quelque sauce, à quelque syrop, &c. avec les doigts ; outre que cela vous oblige à deux ou trois autres indécences. L'une est d'essuyer fréquemment vos mains à votre serviette , & de la salir comme un torchon de cuisine , en sorte qu'elle fait mal au cœur à ceux qui la voient porter à la bouche , pour vous essuyer. L'autre est de les essuyer à votre pain ; ce qui est encore très-mal propre. Et la troisième, de vous lécher les doigts , ce qui est le comble de l'impropreté.

Il faut bien se garder de saucer ses morceaux dans le plat , ou dans la salière , à mesure qu'on les mange ; mais il faut prendre du sel avec la pointe du couteau , & de la sauce avec une cuillière.

Et à propos de sel, il est bon de dire , qu'il y a certaines gens qui font scrupule d'en servir à quelqu'un ; aussi-bien que de la cervelle , mais ce sont superstitions ridicules : il faut ou mettre du sel sur une assiette , pour en présenter à ceux

qui sont éloignez , ou leur offrir la salière , si cela se peut , afin qu'ils en prennent eux-mêmes. Et pour la cervelle , comme elle passe au goût de quelques-uns , pour un morceau friant , il est plus civil d'en offrir aux autres , qu'il ne seroit de la manger toute soi-même par un motif de superstition.

Il faut donc tenir pour regle générale , que tout ce qui aura été une fois sur l'affiette ne doit plus être remis au plat.

Il ne faut pas non plus se pancher trop sur son assiette , ni y laisser tomber , ou sur son rabat , ou sa cravate , la moitié de ce que l'on porte à la bouche.

Il n'y a rien de plus mal appris , comme nous avons dit , que de lécher ses doigts , son couteau , sa cuillière ou sa fourchette , ni rien de plus vilain , que de nettoyer & essuyer avec les doigts son assiette & le fond de quelque plat ; ou ce qui est encore pis , de boire à même le reste du bouillon , de la sauce ou du syrop , ou de le verser dans la cuillière ; c'est s'exposer à la risée de toute la compagnie.

Il faut quand on a ses doigts gras , ou son couteau , ou sa fourchette , &c. les essuyer à sa serviette , & jamais à la nappe ni à son pain. Et pour s'empêcher d'a-

voir les doigts gras, il ne faut point manger avec, mais avec sa fourchette, comme nous avons déjà marqué.

Que si on avoit quelque couteau, cuillère ou fourchette à rendre à quelqu'un qui vous les eût prêtés, il faut les essuyer de votre serviette, ou les envoyer laver au buffet, puis les mettre sur une assiette blanche, & les lui présenter.

Couteau & fourchette à rendre.

Que s'il arrive par quelque accident extraordinaire qu'on ait quelque chose dans la bouche, que l'on soit obligé de rejeter, il seroit fort incivil de le laisser tomber de haut en bas sur son assiette, comme si on vomissoit; il faut le prendre & l'enfermer dans la main, le remettre doucement sur son assiette, & la donner aussi-tôt pour la faire emporter, s'il se peut, sans que ceux qui sont à table s'en apperçoivent: observant de ne jamais rien jeter à terre.

Mal au cœur

Se moucher avec son mouchoir à découvert, & sans se couvrir de sa serviette, en essuyer la sueur du visage, se grater la tête ou autre part, roter & cracher avec cela, & se tirer de l'estomach avec force & fréquemment, sont des saletés à faire soulever le cœur à tout le monde. Il faut donc s'en abstenir, ou le faire le plus secretement qu'il est pos-

sible , en se couvrant & se cachant tant que l'on peut.

Etre sobre.

De même , qu'il ne faut pas faire , comme on dit la petite bouche , mais manger honnêtement & selon son besoin : aussi ne faut-il pas paroître insatiable , ni manger jusqu'à se faire venir le hoquet ; mais au contraire il faut se retenir & cesser le premier de manger , à moins que la personne qualifiée , dont l'honnêteté est de ne point faire desservir , que chacun n'ait achevé de manger , ne nous conviât de continuer.

Quoiqu'il en soit , il ne faut jamais se hâter de manger jusqu'à en perdre haleine , comme un cheval pouffif qui souffle d'ahan.

Il faut aussi remarquer qu'il est très-mal-séant , pendant le repas , ou de critiquer sur les viandes & sur les sauces , ou de parler sans cesse de mangeailles , c'est une marque évidente d'une ame sensuelle , & d'une éducation basse.

Du boire.

Comme il ne faut point manger à la dérobée , aussi ne faut-il point boire en cachette.

C'est une grande incivilité de demander à boire le premier , & avant que les personnes les plus qualifiées ayent bû.

C'est manquer au respect de demander

à boire tout haut; il faut en demander tout bas, si l'Officier, ou quelque laquais est proche, sinon il faut faire signe.

C'est être fort grossier que de boire à la santé d'une personne de condition, en s'adressant à elle-même.

Que si quelqu'un commence sa santé par galanterie, il est du devoir de la boire: mais il faut que cela se fasse sans appeler la personne qualifiée à témoin, ce qui se peut faire de la sorte. *C'est, Monsieur, parlant à celui à qui on la porte, à la santé de Monseigneur, & non pas ainsi; Monseigneur, c'est à votre santé, & je la porte à Monsieur.*

Boire à la santé.

Mais c'est le comble de l'incivilité, d'ajouter, comme nous avons déjà dit, le nom de la personne qualifiée, parlant à elle-même, ou de dire en buvant à la santé de sa femme, ou de quelqu'un de ses parens ou parentes: *Monseigneur, à la santé de Madame votre femme, de Monsieur votre frere, de Madame votre sœur, &c.* Il faut nommer la femme, par la qualité, ou par le surnom du mari; & les autres, ou par leurs surnoms, ou par quelque qualité, s'ils en ont; en disant, par exemple, *A la santé de Madame la Maréchale, de Monsieur le Marquis, &c.*

Boire pro-
prement.

Il faut toujours avant que de boire, s'essuyer la bouche.

Il ne faut pas trop laisser remplir son verre, de peur d'en répandre en le portant à la bouche.

Cela tient trop de familier de goûter le vin, & de boire son verre à deux ou trois reprises; il faut le boire d'une haleine & posément, regardant dedans quand on boit, & observant de ne pas boire quand on a la bouche pleine. Je dis posément, de peur de s'ennoyer, ce qui seroit un accident fort mal-séant & fort importun en une table de cérémonie; outre que de boire tout d'un coup, comme si on entonnoit, c'est une action de goinfre, laquelle n'est pas de l'honnêteté.

Il faut aussi prendre garde en buvant de ne pas faire du bruit avec le gosier, pour marquer toutes les gorgées que l'on avale, en sorte qu'une autre les pourroit compter.

Il faut se garder aussi, après qu'on a bû, de pousser un grand soupir éclatant pour reprendre son haleine.

Il est plus civil de boire tout ce qu'il y a dans son verre, que d'en laisser.

Il est incivil de se faire donner à boire par devant la personne honorée; il

faut prendre le verre d'un autre côté.

Il est de même incivil de présenter un verre de vin à une personne, si on en a déjà goûté.

Que si la personne de qualité vous porte la santé de quelqu'un, ou même boit à la vôtre, il faut se tenir découvert, s'inclinant un peu sur la table jusqu'à ce qu'elle ait bû : il ne faut point lui faire raison, si elle ne l'ordonne précisément.

Si on boit à votre santé,

Ce qui se doit entendre des personnes de la plus haute qualité; car pour celles qui ne sont pas si éminentes, & entre lesquelles & l'inférieur, il y a peu ou point de différence; il ne faut pas violer la maxime de la table, qui est de ne se point découvrir, l'usage l'ayant tellement établi, que l'on passeroit pour un nouveau venu dans le monde d'en user autrement.

Quand elle vous parle, il faut aussi se découvrir pour lui répondre, & prendre garde de n'avoir pas la bouche pleine. Il faut observer la même civilité toutes les fois qu'elle vous parlera jusqu'à ce qu'elle vous l'ait défendu, après quoi il faut demeurer couvert, de peur de la fatiguer par trop de cérémonie.

Comment parler à table.

De même, s'il arrive que nous devons répondre à la personne qualifiée, & que

dans ce moment elle porte le verre à la bouche, il faut se taire & attendre qu'elle ait bû, pour continuer notre discours.

*Incivilité
après le re, &c.*

Il est incivil de se nettoïer les dents devant le monde, ou de se les nettoïer durant & après le repas, avec le couteau, ou avec une fourchette : c'est une chose tout-à-fait mal-honnête & dégoûtante.

Il est aussi de l'incivilité de se rincer la bouche après le repas, devant des personnes que nous devons respecter ; & il n'y a que des gens grossiers & très-impolis, qui voulant se rincer la bouche étant à table, se mettent le doigt dedans pour se frotter & nettoyer les dents ; & qui après avoir fait durant ce tems-là une assez vilaine grimace ; rejettent l'eau sur leur assiette. Comme cela a l'air de vomissement, il y a des personnes délicates qui sont très-dégoûtées de ces sortes de manières. Ce seroit une impertinence de faire quelque chose de semblable devant des personnes à qui on doit du respect, & c'est une chose mal-honnête, & aussi très-dégoûtante d'en user ainsi entre les égaux : quand on se veut laver la bouche, il faut aller au buffet, & faire en sorte de n'être pas remarqué par les personnes qu'on fait profession d'honorer.

Que si la personne qualifiée mangeoit ou se tenoit encore à table à la fin du repas, & que l'on fut seul avec qui elle fit conversation, particulièrement si on n'est ni dépendant d'elle, ni son domestique, on est obligé de demeurer à table pour lui tenir compagnie jusqu'à ce qu'elle se leve.

Si on est obligé de se lever avant les autres, il faut avoir la tête nue, & en cas que l'on soit dépendant ou domestique, il ne faut pas se lever que l'on n'ait un laquais tout prêt, pour ôter en même tems l'assiette, dont l'objet n'est pas honnête, non plus que la familiarité de celui qui seroit levé de table, sans la desservir lui-même s'il n'a personne pour le faire.

Quand on ôte les assiettes, il ne faut pas souffrir que l'on commence par vous à servir les assiettes blanches; mais il faut attendre à prendre celle qu'on nous présente, qu'on en ait donné aux plus qualifiés de la compagnie, & particulièrement aux Dames, à qui même il faut présenter & donner vous-même celle qui vous est offerte, si on étoit trop longtemps à les servir.

Il faut observer aussi que c'est une chose très-mal-honnête quand on est à la table

d'une personne que l'on veut honorer , de serrer du fruit ou autre chose dans sa poche ou dans une serviette pour l'emporter.

Et c'est une grande incivilité de présenter du fruit , ou quelque autre chose , dont on auroit déjà mangé.

*Pour traiter
une personne
qualifiée.*

Que s'il arrive que quelque Prince ou Princesse vous demande , ou vous engage à leur faire quelque régal , il ne faut pas vous mettre à table , mais derrière le fauteuil pour leur présenter des assiettes & à boire. Si c'est un Prince , & qu'il vous commande de vous mettre à table , vous pouvez vous y mettre au bas bout ; mais si c'est une Princesse , on témoigne mieux sçavoir son monde de s'en dispenser.

Il faut aussi dans ces rencontres , tâcher de paroître le moins qu'il est possible inquiet & empressé : moins encore faut-il être impatient & emporté contre son domestique , de crainte que l'on a que les choses aillent mal ; c'est d'un petit esprit , & qui montre par ses violences être plutôt fâché & embarrassé de ses hôtes , que transporté de zèle pour les bien recevoir.

Il faut avoir donné auparavant le meilleur ordre qu'on aura pû , avoir mar-

qué exactement à un chacun son office , & puis demeurer en repos , & laisser aller toutes choses leur train , plutôt que de troubler la joye que toute la maison doit témoigner de posséder des hôtes si considérables.

Que si les choses vont apparemment mal , il en faut succinctement demander pardon aux personnes qualifiées , qui de leur côté ne seroient pas raisonnables , si elles n'excusoient les fautes qui se font , étant d'ailleurs persuadées de la bonne volonté.

Mais pour revenir , il faut remarquer que de s'emporter contre son domestique , de l'injurier & de le battre , en présence d'une personne à qui on est inférieur , ce seroit tout-à-fait manquer de respect , & témoigner pour elle un extrême mépris en cette rencontre & en toute autre.

Pour conclusion du repas , il faut se tenir découvert en se levant de table , & dire *Graces* , quand la personne qualifiée les dit ; & puis lui faire une profonde reverence pour la remercier ; & quand même plusieurs autres personnes se seroient trouvées à ce repas , qui seroient au-dessus de nous , il ne faudroit pas faire cette reverence générale ; mais il faut l'a-

*Les graces
& les révé-
rences.*

dresser uniquement à la personne la plus qualifiée.

A l'égard du Maître de la maison, sa reverence doit être générale, à moins qu'il n'y eût un si grand Seigneur, qu'il effaçât tous les autres. Et du reste, il doit observer que la vaisselle & le linge que l'on sert sur la table soient propres; qu'à tous les repas on donne des serviettes blanches, & que l'on rince les verres toutes les fois que l'on boit.

C H A P I T R E X V I I I .

Ce qui se doit pratiquer lorsqu'une personne de qualité nous visite, & quand nous devons visiter.

Comment il faut recevoir la personne qualifiée lorsqu'elle arrive.

S'Il arrive qu'une personne qualifiée nous fasse visite, & que nous en soyons avertis, il faut l'aller recevoir au carosse, ou le plus loin que nous pourrons, & faire entrer le carosse dans la cour, si on est logé commodément pour cela.

Il faut avoir alors, ou son épée au côté, ou son manteau sur ses épaules; ou si on est d'épée & que l'on soit en manteau ce jour-là, il faut avoir le manteau & l'épée, étant indécemment de paroître autrement.

Il faut l'introduire dans le lieu le plus honorable, & lui présenter un fauteuil pour s'asseoir; observant de ne se mettre que sur le moindre des sièges, & même de ne pas s'asseoir qu'après qu'elle nous l'aura commandé.

Que si elle nous surprend dans notre chambre, il faut se lever promptement si on étoit assis, & tout quitter pour lui faire honneur, s'abstenant de toute action jusqu'à ce qu'elle soit sortie: & si on étoit au lit, il faut y demeurer.

Mais il y a ce temperament à prendre, que si dans les honneurs que nous tâchons de lui rendre, comme en effet il faut l'accueillir de tout notre mieux, cette personne retranchoit elle-même de nos déférences, il ne faut pas s'y obstiner, ni faire les façonniers, mais il faut obéir à tout ce qu'il lui plaira de commander; puisque nous ne pouvons mieux lui témoigner qu'elle a tout pouvoir dans notre propre logis, qu'en faisant tout ce qu'elle ordonne.

Et il est à remarquer que ce n'est pas seulement aux personnes de haute qualité à qui nous devons rendre honneur dans notre maison, mais aussi à toute autre personne qui peut passer chez nous pour étrangère; c'est-à-dire, à

*Abreger les
cérémonies.*

*Honorer un
chacun dans
notre maison.*

Q

tous ceux qui ne sont pas nos domestiques ni nos inférieurs, quand ils n'auroient que l'âge par dessus nous : lesquels, par exemple, nous sommes obligés d'aller recevoir, d'introduire & de faire asseoir dans notre plus belle chambre, de leur donner par tout le pas, le haut bout à table, & ailleurs; leur déferant enfin presque tous les mêmes honneurs, du plus au moins, qu'aux personnes les plus qualifiées, si nous voulons paroître civils.

C'est pourquoi, quand quelqu'un à qui nous devons cette civilité, nous vient voir; c'est une incivilité de le faire long-tems attendre, à moins que nous ne fussions engagés avec des personnes de plus haute qualité, que ne seroit celle-là, ou occupez à des affaires publiques. Encore seroit-il alors de la civilité de lui envoyer quelqu'un d'une condition honnête pour l'entretenir en attendant.

*Comment
reconduire
quand on part
de votre mai-
son,*

Il faut conduire la personne qualifiée quand elle sort de notre maison, jusques à son carrosse, si ce n'est ceux qui viennent pour leurs affaires propres, & que l'on soit soi-même une personne publique; comme un homme d'État, un Magistrat, un Avocat, un Procureur, &c. qui sont actuellement occupez; car alors

non-seulement ils peuvent s'en dispenser, mais il est de la discrétion de la personne qui visite, de les prier, ou de leur commander de ne point sortir de leur cabinet.

Si c'est une Dame que l'on veuille reconduire, il lui faut présenter la main, s'il n'y a point de personne plus qualifiée qui la lui donne; & l'ayant vûe monter en carosse, & même lui ayant aidé à y monter, il faut attendre sur le pas de la porte jusqu'à ce que le carosse parte.

Que s'il y a plusieurs personnes avec vous, & que l'une s'en aille & les autres demeurent, il est bon d'observer que si la personne qui s'en va est plus qualifiée que celles qui restent, il faut la reconduire; si elle est inférieure, il la faut laisser aller & demeurer avec les autres, en lui faisant excuse; & si elle est égale, il est à propos de voir ce que celle-là qui s'en va, ou ceux qui demeurent sont à notre égard, & reconduire, ou bien tenir compagnie à ceux qui vous seront supérieurs.

Il est de même de l'honnêteté, s'il arrivoit que quelque jeune personne eût été chez nous, de ne la pas laisser retourner seule chez elle, & particuliere-

Q ij

ment s'il étoit nuit, ou qu'il y eût loin; mais il faut ou la reconduire soi même, ou la mettre entre les mains de personnes sûres, qui l'escortent & l'accompagnent, jusqu'à ce qu'elle soit en son logis.

visite à rendre.

Pour les visites que nous avons à faire, si on suit l'exemple, ou pour mieux dire, la faineantise de certaines gens, qui employent tout le tems de leur vie à visiter, pour faire visite, comme disoit un bel esprit, il n'y a point d'autres regles à donner, sinon d'aller de porte en porte : mais pour une personne qui pense d'une part à bien employer le tems, & de l'autre à garder la bienséance; on peut l'avertir qu'il y a des occasions où ce feroit blesser la civilité, que de manquer à faire visite aux personnes à qui nous voulons témoigner du respect ou de l'amitié. Par exemple, il faut visiter un Grand de tems en tems, pour sçavoir l'état de sa santé, & nous renouveler dans ses bonnes graces; & en général, toutes les fois qu'il arrive occasion de prendre part à sa joye ou à sa tristesse, pour ce qui lui est survenu de bien ou de mal: quand particulièrement nous sommes persuadés que cette personne le prend en bonne part.

Il faut de plus sçavoir qu'à l'égard des

personnes qui arrivent nouvellement de la campagne, la regle généralement reçue concernant les visites, est que le dernier arrivé doit être visité le premier, & que ce dernier venu est de son côté obligé de faire sçavoir son arrivée aux autres, parce que l'on n'est pas obligé de devenir.

Qui doit visiter le premier entre personnes qui arrivent.

C'est, comme je dis, la regle générale de la civilité : mais il faut sçavoir l'appliquer : car si la chose se passe entre une personne supérieure & un inférieur ; ou à l'égard d'un homme ou d'une femme, il seroit ridicule que cet inférieur qui arriveroit de la campagne envoyât avertir le plus grand Seigneur ou la Dame, de son arrivée, pour en être visité le premier. Il doit les aller voir, & leur apprendre lui-même qu'il est arrivé. Et réciproquement, quoique la personne supérieure, ou bien une Dame arrivassent de la campagne, & qu'elles fussent en droit d'être visitées les premières, celui qui doit cette visite ne peut pourtant pas être accusé d'incivilité, si on ne lui fait sçavoir que l'on est arrivé.

Cette regle générale n'a donc lieu qu'entre personnes égales, & d'homme à homme. J'arrive, par exemple, de la campagne ; & si j'envoie dire à une per-

sonne qui est d'égale qualité que moi ; & avec laquelle j'ai liaison , que je suis arrivé , que je lui baise très-humblement les mains , & que dans l'impatience où j'étois d'apprendre de ses nouvelles , je n'avois pas voulu differer de m'en informer , me disposant d'aller moi-même l'assurer de mon service , quand il lui aura plû me marquer l'heure de sa commodité. Cette personne ne sçait pas son monde , si elle prend le compliment au pied de la lettre , à moins qu'elle ne fût indisposée , ou indispensablement occupée. Elle doit aller visiter la premiere celui qui lui envoie faire cette honnêteté ; ou si elle ne le peut sur le champ , elle est obligée de lui envoyer quelqu'un pour la féliciter de son arrivée , & lui faire les excuses , en attendant qu'elle l'aille voir en personne.

C H A P I T R E X I X.

Ce qu'il faut observer dans le jeu.

*On ne point
jouer , ou être
commode au
jeu.*

QUe s'il se rencontre qu'une personne de qualité nous oblige de jouer avec elle , ce qu'il ne faut jamais entreprendre qu'après qu'elle nous l'a commandé ; il ne faut pas témoigner d'empressement dans le jeu , ni d'envie de ga-

gner ; cela marque la petitesse de l'esprit & de la condition , & même il est bon de s'en abstenir tout à fait , si nous ne sommes pas d'humeur commode dans le jeu , pour mille inconveniens qui en peuvent arriver.

Il ne faut pas aussi se négliger dans le jeu , ni se laisser perdre par complaisance , tant pour ne pas faire le fanfaron , ce que l'on tourneroit en ridicule , que pour éviter que cette personne crût que l'on ne contribuât pas à son divertissement avec assez d'attachement & de soin.

Il ne faut pas non plus parler par quolibets dans le jeu.

*Indécences
dans le jeu.*

Il est très-incivil aussi de chanter , ou de siffler en jouant , quand même cela ne se feroit que doucement & entre les dents , comme il arrive souvent lorsque l'on rêve au jeu.

Il ne faut pas non plus tambouriner des doigts ou des pieds.

S'il vient quelque coup favorable , il ne faut point s'abandonner à de grands ris , à de grandes exclamations , à de grandes joyes , cela choque quelquefois la personne avec qui on joue , & fait en même tems paroître la petitesse de l'esprit.

Si c'est à un jeu d'exercice , comme

à la paume , au mail , à la boule , au billard , il faut prendre garde de ne point faire de postures du corps ridicules & grotesques.

Ne point s'opiniâtrer.

S'il arrive quelque différend , il ne faut point s'opiniâtrer : mais si enfin on étoit obligé de soutenir un coup , ce doit être tranquillement , sans élever le ton de la voix , en le prouvant évidemment & promptement.

Ne point jurer.

C'est outre l'offense de Dieu , une très-grande immodestie pour le monde poli , que de jurer comme nous l'avons déjà dit ? & plus encore au jeu , où tout doit être paisible , pour ne pas troubler le divertissement.

Ne point être avide ni confiné.

L'enjeu que l'on gagne se doit exiger froidement , si quelqu'un a manqué de mettre , n'usant point de ces mots impérieux ; *payez , mettez* : mais bien de ces termes doux & honnêtes , comme : *je gagne cela , on n'a pas mis au jeu , il me manque de l'argent , &c.*

Et quand on perd , il faut toujours payer avant qu'on le demande ; c'est une marque de la noblesse de l'esprit , de bien payer ce que l'on doit au jeu , comme par tout ailleurs , sans témoigner aucune répugnance.

Si on sçait que la personne à qui on doit

doit du respect, ne se plaise pas à perdre, il ne faut pas, si on gagne, quitter le jeu, si elle ne le commande, ou qu'elle ne se soit racquittée: & si on perd, il faut se retirer doucement; étant toujours honnête de se conformer à ses forces; au lieu que c'est s'exposer à la risée & au mépris, que de faire par complaisance plus que l'on ne peut.

Si la personne est fâcheuse au jeu, il ne faut point relever les paroles, en façon quelconque, mais poursuivre & jouer son jeu: moins encore faut-il prendre garde à ses emportemens, particulièrement, si c'est une Dame; il est alors de la prudence de prendre tout en bonne part, & de ne point sortir du respect, ni du calme de l'esprit.

Que si de plus qualifiez que vous viennent pour jouer, & que vous occupiez la place, il est de l'honnêteté de la leur céder.

Si quelqu'un de très-haute qualité joue à quelque jeu, deux contre deux, & que vous soyez de son côté, il faut bien se garder de dire, en cas que vous gagniez: *J'ai gagné, ou nous avons gagné; mais vous avez gagné, Monsieur; ou bien, Monsieur a gagné.*

Ne point relever les paroles du joueur.

Céder la place, & l'honneur du jeu au plus qualifié.

R

C H A P I T R E X X.

Ce qui s'observe au Bal.

On doit sçavoir les regles de la danse.

SI on se trouve à une assemblée, ou en quelque bal, il faut avant toutes choses, sçavoir exactement, je ne dis pas la danse, si on ne veut, mais les regles de la danse, & de la civilité qui se pratique selon le lieu où on se rencontre, car elle n'est pas la même par tout, & ne pas manquer en la moindre chose à cette pratique.

Avoir l'oreille juste ou ne pas danser.

(a) Nihil placet invisi-
bâ, ut aiunt,
minervâ, id
est adversan-
te, & repu-
gnante natu-
ra. Cic. *Off.* 1.

Que si on sçait danser, on le doit faire si on est pris pour cela, afin de ne pas faire le singulier; mais si on n'a en cet exercice qu'un talent fort médiocre, il ne faut pas présumer d'être fort habile, ni s'engager à des danses que l'on ne sçait point du tout, ou fort peu.

Que si on n'a pas l'oreille juste, il ne faut point du tout se commettre à danser, quand même on sçauroit bien les pas, c'est un spectacle ridicule de voir un homme hors de cadence, & on s'en prend à lui; parce que s'il n'avoit pû éviter de venir au bal, il pouvoit se dispenser de la danse, en faisant une profonde réverence à la Dame qui l'avoit

pris pour danser , après l'a voir conduite au milieu de la salle ; mais il faut auparavant lui avoir fait entendre avec bien du respect , le déplaisir que l'on a de ne sçavoir pas danser , afin qu'elle soit persuadée que c'est le peu d'adresse , & non pas le dedain ou la paresse qui cause ce refus.

Que si enfin on vouloit par autorité & pour se donner du divertissement , nous forcer à danser , il ne faut pas le refuser : il vaut beaucoup mieux s'exposer à une petite confusion involontaire , pour se rendre complaisant , qu'au soupçon que nous pourrions donner , de le vouloir éviter par vanité ; & alors il faut supplier la Dame d'agréer par compassion , de danser quelque danse que nous sçachions le mieux , & la danser après franchement , & le moins mal que nous pourrions. (a)

(a) Simili-
quatio ne-

cessitas nos ad ea detulerit quæ nostri ingenii non essent , omnis adhibenda erit cura , meditatio , diligentia , ut ea , si non decorè , ac quàm minimè indecorè facere possimus ; nec tam est invidendum , ut bona quæ nobis data non sunt , sequamur , quàm ut vitia fugiamus.
Cic. de Off. 1.

Après quoi il faut ramener la Dame à sa place , & en prendre une autre : observant quand on est repris , de rendre la pareille à la Dame , qui nous étoit

R ij

venu prendre la première, si c'est l'usage du lieu où l'on est.

*Comment il
en faut user
dans un bal
où sont les
personnes
Royales.*

Il est aussi à remarquer, que quand le Roi ou la Reine dansent, tout le monde se leve, ou se découvre, hors ceux dont la fonction demande qu'ils soient couverts.

Il faut observer pareillement, que dans un bal où sont les personnes Royales, on ne va point prendre les Dames à leur place, ni on ne les y remène point; on se contente de leur faire signe en les saluant pour les appeler, & de leur faire la révérence, quand on a dansé, les laissant aller seules.

Et alors on doit observer que passant devant les personnes Royales, il faut faire de très-profondes révérences, si ce n'est quand on danse.

*Indécences
dans un bal.*

Il n'est pas permis de prendre la place ou le siège de ceux qui dansent.

C'est aussi une ridicule contenance de suivre de la tête ceux qui dansent, ou quand on entend des violons, ou autres instrumens; d'en marquer la cadence en dandinant de la tête & du corps, & frappant des pieds.

Il faut observer aussi que si on se trouve parmi des Masques, c'est une incivilité d'en faire démasquer quelqu'un, s'il

DE LA CIVILITÉ. Ch. XXI. 197
ne le veut , & de porter même la main
sur le masque ; au contraire on est obli-
gé de faire encore plus d'honnêteté à
des masques, qu'à d'autres gens ; car sou-
vent sous le masque il se trouve des per-
sonnes à qui non seulement nous devrions
de la civilité , mais du respect.

CHAPITRE XXI.

S'il faut chanter , ou jouer des instrumens.

S'Il arrivoit que l'on eût de la voix,
ou que l'on sçût jouer de quelque ins-
trument , ou même que l'on eût le ta-
lent de faire des Vers , il ne faut jamais
le faire connoître par aucune marque
affectée : que si cela étoit découvert &
connu , & que dans la rencontre on fût
prié par une personne pour laquelle on
eût de la déférence , d'en faire voir quel-
que chose , il est bon & honnête de s'en
excuser d'abord ; mais si elle ne se payoit
pas de ses excuses , alors il est d'une
personne qui sçait le monde , de ne pas
hésiter à chanter , ou à jouer de cet instru-
ment , ou à réciter quelques petits ouvra-
ges de sa façon : cette obéissance prompte
& sincère met à couvert de tout éve-
nement ; au lieu qu'une résistance façon-

*Ne point se
mystifier de
talens.*

niere, sent le Maître chanteur, & encore le mauvais Maître, qui veut se faire valoir; ce qui fait que l'on trouve des Censeurs rigides, qui disent : *N'est-ce que cela ? cela valoit-il la peine de se faire tant prier ?*

*Affectations
vadicules.*

Et surtout il ne faut ni tousser trop, ni cracher, ni être trop long-tems à accorder sa guittare, ou son luth.

Il faut bien aussi se garder de se louer soi-même par certains gestes étudiés, qui marquent notre complaisance; & de dire, par exemple, lorsque l'on chante : *Voilà un bel endroit ; en voici encore un plus beau ; prenez garde à cette chute, &c.* cela est d'un homme vain, ou de peu.

Finis promptement.

Il faut aussi avoir soin de finir promptement, pour éviter d'être ennuyeux, & pour laisser, comme on dit, la compagnie sur la bonne bouche.

Et même il faut finir d'autant plutôt, que personne ne vous dira, *c'est assez*; parce que c'est une incivilité de le dire, si celui qui chante est personne de condition : comme c'en est une de parler & de l'interrompre quand il chante.



CHAPITRE XXII.

*Ce qu'il faut observer en voyage, en carrosse ;
à cheval & à la chasse.*

SUPPOSE' qu'une personne à laquelle nous devons du respect, nous mene en voyage, il est de la bienséance en général de s'accommoder à tout, de trouver tout bon, de ne se plaindre jamais, de ne faire jamais attendre après soi, d'être toujours alerte, vigoureux, officieux à tout, & de ne point imiter ceux qui n'ont jamais de bons chevaux, jamais de bonnes chambres, jamais de bons lits; qui commettent les domestiques les uns avec les autres, & même avec le Maître; qui ne sont jamais prêts; qui ne trouvent rien de bien ni de bon, & qui sont fâchés de tout, & toujours de mauvaise humeur.

Etre commode en voyage.

Le voyage étant une espèce de milice qui doit avoir ses précautions, ses petits soins, sa diligence, comme il a ses fatigues & ses peines: il est extrêmement déplaisant, quand avec tout cela on rencontre des gens incommodes qui pesent plus que tout le bagage.

Si on monte en carrosse, il faut laisser

R iiij

*Comment il
en faut user à
l'égard du
carrosse.*

monter la personne la plus qualifiée la première, & monter le dernier, en prenant la moindre place. Le fond & la droite du fond est la première. La gauche du fond est la seconde, Le devant, vis-à-vis de la personne qualifiée, est la troisième, & la joignante est la quatrième. Les portières, s'il y en a, sont les dernières, quoique les places des portières du côté du fond, soient les principales.

Quand on est en carrosse, il faut se tourner toujours du côté de la personne qualifiée, & ne se couvrir que le dernier, & même après un commandement exprès.

Il faut aussi observer que quand on se rencontre en lieu par où passe le S. Sacrement, ou une Procession, ou un Enterrement, ou bien le Roi, la Reine, les Princes les plus proches du Sang Royal, & des personnes d'un Caractere & d'une Dignité éminente, comme seroit un Légat, &c. il est du devoir & du respect de faire arrêter le carrosse jusqu'à ce qu'ils soient passés : aux hommes d'avoir la tête nue, & aux Dames d'ôter le masque, excepté toutefois qu'à l'égard du S. Sacrement, on doit sortir du carrosse, quand on le peut, & se mettre à genoux.

Quand on sort de carrosse, il est de la civilité d'en sortir les premiers, afin de donner la main à la personne qualifiée quand elle sort, soit femme ou homme.

Si on doit monter à cheval, il faut aussi laisser monter la personne de qualité la première, & lui aider même à monter, ou tenir l'étrier. En marchant il faut de même qu'à pied lui donner la droite, & se tenir même un peu sur le derrière, se réglant sur le train qu'elle va; mais si alors on étoit au-dessus du vent, que l'on jetât de la poussière sur elle, il faut changer de place.

Comment à cheval.

De même il faut observer s'il se présente une rivière, un gué ou un borbier, qu'il est de l'ordre & de la raison de passer le premier; & s'il se rencontroit que l'on fût derrière, & que l'on dût passer après la personne qualifiée, il faut s'éloigner d'elle, en sorte que votre cheval ne lui jette ni eau ni bouë.

Si elle galoppe, il faut prendre garde de ne pas aller plus vite qu'elle, & ne faire point parade de son cheval; à moins qu'elle ne le commande.

Et même si on est à la chasse, il ne faut pas couper cette personne, ni se laisser emporter par trop d'ardeur; mais on doit la laisser arriver la première à la

À la chasse.

prise & à la mort de la bête : & s'il faut mettre l'épée à la main, ou le pistolet pour lui donner le dernier coup, il faut laisser cet honneur à la personne qualifiée.

Comment en doit user un inférieur dans une Hôtelle rie.

S'il arrivoit qu'à cause du mauvais logement on dût coucher dans la chambre de la personne pour qui on doit avoir du respect, la civilité est de la laisser deshabiller & coucher la première : & après se deshabiller à l'écart & contre le lit où on doit coucher, & se coucher sans bruit, demeurant tranquille & paisible durant la nuit.

Comme on s'est couché le dernier, la civilité veut qu'on se leve le premier, afin que la personne qualifiée nous trouve le matin tout habillés : la bienséance ne souffrant pas qu'une personne que nous devons respecter, nous voye nud, & en deshabillé, ni aucune de nos hardes traîner çà & là, non plus que notre lit découvert, ou la chambre en désordre.

C'est une grande incivilité de se regarder au miroir, & de se peigner en présence d'une personne que nous considérons : & même il n'est pas honnête de le faire dans une cuisine, où il peut voler des cheveux dans les plats : moins

encore faut-il se servir des peignes, ou d'aucune des hardes de la personne à qui nous devons du respect.

De-là il est aisé de conclure qu'il n'est pas de l'honnêteté de se saisir à grand hâte de la première chambre, du premier lit, &c. Il faut en cela, outre la civilité, garder quelque justice.

Et même il seroit très-mal-honnête à une personne qualifiée, si dans un mauvais logement & à l'étroit, elle prenoit fierement tout pour elle, sans se mettre en peine si les autres ont la moindre commodité.

*Comment la
personne supé-
rieure.*

Ces actions ne sont pas de grand Seigneur; il doit avoir partout de la bonté & de l'humanité, même pour les inférieurs, jusqu'à vouloir dans la rencontre partager avec eux le mal & la peine.

CHAPITRE XXIII.

De l'Hospitalité.

LES Hôtelleries sont des lieux publics, où on exerce l'hospitalité, c'est-à-dire, où on reçoit & loge des étrangers. Si ceux qui les tiennent entroient dans l'intérieur de ce métier, & sçavoient ce que c'est que l'hospitalité, ils

*Des Hôtelle-
ries, & pour-
quoi elles sont
instituées.*

se tiendroient heureux d'être choisis de Dieu, pour pratiquer une si haute vertu, & avoir à toute heure lieu de faire leur salut ; mais ce qui est déplorable, c'est que généralement parlant, cette hospitalité n'est qu'une hospitalité intéressée & mercenaire, & qui ne tend même le plus souvent qu'à écorcher le monde, à le dépouiller comme pourroient faire des voleurs de grand chemin au coin d'un bois. Ces hôtelleries n'ont pas été de tout tems ; chacun d'une part se logeoit où il pouvoit ; & chacun de l'autre se piquoit d'avoir des hôtes : & comme cette charité se refroidit, de même qu'elle s'est ralentie de plusieurs autres choses, on inventa ces lieux publics, où chacun pour son argent pouvoit se faire servir de la même manière qu'il auroit pû faire dans sa propre maison.

Que l'hospitalité est une chose sainte.

Il n'y a donc rien de plus ancien, ni en même tems de plus saint que l'hospitalité : on se faisoit un honneur singulier de recevoir des étrangers, on les alloit prier & convier soi-même ; & non-seulement on se piquoit de leur faire part de ce que l'on avoit, de les régaler, & d'avoir un soin particulier de leurs personnes, mais de les protéger & de mettre même sa vie pour eux, s'il en

étoit besoin ; & cela étoit réciproque , tant à l'égard de celui qui recevoit , que de celui qui étoit reçu. Y a-t-il rien de plus généreux en cela que Loth , qui après avoir convié deux Anges , qu'il prenoit pour des passans , & les avoir comme forcés de loger chez lui , les défendit contre la rage des habitans de sa ville , qui en vouloient abuser ? Sa fermeté alla jusqu'à soutenir le siege contre eux , & à vouloir à la fin sacrifier ses deux filles à la brutalité de ces infâmes , plutôt que de leur abandonner ces deux jeunes hommes ; parce qu'ils étoient , disoit-il , venus sous l'ombre de son toit , c'est à-dire , sous sa protection. (a) Et ces hôtes de leur part sauverent Loth & sa famille de l'embrasement de la ville , pour récompense de son honnêteté. Une femme , quoique femme publique , garda une si grande fidelité pour sauver les espions des Israélites , lesquels elle avoit logés chez elle , ne les prenant que pour des étrangers , que même elle leur sauva la vie , quand elle apprit qu'ils étoient véritablement des espions (b) ; & elle mérita par cette hospitalité que ceux-là même qu'elle avoit sauvés , la sauverent elle-même & tous ses parens , dans le sac de la ville. Parmi les Payens il n'y

(a) Genes. XIX. 1 & sequent.

(b) Jos. XI. 1. & sequent.

avoit presque point de vertu si éclatante que l'hospitalité ; elle étoit comme le ciment des amitiés , & il suffisoit qu'un homme eût été logé chez un autre , pour s'en déclarer l'ami toute sa vie , pour prendre son intérêt & sa défense en tous lieux & contre toute sortes d'ennemis : c'est pour cela que les Grecs appelloient l'hospitalité , l'amour des étrangers : & que les Romains entendoient par le nom d'hôte , le meilleur de tous les amis qu'ils eussent au monde.

Que l'hospitalité s'exerçait gratuitement.

Et ce qui est à remarquer , est que cette hospitalité s'exerçoit généreusement & gratuitement. C'est sur cette maxime qu'un ancien Poëte fait dire à un pere de famille , que c'est gagner que de dépenser pour recevoir un hôte , & qui est honnête homme ; & que c'est une faveur particuliere du ciel , que d'avoir l'honnêteté de recevoir chez soi un étranger qui passe. *Mangez donc , dit il à son hôte , buvez & vous réjouissez , la maison est à vous.* (a) Mais nous le jugeons encore mieux des paroles mêmes de notre Seigneur , qui sont notre véritable regle ; lorsqu'il envoya ses Apôtres prêcher , il leur commanda de ne porter ni or ni argent ; sçachant bien que selon le droit d'hospitalité qui regnoit en

(a) Plaut. Mil. glor. Act. III. sc. 2.

ce tems-là, on les logeroit & nourriroit pour rien; de s'informer touchant celui qui seroit en pouvoir de les loger, & de demeurer chez lui, sans faire d'autre logement que celui-là, jusqu'à ce qu'ils partissent. (a)

Et comme en effet, c'est dans l'hospitalité que l'on témoigne particulièrement la charité, n'y ayant rien de plus digne d'un homme, que de recueillir un étranger, qui n'a aucune connoissance, aucune ressource; qui ne sçait où aller, qui se trouve quelquefois dans la nuit, pendant le mauvais tems: c'est un devoir qui nous est précisément prescrit dans la Loi du Christianisme. *Il faut, dit S. Paul, être charitable pour soulager les nécessités des saints; c'est-à-dire, de nos freres, & prompt à exercer l'hospitalité.* (b) Et il ajoute en un autre endroit: *Ne négligez pas l'hospitalité: car c'est en la pratiquant, que quelques-uns, sans le sçavoir, ont reçu des Anges chez eux.* (c) C'est aussi ce qu'il demande particulièrement d'un Evêque, dont toutes les vertus doivent être éclatantes & exemplaires. Il veut qu'il aime & exerce l'hospitalité: (d) Et afin que nous ne croyions pas que ce soit seulement une bienséance, que l'Apôtre désire de nous en cela, Jesus-

(a) Matth.
X. 9. 10. 11.

*Quelle est
une des princi-
paux devoirs
du Christiani-
sme.*

(b) Rom.
XII. 13.

(c) Hebr.
XIII. 2.

(d) 1. Tim.
III. 2. Tit. I. 8.

Christ même met au nombre des raisons qu'il aura de damner les impies ; celle où il leur reproche de ne l'avoir point logé en la personne des étrangers : *J'ai été étranger , prononce ce Souverain Juge , & j'ai eu besoin de logement , & vous ne m'avez point reçu , ni logé. (a)*

(a) Matth.
XXV. 35.

Que l'on
peut pratiquer
l'Hospitalité
envers tous
ceux qui nous
visitent.

Ainsi il ne faut pas douter que l'hospitalité ne soit un des principaux devoirs du Chrétien : & quoique les occasions d'exercer l'hospitalité ne soient pas si fréquentes, depuis l'établissement des hôtelleries, qu'elles étoient autrefois, elles arrivent cependant assez souvent, pour nous donner lieu de pratiquer cette charité. Il ne faut pas entendre que l'hospitalité ne s'exerce, par exemple, qu'envers les pauvres, ou envers des étrangers, qui se trouvent éloignés de leur pays, sans connoissance & sans appuy. On peut la pratiquer envers des personnes de son pays, de sa connoissance, envers des riches, enfin envers tous ceux qui nous visitent ; parce qu'exercer l'hospitalité, ce n'est proprement parlant que recevoir un hôte. Et c'est ici où les deux vertus dont nous traitons, je veux dire, la charité & l'honnêteté, ont une part si égale, que l'on ne peut pas dire laquelle des deux l'emporte sur l'autre.

Veri-

Véritablement il faut outre ces vertus, avoir aussi les moyens de les exécuter, & c'est ce qui fait qu'il y a différentes sortes d'Hospitaliers. Nous voyons souvent des gens de bonne volonté, mais qui ne passent pas au de-là, parce qu'ils n'en ont pas le pouvoir; & ces gens-là sont dispensés de pratiquer l'hospitalité, ou plutôt ils l'exercent sans la pratiquer. Nous en voyons d'autres qui ont le pouvoir, & qui n'ont pas la vertu; & ceux-là sont les derniers des hommes. Nous en voyons qui ont quelque légère teinture de cette vertu, mais dont le pouvoir est limité; & qui croyant être exempts de pratiquer cette vertu, pour se voir hors du pouvoir de la pratiquer dans toute son étendue, ne la pratiquent point du tout; & c'est ce qui fait (si vous y prenez-garde) que dans les pays où les vivres sont chers, & où on aime l'argent, on ne connoît presque point l'hospitalité; ou bien on l'exerce de si mauvaise grace, que l'on défoblige en obligeant; & c'est-là un caractère qui est presque pareil au précédent.

Il faudroit donc, pour bien faire, avoir au dedans la vertu de l'hospitalité, au dehors les moyens de la mettre en pratique. C'est pourquoi, afin que nous en

Quels sont ceux qui exercent, ou qui n'exercent pas l'hospitalité.

S

démêlions mieux les préceptes , supposons un homme qui a une maison à la campagne , & que l'on va visiter. Faisons cet homme accommodé , & en pouvoir de bien recevoir ses hôtes ; parce que sur cet exemple il sera aisé d'en régler d'autres , en raisonnant du plus au moins.

Voyons quelle conduite il doit tenir à l'égard de celui qu'il reçoit , & puis nous verrons comment en doit user celui qui est reçu.

De la réception d'un hôte.

Aussi-tôt que l'étranger arrive , le maître de la maison doit le recevoir avec une grande démonstration d'amitié , puisqu'en effet l'étranger a lui-même l'amitié de le venir visiter ; il doit l'introduire d'abord dans le lieu où il reçoit le monde , & avoir si bien dressé ses valets , qu'il y en ait , qui en même tems prennent les chevaux , ou conduisent le carrosse à l'endroit où il doit être ; montrent au cocher , ou aux palefreniers le foin , l'avoine & l'endroit où ils doivent coucher.

Le Maître & la Maîtresse , s'il y a des femmes avec cet étranger , doivent après avoir fait très-succinctement les premières civilités , conduire eux-mêmes les étrangers à l'appartement qu'ils leur destinent , lequel doit être préparé de longue main ,

& les y laisser aussi-tôt, afin qu'ils soient en liberté, qu'ils se débottent, & qu'ils se délassent.

Et c'est ici où il faut dire une fois pour toutes, le grand point de la bonne réception, qui est de ne contraindre les hôtes en rien du monde; mais de les laisser dans une pleine & entière liberté, depuis qu'ils entrent jusqu'à ce qu'ils sortent. C'est pourquoi il ne faut pas les embarrasser de soins même obligeans; je veux dire, que comme il ne faut pas les négliger, de peur qu'ils ne crussent qu'on les méprise, ou que l'on est importuné; aussi ne faut-il pas être sans cesse à leurs trousses, ou ne les point quitter de la vue. Il faut les traiter d'une manière qu'ils voyent qu'on les regarde comme de la maison, & qu'ils soient persuadés que leurs personnes, ni leur séjour ne sont nullement à charge.

L'appartement qu'on leur donne doit être propre, les lits les meilleurs que l'on peut, surtout avec des draps blancs & de bonnes couvertures. Il faut qu'il y en ait plutôt plus que moins, parce qu'on les ôte facilement, si on en a trop. L'appartement doit, si cela se peut, être disposé d'une manière qu'il y ait des dépendances pour coucher, ou les Va-

*Lui laisser
une grande
liberté.*

*L'apparte-
ment & les
lits doivent
être propres,
& il faut les
y faire soig-
neusement
soliciter.*

lets de chambre , ou les Demoiselles & femmes près de leurs Maîtres & de leurs Maîtresses ; & il faut d'abord si bien proportionner l'appartement au nombre des personnes , que l'on ne soit point obligé de déloger l'un , pour loger l'autre ; car cela se fait toujours de mauvaise grace , si une grande nécessité n'y contraint.

Lorsque les étrangers sont dans leur appartement , il faut leur laisser ou un laquais , ou un valet , qui les serve pendant tout le tems qu'ils seront dans la maison , & qui d'abord leur montre les lieux , leur fasse du feu , si c'est en hyver , aille querir ce qu'ils demandent , ou montre à leurs propres gens où sont les choses. Il y a certaines personnes qui font bon accueil & grande chere , mais qui cependant s'entendent si peu à recevoir leur monde , qu'ils laissent , quoiqu'ils ayent assez de domestiques , les hôtes qui viennent sans suite , tout désorientés & ne sçachant que devenir : & de cela il arrive souvent , qu'il faut que ces étrangers aillent eux-mêmes demander une pottée d'eau pour se laver , & nettoient eux-mêmes leurs souliers.

Si c'est un tems qui soit éloigné du dîner ou du souper , il faut leur envoyer

du pain & du vin , & quelque petite chose pour se rafraîchir en attendant ; & il faut observer encore dans cet article , de leur envoyer les matins ou un bouillon , ou du vin , suivant ce que l'on aura appris de quelqu'un des leurs , ou de quelque suivante ; leur faire faire des remèdes , s'il en faut ; leur faire laisser du vin & de l'eau dans leur chambre pour la nuit , si c'est leur maniere : & il faut que tout cela se fasse sans que le Maître ou la Maîtresse de la maison témoignent le sçavoir.

Tous les repas qu'on leur donne doivent être avec le moins de façons que l'on peut , s'ils doivent être quelque tems dans leur visite : j'entens qu'il faut bien leur donner à manger , mais qu'il ne faut pas que cela ait l'air de festins ; parce qu'outre que les festins continuels ennuyent & rebutent , c'est que ce grand appareil peut être interpreté par l'étranger , comme un honnête congé qu'on lui donne. Autre chose est , si la personne qu'on veut régaler est de haute qualité , à qui nous aurions obligation , & qui ne feroit que passer ; alors il faut mettre en un repas ce que sans cela on mettroit en plusieurs : c'est comme un jour de nôces , qui n'arrive qu'une fois.

Les repas.

Les divertissemens.

La bonne chere n'étant pour rien comptée, si elle n'est accompagnée de divertissement, il est à propos d'empêcher, si cela se peut, que nos hôtes s'ennuyent; & pour cela il faut en premier lieu avoir comme un petit mémoire en soi-même de tous les divertissemens que la maison peut fournir selon la saison: tels que seroient la chasse, la pêche, la promenade, les fêtes & les jeux des Païsans, les raretés du voisinage.

Ne jamais retenir ses hôtes par force.

Il faut en second lieu sçavoir le tems que les hôtes demeureront dans la maison: & sur cela il est bon de dire qu'il faut le plus honnêtement que l'on peut les prier d'allonger leur séjour; mais qu'il ne faut pas de haute lute les empêcher de partir quand ils le veulent absolument. Il y en a qui enferment les harnois des chevaux, qui mettent leurs hôtes sous la clef. Il y avoit même, à ce qu'on dit, un certain Gentilhomme, qui retenant ses hôtes le plus long tems qu'il pouvoit, par plusieurs inventions, s'avisoit à la fin de faire adroitement coucher un dogue dans la chambre des hôtes, après avoir pris congé d'eux, comme s'ils devoient partir avant le jour. Ce dogue se couchoit paisiblement dans la chambre, comme s'il avoit été oublié par mé-

garde ; mais il étoit dressé d'une manière , qu'aussi-tôt que l'on vouloit lever la tête hors de dessus le chevet , il se mettoit à gronder , & menaçoit de dévorer le premier qui auroit été assez déterminé pour sortir du lit ; & on laissoit ainsi ces pauvres gens dans la frayeur & dans le dépit , & c'est ce qu'il faut absolument éviter. Ces sortes de zélés qui croyent par ces importunités donner une grande idée de leur générosité , se trompent les premiers ; car cela fait un effet tout contraire : on regarde leur maison comme un honnête coupe gorge : & jamais on n'est plus aise que d'en sortir.

Il est bon en troisième lieu , de connoître , ou par soi-même , ou par le rapport des gens de la suite , quelles sont les inclinations des personnes que l'on veut régaler : les uns aiment la chasse , les autres les chevaux , les chiens , les oyseaux : il y en a qui n'aiment que la table , d'autres le jardinage ; les uns les plaisirs , ou les petits soins de l'agriculture , les autres le jeu ; quelques uns les livres , les peintures , les antiquités ; quelques-autres se plaisent aux expériences.

Il faut se conformer à ces affections , & les faire dominer dans les divertissemens que l'on donne ; mais il est sur-

*Connoître les
inclinations
de ses hôtes.*

*L'ordre
fait gard...
dans les di-
vertissemens.*

tout de l'essence de ces plaisirs de les diversifier & entrelasser, en sorte que ce ne soit jamais la même chose. Avec cela il faut garder les plaisirs du dedans de la maison pour le tems qu'il pleut, & ceux du dehors pour le beau tems. Il faut réserver les plus grands divertissemens pour les derniers jours ; & il faut en tout cela donner ces divertissemens, comme s'ils naissoient sous la main, & sans faire semblant qu'ils fussent étudiés ou préparés.

Un homme qui s'entendoit fort bien à ces sortes de fêtes, faisoit quelquefois tirer des billets à une compagnie d'hommes & de femmes. Dans ces billets un homme étoit le Maître de la maison, une femme la Maîtresse, l'un le Maître-d'Hôtel, l'autre le Sommelier, distribuant ainsi tous les Offices de la maison. Quelquefois c'étoit un grand Seigneur qui avoit le soin de l'Office, & il étoit obligé d'aller à la cave, de faire percer le vin, & les autres de même ; ainsi chacun avoit son occupation : & si on ne faisoit pas bonne chere, on ne s'en prenoit qu'à soi-même. Le Maître de la maison n'y avoit point de part, quoique ce fût lui qui eût soin de fournir largement à tous les Officiers de quoi s'acquitter

s'acquitter dignement de leurs charges.

Le même accueil que l'on fait aux Maîtres, le même se doit faire à proportion aux valets, en faisant pareillement bien nourrir les chevaux; & cela même avec plus de soin, pour ainsi dire, que l'on en useroit à l'égard des Maîtres; parce que les valets sont d'ordinaire plus difficiles à contenter & plus faciles à mal parler. Ils peuvent, s'ils ont quelque ascendant sur l'esprit de leur Maître, ainsi qu'il arrive souvent, empoisonner toutes les bonnes intentions de l'hôte de la maison, & flétrir tout ce qu'il aura tâché de faire de mieux. Il faut, pour leur ôter tout sujet de se plaindre, donner ordre à ses propres valets, d'accompagner & de caresser les autres valets, chacun dans son espèce; les valets-de chambre avec les valets-de-chambre, les cochers avec les cochers, les laquais avec les laquais.

Comme il faut que le régal & le bon traitement croissent, ainsi que nous avons dit, à mesure que le séjour de nos hôtes dure, il faut pareillement que la bonne humeur, la joye & la cordialité du Maître de la maison s'augmentent de même: c'est un précepte de charité, & tout ce que nous pourrions avoir fait dans

*Faire bien
traiter les
valets & les
chevaux des
hôtes.*

*Le bon traitement doit
être uniforme
depuis l'arrivée jusqu'au
départ.*

T

les commencemens de libéral, d'honnête & de généreux, n'est pour rien compté, si cela se dément dans la suite; ou si l'hôte n'est le même, ou n'est, si cela se peut, plus honnête à la fin qu'au commencement. *Exercez*, c'est le Prince des Apôtres qui parle, *entre vous l'hospitalité sans murmure* (a). Il faut donc recevoir ses hôtes de bon cœur, les régaler de bon cœur, & tout faire au commencement & à la fin du même cœur, afin qu'ils soient contraints d'avouer en eux-mêmes, que la maison où ils ont été, est la maison de l'honnêteté & de la cordialité.

(a) I. Petr.
IV 9.

Qu'il faut rendre son domestique honnête & civil envers les étrangers.

Et afin que cela soit, il faut élever son domestique d'une manière qu'ils entrent dans les sentimens de leur Maître. Il y a des gens, qui pour faire les bons valets murmurent contre les hôtes, lorsqu'ils sont trop long-tems dans leur visite: c'est un mal qui doit être ancien, puisque ce vieux Poëte que nous avons déjà cité, fait parler un hôte qui se plaint. *Il n'y a point, dit-il, d'hôte que l'on ne regarde de mauvais œil dans une maison où il a été trois jours: Que sera-ce d'y en être dix? Car même quand le Maître de la maison ne s'en fâcherait pas, les valets en murmuraient.* Il faut sur

tout l'empêcher, & leur aïre vouloir ce que le Maître veut; il faut, dis-je, répondre, ainsi que répond à celui-ci, un galant homme qui mettoit toute la courtoisie à bien recevoir un hôte.

J'ai pris, disoit-il, des valets pour me servir, & non pas pour me commander ou me faire dépendre d'eux. S'ils trouvent mauvais ce que je trouve bon, tant pis pour eux; puisqu'ils sont obligés de le faire malgré qu'ils en ayent (a). Il faut donner un certain air à toute la maison, qui la rende partout si uniforme, que les étrangers n'y trouvent partout que de la courtoisie.

Et une chose à laquelle il est bon de prendre garde, à l'égard des valets, est de faire passer pour loi dans la maison, de ne rien prendre de personne, sous peine d'être chassé sur l'heure. Il y a des maisons où le domestique est si âpre à demander & recevoir, qu'il n'y a point d'Hôtellerie qui coûte tant: & c'est ce qui défigure toute la bonne réception; car quoiqu'il y ait des gens d'un si bon naturel, qu'ils s'estiment obligés que l'on prenne quelque chose d'eux; néanmoins il est plus de l'honnêteté pour le Maître de la maison de ne point souffrir que l'on pille ses hôtes: & sans cela

(a) *Plant. Mil. glor. A&. III. sect. I.*

Défendre à ses valets de rien prendre des hôtes.

T ij

même, il arrive souvent que cette libéralité ne tourne point à l'honneur de celui qui donne. On compare aussi-tôt les présens qu'il fait avec ceux d'un autre : il ne nous a donné, disent-ils, que tant ; & un tel qui n'est pas de cette qualité, nous donna bien plus. Une femme sordide comptoit à sa servante tous les présens que les personnes de sa famille lui faisoient, & grondoit même quand on ne lui en faisoit point ; parce qu'elle avoit fait ce marché avec sa servante, que cela lui seroit déduit sur ses gages. Un homme généreux au contraire étoit si chatouilleux sur cet article, qu'outre une très-exacte recherche qu'il faisoit de ces demandeurs & preneurs, pour en faire exemple, il se taxoit lui-même, & & leur faisoit un régal aux étrennes, pour les empêcher de rien prendre de qui que ce fût.

Pendant le cours du régal, il ne faut point du tout interrompre, s'il est possible, l'ordre ordinaire de la maison, & particulièrement les heures du coucher, du lever, de la prière, &c. mais il ne faut pas y assujettir ses hôtes, s'ils ne le veulent d'eux-mêmes.

Comment il

En cas qu'il survint pendant le séjour

Ne point interrompre le cours des devoirs domestiques

de la personne que nous regalons , quel-
qu'autre étranger que nous soyons obli-
gez de bien traiter ; il faut donner un
tel ordre à tout , que l'on ne diminuë
rien de ce que l'on a commencé de faire
à l'égard des premiers ; à moins que le
dernier venu ne fût un si grand Seigneur
en comparaison de l'autre , qu'il ne per-
mît point de garder les mesures que l'on
voudroit bien.

*en fait d'ufer
s'il survient
un nouvel hô-
te.*

Sur cet exemple , on pourra appré-
hender qu'une maison qui reçoit si bien
son monde , ne soit accablée de visites.
Il y a des gens qui ne sçavent point
se divertir eux-mêmes , il faut qu'ils se di-
vertissent aux dépens des autres : & la
chose va quelquefois si avant , que ces
voisins allant par troupes de maison en
maison , s'entre-mangent & se ruinent sou-
vent la bourse , & le plus souvent la
santé.

*Conduite con-
tre les trop
fréquentes vi-
sites.*

Mais il est aisé de répondre à cette ob-
jection , sans faire de préjudice à l'hos-
pitalité. Tenons - nous à notre même
exemple , mettons un homme tel que
nous l'avons supposé , qui est au large
pour le bien , mais un homme fort réglé
& honnête homme. Je dis donc , que
comme il est non-seulement de l'honnê-
teté , mais même de la prudence de se

bien mettre avec son voisinage ; la civilité demande que l'on ne refuse point sa maison à ses voisins ; & la nécessité où l'on peut tomber par quelque accident , ordonne que l'on s'en fasse aimer , afin qu'ils courent à notre secours. S'il arrive donc plusieurs compagnies l'une sur l'autre , qui ne fassent que passer , il est de l'honnêteté de leur présenter , si vous voulez la collation ; mais le Maître de la maison le peut faire sans collationner lui-même , s'il ne veut. Où en seroit il en effet , s'il falloit tenir tête à tous les allans & venans ? il deviendroit non-seulement un aubergiste ; mais il seroit même comme en une espece de galere , sans dire qu'il s'enterreroit tout vif dans la mangeaille. Il faut dès le commencement faire entendre l'impossibilité où il est de fournir à ces extraordinaires , & se faire une loi , dont tous ses amis soient informez , de ne manger qu'aux repas ; prêt alors , si on veut lui faire l'honneur de venir à ces heures-là , de leur tenir compagnie.

Il y a même certaines rencontres privilégiées , où il faut qu'il convie lui-même ses voisins ; par exemple , lorsque l'on fait la fête du lieu , en cas que ce soit ainsi l'usage ; lorsque l'on se donne

tour à tour quelque bouquet pour se réjouir, & pour entretenir l'amitié, il ne faut point que notre honnête homme recule en toutes ces occasions, ni en de semblables.

Enfin, si parmi un bon nombre de personnes qui le viennent voir, il y en a quelques-unes qui ne se rendent recommandables que par leur importunité, il faut les souffrir en patience. Qu'importe, puisque l'on doit faire pénitence, de la faire de cette façon-là, ou d'une autre ! Ce n'est pas que la manière de vivre du Maître de la maison ne suffise seule pour les étrangers : chacun, comme on dit, aime son semblable ; & dès que le bon ordre est établi, qu'un homme emploie son tems à des choses sérieuses, qu'il mène une vie réglée & tempérée, il a beau recevoir bien son monde, ces sortes d'inutiles le fuyent toujours ; ils s'imaginent que d'aller trop familièrement chez lui, c'est s'aller bruler à la chandelle. Voilà pour celui qui reçoit ; parlons maintenant de celui qui est reçu.

La personne qui va visiter cet honnête homme, est ou familier avec lui, & alors il est comme dans sa propre maison, ou il n'a pas avec lui cette grande familiarité : posons le cas même, qu'il lui

De celui qui est reçu.

soit un peu inférieur, un tel homme ou a de l'esprit ou il n'en a pas.

Hôte importun.

S'il n'en a pas, ou qu'il l'ait mal tourné & mal élevé, il sera extrêmement importun; parce qu'un homme de cette trempe ne s'aide point du tout; parce qu'il vetille sur tout; qu'il prend garde à tout, & que même il s'offense de tout: il faut le divertir: il le faut faire manger: il faut le faire marcher, ou pour mieux dire, il faut les porter sur les épaules; & alors on benit Dieu d'être délivré de cette playe, quand il s'en va.

Hôte agréable.

Si au contraire il a de l'esprit, il s'occupe lui-même: il considère que le Maître de la maison n'est pas comme lui à la campagne seulement pour se divertir, mais pour travailler à ses affaires & donner ses ordres: il va & vient de lui-même sans importuner: il n'interrompt point le cours de la famille: il se fait à sa manière & à ses heures: il demande à s'occuper & un emploi, pour partager le soin du Maître: il trouve tout bon: il paroît charmé de l'honnêteté de toute la maison: il la remplit lui-même de joye; & quand il y est un mois, on ne croit pas qu'il y ait été une heure; enfin on le pleure, pour ainsi dire, quand il part.

Il confidere lorsqu'il va visiter son ami, si c'est pour quelque affaire, ou si c'est seulement par amitié. Si c'est pour affaires, il les prend pour la regle de son séjour, & part aussi-tôt qu'elles sont faites, si on ne le retient avec empressement. Si c'est par pure amitié, il se regle pour son séjour sur la conjoncture: car si au tems qu'il fait sa visite, la maison avoit quelque grande occupation; l'honnêteté veut qu'il la fasse courte. Si pendant qu'il est là, il arrive quelque autre personne, & particulièrement quelque plus grand train ou plus grand Seigneur; alors la civilité veut encore qu'il quitte la place & qu'il parte. Enfin, s'il se rencontre en un tems où il lui soit libre de demeurer, ou de partir, il doit plutôt partir que demeurer, s'il a déjà fait quelque séjour raisonnable; parce qu'il est de la prudence de ne point attendre que l'on soit rassasié de sa personne. En effet, comme il est du devoir du Maître de la maison de faire tout ce qu'il peut pour témoigner à son hôte qu'il ne se tient point importuné de sa visite: l'hôte doit faire de son côté tout ce qu'il peut pour n'être point importun: & le secret pour cela est de prévenir plutôt que d'être prévenu.

*Regle du sé-
jour.*

Gratifier le domestique en partant.

Lorsque l'Hôte part, il doit gratifier de quelque petit présent le domestique, ou du moins les personnes qui ont eu soin de lui, & il est de l'honnêteté, en cas que l'on eût fait avant que de partir quelque chasse pour lui dire adieu, & qu'on lui en donnât le gibier à emporter, de ne le point accepter, quand même il l'auroit tué, ou que ses chiens l'auroient pris, à moins que l'on usât d'un peu de violence pour cela; & en ce cas-là il faut qu'il fasse quelque libéralité au Chasseur & au Tireur.

CHAPITRE XXIV.

Des Dons.

Pourquoi on fait des présents.

L'Usage s'étant établi de tout tems, de faire quelque présent à ses hôtes dans le tems qu'ils partent, & cela même se pratiquant encore en plusieurs païs & particulièrement si les Maîtres de la maison sont d'une qualité élevée, il ne sera pas, ce me semble, hors de propos de parler de ces présens; puisqu'ils sont une dépendance de la bonne réception, & que la civilité demande absolument que l'on y observe certaines regles, si on veut qu'ils produisent l'effet que l'on s'en promet.

Cet effet est de persuader celui à qui on donne, de l'amitié de celui qui donne, & de gagner en même-tems l'amitié de celui qui reçoit. Pour produire ce double effet, il faut que le présent soit obligant, & que celui qui le reçoit soit sensible à la gratitude; parce que s'il est obligant il donne bonne opinion de l'amitié de celui qui l'offre; & que si celui qui le reçoit a l'ame reconnoissante, ce témoignage d'amitié produit aussitôt dans lui-même cette même amitié. C'est un principe naturel: l'amitié que l'on compare ordinairement à un feu, a la même qualité que le feu; elle engendre naturellement l'amitié, comme le feu le feu.

Or pour rendre un don obligant, il n'est pas toujours question qu'il soit de grande valeur; il ne faut seulement que de la bonne intention de la part de celui qui le fait, elle couvre tous les défauts; car comme les défauts dans un présent offensent celui à qui on l'offre, & que ses bonnes qualités, quelques précieuses qu'elles soient, ne le fatigent point, s'il y paroît de la mauvaise intention: la bonne intention au contraire fait regarder les moindres qualitez d'un présent comme très-précieuses; &

*Ce qui rend
un présent
obligant.*

ses défauts, comme choses non apperçues : je veux dire, pour tout comprendre en un mot, qu'il ne faut point qu'il paroisse la moindre marque de mauvaise volonté dans le présent. Et quand nous parlons de la mauvaise volonté, nous entendons parler de la répugnance ou d'un certain air qui nous fait dire que l'on fait les choses de mauvaise grace. C'est ce que l'Écriture désigne, quand elle dit, que Dieu aime celui qui donne avec joye. (a).

(a) II. Cor.
IX. 1.
*Ce qui rend
un présent désobligeant.*

La mauvaise volonté paroît dans des choses visiblement désobligeantes ; c'est-à-dire, qui sont mal conditionnées ; qui ont des défauts visibles ; ou qui sont accompagnées de certaines mauvaises circonstances qui sautent aux yeux. Il vaut mieux ne faire aucun présent, que d'en faire qui désoblige ; parce que les injures qui se font de gayeté de cœur sont bien plus atroces & bien plus cuisantes, que celles qui partent de quelque cause, ou de quelque prétexte.

Quelle obligation croyez-vous que nous ait un homme, quand il voit que nous nous regardons seuls nous-mêmes dans le présent que nous lui faisons ; ou que notre présent est un leurre, pour l'attirer à nous en faire un plus considérable ?

On ne se croit pas non plus obligé, lorsque la personne qui nous fait ce présent est comme forcée de le faire, & qu'elle doit donner ce qu'elle donne; de peur, par exemple, que cela ne se gâte, & ne se perde, ou enfin, parce qu'elle n'en sçait que faire.

De même en est-il lorsque la chose que l'on donne n'est d'aucun usage à celui qui donne, & moins encore à celui qui reçoit. Comme ce seroit si un Gentilhomme donnoit une robe de Palais à un homme qui partiroit en poste pour les Pays étrangers.

Lorsque la chose est tout-à fait disproportionnée en valeur à la qualité de celui qui donne, ou de celui qui reçoit; comme, par exemple, si un Prince ne donnoit à un Gentilhomme qui lui viendrait apporter une bonne nouvelle, que la même chose qu'il donneroit à un Trompette.

Lorsque la chose a des défauts qui la rendent inutile, comme si on donnoit un cheval borgne, ou épaulé, pouffif, aveugle, lunatique.

Lorsqu'on estropie le présent, comme si on donne ce cheval, & qu'on en ôte la selle ou la bride : si on ôte une bonne selle, pour en donner une mauvaise.

Toutes ces sortes de présens font désobligeans, offensent celui qui les reçoit, & tournent au déshonneur de celui qui les fait ; & même on désoblige sans faire aucun présent, lorsque l'on promet quelque chose, & que l'on ne tient point parole, & particulièrement quand cette promesse se fait sans que personne vous oblige de la faire ; j'entens en cas que la promesse se puisse exécuter. Ce manquement de parole est interprété comme un mépris ou une dérision, & par conséquent il est très sensible.

Quelle conduite doit tenir celui qui reçoit un présent.

Bannir toute avidité pour les présens.

A l'égard de celui qui reçoit, voici ce qu'il doit observer, pour ne se point éloigner des règles de l'honnêteté. En premier lieu, il faut qu'il bannisse de lui tout naturel ou toute inclination, qui le porteroit à aimer & à rechercher des présens ; c'est un naturel bas & indigne d'un honnête homme. Il y en a qui directement ou indirectement ne pensent qu'à cela ; qui font jouer cent ressorts ; qui n'ont à la bouche que des récits de présens, de libéralités ; que les louanges de personnes généreuses & magnifiques qui étalent le grand crédit qu'ils ont, les grands services qu'ils peuvent rendre, ou les maux qu'ils peuvent faire ; le tout en vûe d'attraper & excroquer le present.

Notre honnête homme doit détester toutes ces sortes de filouteries, & se tenir autant sur ses gardes contre le présent, qu'une honnête femme contre les pièges que l'on tendroit à son honneur.

C'est pourquoi, non-seulement il ne doit point parler le même langage que ces joueurs de Gibeciere, dont nous venons de faire l'ébauche; mais il ne doit pas même affecter de trop louer, ou de trop curieusement regarder certaines choses, de peur que l'on ne crût qu'il les couche en joue. Je dis ceci, parce qu'il y a des Seigneurs, qui ayant bonne intention de régaler leurs hôtes, tâchent de découvrir ce qu'ils affectionnent davantage. Ils les menent dans leur écurie, pour voir s'il y a quelque cheval qui leur plaie; ils leur font voir leur cabinet des armes, des raretés, des peintures, pour tâter ce qui est le plus à leur goût: & quand les hôtes sont prêts à partir ils le leur envoient. Notre honnête homme doit se défier de toutes ces embuches, & louer si généralement les choses, que jamais la vûe de son intérêt particulier n'y ait de part.

Que si on le presse de prendre un présent, & que son choix doive agir, il doit prendre des choses qui regardent

plutôt l'amitié que l'intérêt. Par exemple, s'il y a deux portraits de la personne, dont l'un soit en petit dans une boete de diamans, & l'autre en grand sur de la toile, il doit plutôt prendre celui-ci que l'autre.

De qui on doit prendre des présens.

On ne doit prendre, à l'exception de ce qui se boit ou se mange, que de personnes beaucoup élevées au-dessus de ce que l'on est, & encore ne doit-on rien accepter de ce grand Seigneur, lorsque cela paroît une rétribution pour quelque service rendu, à moins que l'on ne soit aux gages de cette personne-là. Mais aussi lorsque rien n'empêche de recevoir, il faut recevoir honnêtement, parce que la volonté de cette personne est à notre égard une espee de commandement, auquel il est d'une incivilité arrogante d'y repugner.

A l'égard des personnes égales, ou peu au-dessus, ou au-dessous, il ne faut accepter que des choses de très-peu de valeur, & qui servent seulement pour des marques de souvenir, & encore faut-il regarder si la personne qui nous fait ce présent n'a point quelque service ou office à attendre de nous, comme seroit un plaideur à l'égard d'un Juge; car alors il ne faut rien recevoir du tout, non pas même

même ce qui se mange ; parce que ce n'est plus un commerce d'amitié , c'est un contrat d'achat & de vente. La raison est , que plus un homme est honnête homme , plus il a de gratitude , & que cette gratitude à laquelle il est sensible , peut éblouir son esprit , & y faire gauchir la justice.

Supposé donc qu'aucune circonstance ne repugne à nous faire accepter un présent d'amitié ; il ne faut point après l'avoir reçu , l'éplucher , l'examiner , le peser , l'estimer , le comparer à d'autres ; il ne faut point témoigner de mortification de son peu de valeur , ni en murmurer en aucune manière : tout cela est d'un esprit étroit , & ne sent nullement l'honnête homme. Il faut recevoir le présent tel qu'il est , avec de grandes démonstrations de joye & de reconnoissance.

Et par-là on entend qu'il ne faut pas non plus être soupçonneux ; je veux dire , qu'il ne faut pas donner de mauvaises interprétations à l'intention de celui qui fait le présent. Il y en a , en effet , qui par un motif de malice , font quelquefois des présens qui ont relation à la conjoncture des choses , & qui , pris à la rigueur , offensent , s'il faut dire ainsi , en obligeant ; comme si on donnoit une paire d'épe-

*Ce qu'il faut
faire après
avoir reçu un
présent.*

rons, fussent-ils d'or massif, à un Officier de guerre, qui auroit en quelque rencontre lâché le pied devant l'ennemi. Il est aisé de voir que l'éperon fait allusion à la fuite; néanmoins il est de l'honnêteté de n'en rien témoigner; parce qu'outre que de dissimuler l'injure en quelque occasion que ce puisse être, c'est avoir l'ame grande; c'est que de ne le point relever en cette rencontre, on mortifie sensiblement celui qui l'a fait, & par ce moyen on fait tomber sur lui le chagrin qu'il préparoit aux autres. Il faut ici affecter une spirituelle stupidité pour se tenir dans les regles.

*Qu'il faut
être extrême-
ment recon-
noissant.*

Au reste, la preuve la plus infaillible de l'honnêteté d'un galant homme à l'égard des présens & des faveurs qu'il reçoit, est que l'on remarque en lui de grands sentimens de reconnoissance. Cette gratitude ne doit pas se borner seulement à de simples remerciemens; mais elle doit passer aux effets, selon l'étendue du pouvoir d'un chacun. Si on reçoit un présent, il faut tâcher de le rendre, sinon de la même valeur, à tout le moins avec quelque petite chose qui récompense son bas prix par sa gentillesse & sa galanterie. Si on reçoit un repas, il faut le rendre, si on le peut, & ainsi du reste: met-

tant toujours la bonne volonté à la place du pouvoir, quand celui-ci manque. Enfin, il faut que la reconnoissance distingue l'honnête homme d'avec les escrocs & les parasites.

CHAPITRE XXV.

Ce qu'il faut observer en écrivant des Lettres, & des préceptes pour apprendre à les écrire.

LES mêmes précautions que l'on observe pour la politesse de l'action & du discours, se doivent observer dans les lettres que l'on écrit, qui sont le discours des absens; c'est pourquoi il faut se servir des mêmes expressions d'amitié, d'honnêteté, de respect, en écrivant, que nous sommes obligés d'observer en parlant, pour être dans les règles de la bienséance.

Pourquoi les lettres doivent être civiles.

Il est à remarquer pour la cérémonie de l'écriture, d'inférieur à supérieur, qu'il est plus respectueux de se servir de grand papier que de petit; & que le papier sur lequel on écrit, doit être double & non en simple demi-feuille, quand on n'écrivoit à la première page que six lignes; à moins que ce ne fût, ou un

De papier & de la forme de la lettre.

simple compliment en peu de paroles ; ou un billet que l'on écrivît seulement pour faire ressouvenir de quelque chose dont on auroit déjà écrit : car alors on peut prendre du petit papier , pour éviter la façon ; mais il faut que ce petit papier soit double , aussi-bien que le seroit une feuille.

Qu'après le *Monseigneur* , ou le *Monsieur* que l'on met au commencement d'une lettre , & tout au long sans abréviation , comme seroit *Monf.* ou *Mgr.* on laisse beaucoup de blanc avant que d'écrire le corps de la lettre , différemment pourtant , selon la qualité des personnes , & plutôt plus que moins.

Il faut prendre garde que le premier mot du corps de la lettre ne puisse pas faire de liaison , ou avoir construction avec celui de *Monsieur* , ou de *Monseigneur* , qui est à la tête. Comme , par exemple , si après *Monsieur* , on venoit à commencer la lettre par ces mots : *vo-*
tre laquais m'est venu , &c.

Que dans le corps de la lettre , toute les fois que l'on est obligé de répéter *Monsieur* , ou *Monseigneur* , lequel on doit répéter par respect de tems en tems , & particulièrement quand le discours s'adresse directement à la personne quali-

fiée, il se doit aussi écrire tout du long, & non pas par abréviation. Par exemple: *Ainsi vous voyez, Monsieur, ou, Monseigneur, & non pas Monj. ou Mgr. combien le bon sens est rare.*

Sur quoi il faut observer de ne le pas répéter deux fois dans une même période, de ne le pas mettre après le mot de moi, ou d'une personne inférieure, comme, *c'est de moi, Monseigneur: c'est de mon pere, Monsieur, dont vous devez attendre, &c.*

Lorsque l'on écrit à une personne à qui on peut donner un Titre, comme d'Excellence, d'Altesse, &c. non-seulement il ne faut point l'omettre, mais il faut le plus qu'il est possible s'en servir, c'est-à-dire, quand on peut l'employer naturellement & sans le tirer de loin; car autrement il faut mettre *vous*. Lors donc que le sens le peut souffrir, il faut mettre le Titre, & tourner la phrase à la troisième personne: comme *voire Excellence sçait; elle a entendu; elle me pardonnera, &c.* Il faut observer aussi qu'il faut écrire cette qualité tout du long, au moins la première fois que l'on a sujet de la mettre dans chaque page, après on pourra continuer par abréviation, comme après avoir dit, *Voire Ex-*

cellence; on dira *V. E. Votre Altesse*,
V. A. Votre Altesse Royale, *V. A. R.*
Votre Majesté, *V. M. &c.*

On met *Votre Excellence* pour un
 Ambassadeur : *Votre Altesse* pour un
 Prince ou une Princesse : *vous Altesse*
Royale pour un Fils ou une Fille du Roi :
Votre Majesté pour un Roi, ou une
 Reine. A l'égard des Ecclésiastiques, on
 met *Votre Reverence* pour des Abbés ou
 Chefs d'Ordres : *Votre Grandeur* pour un
 Evêque & Archevêque : *Votre Eminence*
 pour un Cardinal : *Votre Sainteté* pour le
 Pape.

A la fin de la lettre, pour marquer sa
 soumission, si c'est une personne simple-
 ment au-dessus de nous, on met, *Mon-*
sieur, & ce *Monsieur* doit être au com-
 mencement de la ligne dans le milieu du
 blanc du papier qui reste entre la fin de
 la lettre, & ces paroles, *Votre très-*
humble & très-obéissant serviteur, qui
 se doivent mettre tout au bas du papier,
 à côté droit : *Monsieur, mon très-honoré*
pere; *vous très-humble & très-obéissant*
fils.

Des baise-
mains.

Après cela on peut faire les civilités
 que l'on veut à d'autres personnes : mais
 il faut bien se garder de le faire quand on
 écrit à des personnes élevées au-dessus.

de nous, ni adresser ses baise-mains ou recommandations à des personnes qui nous sont beaucoup supérieures : car c'est une très-grande incongruité.

Entre amis ou personnes égales & familières, cela est permis, & cela se fait ordinairement ainsi : *Vous me permettez, s'il vous plaît, Monsieur, d'assurer Monsieur tel, & Madame telle, de mes très-humbles services ou respects. Vous agréerez que je fasse mes très-humbles baise-mains à Monsieur & à Madame, &c.*

Que si c'est un Prince ou une personne éminente en dignité, on met *Monseigneur*, & on le met plus bas que l'on peut : puis de suite, mais un peu plus bas, de *Votre Altesse*, ou de *Votre Excellence* ; & après, comme nous avons dit, tout au bas de la page, le *très-humble & très-obéissant serviteur. S I R E*, de *Votre Majesté*, le *très-humble, très-obéissant & très-fidèle sujet.*

Que si l'écriture ou la matière de la lettre doit finir trop bas, il faut la ménager en sorte que l'on en puisse garder deux lignes pour finir à la page suivante, mais il ne faut pas en avoir moins de deux. C'est pourquoi s'il se rencontre, par exemple, qu'une feuille de papier soit écrite de tous côtés, & finisse au bas

De la feuille volante.

de la dernière page ; la bienséance ne voulant pas qu'on la mette ainsi cruellement dans l'enveloppe, il faudra couvrir cette dernière page d'une demi-feuille de papier blanc volante, qui se joigne & s'engage par une petite marge à la feuille écrite.

Qu'il faut dans une lettre considérer le stile, la matière & la personne.

On n'a point d'autres termes que ceux avec lesquels nous venons de marquer, que l'on finissoit les lettres, pour exprimer son respect : les autres regardent l'amitié, la reconnoissance, la familiarité.

Et il est tellement de la bienséance, de ne point confondre les termes de respect avec ceux ci, qu'il n'y a rien qui soit si difforme que de les voir confondus ; & d'autant plus que les fautes des lettres font bien plus d'impression que celles du discours, parce qu'on ne peut redresser celles ci sur le champ.

C'est pourquoi il faut toujours observer l'égalité du stile ; & si c'est une lettre sérieuse, prendre garde de n'y jamais couler de termes, d'expressions, ni de pensées familières & présomptueuses, comme font quelques uns qui ne se possèdent pas assez, & qui après la première période d'un stile grave, s'étourdisent & croient dire merveilles, en faisant

DE LA CIVILITÉ. Ch. XXV. 241
fant de petites pointes d'esprit , & exprimant en termes enjoués & figurés , qui ne seroient propres que pour le familier , le galant & le burlesque , ce qui doit être dit en termes simples , humbles & circonstanciés.

Pour le comprendre mieux , il est bon de sçavoir que la véritable éloquence consiste principalement dans le rapport du stile à la matière & aux personnes ; & que pour cet effet il faut premièrement bien discerner les stiles ; en second lieu , observer la qualité des personnes ; & en troisième lieu , prendre garde à celle de la matière , qui avec la personne est la règle des stiles.

Il est vrai que l'on n'auroit pas eu besoin d'autres préceptes , ni d'autres règles pour le discours , que d'être sincère & véritable ; la vérité seule étant d'une force merveilleuse pour tourner l'esprit où elle veut. Mais depuis que la malice & l'intérêt se sont emparés de l'esprit de l'homme , les uns substituent le mensonge à la place de la vérité , pour abuser de la créance de ceux avec qui ils agissent , selon leurs différentes vues ; & les autres par l'expérience trop établie qu'ils ont de la duplicité de l'esprit de l'homme , craignant d'être trompés , se

X

roidissent souvent par cette crainte, aussi bien contre la vérité que contre le mensonge. Ainsi on a été obligé de faire un art de bien parler, qui est l'éloquence; afin que comme auparavant l'esprit donnoit de lui-même entrée à la vérité, sans le secours de l'art, que la confiance mutuelle qui regnoit parmi les hommes, cet art pût vaincre aussi la répugnance que le soupçon avoit introduite dans l'esprit pour la vérité. Ce qu'il fait en disant nettement la vérité, & d'une manière agréable & animée, qui non-seulement instruit, mais touche & persuade.

Or pour y parvenir, il y a deux moyens. Le premier est de rendre intelligible cette vérité : ce qui se fait par la netteté du stile, en exprimant les choses naturellement & par des termes propres, justes & clairs : & non-seulement propres à faire entendre les pensées, mais aussi à les soutenir; en sorte que l'on exprime avec des termes simples, ce qui est simple de soi; avec des expressions figurées, ce qui doit être figuré; avec des expressions graves & majestueuses, ce qui est de soi grave & majestueux; & avec des termes élevés, grands & pompeux, ce qui est de soi grand & magnifique. Et c'est-là la diversité des stiles, & la bien-

féance que l'on doit observer à l'égard de la matiere.

Le second moyen est , en exposant la verité , d'empêcher qu'elle ne soit combattue & détruite par des raisons étrangères. Pour cet effet , il faut dissiper la répugnance & la défiance que celui ou ceux à qui on l'expose pourroient avoir , que ce ne fut pas la verité : ce qui se fait en observant qu'il n'y ait rien de choquant dans ce que nous disons & écrivons ; car la moindre chose rebute & fait naître de l'aversion , ou du moins du scrupule dans l'esprit de celui avec qui nous agissons , & ce scrupule fait qu'il résiste à la verité. Pour l'éviter , il faut que celui qui parle ou écrit , s'insinue lui-même dans l'esprit & gagne l'amitié de celui à qui il parle ou écrit.

Il y réussira , si outre le soin qu'il apportera de conformer , comme nous avons dit , son stile (a) à la matiere , il le conforme aussi à la personne , en rendant du respect à celui à qui il parle , s'il lui en doit ; étant modeste & humble , s'il le faut ; familier & carressant , s'il le doit être , en faisant paroître de la confiance & de l'estime pour la personne à qui on écrit ; & en ne donnant aucune marque de passion vicieuse dans

(a) Quand un discours naturel peint une passion , ou un effet , on trouve dans soi même la verité de ce qu'on entend , on se sent porté à aimer celui qui nous le fait sentir ;

car il ne nous fait pas montre de son bien,

mais du nôtre : & ainsi ce bienfait nous le rend aimable. Outre que cette Communauté d'intelligence que nous avons avec lui incline nécessairement le cœur à l'aimer. *Penſées de M. Pascal, chap. 31.*

b La vraie Rhétorique doit imprimer une idée aimable de celui qui parle, & le faire passer pour honnête homme : *Education d'un Prince II. Part. §. 37.*

Autrement celui qui parle non-seulement n'insinuëra pas la vérité, mais il ne pourra point détruire les répugnances dont elle pourroit être combattue : au lieu que s'insinuant lui-même dans l'esprit de celui à qui il parle, par les moyens que nous venons de marquer, il s'en rend le maître, & le ferme à toutes les contradictions qui pourroient s'opposer à lui ; donnant poids à ce qu'il dit pour les prévenir, en se les objectant lui-même, & y répondant, ou autorisant même son silence, s'il n'en parle pas, comme il est de l'art de les taire, quand elles sont si grossières & si déraisonnables, que ce seroit avoir mauvaise opinion de celui à qui on parle, que de témoigner qu'on le croit capable de s'y laisser surprendre : & c'est en quoi consiste la bienséance à l'égard des personnes.

Pour les stiles, il y en a de plusieurs

especes. La premiere, est le stile simple. La seconde, le stile figuré. La troisiéme, le stile grave. La quatriéme, le stile sublime.

Combien il y a de sortes de stiles.

Le stile simple & naturel est une maniere de parler ingénue & familiere, mais qui pourtant est noble dans cette familiarité, & qui ayant la netteté pour qualité essentielle, exige sur toutes choses d'entendre, de construire, d'employer & de placer les mots selon leur signification propre & naturelle, & les véritables regles qu'ils ont naturellement & que leur donne l'usage reçu parmi les honnêtes gens. C'est cet air naturel. *C'est cette simplicité, facile, élégante & délicate.* (a) Nous pouvons en rapporter pour exemple les paroles suivantes de notre Seigneur.

Stile simple

(a) Educ. d'un Pr. II. 9. 39.

Il y avoit un homme riche, qui étoit vêtu de pourpre & de lin, & qui se traitoit magnifiquement tous les jours. Il y avoit aussi un pauvre nommé Lazare, couché à sa porte, tout couvert d'ulceres, qui eût bien voulu se pouvoir rassasier des miettes qui tomboient de la table du riche, mais personne ne lui en donnoit; & même les chiens venoient lécher ses ulceres. Or il arriva que ce pauvre mourut, & fut emporté par les anges dans le sein d'Abraham, le riche

Exemple du stile simple

aussi , & fut enseveli dans l'enfer. Et lorsqu'il étoit dans les tourmens , il leva les yeux en haut , & vit de loin Abraham , & Lazare dans son sein ; & s'écriant , il dit ces paroles : Pere Abraham , ayez pitié de moi , & envoyez-moi Lazare , afin qu'il trempe dans l'eau le bout de son doigt , & qu'il me rafraîchisse la langue , parce que je souffre d'extrêmes tourmens dans cette flâme. Mais Abraham lui répondit : Mon fils , souvenez vous que vous avez reçu vos biens dans votre vie , & que Lazare n'y a eu que des maux : c'est pourquoi il est maintenant dans la consolation & la joye , & vous êtes dans les tourmens , &c. (a)

(a) S. Luc,
chap. 16. v.
19.

On peut observer dans cet exemple , que tous les termes y sont naturels , purs & clairs , sans figures ni ornemens étudiés , & les périodes courtes ; ce qui est encore une qualité singulière de ce stile.

Aussi est-il non-seulement estimé à cause de cette simplicité & de cette clarté , qui est la principale partie de l'éloquence ; mais il est encore le fondement de tous les autres stiles , parce que sa pureté doit être commune à tous les autres. (b)

Il a pour opposé dans son espece le stile plat & bas , lequel est composé de pensées & d'expressions basses , qui laissent l'idée d'un esprit rampant & vulgaire :

(b) Prima
est eloquen-
tiz virtus ,
perspicuitas.
Quintil.
Contraire du
stile simple.

& qui même est souvent mêlé de termes impropres & de barbarismes; comme, *Vous m'avez, M. fort officié*, pour dire, vous m'avez fait un grand office: & ceux-ci. *Il allit, il parta, j'allions, &c.* Et le patois des Provinces, qui font un François corrompu de leur plus belle éloquence, un verbe actif d'un neutre; comme, *J'ai tombé mon gant, sortez ce cheval de l'écurie, &c.* mettent un auxiliaire pour un autre, & font masculin ce qui est féminin. Et comme ces stiles informes choquent directement la pureté, il s'ensuit aussi qu'ils sont pareillement opposés aux autres stiles, qui doivent être naturellement purs.

La seconde espèce, est le stile figuré, *Stile figuré.* qui sortant des termes simples, se sert d'expressions allégoriques, & représente une chose par une autre qui y a rapport.

Quand ces figures se prennent de sujet sérieux, & que leur rapport est juste & naturel, ce stile est sérieux, comme dans ce qui suit.

L'amour propre est le plus grand de tous les flatteurs. Quelques découvertes que l'on ait faites dans les pays de cet amour, il y reste bien encore des terres inconnues. Il est plus habile que le plus habile homme du monde. Il semble même qu'il soit la dupe

Exemple du stile figuré.

de la bonté, & qu'il s'oublie lui-même lorsque nous travaillons pour l'avantage des autres ; cependant c'est prendre le chemin le plus assuré pour arriver à ses fins : c'est prêter à usure sous prétexte de donner ; c'est enfin s'acquérir tout le monde par une magie subtile & délicate, &c. (a)

(a) Réflexions morales. 2. 3. 4. 236.

Les mots sont là presque tous hors de leur signification naturelle, & les expressions sont des métaphores & des comparaisons continuelles.

Mais lorsque les figures se prennent de choses plaisantes, que l'on substitue à la place de celles que l'on veut exprimer, & quand le rapport qu'elles y ont est éloigné, ou si même quelquefois elles n'y ont aucun rapport feint, ce stile est un stile enjoué & plaisant, qui consiste en hyperboles ou exagérations supposées, en allusions plaisantes, en analogies disproportionnées, pour ainsi dire, en contre-verités & passions contrefaites, en comparaisons & imitations irrégulières, antitheses agréables, &c. Comme, par exemple, dans la lettre suivante de M. de Voiture à une Demoiselle, à qui il envoyoit des Lions de cire.

Lettre XII. *Mademoiselle, ce Lion ayant été contraint pour quelques raisons d'Etat de sortir de Libie avec toute sa famille, & quel-*

ques-uns de ses amis , j'ai crû qu'il n'y avoit point de lieu au monde où il se pût retirer si dignement qu'auprès de vous . & que son malheur lui sera heureux en quelque sorte , s'il lui donne occasion de connoître une si rare personne. Il vient en droite ligne d'un Lion illustre , qui commandoit il y a trois cent ans sur la montagne de Caucase : & de l'un des petits-fils duquel on tient ici qu'étoit descendu votre bisayeul , celui qui le premier des Lions d'Afrique passa en Europe. L'honneur qu'il a de vous appartenir , me fait esperer que vous le recevrez avec plus de douceur & de pitié que vous n'avez coutume d'en avoir , & je crois que vous ne trouverez pas indigne de vous d'être le refuge des lions affligés. Cela augmentera votre réputation dans toute la Barbarie , où vous êtes déjà estimée plus que tout ce qui est delà la mer , & où il ne se passe jour que je n'entende louer quelqu'une de vos actions. Si vous leur voulez apprendre l'invention de se cacher sous une forme humaine , vous leur ferez une faveur signalée ; car par ce moyen ils pourroient faire beaucoup plus de mal & plus impunément : mais si c'est un secret que vous vouliez réserver pour vous seule , vous leur ferez toujours assez de bien de leur donner place auprès de vous , & de les assister de vos conseils. Je

vous assure, Mademoiselle, qu'ils sont estimés les plus cruels & les plus sauvages de tout le pays, & j'espere que vous en aurez toute sorte de contentement. Il y a avec eux quelques Lionceaux, qui pour leur jeunesse n'ont encore pû étrangler que des enfans & des moutons; mais je crois qu'avec le tems ils seront gens de bien, & qu'ils pourront atteindre la vertu de leurs peres. Au moins sçai-je bien qu'ils ne verront rien auprès de vous qui leur puisse radoucir ou rabaisser le cœur, & qu'ils y seront aussi-bien nourris que s'ils étoient dans les plus sombres forêts d'Afrique. Sur cette esperance & l'assurance que j'ai que vous ne sçauriez manquer à tout ce qui est de la generosité, je vous remercie déjà du bon accueil que vous leur ferez, & vous assure que je suis, Mademoiselle, &c.

Tout est, comme on voit, agréablement contrefait dans cette lettre: le nombre des périodes même qui devoit être concis & coupé, comme du figuré sérieux, est arrondi & plein, comme si c'étoit le stile grave qui traitât une matiere sérieuse; afin de cacher ce stile sous un autre, & donner par ce moyen à cette galanterie l'air de lettre d'Etat pour affaires importantes. Ainsi le sens, le stile, les expressions & les termes étant

figurés, & ces figures désignant ce que l'Auteur veut dire par un rapport éloigné & disproportionné, font entrer dans l'esprit de celui qui lit la réalité travestie plaisamment, & causent l'agrément qui est de l'essence de ce stile.

Le figuré sérieux a dans son espece pour opposé, certain stile de pointe qui subtilise sur toutes les pensées & sur toutes les paroles, qui figure tout hors de propos & sans nécessité. Certain stile que ceux qui se croient parfaits appellent faux précieux, lequel métaphorise tout jusqu'aux laquais & aux mouchettes. Et celui-là même qu'ils prennent pour véritable précieux, que les personnes de bon goût ne distinguent pourtant point trop du faux. Ce stile consiste en certaines expressions *de nouvelle estampe*, auxquelles ces Orateurs de ruelles ont voulu comme clouer l'éloquence, pour parler comme eux, & dont ils se rendent tellement esclaves, en voulant ne pas sortir des termes de la manière précieuse, qu'au lieu que la figure a été inventée pour donner de la liberté à celui qui écrit, & pour plaire à celui qui lit; on voit au contraire que leur liberté est une liberté captive; qu'ils sont parés & redressés comme une mariée qui

Contraire du
stile figuré.

(a) Il y en a qui masquent toute la nature. Il n'y a point de Roi parmi eux, mais un auguste Monarque; point de Paris, mais une Capitale du Royaume. *Pen ces de M. Pascal. Ib.*

Il faut qu'il y ait dans l'éloquence de l'agréable & du réel, mais il faut que cet agréable soit réel. *Ib.*

n'ose se remuer. On ne les lit qu'en les portant sur les épaules, pour parler leur langage, si ce n'est qu'on a plaisir de voir qu'ils se servent de ces mots extraordinaires, pour exprimer leur plus grand sérieux; au lieu qu'ils n'ont été imaginés que pour l'enjouement de la conversation.

Le stile enjoué a pour contraire le mauvais burlesque, qui ne consiste qu'en ironies basses ou railleries plates, en comparaisons fades, en mots que l'on croit mots pour rire, & qui pourtant n'ont aucun sel, & ne frappent l'imagination que de choses communes & insipides: en sorte que si celui qui les écrit n'en rioit apparemment le premier, personne n'en riroit.

Stile grave.

La troisième espece est le stile grave, modeste & soutenu, qui se forme du stile simple & du stile figuré sérieux. Aussi est-il tout sérieux: c'est pourquoi toutes les figures en doivent être sérieuses, graves & honnêtes: il n'admet rien de trop libre, rien de trop hardi, rien de familier, ni d'enjoué. Ses périodes doivent être plus longues, plus arrondies que des stiles précédens, & liées ensemble pour s'appuyer & s'éclaircir les unes par les autres. Et comme ce stile ne veut pas

d'une part que rien manque au raisonnement; & que de l'autre, il s'éloigneroit de la gravité qui lui est propre, en faisant de chacune des parties qui le composent de petites périodes séparées; il a de coutume de les unir souvent les unes aux autres; par le moyen d'une demie période, que les Grecs appellent *ἡμίσεια*, & certains modernes qui l'improuvent, peut-être faute de l'entendre, une *queüe de période*, comme une queüe de Comete; & cette demie période s'exprime par un participe à peu près ainsi: *étant certain que*, &c. *rien n'étant plus avantageux que*, &c. ou qui rentre seulement par un participe, ou autre liaison. Prenons un exemple de ce stile, à l'ouverture d'un Livre qui traite d'une matiere grave & de ce caractere. En voici un, où Moÿse parle dans Joseph aux Israëlites, que les principaux d'entre eux, poussés de jalousie, avoient fait soulever contre lui, jusqu'à le vouloir lapider. Il parle à Coré, Chef de la sédition, qui vouloit dépouiller Aaron de sa grande sacrificature, pour s'en revêtir.

Je demeure d'accord, dit-il, que vous & ceux que je vois s'être joints à vous, êtes très-considérables; & je ne meprise même

(a) Est pars oratoria quæ astruitur & efficitur quod *ἡμίσεια* conatur & aggregatur.

Exemple de stile grave.

aucun d'entre tout le peuple , quoiqu'ils vous soient inferieurs en richesses , aussi - bien qu'en tout le reste. Mais si Aaron a été établi Souverain Sacrificateur , ce n'a pas été pour ses richesses , puisque vous êtes plus riches que lui & moi ne sommes tous deux ensemble. Ce n'a pas été non plus à cause de la noblesse de sa race , puisque Dieu nous a fait naître tous trois d'une même famille , & que nous n'avons qu'un même ayeul. Ce n'a pas été aussi l'affection fraternelle qui m'a porté à le mettre dans cette Charge : puisque si j'eusse considéré autre chose que Dieu , & l'obéissance que je lui dois , j'aurois mieux aimé prendre cet honneur pour moi , que de lui donner ; nul ne m'étant si proche que moi-même. Car quelle apparence y auroit-il de m'engager dans le péril où l'on m'expose par une injustice , & d'en laisser à un autre tout l'avantage ? Mais je suis très-innocent de ce crime ; & Dieu n'auroit eu garde de souffrir que je l'eusse meprisé de la sorte , ni de vous laisser ignorer ce que vous deviez faire pour lui plaire. Or bien que ce soit lui-même , & non pas moi , qui a honoré Aaron de cette Charge , il est prêt de s'en déposer pour la ceder à celui qui y sera appellé par vos suffrages , sans prétendre se prévaloir de ce qu'il s'en est acquisté

éparois

très-dignement, parce qu'encore qu'il y soit entré avec approbation, il a si peu d'ambition, qu'il aime mieux y renoncer, que de donner sujet à un si grand trouble. Avons-nous donc manqué au respect que nous devons à Dieu, en acceptant ce qu'il lui plaisoit de nous offrir ? Et aurions-nous pu au contraire le refuser sans impiété ? mais comme c'est à celui qui donne, à confirmer le don qu'il a fait, c'est à Dieu à déclarer de nouveau, de qui il lui plaît se servir pour lui présenter des Sacrifices en votre faveur, & être le Ministre des actions qui regardent votre piété : & Coré seroit-il assez hardi pour oser prétendre, par le desir qu'il a de s'élever à cet honneur, d'ôter à Dieu le pouvoir d'en disposer ? Cessez donc d'exciter un si grand tumulte : la journée de demain décidera ce différend. Que chacun des prétendants vienne le matin avec un encensoir à la main, du feu & des parfums . . . celui dont Dieu témoignera que l'oblation lui sera plus agréable, sera établi Souverain Sacrificateur, &c. (a)

On voit dans ce stile que la force des raisons est cachée sous la gravité des expressions & sous des figures tranquilles & modérées. Aussi a t'il pour opposés tous les stiles vehemens, aussi bien que ceux qui ont un caractère trop libre, familier & enjoué.

(a) Joseph,
Livre IV.
chap.

Opposé au
stile grave.

Stile sublime.

(a) Educa-
tion d'un
Prince. II.
Part. §. 39.

La quatrieme espece est du stile subli-
me, élevé, pompeux, qui se forme du
stile grave & du stile figuré sérieux, &
qui consiste *en pensées belles, solides,
mais extraordinaires & surprenantes, (a)*
dont les expressions sont éclatantes, les
épithetes énergiques & magnifiques, qui
contiennent un grand sens, & donnent
une grande idée du mot qu'elles accom-
pagnent; les figures fortes, vives, pa-
thetiques; & suivant ces divers carac-
teres, le nombre de la periode coupé
ou étendu. C'est dans ce genre-là que
l'on pourroit mettre le discours que le
même Moÿse adresse à Dieu, pour le
prier de faire voir qu'on l'accusoit à
faux d'avoir élu par affectation particu-
liere son frere aîné Grand-Prêtre.

*Exemple du
Stile sublime.*

*Souverain Maitre de l'Univers, qui tou-
ché de compassion pour votre peuple, l'avez
delivré de tant de perils; vous qui êtes le
fidele témoin de toutes mes actions: vous sça-
vez, Seigneur, que je n'ai rien fait que par
votre ordre. Exaucez donc ma priere; &
comme vous penetrez jusques dans les plus
secrettes pensées des hommes, & les replis de
leur cœur les plus cachés; ne dedaignez pas,
mon Dieu, de faire connoître la verité, &
de confondre l'ingratitude de ceux qui m'ac-
cusent si injustement. Vous sçavez, Seigneur,
tout*

tout ce qui s'est passé dans les premières années de ma vie ; & vous le sçavez , non pour l'avoir ouï dire , mais pour y avoir été présent. Vous sçavez aussi tout ce qui m'est arrivé depuis , & ce peuple ne l'ignore pas ; mais parce qu'il interprete malicieusement ma conduite , rendez , s'il vous plaît , mon Dieu , temoignage à mon innocence. Ne fût-ce pas vous , Seigneur , qui lorsque par votre secours , par mon travail & par l'affection que mon beau-pere avoit pour moi , je passois auprès de lui une vie tranquille & heureuse , m'obligeâtes à la quitter , pour m'engager à tant de travaux pour le salut de ce peuple ; & particulièrement pour le tirer de captivité ? Neanmoins après avoir été delivré de tant de maux par ma conduite , je suis devenu l'objet de leur haine. Vous donc , Seigneur , qui avez bien voulu m'apparoître au milieu des flâmes sur la Montagne de Sina , m'y faire entendre votre voix , & m'y rendre spectateur de tant de prodiges : qui m'avez envoyé porter vos ordres au Roi d'Egypte : qui avez appesanti votre bras sur son Royaume , pour nous donner moyen de sortir de servitude , & avez humilié devant nous son orgueil & sa puissance : qui lorsque nous ne sçavions plus que devenir , nous avez ouvert un chemin miraculeux au travers de la mer , & ense-

veli dans ses flots les Egyptiens qui nous poursuivoient : qui nous avez donné des armes quand nous étions desarmés : qui avez fait sortir de l'eau d'une roche , pour désalterer notre soif : qui nous avez fait venir des vivres de delà la mer , lorsque nous n'en trouvions point sur la terre : qui nous avez envoyé du Ciel une nourriture auparavant inconnüe aux hommes : & qui enfin avez réglé toute notre conduite par les admirables & saintes loix que vous nous avez données : Venez , ô Dieu Tout puissant , juger notre cause , vous qui êtes tout ensemble un Juge & un témoin incorruptible. Faites connoître à tout le monde que je n'ai jamais reçu de presens pour commettre des injustices , ni préféré les riches aux pauvres , ni rien fait de préjudiciable à la République : mais qu'au contraire je me suis toujours efforcé de la servir de tout mon pouvoir. Et maintenant que l'on m'accuse d'avoir établi Aaron Souverain Sacrificateur , non pour vous obéir , mais par faveur & par une affection particulière ; faites voir que je n'ai rien fait que par votre ordre , & faites connoître quel est le soin qu'il vous plaît de prendre de nous , en punissant Dathan & Abiron , comme ils le méritent ; eux qui osent vous accuser d'être insensible & de vous laisser tromper par mes artifices. Et afin que le châiment

que vous ferez de ces profanateurs de votre honneur & de votre gloire, soit connu de tout le monde, ne les faites pas, s'il vous plaît, mourir d'une mort commune & ordinaire; mais que la terre sur laquelle ils sont indignes de marcher, s'ouvre pour les engloutir avec toutes leurs familles & tout leur bien; & qu'un effet si signalé de votre souverain pouvoir, soit un exemple qui apprenne à tout le monde le respect que l'on doit avoir pour Votre Majesté suprême, & une preuve que je n'ai fait dans le ministère dont vous m'avez honoré, qu'exécuter vos commandemens. Que si au contraire les crimes que l'on m'impute sont véritables, conservez ceux qui m'en accusent, & faites tomber sur moi seul l'effet de mes imprecations, &c. (a)

(a) Joseph.
ib. chap. 9.

On pourroit mettre aussi dans ce genre-là la Préface de cette traduction de Joseph, dont voici quelques paragraphes du commencement.

Mais ce qui rend l'Histoire de Joseph, après l'Écriture Sainte, préférable à toutes les autres Histoires, c'est qu'au lieu qu'elles n'ont pour fondement que les actions des hommes; celle-ci nous représente les actions de Dieu même. On y voit éclater par toute sa puissance, sa conduite, sa bonté & sa justice. Sa puissance ouvre les mers, & divise

les fleuves , pour faire passer à pied sec des armées entieres , & fait tomber sans effort les murs des plus fortes villes. Sa conduite regle toutes choses , & donne des loix qu'on peut nommer la source où l'on a puisé tout ce qu'il y a de sagesse dans le monde. Sa bonté fait tomber du ciel , & sortir du sein des Rochers de quoi rassasier la faim , & desaltérer la soif de tout un grand peuple dans les déserts les plus arides.

Et tous les élémens étant comme exécuteurs des arrêts que prononce sa justice , l'eau fait périr par un déluge ceux qu'elle condamne : le feu les consume : l'air les accable par ses tourbillons : & la terre s'ouvre pour les dévorer. Ses Prophètes ne prédisent rien qu'ils ne confirment par des miracles : ceux qui commandent ses armées n'entreprennent rien qu'ils n'exécutent : & les conducteurs de son peuple , qu'il remplit de son esprit , agissent plutôt en Anges , qu'en hommes.

Moyse peut seul en être une preuve. Nul autre n'a eu tout ensemble tant d'éminentes qualités ; & Dieu n'a jamais tant fait voir en aucun homme dans l'ancienne Loi , depuis la chute du premier des hommes , jusques où peut aller la perfection d'une créature qu'il veut combler de ses graces. Ainsi comme on peut dire qu'une grande partie de cette Histoire est en quelque sorte l'ouvrage de cet in-

comparable Legislatteur , parce qu'elle est toute prise de lui; on ne doit pas seulement la lire avec estime, mais avec respect, & sa suite, jusqu'à la fin de ce qui est compris dans la Bible, n'en mérite pas moins, puisqu'elle a été dictée par le même esprit de Dieu, qui a conduit la plume de Moïse, lorsqu'il a écrit les cinq premiers Livres de l'Histoire Sainte.)

Que ne pourroit-on pas dire de ces admirables Patriarches Abraham, Isaac, Jacob : de David ce Roi & grand Prophete tout ensemble, qui a mérité cette merveilleux-éloange, d'être un homme selon le cœur de Dieu : de Jonathas ce Prince si parfait en tout, de qui l'Écriture dit que l'ame étoit inséparablement attachée à celle de saint Roi : de ces illustres Machabees, dont la piété égale au courage, a sçu allier d'une maniere presque incroyable la souveraine puissance que donne la principauté, avec les devoirs les plus religieux de la souveraine sacrificature : Et enfin de Joseph, de Josué, de Gedeon, & de tant d'autres qui peuvent passer pour de parfaits modeles de vertu, de conduite & de valeur ! Que si les Heros de l'antiquité Payenne n'ont rien fait de comparable à ces Heros du peuple de Dieu, dont les actions passeroient pour des fables, si l'on pouvoit, sans impiété, refuser d'y ajouter foi ; il n'y a pas sujet de s'en étonner,

(a) Histoire
des Juifs, en
l'Avertisse-
ment.

puisqu'au lieu que ces Infideles n'avoient
qu'une force humaine, les bras de ceux que
Dieu choisit pour combattre sous ses ordres,
sont armés de son invincible secours, &c. (a)

Contraire du
style sublime.

Ce stile a pour opposé cette éloquence
turbulente & emportée, qui paye le monde
d'exclamations au lieu de raisons; qui em-
ploie les antitheses au lieu de preuves, qui
étourdit les gens, par le son & par le nombre,
qui brouille & confond les choses, qui tâche
de couvrir sa foiblesse par les ténèbres qu'elle
répand, &c. (b)

(b) Il a perpé-
tuité de la
Foi, Liv. X.
chap. 9.

Il a aussi pour contraire
un certain stile enflé & bouffi, qui fait
semblant de dire de grandes choses, &
ne dit rien: le Phebus qui va toujours
sur des échasses; ce qu'on appelle gali-
mathias, ou par un terme nouveau, phra-
ses & autres stiles à perte de vûë. Voilà
pour les stiles.

Combien il y
a de sortes de
personnes.

Quant aux personnes, on doit y avoir
le même égard, comme nous avons déjà
dit en leur écrivant, qu'en leur parlant.

On peut les considérer de même sous
la qualité ou d'une personne supérieure
qui écrit à un inférieur, ou d'un inférieur
à un supérieur, ou d'un égal à un égal.
Avec cela il faut prendre garde si c'est
une femme ou un homme. Si c'est un
homme d'épée, un Magistrat, ou une
personne publique, un homme d'Eglise,

&c. C'est de ces distinctions que la bien-séance dépend.

Ensuite il faut considerer les matieres, elles sont infinies : car comme on peut écrire de toutes les choses dont on peut parler, & que l'on peut en parler de tout sans exception, on peut en écrire de même.

Les principales sont celles de la Religion, celles qui concernent les Loix, les Ordonnances & la Justice qu'un Souverain rend à ses Sujets lui-même, ou par ses Officiers ; celles qui entrent dans les négociations d'Etat ; les actes entre particuliers, les enseignemens & instructions, les harangues, les complimens, les discours publics, les Panegyriques, les Apologies, les Réfutations, les Plaidoyers, la Poësie, l'Histoire, les Lettres, &c.

Tout ceci supposé, faisons-en maintenant l'application. Dans les matieres de Religion, soit que l'on compose, ou que l'on traduise, il faut indispensablement se servir du stile simple, quand c'est pour exposer simplement les vérités de la Foi, & du stile grave quand il s'agit de persuader, soit en prouvant, soit en réfutant. Et c'est une regle qui doit assujettir tous ceux qui en écrivent, & à plus forte raison des personnes d'Eglise,

Combien il y a de sortes de matieres.

Application en général des regles précédentes à toutes sortes de matieres.

à qui que ce soit qu'ils en écrivent, soit supérieur, soit inférieur, soit égal, soit homme, soit femme. La sainteté de la matière ne souffre pas d'autre stile : jusques-là même que quand ces Auteurs qui ont le stile fleuri & précieux entrent, on remarque tant de répugnance entre cette matière sacrée & ces expressions mondaines & affectées, qu'il semble qu'ils n'en parlent que par dérision & pour se divertir, puisqu'ils n'en parlent que dans un stile, qui n'est bon que pour badiner agréablement & de bonne grace, selon les termes du Précieux.

Dans les traductions particulièrement, il faut observer que la version ne s'écarte que le moins qu'il est possible de la lettre. C'est un respect que l'on doit garder inviolablement pour les Livres saints : il vaut bien mieux pécher contre le langage des hommes, que de détourner le moins du monde le sens des paroles du Saint-Esprit. Autre chose seroit de manquer, par trop d'attachement à la lettre, au sens du texte, & à la netteté de la langue en laquelle on traduit : comme dans ce verset : *Les élévations de la mer sont admirables. Le Seigneur est admirable dans les eaux*, où la version ne s'écarte pas ; car il est traduit mot pour mot :

(*) Mirabilis elationes maris ; mirabilis in altis Dominus.
Psalms. 99.

mot : mais où elle ne suit , ni le sens du Texte , ni les regles de la langue. Premièrement , élévation se prend pour exprimer l'élévation du Pole , l'élévation d'un Cardinal au Pontificat , & de quelqu'un enfin à quelque Dignité , l'élévation de l'esprit , l'élévation d'un bâtiment : mais jamais , que je sçache , l'on ne dit , *les élévations de la mer* , pour l'agitation de la mer. *Cet admirable dans les eaux* , fait un équivoque , comme si on parloit d'une Sirene ; par exemple , qui se tînt effectivement dans les eaux. Il me semble que l'on pourroit mieux traduire par l'analogie , en disant : *Que la mer est une chose admirable , quand elle est agitée ! Que Dieu est incompréhensible dans ces abîmes !* pour suivre le sens de cet Auteur ; car aucun de ceux qui ont traduit sur l'Hebreu & sur la Vulgate ne l'ont tourné de même : ils prennent tous , *in altis* pour *dans le Ciel*.

Au reste , il ne faut pas seulement observer dans les traductions de rendre nettement le sens des paroles ; mais il faut aussi que la version soit dans le stile de l'original : qu'elle ait des figures , s'il y en a ; non , à la vérité , toujours les mêmes , car les langues n'ont pas toutes le même tour , mais d'équivalentes ; &

Z

c'est ce que l'on appelle rendre beauté pour beauté.

Pour exprimer les Loix, les Ordonnances, pour faire parler la Justice, c'est-à-dire, pour faire parler le Souverain à ses sujets, son autorité seule tenant lieu de raison pour persuader, on se sert du stile simple, parce que les termes doivent être clairs & éloignés absolument de tout équivoque. En effet, comme on ne seroit pas responsable de l'inexécution d'une Loi, que l'on ignoreroit, on n'en seroit pas non plus coupable, si on ne l'entendoit pas, ou si on faisoit une chose pour une autre, étant surpris par l'ambiguité des termes; & d'ailleurs les Loix, les Ordonnances & les Arrêts des Princes, servant à maintenir leurs sujets en paix, le moyen qu'elles produisent cet effet, s'il y a double sens dans les paroles, dont on les exprime, qui fasse naître des contestations. Les Oracles parloient autrefois confusément & ambigument, parce qu'ils vouloient tromper; mais les Souverains, qui sont les dépositaires de la vérité, pour détromper & éclairer la raison, affectent de parler un langage clair & simple que l'on puisse entendre. Et c'est pour ce sujet que l'on a consacré certains vieux

termes pour l'expression des volontés du Prince , lesquels rendant d'une part le stile des Ordonnances & des Arrêts vénérables par l'idée de l'antiquité , gardent de l'autre le même sens qu'ils ont eu de ce tems immémorial , & empêchent par ce moyen que l'on ne tombe dans l'équivoque. Ensuite , si dans d'autres Actes , le Prince a besoin de se servir de raisons pour persuader , il se sert , ou ses Ministres qui tiennent la plume pour lui , du stile grave , qui étant un stile majestueux , est le plus digne de sa Majesté.

On doit aussi se servir du stile simple , non-seulement pour des négociations d'Etat , comme les traités , les alliances , les ligues , les contrats de Mariage , &c. mais aussi pour les actes que les particuliers passent entr'eux , comme contrats , transactions , promesses , obligations , testamens , &c. parce qu'il ne s'agit que d'exposer nettement quelle a été la volonté des parties , & de quoi elle ont entendu convenir entr'elles , sans qu'il soit besoin d'aucunes preuves. Outre que de même qu'un équivoque , ou un double sens peut allumer la guerre entre deux Etats , aussi l'ambiguïté d'un seul mot peut exciter , selon les fréquens exemples que nous en avons , de grands pro-

cès entre personnes particulieres.

Le même stile doit servir aussi pour toutes sortes d'instructions & d'enseignemens ; à moins que l'on ne traitât une matiere dans toute son étendue : car alors comme il y a plusieurs choses étrangères qui servent à son éclaircissement , & qu'il faut , selon qu'elles sont élevées , élever aussi le stile : on y mêle le stile grave. Mais il faut toujours que le corps du Traité soit , le plus qu'il est possible , en stile simple : si on a en effet assez de peine à comprendre la matiere en elle-même , que sera-ce si l'esprit travaille pour entendre les termes , & suivre les figures qui l'expriment , & qui l'embellissent ?

Les harangues , les complimens qui sont liés & adressés à une seule personne , doivent être en stile grave. Comme ils consistent , ou en louanges , ou en protestations de respect , de service , d'amitié , qui doivent être dites agréablement , & dont avec cela , la preuve se tire particulièrement de la qualité de la personne qui parle ; elle n'a rien de plus efficace pour s'insinuer , que la modestie de ce stile : ni pour plaire , que ces figures honnêtes & délicates qui l'accompagnent.

Pour les discours publics, comme les Panégyriques, les Plaidoyers, les Apologies, les Réfutations, ils doivent être mêlés du stile grave & du stile sublime, parce qu'ils ne sont point directement liés à une seule personne; & que s'agissant non-seulement de persuader ce que l'on établit, mais en même-tems de combattre & de détruire ce qui lui peut être contraire, il faut employer toute la beauté & la force de l'éloquence pour plaire & émouvoir, c'est-à-dire, en un mot, pour persuader.

La Poësie reçoit toutes sortes de stiles, selon les divers genres.

L'Histoire de même qui n'a précisément rapport à personne, & qui renferme toutes sortes de matieres, & fait parler toutes sortes de personnes, employe tous les stiles, il n'y a qu'à les appliquer avec discernement. Le corps néanmoins & le tissu de la narration doit être d'un stile grave & uniforme; parce que c'est le discours de l'Historien, qui doit être sérieux & modeste, pour s'insinuer dans l'esprit du Lecteur, afin que l'agrément du stile modere l'ennui que donne ordinairement la prolixité de tant de sujets ramassés dans un seul Livre.

Mais pour les Lettres, quoique la plu-

*Applications
en particulier
des regles pré-
cédentes aux
lettres que l'on
écrit*

part soient des especes d'histoire, il y a de la différence : car dans l'Histoire qui ne parle à personne, la matiere seule regle le stile ; mais ici il dépend essentiellement de la qualité de la personne, & seulement par accident de la matiere. C'est pourquoy, si c'est une personne supérieure qui écrive à une inférieure, elle doit se servir du stile simple, comme d'un stile qui est naturellement pour les Grands, lesquels, comme nous avons dit, ont droit de n'employer pour raison que leur autorité.

Mais si c'est un inférieur qui écrive à une personne supérieure, comme il doit garder le rapport & du stile avec la matiere, & du stile avec la personne, pour s'insinuer dans l'esprit, il faut qu'il se serve du stile simple pour exposer la matiere, & du stile grave, s'il est besoin de preuves, ne lui étant pas permis de s'élever plus haut : car ici la personne détermine absolument le stile de la Lettre. La matiere le regle aussi par accident, quand un égal écrit à son égal, soit un homme à une femme, & une femme à un homme, si ce qu'ils écrivent est grave, comme une matiere de Religion, une consultation, une condoléance, &c.

A la vérité, si le supérieur exige de la

familiarité de l'inférieur, & que l'on écrive de matieres indifférentes, il est alors permis, aussi bien que d'égal à égal, ou d'homme à femme, &c. de se servir du stile familier & enjoué, si on traite un sujet plaisant; & du stile simple & enjoué tout ensemble, si ce sujet est mêlé.

Ces regles établies, il est aisé de trouver d'où vient le défaut où tombent ceux qui, en écrivant des lettres, n'observent pas la bienséance que demandent les différens stiles, les différentes personnes & les différentes matieres; ou qui l'ayant observée dans le commencement, ne se soutiennent pas d'un stile uniforme jusqu'au bout.

Nous le comprendrons peut-être mieux par des exemples: Prenons en de chaque espece de Lettres, c'est-à-dire, de celles que l'on écrit pour s'acquitter de quelque civilité, & de celles qui parlent d'affaires; car toutes aboutissent à ces deux fins. Faisons écrire un intérieur à un supérieur; & supposons que ces deux personnes, non-seulement n'ayent aucune familiarité ensemble, mais soient d'une qualité l'une & l'autre qui exige du sérieux & de la modestie, & qu'il s'agisse d'une matiere sérieuse & grave, comme d'un remerciement. Voici une Lettre de

Z iiij

ce caractere écrite à un Cardinal & premier Ministre par un inférieur.

Exemples de
Lettres de civilité.

Monseigneur, j'ai appris la faveur qu'il a plu à votre Eminence de me faire, & avec quelle bonté & quels témoignages de bienveillance elle m'a fait accorder la grace dont j'avois pris la liberté de supplier le Roi. Puisque je connois par-là, Monseigneur, que dans les plus importantes affaires, V. E. ne laisse pas de se souvenir de ses moindres serviteurs : & qu'en faisant de plus grandes choses, elle ne néglige pas les plus petites ; je crois qu'elle n'aura pas désagréable la hardiesse que je prends, de lui rendre les très-humbles graces que je lui dois, & qu'elle daignera prendre la peine de lire la protestation que je lui fais ici ; qu'outre le respect & la vénération que nous devons tous à une personne qui a acquis, & acquiert tous les jours, tant de gloire à cet Etat : j'aurai toujours une passion très-particuliere de témoigner par toutes les actions de ma vie, que je suis,

Monseigneur,

De votre Eminence,

Le très-humble & très-obéissant serviteur.

On voit que tout est juste dans cette lettre : le stile qui est grave convient à la personne qui écrit, & qui étant infé-

Lettre de
M. de Voitu-
re. CXV.

rieure , doit garder le respect , & se rendre agréable Il convient à la matiere , qui est le témoignage d'un cœur touché d'un bienfait , & rempli de reconnoissance , & qui par conséquent n'admet rien que de sérieux. Et il convient à l'égard d'un grand Seigneur , parce qu'en effet tout y est modeste , tout y est respectueux , & d'un respect qu'il peut juger être d'autant plus effectif , qu'il ne consiste point en expressions hyperboliques , ni n'est point diffus en flateries ou en louanges affectées & excessives , mais naturelles & bien établies ; ce qui rend agréable la personne qui écrit , parce que cela donne une idée qu'il est honnête homme. De sorte donc que si nous nous imaginons que c'est , par exemple , une personne inférieure , comme nous avons dit , & en même tems que c'est une personne publique , un Magistrat , un Ambassadeur , une personne Ecclésiastique , qui tous doivent garder le sérieux , qui écrive ainsi à un Prince qui a autorité , & avec qui ils n'ont aucune familiarité , nous ne trouverons rien de choquant. Mais si , par exemple , ces mêmes personnes , sous ces mêmes suppositions , font le même remerciement en cette maniere.

Monseigneur , je n'ai pas peur que vous

vous lassiez jamais de me bien faire , mais j'ai peur que vous vous lassiez de mes remercimens. J'en ai tant eu à vous faire depuis quelque tems , qu'à moins que d'user de redites , je ne vois pas qu'il me reste plus rien à dire sur un sujet où vos bontés m'ont déjà obligé de m'épuiser. Je me contenterai donc de vous supplier très-humblement de vous souvenir des graces que vous m'avez faites , de la facilité avec laquelle je les ai obtenues , des lettres obligeantes dont il vous a plu les accompagner , & de la civilité avec laquelle , en me faisant du bien , vous n'avez pas voulu perdre l'occasion de me faire encore tout l'honneur que je pouvois recevoir ; vous ressouvenant , Monseigneur , de toutes ces choses , imaginez-vous , s'il vous plaît , ma reconnoissance là-dessus ; & jugez si joignant tant d'obligations à la passion extrême que j'ai toujours eüe de vous honorer , je puis jamais manquer d'être avec toute sorte de fidélité & de respect ,

Monseigneur ,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur.

Si ces personnes , dis-je , écrivoient ainsi , cela n'auroit aucune bienséance , & pourroit même choquer , quoique cette lettre soit bien écrite & tout-à-fait spirituelle. La raison est , parce que le

Lettre de
Voiture.
GLXXX.

ffile ne convient point aux personnes : car étant enjoué & par conséquent familier , & cette familiarité & cet enjouement venant d'une certaine confiance & présomption de celui qui écrit , laquelle est incompatible avec le respect que les personnes que nous avons supposées doivent indispensablement garder , il est certain que tout ingénieux qu'il est , il blesse les regles de la bienséance ; & que par conséquent il est contraire à la fin que ces personnes doivent se proposer , si elles sont raisonnables , qui est de s'insinuer dans l'esprit de ce grand Seigneur , pour le persuader de leur gratitude.

Tout au contraire , supposons que ce Grand Seigneur ait obligé cet inférieur de vivre avec lui familièrement : que ce soit une femme qui écrive ; ou même que ces sortes de personnes que nous avons supposées , ayent de longue main accès , habitude & grande familiarité avec ce Seigneur , cette lettre deviendra non-seulement régulière , mais sera tout-à-fait galante , comme elle l'est en effet ; & conciliera à l'écrivain l'affection de la personne supérieure. Tant il est vrai qu'il faut peu de chose pour changer la nature d'une lettre , & tant il faut avoir

de circonspection pour conformer le stile de la Lettre à la personne de celui qui écrit, & de celle à qui on écrit.

L'autre circonspection est de bien conformer le stile à la matière, en la conformant aux personnes: Faisons-en l'expérience sur une lettre d'affaires, qui est la seconde espece, laquelle traite d'une matière grave, importante & sérieuse, dont des personnes inférieures, & qui doivent du respect, ayent à écrire à une personne supérieure. Ce sera, si on veut, puisque nous avons déjà parlé de la traduction de Joseph, la lettre qu'un Chancelier, un Secrétaire, & autres personnes d'Etat écrivoient au Roi Cambises, pour lui faire connoître combien il étoit de son intérêt d'empêcher le rétablissement de Jérusalem. La voici; & nous y ajouterons une fin à notre manière Françoisise, pour faire l'exemple plus juste.

*Exemple
d'une Lettre
d'affaires.*

SIRE, Nous croyons être obligés d'avertir Votre Majesté que les Juifs qui avoient été transférés à Babylone, sont revenus en ce País: qu'ils rebâtissent leur ville qui avoit été détruite à cause de leur révolte: qu'ils en relevent les murs: qu'ils y établissent des marchés, & qu'ils y rebâtissent aussi leur Temple. Que si on leur permet, SIRE, de continuer, ils n'auront pas plu-

sont achevé, qu'ils refuseront de payer les tributs dûs à V. M. & d'exécuter ce qu'on leur ordonnera de sa part, d'autant qu'ils sont toujours prêts de s'opposer aux Rois par cette humeur, qui les porte à vouloir toujours commander, & à ne jamais obéir. Ainsi voyant avec quelle ardeur ils travaillent à relever ce Temple, nous avons crû qu'il étoit de notre devoir d'en donner avis à V. M. Et s'il lui plaît de se faire lire les registres des Rois ses prédécesseurs, elle y trouvera que les Juifs sont naturellement ennemis des Souverains; & que ç'a été pour cette raison que l'on a ruiné leur ville. A quoi nous pouvons ajouter, que si V. M. permet qu'ils la rétablissent, & qu'ils achevent de la clore de murailles, elle nous fermera le passage de la Phénicie & de la basse Syrie. C'est l'avis que nous supplions très-humblement V. M. d'agréer de la part de ceux que le devoir de leur Charges oblige d'être, comme ils sont, par une inclination particulière, dans un profond respect,

SIRE,

De Votre Majesté,

Les très-humbles, très-obéissans

& très-fidéles Sujets.

Il semble que cette lettre n'ait aucun art, & néanmoins elle en a beaucoup,

en ce qu'elle garde en tout & par tout la bienfiance de la personne, de la matiere & du stile. De la personne, en ce qu'elle témoigne par tout la soumission & le zele de ceux qui écrivent, sans y mêler aucune passion de leur part : De la matiere, en traitant gravement & précifément une matiere grave & importante : & du stile, en se tenant dans le genre que demande la personne & la matiere ; c'est-à-dire, se contentant de la simple exposition des faits, & laissant la liberté toute entiere au Prince de se déterminer, sans user de grandes figures : ni de fleurettes pour le forcer, ce qui est encore une marque essentielle de respect, & ce qui, avec le reste, fait aimer les personnes qui écrivent.

Faisons maintenant, sans rien changer de notre supposition, ni de la matiere, écrire la même lettre au même Roi, par les mêmes personnes, en stile fleuri, ou précieux.

SIRE, Ce seroit bien s'oublier de son devoir, que de ne pas faire confidence à Votre Majesté de la plus importante affaire qui puisse arriver de son regne. Quoi, SIRE, les Juifs qui sont venus de Babylone rebâtissent leur ville : ils en relevent les murs : ils y établissent des marchés : ils réédifient

leur temple. Et *V. M.* sçait-elle bien pourquoi cette ville avoit été démentelée ? C'est parce qu'étant la Capitale de cette Nation rebelle, elle étoit le centre de leur révolte. C'est parce que cette Nation turbulente ne peut demeurer dans l'obéissance, si elle n'est humiliée. Aussi nous sçavons, *SIRE*, que si *V. M.* leur permet de continuer, la dernière pierre qu'ils mettront à ces criminels bâtimens, sera le premier signal pour prendre les armes contre leur auguste Monarque. Oui, *SIRE*, c'est le mal prendre, que de s'imaginer qu'ils n'enferment aucun mauvais dessein dans ces fatales fortifications. C'est s'entendre mal en gens, que de les regarder sur le pied d'esprit docile. Quand ils se verront à l'abri de leurs murailles, ils ont bien la mine de se moquer de vos Tributs, & de vos Ordonnances. Ils démentiroient, s'ils faisoient autrement, le penchant naturel qu'ils ont de s'opposer à leurs Souverains : ils démentiroient cet entêtement qui les porte à vouloir toujours donner la Loi, & à ne la vouloir jamais recevoir. Que si *V. M.* doute de ces importantes vérités, qu'Elle consulte les mémoires de ses illustres Prédécesseurs ; elle y trouvera que les Juifs sont naturellement les ennemis mortels des Potentats, & que cette haine indomptable a été, comme nous

avons dit , le tison qui a presque réduit leur ville en cendre ? Où est donc , SIRE , la prudence du grand Cambises ? Un attentat qui saute aux yeux des moins politiques : une ville qui est un levain de rebellion : une ville qui va fermer le passage de la Phénicie & de la basse-Sirie , souffrir qu'elle se rétablisse ! Hé ! pouvez-vous faire des miracles pour passer dans ces Provinces , quand il vous prendra envie d'y aller ; mais nous nous trompons , SIRE , Votre Majesté ayant de l'esprit infiniment , étouffera sans doute une si funeste entreprise dans sa naissance. C'est pourquoi nous n'employerons pas davantage de raisons pour l'en persuader : Nous nous contenterons de la gloire de lui avoir voulu donner en cette occasion des marques du Zele que nous impose le devoir de nos Charges , & que nous avons de nous-mêmes par ce pur mouvement de la passion avec laquelle nous sommes très-respectueusement ,

S I R E ,

De V. M.

Les très-humbles , &c.

Il n'est pas besoin , ce me semble , de marquer ici en détail l'importance de cette lettre : à la considérer dans la supposition que nous avons faite , que c'étoit des inférieurs qui écrivoient à une personne

sonne supérieure ; des personnes graves & sérieuses , à une personne sérieuse , & d'une matiere sérieuse ; des Officiers d'Etat qui sont les Conseillers d'un Prince , à un Roi qui est leur Souverain , d'une affaire qui lui est extraordinairement importante : elle est si visible & si palpable , que les moins clair voyans la peuvent assez connoître. Car , premièrement cette matiere grave est traitée avec des expressions de stile précieux , c'est-à-dire , des expressions badines , qui , au lieu de donner une idée de l'importance de la chose , la représentent comme un jeu d'esprit de ceux qui l'écrivent. Le stile qui est emporté & pathétique ne convient nullement à cette matiere qui est trop importante , pour servir de sujet d'éloquence ; & moins encore aux personnes : car celles qui écrivent sont trop sérieuses , pour prendre ainsi l'essor ; & celle à qui on écrit est trop élevée au dessus , pour souffrir ces termes & ces figures qui sentent la familiarité , la présomption , l'arrogance & la vanité. C'est pourquoi cette lettre voulant en quelque maniere commander à celui à qui la raison veut seulement qu'elle donne avis , elle sort tour-à-fait des regles de la bienséance & du bon sens ; & par

A a

cette raison offensant le Prince, & lui rendant odieuses les personnes qui l'écrivent, elle produit dans son esprit un effet tout contraire à celui que ces gens-là avoient prétendu par leur Rhétorique.

Autre chose seroit si nous changions la supposition, & que ce fût, par exemple, quelque Dame ou quelque rieur de profession, comme ils disent, qui fussent extrêmement familiers avec ce Roi, qui lui écrivissent cette lettre: alors l'idée change incontinent, & la lettre feroit un autre effet dans l'esprit du Prince: il prendroit ces grandes figures & toutes ces familiarités Rhétoriciennes pour des excès de zèle: il riroit de ces expressions mal placées, & pourroit leur sçavoir bon gré de leur réprimande. Par où on voit qu'il est besoin d'un grand discernement pour bien user de cette éloquence à la mode.

*Inutilité du
style précieux.*

Aussi, comme elle est un écueil dangereux à tous ceux qui veulent apprendre à bien écrire, & d'autant plus qu'il se trouve certains bien-disans qui la proposent pour modele de la belle maniere, blâmant impérieusement tout ce qui n'est pas enrichi comme elle, de ces termes tout neufs & faits exprès; ce qui n'a pas ce beau feu & ce rendre, ce style

châtié qui ne salit point l'imagination , & qui est nettoyé de toutes les ordures que la langue avoit contractées dans la bouche du peuple ; sans dire toutefois , ni quand , ni comment il s'en faut servir. Comme , dis-je , ce faux brillant peut au contraire , sans leur meilleur avis , salir & empoisonner , non-seulement le stile , mais l'esprit d'un honnête homme , il est très à propos d'y apporter une grande circonspection. En effet , nous avons déjà vû par expérience , que cette façon d'écrire ne peut servir pour aucune chose sérieuse , & qui tombe dans le commerce de la vie civile ; & si on veut avec cela se donner la peine de lire ailleurs quelques lettres écrites sérieusement de ce stile , on verra qu'elles portent par tout un caractère de confiance & de présomption , qui fait qu'elles traitent les Grands à qui elles s'adressent , de pair & d'égal , avec une familiarité injurieuse.

La raison en est facile à trouver. C'est que ces Ecrivains s'imaginent dire merveilles , en parlant un langage nouveau. Et véritablement on ne peut pas désavouer que ces expressions ne soient des marques de la vivacité de l'esprit , & qu'elles ne soient tout-à-fait agréables ,

A a ij

dites à propos & sur le champ. Mais comme ce n'est qu'une éloquence d'imagination, pour ainsi dire, & que la véritable éloquence doit être une éloquence de jugement, qui sçache faire un bon choix & un bon usage des termes selon les regles de la bienséance; ce n'est pas être judicieux, ni éloquent, que de ne sçavoir que ramasser ces fleurettes pour les parsemer dans ses écrits, sans choix ni jugement.

Messieurs de
l'Académie
Françoise.

Aussi devons-nous croire que ce sera l'emploi de ces Illustres Eloquens, que la France a choisis pour lui apprendre à parler. Il est vrai-semblable, qu'une partie de leur étude sera de fixer les termes, & de faire connoître la place naturelle qu'ils doivent occuper. Jusques-là je ne pense pas que la badinerie doive l'emporter sur le bon sens, qui suit les regles que l'on a déjà établies par la raison & l'usage.

*Avis à une
personne supé-
rieure, pour
ses lettres.*

Mais revenons à nos lettres: comme donc elles sont choquantes, quand elles sortent de la bienséance du stile, de la matiere & de la personne, lorsque c'est une personne inférieure qui écrit à une personne supérieure; le contraire est également ridicule, quand un grand Seigneur écrit à un moindre impérieuse-

ment & de haut en bas : car si cet inférieur n'est point de sa dépendance, ou s'il est étranger, cet homme de qualité s'expose à la risée, de lui écrire fièrement, & en maître.

On met aussi dans la lettre le lieu & la datte du jour & de l'année que l'on écrit. Pour un plus grand respect on la met tout au bas de la page où on finit la lettre, & à côté gauche ; car c'est en user trop familièrement envers une personne de qualité, que de mettre cette datte en tête de la lettre.

*La datte de
la lettre.*

Au reste, lorsque l'on nous commande d'abrèger ces cérémonies, dont j'ai parlé, & d'écrire en billet, c'est-à-dire, tout de suite, sans mettre en tête, *Mon-*

*Pour abrè-
ger les céré-
monies des
lettres.*

sieur, & sans laisser de ~~vide~~ au commencement, il faut obéir pour ne se point rendre importun ; & alors on prend du petit papier, & on insere le *Monsieur* ou le *Monseigneur*, dans le commencement du billet, en le plaçant après quelques paroles, pourvû qu'elles ne fassent point de liaison choquante.

J'ai reçu, Monsieur, le billet que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, il n'est pas exact, parce qu'il semble que l'on ait reçu, Monsieur ; il vaut mieux dire *J'ai reçu le billet que vous m'avez, Mon-*

fleur, fait l'honneur, &c. Quelques-uns pour donner une forme plus respectueuse à ces billets, ne les commencent pas au haut de la page : mais ou au milieu, ou plus bas, comme si c'étoit une lettre, laissant plus ou moins de blanc selon la qualité de la personne. Par exemple, si je voulois faire un billet à une personne d'un caractère élevé, je laisserois les deux tiers de la page en blanc, & commencerois : *J'ai reçu le billet que vous m'avez, Monseigneur, fait l'honneur, &c.*

D'où il faut
tirer la matière
de ces lettres.

Pour ce qui est de donner ici des modèles de lettres pour toutes sortes de sujets, on nuiroit plutôt, que l'on ne serviroit; il faudroit les éviter, quelques justes qu'ils fussent, par ce qu'ils seroient connus de tout le monde. Les preceptes généraux que nous venons de donner, suffiront, si on y veut apporter un peu de bon sens de son côté. J'y ajouterai seulement, pour plus grande intelligence, & pour aider en passant à en faire l'application, que les lettres servent, ou pour traiter d'affaires, ou pour s'acquitter de quelque civilité. comme nous venons de dire.

Une lettre qui n'est que pour la civilité, est ou un compliment qui exprime quelque passion, ou un compliment qui

lbuë la personne à qui nous écrivons. Si c'est pour exprimer quelque passion, comme une jouissance, une condoléance, &c. elle se doit tirer du cœur pour être bonne, ainsi que nous avons dit en traitant des complimens. Autrement c'est *manierer*, comme parlent les Peintres, que de copier certains complimens vulgaires, qui souvent n'étant point naturels, & étant avec cela publics, rendent ceux qui les écrivent ridicules.

Il faut les inventer soi-même tellement qu'elle soit jointe à la bienséance que nous avons marquée jusqu'ici à l'égard de la personne, de la matière & du stile, rendra une lettre, si non admirable pour les pensées, du moins obligeante, qui est la fin que l'on doit se proposer, personne n'étant blâmable de n'avoir pas toujours un grand génie.

Que si c'est un compliment pour s'insinuer dans l'esprit de la personne à qui on écrit, en louant son mérite, on peut pour l'inventer, user des mêmes règles que nous avons données, pour les complimens de louanges.

Si c'est une lettre d'affaires, ou c'est une lettre directe, ou c'est une réponse.

Dans une lettre directe qui ouvre la

premiere une négociation , ou un récit ; il faut exactement observer les circonstances , c'est-à-dire . marquer le lieu , le tems , la personne & la chose , afin que celui à qui on écrit , voye dans la lettre les choses dont il s'agit , comme il les verroit , s'il étoit lui-même sur les lieux , de même que dans une lettre qui exprime une passion , il doit voir notre cœur , comme s'il le voyoit en effet.

Mais il faut de tout cela ne prendre que ce qui est important pour n'être point long en descriptions inutiles , ni paroître orateur ; c'est un vice très-grand dans une lettre d'un homme d'affaires , qui doit être simple , grave & précise. Elle doit être avec cela claire & intelligible : ce qui se fait en observant de l'ordre dans le composé de la lettre & dans la narration ; c'est à-dire , en distinguant les matieres , & disant de chaque matiere le premier ce qui sert d'éclaircissement pour ce qui suit : le général devant le particulier ; le moins considérable avant le plus important , & ainsi de degrés en degrés , jusqu'à ce que l'on soit parvenu aux choses qui sont , ou les dernières par le tems , ou les plus importantes , & qui doivent faire le plus d'impression dans l'esprit de celui à qui on écrit.

Si

Si c'est une réponse , il faut avant toutes choses marquer la datte de la lettre que l'on a reçue , & répondre article par article à tous les chefs : & puis ajoûter ce que l'on auroit de nouveau à faire sçavoir , observant l'œconomie & l'ordre dont nous venons de parler. Les lettres du Cardinal d'Osset , sont pour l'une & l'autre espece de ces lettres d'affaires , un des plus excellens modeles que l'on puisse proposer , si on en réforme quelques termes surannés.

Il est bon aussi de sçavoir que pour plus de respect , on met la Lettre dans une enveloppe , sur laquelle on écrit le dessus. Et pour les Dames on cachette quelquefois les lettres avec de la soye , en mettant le dessus sur la lettre même ; ce qui s'observe à l'égard des Dames de la plus grande qualité , si ce n'est que pour marque d'un plus grand respect , on peut mettre la lettre déjà cachetée de soye , dans une enveloppe , sur laquelle on met encore le dessus.

De l'enveloppe de la lettre

Après avoir dit comme il faut écrire des lettres , il est bon à présent d'ajoûter un mot de la maniere dont il faut les recevoir.

Observations quand on reçoit une lettre.

Si la personne qui vous rend quelques lettres, billets ou autres papiers, est d'une

B b

qualité que vous deviez honorer , & qu'elle vous rende cette lettre lorsque vous êtes seul , il faut d'abord prendre garde à deux choses.

La première, si cette lettre regarde vos propres affaires , ce que vous pouvez aisément juger ; & en ce cas il ne faut ni l'ouvrir , ni la lire devant cette personne , comme nous l'avons déjà dit ailleurs en passant.

La seconde , est de voir si c'est pour les intérêts de cette même personne , car alors il faut l'ouvrir & lire la lettre en sa présence , en lui faisant quelque civilité sur ce qu'on la laisse pendant ce tems-là sans l'entretenir.

Que si on vous rend une lettre , un billet ou un autre papier en compagnie , la civilité seroit de la lire tout haut , si cela se pouvoit faire sans interrompre la conversation ; mais parce qu'il en peut arriver de grands inconvéniens , comme seroit , par exemple , de révéler quelque chose qui doit être secret , ou qui toucheroit les intérêts de quelqu'un de la compagnie ; ou même quelque affaire où on se lieroit les mains en la communiquant ; il vaut mieux , si la chose presse , faire une excuse à la compagnie , & lui demander permission d'expédier la

DE LA CIVILITÉ. Ch. XXV. 291
personne qui vous a rendu la lettre : & après se lever , si on est assis , & se tirer à l'écart pour la lire , & faire la réponse que l'on jugera à propos ; remarquant cependant qu'il est obligé de dire à la compagnie quand on revient , ce qui se peut déclarer , & particulièrement si c'est quelque nouvelle , afin de ne point paroître mystérieux ni couvert , ce qui est un grand vice en toutes rencontres.

C'est pourquoi il faut bien se donner de garde d'imiter certaines personnes , qui ayant commencé à lire une lettre tout haut , & venant à rencontrer quelque endroit délicat , s'arrêtent tout court , & le lisent entre les dents : cela est tout-à-fait désobligeant , & offense bien souvent la compagnie , suivant les circonstances & les occasions.

CHAPITRE XXVI.

De la bienséance que doivent garder les personnes supérieures , à l'égard des inférieures.

L'ORDRE nous a conduit à dire ici quelque chose de plus précis de la bienséance qu'un supérieur doit garder

B b ij

Raisons pour porter les grands Seigneurs à la civilité.

à l'égard des inférieurs ; mais comme ce seroit vouloir prescrire des loix à ceux qui les font , on s'en dispensera. Seulement prendra-t'on la liberté d'avertir les jeunes Seigneurs ; car ce Traité n'est fait que pour la jeunesse ; que s'ils n'étoient pas assez raisonnables pour voir que les petits & les pauvres sont hommes comme eux , ils ont souvent autant & quelquefois plus de mérite qu'eux : ou s'ils n'avoient pas assez de charité chrétienne pour honorer en leurs personnes l'image de Dieu , & pour les regarder comme ayant Dieu pour Pere aussi bien qu'eux ; comme ayant été rachetés par J E S U S - C H R I S T du même sang qu'eux ; & comme ayant ce privilege par dessus eux , qu'il a voulu sanctifier la pauvreté en se faisant pauvre lui-même ; ils doivent du moins pour leur propre intérêt être bons , par exemple , à leurs domestiques , & civils & honnêtes à l'égard de ceux qui ne sont point dans leur dépendance. Quel monstre n'est ce pas , en effet , qu'un grand Seigneur qui n'a point de civilité ? Tout le monde le fuit , tout le monde s'en irrite , on ne lui rend honneur que par maniere d'acquit , & pour satisfaire à l'usage ; ainsi on peut dire qu'il est ay

monde sans y être, puisque c'est n'y être pas, que de n'y être aimé de personne. Mais il ne faut pas s'en étonner, la civilité étant, comme nous avons dit, l'effet de la modestie, qui est l'effet de l'humilité : & l'humilité étant une marque véritable de la grandeur de l'ame, qui est la véritable grandeur, & non pas celle de la fortune : c'est elle qui attire le cœur, & qui se rend aimable par tout ; comme au contraire l'arrogance, qui est la marque de la petitesse de l'esprit, est l'objet du mépris de tout le monde.

Les grands Seigneurs peuvent même être civils à bien meilleur marché que les autres ; car à l'égard des inférieurs, ils n'ont sans s'incommoder ; qu'à être un peu familiers & caressans, ils passeront pour fort honnêtes & fort civils, parce que cette familiarité est obligeante, comme nous l'avons dit au commencement.

Facilité à un grand Seigneur d'être civil.

CHAPITRE XXVII.

De la Bienfiance entre personnes égales.

L'HONNETÉTÉ est donc par tout aimable, & par tout la marque d'une

Quelle est la civilité entre égaux.

B b iij

personne bien élevée , mais la preuve la plus sensible de la bonne éducation , est la conduite que l'on tient envers ses égaux. Car comme à l'égard des personnes qui sont supérieures , la pudeur & la crainte peuvent rendre modeste malgré qu'on en ait ; ici c'est le pas naturel , qui fait un homme civil.

Quand je dis civil , je n'entens pas que l'on observe à l'égard de ses égaux avec lesquels on a accoutumé de vivre , les mêmes déférences & les mêmes circonspections , qu'avec des personnes supérieures , devant lesquelles il faut témoigner sa soumission par des observations étudiées.

Quelle familiarité est permise entre égaux.

Avec ses égaux on peut abrégier ce que l'on appelle cérémonie , & faire succéder la familiarité à la place des formalités extérieures.

Mais il est bon de sçavoir aussi , qu'il y a différentes sortes de familiarité.

(a) In iis perniciosus est error, qui exstimant libidinum peccatorum que omnium patere in amicitia licentiam, virtutum enim amicitia adju-

(a) L'une quine se cache de rien , non pas même de ce qui est deshonnête : & c'est la familiarité dont usent les personnes qui ont perdu tout sentiment pour l'honneur ; & par conséquent ce n'est pas celle dont nos jeunes gens doivent user.

Au contraire , ils ne doivent jamais ni rien dire , ni rien faire , quelque liberté

qu'ils en ayent, qui ne porte le caractère d'un esprit bien fait, & qui sent son bien.

Il y en a une autre qui sert de prétexte pour prendre par tout impunément ses commodités, & aller à ses fins aux dépens des autres; & c'est une espece de filouterie, dont certains hardis usent, pour abuser de la bonté & de l'honnêteté des autres. Cette liberté est choquante & tout-à-fait indigne d'une ame bien née (a).

Il y en a une autre qui est le symbole de l'amitié; & c'est celle-ci dont doivent user les égaux entre honnêtes gens. Ce qui fait voir qu'ils doivent absolument regler leur conduite à leur égard sur un principe d'amitié, & qu'ils doivent par conséquent éviter en toutes choses de se choquer & de se fâcher les uns les autres; ils doivent chercher toutes les occasions de plaire à leurs égaux: ils doivent même leur porter de l'honneur, non un honneur de cérémonie, comme (b) nous venons de dire, mais d'amitié, ainsi que font entr'eux les véritables amis. C'est pourquoi, comme pour vivre dans la bienséance avec les personnes supérieures, l'unique regle est de les confiderer par tout plus que soi-même: l'uni-

Bb iiij

trix à natura
data est non
vitorum co-
mes.

Cic. de Amicitia.

(a) Asperitas agrestis, & incuncta gravisque

dum vult libertas mercedi, veraque virtus.

Ho. Epist. lib. 2. p. 18.

Que la regle pour bien vivre avec ses égaux, est d'observer l'égalité

(b) Neque soluta colent se inter se, ac diligent: sed etiam maximum ornamentum amicitie tollit, qui ex ea tollit: verecundiam.

que regle aussi pour vivre dans la bien-séance avec les personnes égales, est de les considérer par tout comme soi-même.

D'où il s'entuit que c'est une incivilité, & très-incommode à une compagnie de personnes égales, de vouloir se faire considérer par dessus les autres : de se faire attendre : de régler tout le monde à ses heures : de faire dépendre de son goût celui des autres : de s'attribuer les meilleures choses : de s'ériger en maître & en contrôleur.

Que l'honnêteté doit être l'assaisonnement de la conversation entre égaux.

Or comme cette familiarité dispense des actions de cérémonie, elle dispense aussi des paroles de circonlocutions, qui marquent la soumission & la déférence : & d'ordinaire la conversation entre égaux est plus libre & plus gaye que celle entre personnes où il y a de l'inégalité ; mais aussi parce que ces conversations, toutes gayes qu'elles soient, doivent être honnêtes, il est bon d'observer ici quelques regles d'honnêteté, pour ne pas confondre les choses qui entrent dans cette conversation.



CHAPITRE XXVIII.

De la Raillerie.

LA raillerie est d'ordinaire ce qui a le plus de part dans la conversation des personnes égales.

Naturellement elle est un discours enjoué & spirituel, qui exprime quelque chose d'agréable, sans blesser personne (a), ni l'honnêteté.

Mais parce que par abus on a étendu plus loin la signification, il y en a une autre espèce, qui est celle dont la plupart du monde se sert pour exprimer la dérision subtile & ingénieuse de quelque vice, ou de quelque défaut en quelque sujet qu'ils se rencontrent, soit en s'en moquant ouvertement, soit en les contrefaisant par gestes (b). Et c'est la raillerie de certains effrontés, qui font un métier de faire rire à quelque prix que ce soit, sans aucun égard ni au tems, ni au lieu, ni aux personnes, comme porte la définition de cette raillerie. Aussi n'y a-t'il pas beaucoup de différence entre railler de cette manière & dire des injures, si ce n'est que les injures attaquent sans chercher d'ornement.

Ce que c'est que la raillerie.

(a) Dicitur sermo facetus & acutus sine scurrilitate, &c.

Cic. de Orat. lib. 1. cap. 16.

(b) Scurrilitas turpis & procax dicitur, neque temporis neque loci, neque personarum respectum habet.

Id. Ibid.

Cette dernière raillerie est tout à fait indigne des personnes bien élevées. Elle blesse l'honnêteté & choque le prochain.

*Qualités que
demande la
raillerie*

L'autre qui est toute innocente, peut entrer dans la conversation des honnêtes gens : le secret n'est que de la bien tourner, car non-seulement il faut avoir du feu, & imaginer heureusement ce que l'on appelle *les bons mots*; mais il faut avoir l'esprit net & juste, pour leur donner un tour juste. En effet, cette raillerie ne consiste pas à faire le folâtre, l'enjoué & le rieur sans sujet; à dire de petites pointes plates, & tirées de sujets bas & communs, comme la plupart des proverbes que l'on a abolis pour cette raison; & parce qu'une raillerie proverbiale est une raillerie de mémoire, & non pas d'imagination; mais à penser & à dire quelque chose de nouveau, de brillant & d'élevé, conforme à la qualité des personnes qui parlent & qui écoutent, & de le dire bien à propos.

C'est pourquoi, si par l'expérience que l'on peut en avoir faite depuis que l'on est au monde, on se sentoit l'esprit pesant, il faut s'abstenir entièrement de la raillerie; car elle retourne sur son auteur, en ce que personne n'en rit, que pour se moquer de celui qui la fait mal.

Mais il ne faut pas seulement s'en abstenir, si on ne se sent pas assez de vivacité d'esprit; il le faut même quand on en auroit, si ceux devant qui on parle, n'en ont pas assez pour pénétrer le fin de la raillerie. Il y en a qui ont, ou les oreilles impénétrables pour tout ce qu'on peut dire de vif & de pénétrant, ou l'esprit tellement de travers, qu'ils donnent toujours un sens oblique à ce que l'on peut dire de plus droit. Ce sont gens assurément très-incommodes: mais parce que le monde en est presque rempli, il vaut mieux, ayant à vivre dans le monde, s'accommoder à cette foiblesse, que d'imiter l'inconsidération ou la vanité de quelques-uns, qui aiment mieux perdre un bon ami qu'un bon mot, il en arrive de très-grands inconvéniens: & le sens commun seul nous apprend assez que tous les bons mots ensemble ne valent pas un ami (a).

Pour cet effet, il faut se proposer les regles suivantes, ou de semblables pour éviter de n'offenser personne.

La premiere, est qu'en général il ne faut point du tout, s'il se peut faire, de railleries personnelles; c'est-à-dire, qui attaquent les personnes, & particulièrement les personnes encore vivantes, ou

(a) Ludus enim genus trepidum certamen & inanimata truces inimicitias & funebre bellum.
Hor. Epist. Lib. i. Ep. 8.

Regles pour n'offenser personne dans la raillerie.

mortes si recemment , qu'elles vivent encore dans ceux qui les représentent.

La seconde , est que dans la personne il faut distinguer les défauts volontaires , de ceux qui sont involontaires. C'est une très-méchante raillerie de se moquer d'une personne , par exemple , à cause qu'elle sera borgne , boiteuse , &c. car ce n'est pas sa faute : de même que c'est une présomption qui marque un grand défaut de bon sens , de se glorifier de ce que l'on est bien fait , puisqu'on n'y a rien contribué.

La troisième est , qu'il faut distinguer aussi dans la personne , l'extérieur d'avec l'intérieur ; l'extérieur n'est pas si sensible que l'intérieur : aussi un homme , par exemple , ne se fâchera pas qu'on dise de lui , qu'il n'a pas grande mine ; mais il se fâcheroit bien fort , si on disoit , qu'il n'a point d'esprit. Une femme ne sera que mortifiée , si on dit qu'elle est passablement bien faite : mais on l'outrageroit , si on disoit qu'elle fût extravagante.

La quatrième est , que dans l'intérieur même il faut distinguer ce qui fait le mérite réellement , ou ce que l'imagination ou la foiblesse des hommes a substitué à la place du mérite , & rendu le

plus sensible, comme ce que l'on appelle point d'honneur, selon le monde. Car un homme ne se fâchera pas tant, si on dit qu'il n'a point d'esprit, ni de vertu, que si on disoit qu'il n'a point de cœur. Une femme ne s'offensera pas tant que l'on dise qu'elle est stupide & sans piété, que si on disoit qu'elle est libertine.

La cinquieme, est de distinguer aussi les actions : celles qui partent de principes délicats, touchent bien plus sensiblement que les autres. Comme, par exemple, de railler de la fuite d'un homme d'épée, qui aura lâché le pied dans quelque occasion, l'offensera bien plus que de le railler sur ce qu'il aura fait un mauvais compliment : de railler de ce qu'une Dame se sera ajustée & fardée pour un mauvais dessein, l'offensera bien plus que de la railler sur ce qu'elle se sera fardée & ajustée pour quêter dans une Eglise.

La raison est, que le monde est ainsi fait, parce qu'il fait servir ses actions de regle à la vertu, au lieu que la vertu doit être la regle des actions ; parce qu'il se figure qu'il y a du mépris où il n'y en pas, & parce qu'il se fait un mérite de ce qui ne l'est qu'en imagination.

C'est l'aveuglement & l'enyvrement

de la nature corrompue : & comme on ne doit point s'ériger en Directeur, y ayant des personnes établies pour cela, on doit, puisqu'on est obligé de vivre au milieu de toutes ces foibleſſes, que l'on ne peut pas corriger, y conformer ſa conduite, & éviter d'offenſer perſonne dans les choſes où on a établi ce prétendu mépris. Et c'eſt ſe conformer à la regle capitale, que nous avons marquée, qui eſt de conſidérer nos égaux comme nous-mêmes

Car, ſi ſelon le monde, il n'y a rien de ſi ſenſible que le mépris, & encore le mépris qui vient de perſonnes, qui n'ont aucune autorité ſur ceux qu'ils mépriſent ; il eſt certain que comme nous ne ſerions pas bien aiſés que l'on nous mépriſât nous-mêmes, nous ſerions, non ſeulement mal-honnêtes, mais injuſtes de mépriſer les autres.

On voit donc combien la raillerie doit être touchée délicatement, pour être dans les regles de l'honnêteté, & combien peu de matiere il reſte pour rail-ler, ſi on veut éviter les pas dangereux que nous avons marqués. En effet, il ne reſte que les choſes, c'eſt-à-dire, ce qui eſt hors de l'homme ou ce qui ne vient point de l'homme.

Et même il y a encore un tempérament à garder, qui est, qu'en premier lieu, il ne faut jamais faire raillerie des choses pour lesquelles nous devons naturellement avoir du respect, comme pour celles de la Religion, quelque délicate que soit la raillerie. Par exemple, si on disoit : *Oui ! la grace elle-même, cette grace qui a fait tant de bruit dans les écoles, & qui fait des effets si admirables dans les âmes : cette grace si forte & si douce tout ensemble, qui triomphe de la dureté du cœur sans blesser la liberté du franc - arbitre, qui s'assujettit la nature en s'y accommodant ; qui se rend maîtresse de la volonté, en la laissant maîtresse d'elle-même ; cette grace, dis-je, qu'est ce autre chose, qu'un je ne sçai quoi surnaturel, qu'on ne peut ni expliquer ni comprendre.*

De quelles choses il ne faut point railler.

En second lieu, il ne faut pas non plus faire raillerie des choses pour lesquelles on doit avoir naturellement de la pudeur & de la retenue, quelque couverte que soit la raillerie : comme si on disoit, par exemple, après ce vieil original des railleurs : *Nous en retournant à nos Navires, je vis derrière je ne sçai quel buisson, je ne sçais quelles gens faisoient je ne sçai quoi je ne sçai comment, &c.* Et un autre railleur reprend, & dit : *C'étoit, comme on*

nous a raconté , deux hommes de je ne sçai quel âge , ni de quelle condition , qui étoient allez de compagnie , pour je ne sçai quoi. Après avoir fait chacun , comme ils croyoient , avec satisfaction ; ils regardent , par je ne sçai quelle complaisance que l'on a pour ses actions (dont Esope n'a pû rendre raison) si l'effet répondoit à leur opinion. L'un se congratule du bon succès ; L'autre regarde , il ne trouve rien. Il cherche , rien. Il demande s'il rêve , il n'en sçait rien. Il fouille par tout , rien. Le voilà dans un étonnement étrange ; car il étoit assuré de son fait. Il en appelle à son camarade. Il le presse de chercher avec lui. Cet autre au contraire dit qu'il est visionnaire , & lui prouve : celui ci enchérit ; & croit être enforcélé. Il faisoit froid cependant , c'est pour-quoi ils quittent la place , reprennent leur chemin : & comme l'enchanté voulut se cacher de son manteau , il bride le nez à son compagnon , qui étoit sous sa main , du je ne sçai quoi. Celui-ci le discernant à l'odorat , s'écrie : on visite. Il se trouve que le je ne sçai quoi qu'il avoit fait dans la doublure de son manteau , s'étoit , en s'élevant , coulé vers le bout , & étoit allé donner justement dans le nez de l'autre , comme toutes choses tendent à leur centre , par je ne sçai quelle disposition naturelle. Et de rire.

Et

Et en troisieme lieu, on ne doit point encore railler sur les disgraces & les infortunes de qui que ce soit : une ame bien née ne doit jamais insulter au malheur d'autrui. C'est une lâcheté, selon le monde, & un péché contre la charité, selon Dieu. Par exemple, si on faisoit ce conte : *Un certain homme fort riche avoit convié bon nombre de ses amis à dîner, & comme on étoit sur le point de servir, on lui vint rendre une lettre d'un naufrage qui étoit arrivé à un Navire qu'il avoit en mer, où étoit tout son bien. La douleur le saisit, il fit ôter le couvert, pria ses amis d'aller dîner chacun chez soi, & s'alla renfermer. Voilà un homme bien empêché (dit un railleur) il n'avoit qu'à les prier de dîner avec les Syrenes & les Tritons qui faisoient grand'chere de ce qui étoit dans son Navire, &c.* Il n'y a rien de si impertinent, & en même-tems de moins Chrétien. C'est pourquoi il faut très-soigneusement s'abstenir de toutes sortes de railleries qui blessent la Religion, qui blessent l'honnêteté, qui blessent la charité, & qui par conséquent marquent un grand dérèglement d'esprit.

Pour le reste, on peut en toute liberté, c'est-à-dire, sans sortir des regles de la modestie, qui doit être, comme nous

*Charmes
d'une raillerie
faite à propos*

avons dit tant de fois, la compagnie inséparable des paroles & des actions de ceux que nous instruisons ; on peut, dis-je, en toute confiance donner carrière à son imagination, si on a cet admirable & rare talent de rire de bien des choses, bien loin qu'on s'offense de voir que l'on s'égayé spirituellement sur des sujets où personne n'a aucun intérêt, chacun en est charmé, parce que cette gayeté innocente, étant la marque d'un bel esprit & d'un bon naturel, fait aimer les personnes qui excellent, & rendent leur conversation très-agréable.

CHAPITRE XXIX.

Comment on se doit faire rendre honneur.

*Règle pour
soi-même.*

IL est bon de sçavoir aussi, pour ce qui nous regarde en particulier, que c'est une incivilité de se faire rendre honneur en présence d'une personne plus qualifiée que nous ne sommes, & à qui nous devons nous-mêmes du respect ; parce que l'honnêteté qui demande que l'on s'humilie par tout, l'exige de droit absolu dans cette rencontre, où le plus grand, selon l'ordre de la nature, rabaisse & efface le moindre. Ainsi il est

indécent, par exemple, à des personnes de mediocre qualité de se faire suivre; ou à une Dame de se faire mener & porter la robe en l'appartement, & en la presence d'une personne qui est d'une condition à son égard beaucoup plus relevée.

De ce précepte dépend encore d'obliger ses enfans, ses valets, ou ceux qui sont dans notre dependance, d'adresser aux personnes éminentes, lorsque nous nous trouvons avec elles, tous les devoirs & toutes les civilités qu'ils seroient obligés de nous rendre.

*Regle pour
ses enfans &
ses domesti-
ques.*

De-là vient qu'il faut que ces enfans saluent la personne éminente la premiere; & si le pere & la mere leur demande quelque chose, au même tems que la personne de respect la demande aussi, ils doivent répondre, ou donner cette chose-là premierement à cette personne. Et de-là il s'ensuit encore, que c'est une incivilité à des peres & meres de faire correction à leurs enfans en présence de cette personne, & particulièrement à des meres qui interrompent la plus sérieuse & la plus respectueuse conversation, pour dire à leurs filles de se tenir droites, *Marotte, l'épaule: Gogote, la tête: Toi-
nette, le menton, & ainsi de plusieurs au-*

C c ij.

tres avertissemens, fort utiles, à la vérité: mais en cet endroit-là très-ridicules & tres-désagréables ? parce qu'elles disent vingt fois la même chose. Il faut faire ces instructions en particulier, ou avertir cette jeunesse par quelque signe, que personne n'apperçoive : sur ce principe que tout droit de superiorité cesse, & est comme suspendu à l'égard des Peres & Meres, Maîtres & Maîtresses, tandis que la personne à qui nous devons du respect est presente. Et c'est même très bien fait (pour joindre cette regle de prudence à ce précepte de civilité) de s'abstenir le plus que l'on peut de ces frequentes leçons. Il y a des meres si acharnées, pour ainsi dire, à ces redites, que tout leur entretien se passe à gourmander leurs filles : & il en arrive un effet tout contraire. Elles les importunent tellement, & leur donnent souvent tant de confusion, que pour leur faire lever la tête, avancer l'épaule & retirer le menton, elles démontent toute la machine, & ces enfans se tiennent très-mal pour ne sçavoir pas comment se tenir ; ce qui retombe, non sur l'enfant, mais sur la Mere.

Il est pareillement à propos d'apprendre à ses valets & à ses servantes à por-

ter respect aux personnes que nous respectons. Nous voyons des laquais si mal instruits , que quand ils ont quelque réponse à rendre en présence de personnes éminentes , ils passent devant , & viennent familièrement parler à l'oreille de leurs Maîtres : & il faut que cette personne-là attende que ce dialogue soit fini , ce qui fait une très-méchante scène.

Il faut faire comprendre à ces laquais qu'ils doivent attendre que leurs Maîtres soient seuls pour leur parler , à moins qu'il ne s'agît d'une chose extrêmement pressante : & alors le Maître doit demander pardon de l'incivilité de son laquais à la personne supérieure. Il faut de même , quand il s'agit de servir , que ces laquais ou domestiques servent la personne la plus qualifiée la première , soit à table , soit ailleurs : & ceci est d'autant plus essentiel , que toutes les fautes que font ces subalternes retournent sur le Maître même : on l'accuse de ne pas sçavoir le monde , ni la civilité.



C H A P I T R E X X X.

De l'importunité.

*L'importunité
est l'ennemie
de la civilité*

CE que nous venons de dire , ou ce que nous avons dit jusqu'ici pourroit peut-être suffire , pour nous faire condamner l'importunité , puisque nous en avons rapporté un si grand nombre d'exemples. Mais comme on ne voit que confusément les choses , qui se mêlent & se confondent parmi d'autres , ce ne sera ce me semble , pas être , importun , que de parler précisément & séparément de l'importunité dans ce chapitre ; puisque l'on ne peut trop parler d'une chose , qui est à l'égard des autres l'opposé direct de la civilité.

Les principes sur lesquels nous avons établi ce Traité , sont comme on a pu voir , de se conformer à la personne , au tems & au lieu ; & l'importunité est de ne faire attention ni à la personne , ni au tems , ni au lieu. Un incivil est celui qui ne regarde ni le lieu ni le tems , ni la personne. Un importun est le même ; & ainsi qui dit un importun , dit naturellement un incivil.

Les personnes importunes sont ordi-

nairement celles qui ont beaucoup d'amour pour elles-mêmes, & peu de considération pour les autres ; ou bien qui ont naturellement l'esprit stupide. De ces deux défauts ensemble, ou de l'un des deux vient le vice de l'importunité. On ne fatigue quelqu'un par ses accablemens, que parce que l'on est, par un principe d'amour propre, préoccupé de cette fausse idée, que nos propres volontés doivent regner sur toutes les autres ; ou parce qu'on n'a pas l'esprit de concevoir la laideur de l'importunité. On ne détourne quelqu'un par des contre-temps, que parce que l'on s'imagine par un sentiment d'orgueil que notre propre tems, ou notre loisir doit être la règle du loisir, ou du tems des autres ; ou parce que l'on n'est naturellement pas capable de discerner que tous les tems ne se ressemblent point. On ne trouble enfin quelqu'un dans un lieu, où on devroit honnêtement garder quelques mesures, que parce que la bonne opinion que l'on a de soy-même, ne permet pas que l'on donne aucunes bornes à son petit desir ; ou parce que l'on a trop de stupidité pour connoître que ce qui peut être bienséant en un lieu, peut ne l'être pas en un autre.

Mauvais effets de l'importunité.

Aussi l'importunité produit-elle deux effets très-nuisibles, & tous differens de ceux que font les autres fautes que l'on commet dans la civilité. Là, on excuse le peu d'éducation, le peu d'attention, ici on n'excuse rien, parce que la faute est toute volontaire. Un importun passe pour effronté, ou pour stupide: voilà le premier effet de l'importunité. L'autre est, que comme l'effronterie est une marque du mépris que l'on a de la personne que l'on importune, l'importunité devient une offense, & par conséquent aliène plus l'esprit de la personne avec qui on agit, que la civilité même n'est capable de l'approcher, tant s'en faut que ce soit un moyen pour paroître civil. Ainsi l'importunité est bien comme un fardeau qui charge pesamment la personne que l'on importune: mais c'est un fardeau qui retombe en même tems sur l'importun même.

En effet, il est aisé de voir, que d'aller faire sa cour à cette personne éminente, lors, par exemple, qu'elle est chagrine d'une fâcheuse nouvelle; cette honnêteté est un véritable supplice, que d'aller lui rendre ses respects en un temps où elle est pressée d'affaires importantes; ces respects lui sont autant d'épines, que

que d'aller lui faire la révérence en un lieu où il est de la bienséance qu'elle ne se manifeste point ; cette révérence lui est un coup mortel : aussi est il facile de juger que cette révérence, ces respects, & ces assiduités font un effet très-désavantageux pour celui qui les rend ; puisque la personne à qui il les fait, ne peut être que très-sensiblement touchée de son hardiesse, ou de son peu d'esprit.

Mais, dira-t'on, si je suis moi-même pressé d'une affaire de très-grande importance, & laquelle je dois absolument communiquer à la personne supérieure ; laisserai-je périr mon affaire par la seule crainte de paroître importun ? Ici l'hypothèse change : l'homme que nous supposons aller faire sa cour, n'est plus un homme de cour, il devient un homme d'affaires ; & son importunité, qui sous la première supposition étoit une faute sans excuse, devient ici nécessaire & excusable ; & par conséquent ce Grand, dont nous parlons, ne l'imputant plus à la personne, mais à l'affaire, l'importunité ne produit aucun mauvais effet dans son esprit. Il sçait ce que personne n'ignore, que la nécessité n'écoute aucunes loix.

Objection sur ce sujet, & leur réponse.

On pourra dire encore, selon nos re-

D d

gles , qu'il est même de notre devoir d'aller témoigner à la personne supérieure la part que l'on prend à la mauvaise nouvelle qu'elle peut avoir reçue. Il est vrai ; mais il faut que bien des circonstances concourent pour cela. En premier lieu , il faut voir si cette nouvelle est publique , ou , pour mieux dire , si on veut qu'elle soit connue. Si on la veut tenir cachée , c'est désobliger extrêmement la personne qualifiée de lui en aller parler ; si elle est connue , il faut voir si cette personne trouve bon qu'on lui en parle , si d'autres de notre même espece lui en ont parlé ; si d'elle même elle donne occasion d'en parler , &c. Et si on voit par cette supputation que notre civilité ne pourroit être qu'une froide civilité , il vaudra mieux s'adresser à quelqu'un qui ait un accès libre près de la personne supérieure , & avec qui on aura soi-même un peu plus de commerce , & lui faire connoître la part que l'on prend à ce qui est arrivé ; le priant d'en couler un mot en tems & lieu ; ou bien il faudra à toute extrémité , faire écrire son nom au rang des autres , si on tient mémoire.

J'ai, objectera-t'on en dernier lieu , une chose importante à dire à la person-

ne éminente, & elle se trouve dans un lieu où la bienséance me défend d'entrer. Que faire ? Il faut ou lui faire parler par un tiers, ou lui écrire, plutôt que de se commettre à la désobliger par notre importunité ; car il faut être si retenu & si circonspect dans ces rencontres, qu'il ne faut pas même, quoique le hazard nous jettât ces personnes-là comme entre les mains, faire semblant de les connoître, ou y prendre garde.

Pour donc n'être point importun, il faut attentivement avoir égard à la personne, au tems & au lieu ; ou pour dire tout, en un mot, il faut pour n'être point importun, être civil ; parce qu'on ne peut avoir ses égards, que l'on ne soit civil. Or pour être civil, ainsi que nous avons vû, il faut être humble : pour être humble, il faut être charitable : pour être charitable, il faut mettre l'amour du prochain à la place de l'amour que l'on a pour soi même : & pour mettre l'amour des autres à la place de l'amour propre, il faut préférer la personne, la volonté, la commodité, l'intérêt des autres, à sa propre personne, à sa propre volonté, à sa propre commodité ; à son propre intérêt ; & par conséquent, il faut pour n'être point im-

*Ce qu'il faut
faire pour n'être
point importun.*

portun prendre les autres pour regle de nous-mêmes.

Et c'est ce qui s'adresse particulièrement à ceux qui pourroient être accusés de présomption, ou d'être du nombre de ces personnes, dont nous avons parlé, qui prétendent donner la loi à tout le monde, & faire dominer leurs affaires sur les affaires des autres. Ils n'ont, au lieu d'aller comme ils alloient auparavant la droite route où ils rencontreroient l'écüeil que nous décrivons ici, qu'à aller, comme on dit, à la bouline & à lovier. Il faut au lieu de donner à corps perdu contre la personne à qui ils doivent du respect, prendre langue, s'informer de l'état, de la disposition, de l'humeur de la personne éminente, du tems & du lieu favorable; & prendre sur tout cela ses mesures pour lui parler, lui rendre ses devoirs & ses respects.

*Application
de ces regles à
des exemples.*

Et c'est, ce me semble, ce que tout le monde est capable de concevoir, les plus inconsiderés & les plus stupides mêmes. Cependant, parce qu'il est de la dernière importance de bien comprendre: & exécuter ce précepte, puisque sans cela il est impossible d'être civil, on va le proposer d'une autre maniere. Et c'est

d'observer si la chose, pour laquelle nous allons vers un Grand, a quelque relation à lui-même, ou à ses affaires, ou bien si elle n'en a point, si cela a quelque rapport, l'entreprise est favorable : si cela n'en a point, elle est importune.

Par ce rapport, je n'entens pas seulement que la personne éminente ait intérêt dans la visite qu'on lui va faire, ou que dans cette visite elle nous parle de quelque chose qui ait rapport ou liaison à ce que nous voulons dire ; mais j'entens, à proprement parler, qu'il n'y ait dans cette personne ni dans l'état où elle se trouve, ou dans ses affaires, rien qui ait de la répugnance, ou qui ferme l'accès à notre entreprise : des exemples le vont éclaircir.

Supposons un homme qui vient demander à un Seigneur la permission de chasser sur ses terres : & supposons ce même homme peu capable de faire réflexion en lui-même, que ce qu'il demande est une grace qui doit être un pur effet de bonté ou d'amitié. Cela supposé, il n'a pour s'empêcher d'être importun qu'à comparer ou rapporter à l'état où il trouve la personne, ce qu'il veut demander. Il la trouve, par exemple fort touchée de la maladie de quel-

Dd iij

qu'un qui lui est proche : qu'il rapporte à cet état la chose qu'il veut demander, & il verra que cet état ferme tout accès, ou qu'il n'a aucun rapport à la demande, & que c'est, ainsi que dit le Sage, pour donner l'idée d'une chose importune, une musique au milieu des pleurs.

Il trouve cette personne-là en un tems où elle est dans l'embarras de recevoir un grand Prince : qu'il fasse le même rapport, & il verra que l'un est infiniment éloigné de l'autre, & que de vouloir lui faire sa demande dans cet empressement, ce seroit la même chose, que de vouloir arrêter un vaisseau qui va à pleines voiles.

Enfin notre homme rencontre la personne qualifiée à son oratoire, qui prie Dieu : qu'il confere pareillement ce qu'il demande avec la sainteté du lieu & de l'action, & il verra, sans beaucoup raisonner, que l'un & l'autre ne conviennent point ensemble ; & que sa demande seroit une espece de tentation, pour traverser la bonne œuvre de la personne de qualité.

Il en est de même de tous les états & de toutes les actions : de toutes les occasions & de tous les lieux, qui ne pourront point, pour dire ainsi, servir d'a-

venuë à l'affaire que notre homme veut proposer, comme seroit de dormir, d'écrire, de lire, de manger, de jouër, d'être enfermë, &c.

Tout au contraire, si notre même homme trouve cette personne qualifiée; je ne dis pas seulement dans un tems auquel elle parle elle-même de la chasse, ee qui seroit le moment heureux pour la demande, parce qu'il y auroit un rapport naturel, mais de bonne humeur, & en un lieu favorable: alors toutes choses le conviant à parler, il ne doit point perdre l'occasion de le faire le plus respectueusement qu'il pourra: car le faisant ainsi, il ne passera point pour importun.

Ce rapport a même cette vertu, qu'il redresse les choses, qui ne seroient pas tout-à-fait dans les regles. Par exemple, il est de la civilité de ne point détourner un homme qui écrit; néanmoins si j'ai quelque chose à lui dire, qui ait rapport à ce que je sçai qu'il écrit, il est de l'ordre de lui parler, & c'est le rapport des choses qui opere cette rectitude.

Au reste, quand on dit que l'on doit avoir égard à la personne, on n'entend pas seulement la personne qualifiée, mais aussi la propre personne, & la personne.

Que non seulement la chose, mais la personne doit être agréable pour ne point être importun.

D d. iiij.

des autres. De-là vient que quelque bonne volonté, ou bonne intention que nous ayons à l'égard du supérieur, si notre personne lui est désagréable, tout ce que nous faisons, tous les devoirs & tous les respects que nous lui rendons ne font que des importunités. Et il arrive la même chose, lors, par exemple, que nous allons rendre ces devoirs en compagnie de gens qui ne plaisent pas à la personne supérieure : le chagrin que lui donne la vûe de ces personnes-là retombe sur nous, & rend importun ce qui sans cela seroit honnête.

*Que le tems
doit pareille-
ment être fa-
vorable à no-
tre égard.*

Quand on dit de même, qu'il faut prendre garde au tems, on entend dire que ce soit autant à notre égard, qu'à l'égard de la personne éminente ; car de faire trop souvent la même civilité, quoiqu'elle fût dans les formes pour les autres circonstances, elle ne pourroit être qu'importune, manquant à celle-ci.

*Aussi - bien
que le lieu.*

Et pareillement du lieu. Ce n'est pas seulement le lieu de la personne supérieure qu'il faut observer, mais le nôtre propre. C'est pourquoi si cette personne-là nous faisoit visite par quelque occasion, ce seroit une incivilité de se prévaloir de cette rencontre pour lui faire la demande dont nous parlions, si elle ne

nous en donnoit fujet elle-même ; & ainsi des autres lieux , comme l'Eglise , le Palais , les maisons des autres , &c. C'est manquer de civilité , que de demander quelque grâce à une personne éminente hors de son logis , à moins que quelque circonstance ne l'excusât.

La moindre circonstance peut en effet rectifier une action qui seroit d'elle-même irrégulière : comme d'autre côté il faut , généralement parlant , établir cette maxime infallible , qui comprend en peu de mots tout ce chapitre : que tout ce que l'on fait agissant avec les autres hommes , est importun , si cela ne convient ni au lieu , ni au tems , ni aux personnes.

CHAPITRE XXXI.

De la Contenance.

IL est maintenant à propos , avant que de finir ces préceptes , de faire voir d'une part les obstacles qui empêchent qu'on ne les pratique : & de l'autre , ce qui fait , que même en les pratiquant on n'est point civil. Il faut , dis-je , traiter de ces deux différens inconvéniens , ou autrement ces deux mêmes préceptes de-

*Inconvéniens
qui traversent
la civilité.*

meureroient inutiles. Dans ce chapitre nous parlerons des obstacles : & le suivant fera voir ce qui fait dégénérer de la véritable civilité, en une fausse civilité.

*La source de
la contenance.*

Notre volonté est le principe de toutes les actions qui sont libres en nous : parce qu'elle est la source de nos passions, ce qui fait que toutes nos actions venant de nos passions, ont au dehors les mêmes qualités que nos passions ont au dedans. Si celles-ci sont tranquilles, nos actions sont tranquilles : & on ne dit d'un homme, qu'il est posé & qu'il se possède, que parce qu'il possède son intérieur, ou ses passions ; & qu'ensuite celles-ci retenant l'extérieur, tout ce que nous voyons de cet homme paroît posé ou tranquille. Comme donc la civilité, à la considérer en elle-même, ne consiste qu'à se posséder, il s'ensuit que de ne se posséder pas, c'est à notre égard l'obstacle naturellement opposé à la civilité.

*C'est que c'est
que la contenance.*

Et c'est ce que tout le monde exprime sans y penser, lorsqu'on dit d'une personne, qui ne sçait comment se tenir, ni ce qu'elle doit faire ou dire, qu'elle est décontenancée. Car la contenance n'est autre chose que *l'accord du dedans avec le dehors d'un homme*, c'est-à-dire, de la personne avec la chose, le lieu & le

tems dont il s'agit : & on ne perd contenance que quand le dedans ou l'esprit sortant de son affiette , déconcerte le dehors , & empêche qu'il ne réponde aux obligations que lui imposent les loix du devoir de l'honnête homme, ou de l'homme civil , par rapport aux trois circonstances que nous venons de marquer.

Le mot même de *contenance*. l'exprime tout seul , en ce que venant du mot *con-*
tenir , une personne n'est censée avoir de la contenance , que parce qu'elle contient en premier lieu ses passions , & puis ses membres ou ses actions , sa langue ou ses paroles dans les bornes , où toutes ces choses là doivent être , pour répondre à ces circonstances.

De-là vient , par exemple , que si une personne qui sera obligée de se tenir attentive devant une autre d'un degré éminent , vient à s'endormir , chacun dira qu'elle n'est pas dans la contenance où elle doit être : & pourquoi , à votre avis ? parce qu'elle ne se contient pas : & pourquoi encore ? allez à la source , & vous trouverez , que c'est parce que l'ame étant préoccupée par la paresse , qui est une passion qui appésantit , devient elle même pesante ; & par cela même allourdit le corps , & lui ôte tout

sentiment , & par conséquent l'attention , qui est la chose dont il s'agit , fait dormir contre la bienséance devant une personne à qui on doit du respect , ce qui marque le lieu , & prend un tems pour dormir qui n'est pas destiné au sommeil. Et ainsi ne se contenant point , ou perdant contenance par ce dormir , on devient incivil ; ou , pour mieux dire , c'est ce manque de contenance qui est l'obstacle à la civilité.

Cet exemple n'est que pour éclaircir notre définition. On sçait bien que la nécessité étant cette loi souveraine , qui se fait faire un joug par toutes les autres loix , on ne perd point contenance , lorsque la nature , l'âge , l'indisposition & autres raisons invincibles obligent dans la matiere que nous traitons , à faire même ce que l'on condamne. Un homme disgracié naturellement aura une contenance réguliere , tout bossu qu'il soit. Un vieillard & un malade seront toujours bien en quelques manieres qu'ils soient. Nous entendons parler ici de ce qui est volontaire , & de ce qui nous emporte hors des regles de la bienséance par notre propre faute.

Or ce qui nous emporte ainsi , n'est autre chose , comme nous venons de di-

re , que nos passions , ou plutôt nous ne perdons contenance , que parce que nous substituons une passion à la place d'une autre passion , ou une passion étrangère à la place de celle qui nous doit faire agir. Ces fausses passions sont les mauvaises contenances ; & comme les passions mal réglées sont presque sans nombre , les mauvaises contenances sont aussi fort ordinaires.

Que les différentes passions sont les différentes contenances.

Nous en avons déjà fait remarquer une assez bonne quantité dans le cours de cet ouvrage , en montrant ce qui est contre la civilité : & si on veut soi-même étudier un peu le monde pour se corriger , on verra qu'il n'y a presque rien de plus rare qu'une bonne contenance.

La plûpart des gens sont si empêchés de leur personne par les faux principes dont nous parlons , qu'ils ne sont pas moins insupportables à eux-mêmes , qu'ils sont ridicules & choquans à la vûe des autres.

Qui peut souffrir dans un entretien sérieux un jeune homme qui se porte bien , étendu , ou le corps plié en deux dans un fauteuil , faisant l'esprit fort ; & particulièrement si c'est un Ecclésiastique ; ou qui peut même le souffrir d'une femme ?

Exemples de mauvaises contenances.

Nous en voyons qui de peur de paroître stupides , parlent sans cesse , & en s'écoutant parler , s'applaudissent des mains & des pieds.

Qui dans une conversation avec un supérieur pâliront , se refrogeront.

Il y en a qui dans une compagnie de Dames , & en présence de personnes à qui on doit du respect , font les yeux doux , ou font des souris à quelque belle.

Il y en a qui rient à tout le monde , qui caressent , qui louent , qui baient , qui étouffent les gens , comme les singes leurs petits , à force de les embrasser , qui font les amis , les patrons , les idolâtres de tout le genre humain.

Une Dame de son côté jouera de la prunelle , se portera cent fois la main au mouchoir , si elle a la main ou la gorge belle. Et d'autres , tant hommes que femmes , feront cent autres petites façons pour se faire regarder.

Une femme badinera avec un éventail jusqu'à en rompre la tête aux gens. Un homme se jouera avec sa canne , ses gants , & ainsi du reste.

Un homme qui n'a ni esprit ni talens , affectera , pour faire paroître qu'il en a ; car c'est un écueil où nous donnons tous , une certaine gravité qui se complait en

elle-même, se composera les yeux, la bouche; parlera de tout par monosyllabes entre les dents, ou du bout des lèvres, s'imaginant que la mine & le ton, est ce qui fait la belle pensée.

Pourquoi, par exemple, un jeune homme qui n'a pas vû le monde, tourner-il son chapeau: ou pourquoi est-ce qu'il rougit quand une personne qualifiée lui parle?

D'où vient qu'en présence d'une compagnie à laquelle on doit du respect, il y en a qui s'accrochent, se heurtent, & ne savent ce qu'ils font, en l'abordant, ou en se retirant?

Mais nous entreprendrions l'impossible, si nous voulions faire le dénombrement de tous les décontenancés du monde: tâchons seulement de nous corriger: pour cela suivons nos regles. Supposons d'un côté, que toutes les personnes dont nous venons de parler, soient devant quelqu'un à qui elles doivent du respect; & qu'elles soient venuës lui parler, si vous voulez, pour quelque procès, ou affaires sérieuses: & souvenons-nous d'autre côté, que la contenance est, comme nous avons dit, un concert de la passion & de la personne avec la chose, le lieu & le tems.

*Application
de la règle à
ces exemples.*

Tout cela présupposé, il sera aisé de voir que le jeune homme, l'Ecclésiastique, ou la femme sont dans ce fauteuil, oublient ce qu'ils font, c'est-à-dire, ne font pas attention à leur personne, mettent la paresse à la place de la modestie, & ne se souviennent ni du lieu, ni du tems où ils se rencontrent. Pour se corriger ils n'ont donc qu'à se contenir chacun selon ce qu'il est, ou selon sa qualité; je veux dire, qu'ils n'ont qu'à se posséder ou entrer en eux mêmes, en substituant la modestie à la place de toute autre passion. L'affiette d'une personne assise, est d'être la moitié du corps qui est la plus haute, droite, quoique mobile, & l'autre qui est la plus basse, ferme, retirée & immobile, sans croiser les genoux: & le respect étant fondé là-dessus, en ce lieu, & en ce tems, il ne faut point manquer à cette contenance, ou on manque à la civilité.

Ceux qui parlent trop, le font par un principe de vanité & de stupidité tout ensemble; bien loin d'éviter par-là de paroître stupides, ils témoignent ne sçavoir pas que la stupidité n'est autre chose que l'ignorance de son devoir. Il faut donc être comme une statuë, dira t'on? Nullement, mais il faut dire respectueusement

sement l'affaire qui vous amene , entendre les réponses qu'on vous fait , & rendre raison de ce qu'on vous demande : ce que les statues ne font pas. Et il s'en faut tenir là inviolablement , si on veut se tenir dans les regles.

Ceux qui pâlisent , &c. montrent qu'ils sont agités de colere : & ainsi cette passion empêchant qu'ils ne se contiennent , ils n'ont qu'à la supprimer , & ils seront dans l'ordre.

Les différens gestes de ceux qui cajolent ici les Dames , marquent qu'il y a en eux de la coquetterie ; & ils substituent ainsi cette passion à cette tranquillité respectueuse où ils doivent être. Otant donc de leur esprit ce déreglement , ils se posséderont , & feront dans leur devoir.

Ces grands careisseurs sont les comédiens sérieux de la vie civile. S'ils sçavoient que les personnes de sens rassis se rient de ces pantalonnades , selon ce principe , que quiconque aime & louë tout le monde , n'aime & ne louë personne , puisqu'il ne l'aime & ne le louë que par grimace ; ils se garderoient bien d'extravaguer de cette maniere ; ils conformeroient leurs façons de faire à leurs personnes ; ôteroient de leur esprit l'ambition & la fausseté qui le possèdent ; &

E.e.

alors ils seroient civils , honnêtes & sinceres envers tout le monde , comme tout honnête homme doit être ; mais avec la circonspection qui est , & doit toujours être la compagne inséparable de la civilité , aussi-bien que toutes les autres vertus. La civilité n'entend nullement que l'on se prostituë.

Une Dame qui a les manieres libertines découvre sa vanité ou sa dissolution ; & ce déreglement qui l'offense elle-même , & offense la personne éminente , parce que le respect est de cette nature , que tout ce qui nous déshonore nous-même en la présence de la personne à qui nous devons porter honneur , la deshonne elle-même. Il ne faut donc que retrancher ses passions , & on sera dans la regle. Outre qu'en général ceux qui veulent qu'on les regarde déplaisent , on les tourne tacitement en ridicules ; car on regarde toujours l'intérieur , pour juger de l'extérieur.

Ceux qui se joüent avec l'éventail ou la cane , ou qui ont de telles contenance hors d'œuvre , sont gens qui dorment les yeux ouverts ; c'est-à-dire , qui ont l'esprit dissipé. Ils n'ont qu'à rentrer en eux-mêmes , chasser l'idée ou la passion qui les distrait , & ils seront civils.

L'homme grave par affectation, n'a qu'à se souvenir de cette maxime ; que vouloir cacher sa stupidité sous des apparences étudiées, c'est au contraire la manifester. Il n'a qu'à bannir de son esprit la vanité , & il paroîtra homme d'esprit. Il vaut cent fois mieux être moins spirituel que vain , puisque la vanité sautant aux yeux du monde , découvre notre stupidité , & tout ensemble nous fait passer pour ridicules ; ce qui est s'attirer deux maux au lieu d'un.

Le jeune homme qui est interdit , ou qui rougit : l'autre de même , qui marche ou agit comme un homme hors de son bon sens ; toutes ces personnes , dis-je , sont des gens préoccupés par la crainte , & c'est cette passion , qui fait plus que toute autre perdre contenance. L'appareil , la présence , le regard des personnes éminentes étouffe. On appréhende de les offenser , & on ne sçait pas que c'est cette appréhension-là même qui les offense. Le moyen de se rassurer l'esprit est de ne penser qu'à soi-même.

Et c'est-là pour comprendre toutes ces règles , sous une seule , l'unique voye de ne jamais se décontenancer. Il ne faut que se contenir en soi-même , & voici comment. Il faut d'abord envisager des yeux

*Règle pour
ne se point dé-
contenancer.*

E e i j j

de l'imagination la personne à qui nous avons affaire : voir la chose dont il s'agit : & enfin, pour le dire encore une fois , le lieu & le tems où on se trouve.

Et quand nous avons repassé tout cela dans notre esprit , il ne faut plus y penser : mais seulement réfléchir sur nous-mêmes , & demeurer sans cesse en nous-mêmes sans en sortir , afin de veiller & d'observer si nous nous conformons à tous ces devoirs. Par ce moyen fermant la porte à tout ce qui pourroit nous frapper de dehors , & faire naître en nous quelque passion capable de troubler le concert où nous devons être , nous demeurerons fermes dans l'état que la civilité demande de nous.

Ainsi les bonnes contenance ne consistent qu'à observer ce concert de la personne avec la chose , le lieu & le tems. De-là vient que si nous changeons notre supposition , la plûpart des contenance que nous venons de rapporter , deviendront en quelque maniere supportables , si toutefois il peut venir quelque chose de raisonnable d'une mauvaise source.

Mettons ces personnes parmi des égaux : au bal , dans le tems où on parle de marier une fille , on pardonnera une partie de ce qui choqueroit sans cela.

Mettons de même , pour passer à d'autres exemples : un particulier obligé de coucher dans la chambre d'un Prince : il aura la véritable contenance qu'il doit avoir , s'il dort , parce que c'est là la chose dont il s'agit , & qu'il est dans le lieu & le tems de dormir.

Posons le cas qu'il soit à table avec lui : il fera son devoir de boire & de manger.

Supposons qu'il soit en faction : il sera civil de ne lui point ôter le chapeau , de lui refuser même le passage , s'il n'a point autorité sur lui.

Représentons-nous qu'il doit écrire ce que la personne éminente lui dicte ; il sera dans la bienséance d'être assis , quoi même que l'autre soit debout.

Nous voyons donc par tout ce que nous venons de dire , la vérité du principe que nous avons établi ; que comme de garder la contenance que l'on doit , cette contenance empêchant que l'esprit ne se dissipe par aucune passion étrangère , le rend attentif aux regles de la civilité : un obstacle , ou même un écueil certain à la civilité , est au contraire la décontenance , s'il m'est permis d'employer ce terme , ou le déconcert de la personne , ou de l'intérieur à l'égard de l'extérieur. .

*Quelle doit
être la conte-
nance, selon
les différens
caractères des
personnes*

Et cela même fait voir en même-tems quelle doit être la contenance de tout le monde : car si vous me demandiez ici des regles pour montrer quelle doit être la contenance de chaque personne, selon leurs différentes qualités, ou leurs différens caracteres, je ne vous pourrois répondre que la même chose ; & que cela dépend de sçavoir ce qui est bienséant à la qualité de chaque personne, par rapport, comme nous disons sans cesse, à la chose, au lieu & au tems.

Toute la difficulté est seulement, comme nous disons au commencement de ce Traité, de sçavoir ce qui est bienséant. Selon la bienséance, les personnes d'Eglise, par exemple, celles de judicature, les personnes âgées, les filles, les femmes doivent avoir un maintien sérieux, qui marque de la gravité, mais qui n'ait rien d'affecté, de froid, de nonchalant, d'endormi ; ni cet air couvert & ténébreux, qui marque que l'on est fâché.

Les jeunes gens, selon leur qualité, doivent avoir des manieres un peu plus gayer, plus vives & plus résoluës ; & particulièrement ceux qui sont destinés aux armes. Il n'y a qu'à éviter à leur égard l'air effronté d'une part, & l'air fanfaron d'autre part : car l'un & l'autre choque également.

Et pour toutes sortes de conditions il faut éviter encore deux autres défauts, un certain air étudié, myftérieux ou grimacier : tel, par exemple, que nous voyons dans certains dévots, dont les uns roulent les yeux dans la tête, font des contorfions de la bouche ; font de gros foupirs & de grands hélas ; de grandes gesticulations de la tête & des mains, croyant par-là signaler leur zele ; quoiqu'ils le feroient peut-être encore mieux fans cela. Ces conténaances composées font une peine extrême à ceux avec qui nous converfons. Si on fait une révérence, fi on baife la main, ou fi on fait autre chose de cette nature, tout cela est, pour ainfi dire, fi étoffé, qu'une feule de ces choses-là en ces perfonnes grimacieres, en vaut quatre dans les autres. Il faut avoir un extrême foïn d'abrégér l'inutile ; parce que les signes de la civilité ne font pas la civilité même. C'est pourquoi quand un homme à qui nous devons du refpect, est perfuadé que notre intérieur est civil, il se met fort peu en peine du refte (a).

L'autre défaut qu'il est bon de fuir, est le contraire du précédent ; c'est-à-dire, un certain abrégé de ces mêmes choses, qui les tourne en burlefque ; ou qui pas-

(a) Nil moror officium, quod me gravat.

Hor. Ep. 15. lib. Ep. 1.

se si vîte sur tout , qu'on y remarque plutôt du dédain , ou de la marionnette , que de l'honnêteté. Il faut dans toutes nos actions regarder ce qui donne de la grace , & l'observer ; ou tâcher d'imiter dans les autres ce bon air , si nous ne le trouvons pas dans nous-mêmes.

Enfin nous pouvons dire , pour donner une idée en général de toutes les contenance , puisqu'on ne le peut pas faire dans le détail , qu'il ne faut que prendre le milieu de deux défauts opposés , par rapport toujours à la personne , à la chose , au lieu & au tems. Il ne faut être ni endormi , ni étourdi , mais sérieux. Il ne faut être ni fâché , ni enjoué , mais serain. Il ne faut être ni effronté , ni timide , mais résolu. Il ne faut être ni grimacier , ni immobile , mais libre. Il ne faut avoir les manieres ni étudiées , ni badines , mais naturelles , & en même-tems succinctes ; je veux dire , qu'il ne faut avoir rien d'affecté ni de grossier ; de caché ou de dissimulé ; d'éventé ou d'évaporé ; mais avoir un air franc , ingenu : & qui aille , comme on dit , son grand chemin : c'est le meilleur de tous les caracteres , parce qu'il comprend tous les autres. En un mot , il faut établir pour maxime à l'égard de la contenance , aussi-
bien

bien que de tout ce qui regarde cette matiere, que tout est mauvais, quand cela n'est pas dans la bienséance; & que cela n'est pas dans la bienséance, lorsque cela sort de ce milieu, dont nous parlons. (a) C'est le point où se doivent fixer la plûpart des vertus, mais surtout celle dont il s'agit ici. Elle n'est vertu qu'entant, comme dit un Poëte traitant de la même chose, qu'elle s'éloigne également de toutes ces extrémités vicieuses.

(a) Virtus est medium vitiorum & utrinque reductum.
Hor. Lib. 1.
Epist. 1.

Il faut donc se souvenir de ce principe, & en même-tems de ce que nous avons aussi remarqué dans ce chapitre, qui est de faire sans cesse attention sur nous-mêmes, pour voir si nous sommes dans la contenance qui nous convient: car de cette attention vient la contenance, & de la contenance la civilité; comme du manque d'attention, vient le manque de contenance; & de ce manque là, l'incivilité: par cette raison, comme nous avons déjà dit plus d'une fois, que le défaut d'attention laissant entrer une passion étrangere à la place de la véritable passion, met par-là un homme hors de lui même, & le rend incapable d'écouter les regles de son devoir.

CHAPITRE XXXII.

*De la flaterie & des trop grands scrupules
qui font la fausse civilité.*

ON peut dans la pratique même de la plus régulière civilité, tomber encore dans deux extrémités ou défauts très-dangereux, qui la feront dégénérer en une mauvaise civilité.

*Bassesse, la
flaterie.*

*1. Hor. Epist.
Lib. 1. Epist.
17.*

Le premier est, lorsque l'on excède dans la pratique de ces règles, accablant la personne à qui on fait sa cour, de complaisances aveugles & superflues. Vous en voyez, comme dit un Poëte, qui étudient & révèrent le moindre signe & le moindre geste que fait la personne à laquelle ils s'attachent ; qui admirent, révèlent, ou répètent ce qu'elle dit, comme quand un enfant répète les mots que son Maître d'école lui apprend. Tout cela est, ce que l'on appelle flaterie, laquelle ne vient que de bassesse & d'intérêts à l'égard de celui qui la fait, & ne tourne qu'au désavantage de celui qui la reçoit : car de même que celui qui flate fait voir par ses continuelles adorations le caractère d'une ame rampante, double & intéressée : ainsi celui qui le

Souffre, donne à connoître qu'il a lui-même l'esprit borné & présomptueux, de ne pas découvrir l'appas, & de se laisser toucher à des soumissions, qui ont pour objet toute autre chose que son mérite. (a)

Le second défaut dans lequel on peut tomber, est quand pour trop éplucher les choses, nous nous faisons des scrupules sur tout, & que nous nous rendons esclaves de ces cérémonies, jusqu'à nous en troubler l'esprit, & nous rendre incommodés ou ridicules aux autres par trop d'exactitude. (b)

La civilité doit être, comme nous avons déjà dit, toute libre, toute naturelle & nullement façonnière, ni superstitieuse : de-là vient même que quand nous nous sommes mis dans les termes de la bienséance & du respect, que les personnes qualifiées peuvent attendre de nous, nous ne devons point après cela paroître timides près d'elles : mais nous devons au contraire parler librement & franchement. Cette crainte qui va quelquefois jusqu'au tremblement, embarrasse même celui à qui on parle, & est à l'égard de celui qui parle, la marque d'un naturel sauvage, ou d'une éducation basse & mal cultivée.

(a) *Quamquam ista assentatio perniciosa sit, nocere tamen nemini potest nisi ei qui eam recipit atque ea delectatur : ita sit utilis assentatoribus patefaciat aures suas maximè, qui ipse sibi assentetur : & se maximè ipse delectet.*
Cic. de amicitia.

Que la civilité doit être libre.

(b) *Sedulitas autem stultè quem diligit urget.*
Hor. Epist. Lib. 11. Ep. 1.

Ce qui nous fait clairement connoître que la modestie ou l'honnêteté n'est pas comme plusieurs pensent, une pusillanimité, qui recule ou obscurcisse les honnêtes gens ; mais qu'au contraire, étant comme un frein à cette audace effrontée, qui aliène de nous les personnes de bon sens, il faut tenir pour constant ce que dit Cicéron : *Que sans la pudeur & la retenue, il n'y a rien de loisible, il n'y a rien d'honnête.* (a)

(A) Sine verecundia nihil rectum esse potest, nihil honestum.
Off. lib., 1.

CHAPITRE XXXIII.

De l'application des préceptes de civilité à toutes rencontres.

Qu'il faut avoir la civilité plutôt dans l'esprit, que dans la mémoire.

IL reste à dire qu'encore que ce Traité soit divisé par chapitre pour garder quelque ordre, il ne s'ensuit pas que l'on ne doive pratiquer la civilité qu'à la lettre, & selon que les choses y sont disposées. Il ne faut pas l'entendre ainsi ; mais il faut se mettre ces préceptes en général dans l'esprit, pour être civil par tout, ou pour ne pas prendre la fausse civilité pour la véritable.

La pratiquer selon les différents degrés.

Il faut les appliquer avec discernement & observer quelques degrés. Car, par exemple, s'il faut être civil envers nos

Égaul d'une civilité d'amitié, il faut l'être encore davantage avec des personnes qui auront quelque qualité sur nous, quoiqu'elle n'y mette pas une grande différence : & s'il faut l'être envers celles-ci, il faut l'être encore plus à l'égard de celles qui seront d'une qualité éminente par-dessus nous : & encore plus à l'égard des Princes qui seront par-dessus ces personnes-là, & enfin bien plus exactement des Têtes couronnées, ou des personnes qui les touchent de près, & qui sont au-dessus des autres Princes, puisqu'alors la civilité devient un devoir. Nous nous en acquitterons régulièrement, si nous nous souvenons de garder par tout la bienséance que nous avons marquée à l'égard des personnes, du tems & du lieu.

Mais pour voir tout d'un coup dans la rencontre, si nous sommes dans ces observations ; & pour en même-tems prévenir plusieurs irrégularités qui font de la peine, nous n'avons qu'à observer une règle courte & infaillible, qui comprend toutes les autres.

C'est de considérer l'effet du précepte avec le précepte même. Quelques exemples nous le feront peut-être mieux entendre. Un des préceptes pour la table, est de ne se point découvrir : sur ce prin-

Règle prompte pour redresser l'esprit en toutes rencontres.

cipe un particulier, par exemple, qui se trouveroit à la table d'un Prince, qui se propofant de l'obliger, boiroit à fa fanté, ne manqueroit pas, fi vous voulez, à la civilité de demeurer couvert; mais quel effet cela feroit-il? de voir un homme fi différent de qualité, & qui doit être effectivement dans le refpect, immobile, comme fur un pied d'efcal, pendant que le Prince le comble d'honnêteté; il est aisé de s'en perfuader l'absurdité, fi on se les représente à table, & en la compagnie d'un grand nombre de perfonnes qui mangent avec eux, & qui les voyent manger. Ce précepte ne peut donc pas s'observer dans cette rencontre, à caufe de fon mauvais effet; & il faut néceffairement fe découvrir, & s'incliner, comme nous l'avons remarqué, puifque par ces actions-là même, qui font hors de la regle, on témoigne davantage fon refpect.

Tout de même, fe trouvant à table avec des perfonnes à qui on doit quelque déférence, & qu'il faut par conféquent fervir les premiers, avant que de fe fervir foi-même, pour fuivre le précepte de civilité qui l'ordonne ainfi. Ce feroit, par exemple, une plaifante civilité, fi une perfonne de cette qualité

demandant du pain d'ordinaire, comme il arrive souvent, dont on auroit déjà coupé le jour auparavant, si vous voulez, & me priant de lui en couper, je lui coupois & présentois, pour suivre le précepte, le premier morceau qui seroit dur & sec, & gardois pour moi le second, qui seroit tendre.

De même, un des préceptes de la civilité, est de laisser passer la première, une personne que nous devons honorer; mais si, par exemple, on a un borbier à passer, & qu'on inonde cette personne-là, d'eau & de bouë, pour se tenir littéralement au précepte; quel spectacle sera-ce de la voir crottée par honneur?

Il faut donc en toutes rencontres, pour appliquer judicieusement les regles que nous avons marquées, voir d'une vûe le précepte & l'effet du précepte; & si l'effet produit quelque indécence, rectifier & redresser le précepte par le sens commun, autrement notre civilité n'a rien de civil.

C O N C L U S I O N.

CE sont-là les observations que l'on a jugé à propos de faire, pour l'instruction des jeunes gens. On voit bien

Que ces règles n'ont été tirées d'aucuns livres.

F f iij

qu'il seroit impossible de donner des préceptes de civilité, pour toutes sortes de rencontres, & pour toutes les actions de la vie qui peuvent servir de matiere aux régles de la civilité; & on n'ignore pas non plus, que l'on a mis dans cet écrit quantité de choses que tout le monde sçait, & que d'autres peuvent avoir déjà dites, mais la chose ne se pouvoit pas faire autrement; car comme il étoit question de traiter de la bienséance des actions des hommes, qui sont presque toujours les mêmes, y ayant eu depuis le commencement du monde, des gens qui ont bû, mangé, craché, bâillé, &c. on ne pouvoit pas éviter de redire les mêmes régles, en parlant des mêmes actions, puisque la bienséance n'étant autre chose, que ce que la raison a jugé convenable sur les principes de la nature & de l'usage; il y a eu avant nous des gens raisonnables, qui ont pû connoître & enseigner cette convenance, aussi bien que nous.

Ce n'est pas que pour faire ce Traité on se soit servi d'aucuns livres de pareil sujet: on sçait bien que pour les préceptes de civilité, qui dépendent de l'usage, ces anciennes régles nuisent plutôt qu'elles ne servent; & que par conséquent il

vaut mieux consulter l'usage vivant, que l'usage mort. Que si toutefois nous nous étions rencontrés avec ceux qui en ont écrit ; comme il est probable qu'entre tant de personnes de mérite, qui font profession d'instruire la jeunesse, & qui s'y appliquent avec tant de zèle, il s'en sera trouvé qui n'auront pas oublié de lui prescrire des règles touchant la civilité ; puisqu'elle fait une des plus nécessaires parties de l'instruction ; ou du moins celle qui paroît davantage & plus fréquemment aux yeux du monde ; que si (dis-je) nous nous sommes rencontrés avec quelques-uns, nous ne voulons pas finir sans les prier d'être eux-mêmes à notre égard civils, & obligeans ; & de ne pas trouver mauvais que nous les ayons imités en quelque chose.

En effet, à le prendre même à la rigueur, comme nous sommes semblables, eux & nous en cette rencontre, à ceux qui compilent des loix, qu'ils n'ont pas faites, & dont par conséquent ils seroient ridicules de se faire un mérite ; nous n'avons pas lieu non plus, ni eux, ni nous de nous offenser, s'il y en a qui joignent leur travail au nôtre, puisqu'ils n'ôtent rien de ce qui est à nous. Aussi verrons-nous avec beaucoup de

joie que d'autres prennent, comme de main en main, le pinceau que nous leur présentons ; & qu'ils perfectionnent ce que nous ne venons que d'ébaucher : car quelque chose que les uns & les autres en puissent avoir dit jusqu'ici, il est certain que l'on doit en avoir beaucoup dit, si on a voulu répondre à une matière si abondante ; & il est sans doute encore, que quoique nous-mêmes, ayons pû en avoir remarqué dans cet écrit, il en reste encore beaucoup plus à dire.

*Que l'usage
peut changer.*

Davantage, cet usage, dont nous venons de parler, ne permet pas que la plûpart de ces sortes de loix soient immuables. Il y en a plusieurs qui ont déjà changé, & je ne doute pas qu'il n'y en ait quantité de celles-ci, qui changeront de même à l'avenir.

Autrefois, par exemple, il étoit permis de cracher à terre devant des personnes de qualité, & il suffisoit de mettre le pied dessus ; à présent c'est une indécence.

Autrefois on pouvoit bâiller, & c'étoit assez, pourvû que l'on ne parlât pas en bâillant : à présent une personne de qualité s'en choqueroit.

Autrefois on pouvoit tremper son pain dans la sausse, & il suffisoit pourvû que

l'on n'y eût pas encore mordu : maintenant ce seroit une espece de ruficité.

Autrefois on pouvoit tirer de sa bouche ce que l'on ne pouvoit pas manger, & le jetter à terre ; pourvû que cela se fit adroitement : & maintenant ce seroit une grande saleté, & ainsi de plusieurs autres observations.

Il est donc certain que l'usage pourra polir, abolir & changer peut être une partie des règles que nous donnons ; mais néanmoins comme la civilité vient essentiellement de la modestie, & la modestie de l'humilité, qui est le souverain degré de la charité, & qui comme les autres est appuyée sur des principes inébranlables : c'est une vérité constante, que quand même l'usage changeroit, la civilité ne changeroit pas dans le fonds ; & que l'on sera toujours civil, quand on sera modeste ; toujours modeste, quand on sera humble ; & toujours humble, quand on aura la charité chrétienne, qui nous porte à obliger tous ceux que nous pouvons, même contre nos propres intérêts.

Mais que la civilité est & sera toujours immuable dans le fond.

F I N.



T A B L E

D E S C H A P I T R E S

& des Matieres contenuës en ce Livre.

CHAP. D E quoi il s'agit dans ce Traité : Et	
I. E n quoi consiste la Civilité.	p. 15
<i>La civilité doit venir de l'intérieur.</i>	16
<i>Ce qui fait la civilité.</i>	ibid.
CHAP. II. L a définition, les circonstances &	
les différentes espèces de la civilité.	17
<i>De quelle civilité on entend traiter ici.</i>	18
<i>Première source ou cause éloigné de la civilité, qui</i>	
<i>est l'humilité.</i>	20
<i>Ce que c'est que l'humilité.</i>	21
<i>Ses effets.</i>	22
CHAP. III. D e la fausse confiance qui est direc-	
tement opposée à la civilité.	23
<i>Que l'orgueil est la cause de cette fausse confiance,</i>	
<i>Et ce que c'est.</i>	ibid.
<i>D'où vient que les orgueilleux sont humbles.</i>	24
<i>Ce qui nourrit l'orgueil dans plusieurs personnes.</i>	25
<i>Faux principes des orgueilleux.</i>	28
<i>Mauvais effets de la confiance orgueilleuse.</i>	29
<i>Bons effets de la civilité.</i>	32
<i>Fuir ces fausses confiances, & embrasser la véri-</i>	
<i>table civilité.</i>	30
CHAP. IV. D u respect qui est la cause immédia-	
te de la civilité.	ibid.
<i>D'où vient la modestie qui forme le respect, &</i>	
<i>ce que c'est.</i>	33
<i>Deux sortes de respects.</i>	34
<i>Respect commun, ce que c'est.</i>	ibid.

DES MATIÈRES.

<i>Respect particulier, ce que c'est.</i>	36
<i>Comment s'exprime le respect.</i>	38
<i>D'où vient régulièrement la civilité.</i>	39
CHAP. V. Du discernement de ce qui est bien- <i>féant, d'avec ce qui ne l'est pas selon l'usage. ib.</i>	
<i>Trois choses nécessaires pour bien faire ce disoer-</i> <i>nement.</i>	40
<i>Que la nature donne les premiers préceptes de la</i> <i>civilité.</i>	41
<i>Loix volontaires des hommes à l'égard de la</i> <i>civilité.</i>	42
<i>Qu'il faut distinguer la familiarité d'avec la</i> <i>civilité.</i>	43
<i>Ce que c'est que la familiarité, & envers qui il</i> <i>en faut user.</i>	ibid.
<i>Quel exemple on se choisit dans ce Traité, pour</i> <i>appliquer ces principes.</i>	45
CHAP. VI. L'entrée dans la maison d'un Grand, <i>& ce qu'il faut observer à la porte, dans les</i> <i>anti-chambres, &c.</i>	46
<i>La porte. La cour. L'anti-chambre.</i>	ibid.
<i>Le chapeau.</i>	47
<i>Les coëffes. Le masque.</i>	49
<i>S'asseoir. Se promener.</i>	50
CHAP. VII. Ce qui regle la conversation en <i>compagnie.</i>	51
<i>Entrée dans une chambre.</i>	ibid.
<i>Le parler.</i>	52
<i>Le trop d'enjoüement, de familiarité, &c.</i>	64
<i>La main & le gant.</i>	65
<i>Que la curiosité est incivile.</i>	67
<i>Se lever de son siège.</i>	68
<i>Laquais & servantes.</i>	69
<i>N'interrompre personne.</i>	ibid.
<i>Comment il faut s'ajiner.</i>	70
<i>Comment il faut en user à l'égard des personnes &</i> <i>ac. cérémonies publiques, &c.</i>	ibid.

T A B L E

CHAP. VIII. L'audience d'un Grand.	74
<i>Entrée dans un cabinet.</i>	ibid.
<i>Si cette personne est malade ou occupée.</i>	ibid.
<i>Comment il faut s'asseoir.</i>	75
<i>Comment se tenir.</i>	76
<i>Comment en user près du feu.</i>	77
<i>Comment parler quand on est seul avec cette personne là.</i>	78
<i>Rire. Laisser tomber quelque chose. Eternuer.</i>	79
<i>Appeller quelque valet, & contre les valets mal instruits.</i>	80
<i>Comment parler en compagnie d'autres personnes.</i>	
<i>Se couvrir ou découvrir.</i>	81
<i>Ne point jurer. Ne point interroger.</i>	82
<i>Ne point dire de paroles libres.</i>	83
<i>Ne point être incommode dans les conversations.</i>	84
<i>Comment il faut se congédier d'auprès d'un Grand.</i>	86
<i>Comment s'il survient quelqu'un.</i>	88
<i>Comment il faut marcher avec cette personne-là.</i>	89
CHAP. IX. Des paroles indirectement inciviles.	ibid.
<i>Importance de bien conduire sa langue.</i>	90
<i>Qu'il y a des paroles qui désobligent, quoiqu'elles paroissent bienséantes.</i>	ibid.
<i>D'où vient que l'on tombe dans ces paroles.</i>	91
<i>I. Exemple de ces paroles dans le mensonge.</i>	92
<i>II Exemple dans la louange & le blâme.</i>	95
<i>Abus de croire que les personnes élevées ne sont point clair-voyantes.</i>	97
<i>Comment il faut insinuer quelqu'un dans l'esprit d'un Grand.</i>	99
<i>Qu'il ne faut jamais blâmer personne, pour faire parler un Grand.</i>	103
<i>III. Ex. de ces paroles dans les contestations.</i>	104
<i>IV. Exemple dans les paroles qui peuvent rejailir sur la personne même du Grand.</i>	105

DES MATIÈRES.

CHAP. X. De la bonne humeur.	106
<i>Quelle bonne humeur on entend ici.</i>	ibid.
<i>D'où vient la bonne ou mauvaise humeur.</i>	107
<i>Quelle humeur nous rend civils.</i>	110
<i>Qu'il faut pour être d'humeur civile, être sincère par rapport aux circonstances.</i>	112
<i>Application de ces principes.</i>	113
CHAP. XI. De la complaisance.	115
<i>En quoi consiste la complaisance.</i>	ibid.
<i>Que les mêmes inclinations & professions forment la sympathie.</i>	116
<i>Mesures à garder dans la complaisance en gé- néral.</i>	117
<i>De la complaisance de la Cour.</i>	118
<i>Inconvéniens à éviter dans la complaisance.</i>	121
<i>Comment on peut, sans inconvéniens, être com- plaisant.</i>	123
CHAP. XII. De la propreté.	124
<i>Ce que c'est que la propreté.</i>	125
<i>De la mode.</i>	ibid.
<i>Proportionner les habits à la condition.</i>	127
<i>Les proportionner à la taille.</i>	128
<i>La proportion se doit trouver dans le reste du train.</i>	129
<i>De la netteté.</i>	ibid.
CHAP. XIII. Des fausses excuses.	130
<i>Que l'on entend parler ici d'une espèce de rusti- cité opposée à la complaisance.</i>	ibid.
<i>En quoi consiste cette rusticité, & d'où elle vient.</i>	131
<i>Mauvais effets de cette rusticité.</i>	132
<i>Que la civilité repugne absolument à ces fausses excuses.</i>	134
CHAP. XIV. Des complimens.	135
<i>Ce que c'est que compliment.</i>	ibid.
<i>Deux sortes de complimens. Compliment qui ou- le sur une passion.</i>	136

T A B L E

<i>Compliment qui roule sur la louange.</i>	137
<i>D'où on peut puiser les complimens.</i>	139
<i>Ex. de la premiere espèce des complimens.</i>	140
<i>Ex. de la seconde espèce des complimens.</i>	143
CHAP. XV. De ce que l'on doit faire dans l'Eglise.	152
<i>En y entrant, & y étant.</i>	ibid.
<i>Comment il s'y faut tenir.</i>	ibid.
<i>Pour y conduire une Dame, & quelle y doit être sa conduite.</i>	153
<i>Pour le pain beni.</i>	154
<i>Lieu d'honneur & de respect pour l'Eglise.</i>	155
CHAP. XVI. Pour marcher avec un Grand, & pour le salut.	156
<i>Dans la ville.</i>	ibid.
<i>Dans une chambre.</i>	157
<i>Dans un Jardin pour s'y promener.</i>	ibid.
<i>Pour s'y asseoir. Y cueillir des fruits.</i>	159
<i>Pour le salut des gens qui se rencontrent.</i>	ibid.
CHAP. XVII. Ce qu'il faut observer à table.	161
<i>Laver. Le Benedicite. Se placer.</i>	ibid.
<i>S'asseoir. Moderer son appétit.</i>	162
<i>Servir & couper.</i>	ibid.
<i>N'être point avide.</i>	167
<i>Le Maître de la maison doit laisser la liberté à table.</i>	ibid.
<i>Commens il faut présenter.</i>	168
<i>Délicatesses indécentes.</i>	169
<i>Mettre la main au plat.</i>	170
<i>Faire tout posément.</i>	171
<i>Potage trop chaud.</i>	172
<i>Manger proprement.</i>	ibid.
<i>Couteau & fourchette à rendre.</i>	175
<i>Mal au cœur.</i>	ibid.
<i>Etre sobre. Du boire.</i>	176
<i>Boire à la santé.</i>	177
<i>Boire proprement.</i>	178
	Si

DES MATIERES.

<i>Si on boit à votre santé.</i>	179.
<i>Comment parler à table.</i>	ibid.
<i>Incivilités après le repas.</i>	180
<i>Pour traiter une personne qualifiée.</i>	182.
<i>Les graces & les révérences.</i>	183.
CHAP. XVIII. <i>Ce qui se doit pratiquer lorsqu'une personne de qualité nous visite, & quand nous devons visiter.</i>	184.
<i>Comment il faut recevoir la personne qualifiée lorsqu'elle arrive.</i>	ibid.
<i>Abreger les cérémonies.</i>	185.
<i>Honorer un chacun dans notre maison.</i>	ibid.
<i>Comment reconduire quand on part de notre maison.</i>	186.
<i>Visites à rendre.</i>	188
<i>Qui doit visiter le premier entre personnes qui arrivent.</i>	189.
CHAP. XIX. <i>Ce qu'il faut observer dans le jeu.</i>	190.
<i>Ou ne point jouer, ou être commode au jeu.</i>	ibid.
<i>Indécences dans le jeu.</i>	191.
<i>Ne point s'opiniâtrer.</i>	192.
<i>Ne point jurer.</i>	ibid.
<i>Ne point être avide ni consterné.</i>	ibid.
<i>Ne point relever les paroles du joueur.</i>	193.
<i>Ceder la place & l'honneur du jeu au plus qualifié.</i>	ibid.
CHAP. XX. <i>Ce qui s'observe au bal.</i>	ibid.
<i>On doit sçavoir les regles de la danse.</i>	ibid.
<i>Avoir l'oreille juste, ou ne point danser.</i>	ibid.
<i>Comment il en faut user en un bal où sont les personnes Royales.</i>	196.
<i>Indécences dans un bal.</i>	ibid.
CHAP. XXI. <i>S'il faut chanter ou jouer des instrumens.</i>	197.
<i>Ne point faire mystere de ses talens.</i>	ibid.
<i>Affectations ridicules.</i>	198.

Gg.

T A B L É

<i>Finir promptement.</i>	ibid.
CHAP. XXII. Ce qu'il faut observer en voyage, en carrosse, à cheval & à la chasse.	199
<i>Etre commode en voyage.</i>	ibid.
<i>Comment il en faut user à l'égard du carrosse.</i>	200
<i>Comment à cheval. A la chasse.</i>	201
<i>Comment en doit user un inférieur dans une hôtellerie.</i>	202
<i>Comment la personne supérieure.</i>	203
CHAP. XXIII. De l'Hospitalité.	ibid.
<i>Des Hôtelleries, & pourquoi elles sont instituées.</i>	ibid.
<i>Que l'hospitalité est une chose sainte.</i>	204
<i>Que l'hospitalité s'exerce gratuitement.</i>	206
<i>Qu'elle est un des principaux devoirs du Christianisme.</i>	207
<i>Que l'on peut pratiquer l'hospitalité envers tous ceux qui nous visitent.</i>	208
<i>Quels sont ceux qui exercent, ou qui n'exercent pas l'hospitalité.</i>	209
<i>De la réception d'un hôte.</i>	210
<i>Lui laisser une grande liberté.</i>	211
<i>L'appartement & les lits doivent être propres, & il faut les y faire soigneusement solliciter.</i>	ibid.
<i>Les repas.</i>	213
<i>Les divertissemens.</i>	214
<i>Ne jamais retenir les hôtes par force.</i>	ibid.
<i>Connoître les inclinations de ses hôtes.</i>	215
<i>L'ordre qu'il faut garder dans les divertiss.</i>	ibid.
<i>Faire bien traiter les valets & les chevaux des hôtes.</i>	217
<i>Le bon traitement doit être uniforme depuis l'arrivée jusqu'au départ.</i>	ibid.
<i>Qu'il faut rendre son domestique honnête & civil envers les Etrangers.</i>	218
<i>Défendre à ses valets de rien prendre des hôtes.</i>	219
<i>Ne point interrompre le cours du domestique.</i>	220

DES MATIERES.

<i>mmens il en faut user s'il survient un nouvel hôte.</i>	ibid.
<i>Conduite contre les trop fréquentes visites.</i>	221
<i>De celui qui est reçu.</i>	223
<i>Hôte importun. Hôte agréable.</i>	224
<i>Regles du séjour.</i>	225
<i>Gratifier le domestique en partans.</i>	226
CHAP. XXIV. Des dons.	<i>ibid.</i>
<i>Pourquoi on fait des présens.</i>	<i>ibid.</i>
<i>Ce qui rend un présent obligéant.</i>	227
<i>Ce qui rend un présent désobligeant.</i>	228
<i>Quelle conduite doit tenir celui qui reçoit un présent.</i>	230
<i>Banir toute avidité pour les présens.</i>	<i>ibid.</i>
<i>De qui on doit prendre les présens.</i>	232
<i>Ce qu'il faut faire après avoir reçu un présent.</i>	233
<i>Qu'il faut être extrêmement reconnoissant.</i>	234
CHAP. XXV. Ce qu'il faut observer en écrivant des lettres : & des préceptes pour prendre à les écrire.	235
<i>Pourquoi les Lettres doivent être civiles.</i>	<i>ibid.</i>
<i>Du papier & de la forme de la Lettre.</i>	<i>ibid.</i>
<i>Des baisemains.</i>	238
<i>De la feuille volante.</i>	239
<i>Qu'il faut dans une Lettre considérer le stile, la matiere & la personne.</i>	240
<i>Combien il y a de sortes de stiles.</i>	243
<i>Stile simple. Exemple du stile simple.</i>	<i>ibid.</i>
<i>Contraire du stile simple.</i>	246
<i>Stile figuré. Exemple du stile figuré.</i>	247
<i>Contraire du stile figuré.</i>	251
<i>Stile grave.</i>	252
<i>Exemple du stile grave.</i>	253
<i>Opposé du stile grave. Stile sublime.</i>	255
<i>Exemple du stile sublime.</i>	256
<i>Contraire du stile sublime.</i>	262
<i>Combien il y a de sortes de personnes.</i>	<i>ibid.</i>

Gg ij

T A B L E

<i>Combien il y a de sortes de matieres.</i>	263
<i>Application en général des regles précédentes à toutes sortes de matieres.</i>	ibid.
<i>Application en particulier des regles précédentes aux lettres que l'on écrit.</i>	270
<i>Exemples de lettres de civilité.</i>	272
<i>Exemple d'une lettre d'affaires.</i>	276
<i>Inutilité du stile précieux.</i>	282
<i>Avis à une personne supérieure pour ses lettres.</i>	284
<i>La date de la lettre.</i>	285
<i>Pour abreger les ceremonies des lettres.</i>	ibid.
<i>D'où il faut tirer la matiere de ses lettres.</i>	286
<i>De l'enveloppe de la lettre.</i>	289
<i>Observations quand on reçoit une lettre.</i>	ibid.
CHAP. XXVI. <i>De la bienfiance que doivent garder les personnes supérieures à l'égard des inférieures.</i>	291
<i>Raisons pour porter les Grands Seigneurs à la civilité.</i>	ibid.
<i>Facilité à un grand Seigneur d'être civil.</i>	293
CHAP. XXVII. <i>De la bienfiance entre personnes égales.</i>	ibid.
<i>Quelle est la civilité entre égaux.</i>	ibid.
<i>Quelle familiarité est permise entre égaux.</i>	294
<i>Que la regle pour bien vivre avec ses égaux est d'observer l'égalité.</i>	295
<i>Que l'honnêteté doit être l'assaisonnement entre égaux.</i>	296
CHAP. XXVIII. <i>De la raillerie.</i>	297
<i>Ce que c'est que la raillerie.</i>	ibid.
<i>Qualités que demande la raillerie.</i>	298
<i>Regles pour n'offenser personne dans la raillerie.</i>	299
<i>De quelles choses il ne faut point railler.</i>	303
<i>Charmes d'une raillerie faite à propos.</i>	305
CHAP. XXIX. <i>Comment on doit se faire rendre honneur.</i>	306

DES MATIERES.

<i>Regle pour soi-même.</i>	ibid.
<i>Regle pour ses enfans, ses domestiques, &c.</i>	307
CHAP. XXX. De l'importunité.	310
<i>L'importunité est l'ennemie de la civilité.</i>	ibid.
<i>Ce que c'est que l'importunité.</i>	ibid.
<i>D'où vient l'importunité.</i>	311
<i>Mauvais effet de l'importunité.</i>	312
<i>Objections sur ce sujet, & leur réponse.</i>	313
<i>Ce qu'il faut faire pour n'être point importun.</i>	315
<i>Application de ces regles à des exemples.</i>	316
<i>Que non-seulement la chose, mais la personne doit être agréable pour n'être point importune.</i>	319
<i>Que le tems doit pareillement être favorable à notre égard. Aussi-bien que le lieu.</i>	320
CHAP XXXI. De la contenance.	321
<i>Inconveniens qui traversent la civilité.</i>	ibid.
<i>La source de la contenance.</i>	322
<i>Ce que c'est que la contenance.</i>	ibid.
<i>Que les différentes passions sont les différentes contenance.</i>	ibid.
<i>Exemples des mauvaises contenance.</i>	325
<i>Application de la regle à ces exemples.</i>	328
<i>Regle pour ne se point decontenancer.</i>	331
<i>Quelle doit être la contenance selon les differens caracteres des personnes.</i>	334
CHAP. XXXII. De la flaterie & des trop grands scrupules qui font la fausse civilité.	338
<i>Bassesse de la flaterie.</i>	ibid.
<i>Que la civilité doit être libre.</i>	339
CHAP. XXXIII & dernier. De l'application des préceptes de civilité en toutes rencontres.	340
<i>Qu'il faut avoir de la civilité plutôt dans l'esprit que dans la memoire.</i>	ibid.
<i>La pratiquer selon ses differens degrés.</i>	ibid.
<i>Regle prompte pour redresser l'esprit en toutes rencontres.</i>	341

TABLE DES MATIERES.

CONCLUSION.	343
<i>Que ces regles n'ont été tirées d'aucuns livres..</i>	<i>ibid.</i>
<i>Que l'usage peut changer.</i>	346
<i>Mais que la civilisé est & sera toujours immuable dans le fond.</i>	347

Fin de la Table.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amez & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien amé CHARLES ROBUSTEL, Libraire à Paris, Nous a fait remontrer qu'ayant acquis depuis peu avec de grands frais plusieurs Livres très-utiles au Public, dont les éditions sont presque consommées, & dont les Privileges par Nous accordés sont expirés, ou prêts à expirer, dans la vüe qu'il a de pouvoir toujours satisfaire le Public, il auroit dessein, sous notre bon plaisir, de réimprimer lesdits Livres. Mais comme il ne le peut sans s'engager encore à une très-grande dépense : il Nous a très-humblement fait supplier, pour le dédommager des avances considérables qu'il a faites, & qu'il est obligé de faire, de lui accorder nos Lettres de Privileges sur ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ledit Robustel, & exciter par son exemple les autres Libraires & Imprimeurs à entreprendre des Editions dont la lecture peut être avantageuse à l'avancement des Sciences & aux progrès des Belles-Lettres, qui ont toujours fleuri dans notre Royaume, ainsi qu'à soutenir l'Imprimerie & la Librairie, qui ont été jusqu'à présent cultivées par nos Sujets avec autant de succès que de réputation Nous avons permis & permettons par ces Presentes audit Robustel, de faire imprimer & réimprimer lesdits Ouvrages intitulés : *Histoire de la Vie de Notre-Seigneur Jesus-Christ, Principes & Regles de la Vie chrétienne, Instructions & exercices de Piété durant la sainte Messe, Office de la Vierge en Latin & en François, avec des Instructions pour passer chrétiennement la journée, Meilleure maniere d'entendre*

La sainte Messe, Instructions sur les sept Sacremens, le tout par le Sieur Tournoux, Traité de la Priere par le Sieur Nicole. Traité de la Civilité, par le Sieur Courtin. Traité du Point d'Honneur, de la Jalouſſe & de la Pareſſe, par le même. Bonheur de la Mort chrétienne, Conduite chrétienne pour la Confession & Communion, Catéchisme de la Pénitence, Pſeantier de David, avec des Notes tirés de S. Auguſtin, Le Dictionnaire Chrétien, le Directeur Spirituel, par le Sieur Trucé. L'Imitation de Jeſus-Chriſt avec des Réflexions, Exercices sur les Sacremens de Pénitence & d'Euchariftie, Homelies Morales sur les Evangiles, par le Sieur Fleuriot, Traité de la Meſſe de Paroiſſe, par le même. Inſtructions Théologiques & Morales sur le Symbole & les Sacremens L'Oraïſon Dominicale & les Décalogue par le Sieur Nicole, en tel volume, forme, marge, caractère, conjointement ou ſéparément, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de ſeize années consécutives, à compter du jour de la date deſdites Preſentes. Faisons deſſeintes à toutes perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangère dans aucun lieu de notre obéiſſance; & à tous Imprimeurs, Libraires & autres d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire aucuns deſdits Livres, en tout ni en partie, en général ou en particulier, ſous quelque prétexte que ce ſoit, d'augmentation, correction, changement de titre, de traduction en langue latine, ni autrement, ni d'en faire des extraits & abrégés, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit du dit Expoſant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de conſiſcation des Exemplaires contrefaits, de ſix mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel Dieu de Paris, l'autre tiers audit Expoſant, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Preſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles: Que l'impreſſion deſdits Livres ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément aux Reglemens de la Librairie; & qu'avant de les expoſer en vente, il en ſera mis deux exemplaires de chacun dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très cher & féal Chevalier Cham-

gellioe de France, le Sieur Phelipeaux, Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos Ordres : le tout à peine de nullité des Présentes : du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant, ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie desdites Présentes, qui sera imprimée au commencement ou à la fin desdits Livres, soit tenuë pour dûement signifiée ; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & féaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Chartre Normandë, & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. Donnë à Versailles, le vingt-quatrième jour du mois de Janvier, l'an de Grace mil sept cent douze, & de notre Regne le soixante-neuvième. Par le Roi en son Conseil. DE SAINT HILAIRE.

JE reconnois avoir cédé la moitié du Privilège ci dessus à Monsieur LOUIS JOSSE, Libraire à Paris, pour en jouïr suivant les conventions faites entre nous. A Paris le 26 Janvier 1712.

ROBUSTEL.

Registré sur le Registre numero 298. de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, page 300. conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrêt du 13 Août 1703. A Paris, ce vingt-huitième jour du mois de Janvier 1712.

Signé, LOUIS JOSSE, Syndic.

ec

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
GRADUATE LIBRARY
BUILDING
USE ONLY

